

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
**ECOLE POLYTECHNIQUE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME**  
**EPAU**

**Mémoire de magister**

**Option :**

**“Préservation et Mise en Valeur des Sites  
et Monuments Historiques”**

**MONOGRAPHIE DE DAR MUSTAPHA PACHA**

Influence du contexte historique sur la production  
architecturale palatine à Alger vers la fin  
de la période ottomane

***(TOME II)***

**Présenté par :**

**M<sup>lle</sup> TOUARIGT Assia**

**Devant le jury composé de :**

Président du jury : **Mme CHABBI CHEMROUK Naïma**  
Maître de conférences – EPAU

Examineurs : **M. KEHILA Youcef**  
Maître de conférences – EPAU

**M. MAHROUR Kaci**  
Chargé de cours – EPAU

**M. SOUIDI A.**  
Docteur – CNRPH

Rapporteur : **M. KHELIFA Abderahmane**  
Docteur – Ministère de la culture

**Soutenu le 18 / 02 / 2003**

T. 290/21B



## CHAPITRE I. ETUDE HISTORIQUE.

1. La construction du palais (1799-1800).

2. Le palais durant le règne de Mustapha Pacha (1799-1800 à 1805).

3. Le palais tenu de l'Etat puis propriété des descendants du Dey défunt (1805 à 1839).

4. Le palais abandonné à l'abandon - Musée d'Alger puis le Musée National d'Alger

(1860 à 1957).

### **SECONDE PARTIE :**

1. Les travaux de réorganisation divers (1957 à 1969).

2. Le Dar Mustapha Pacha devenu pour des siècles (1969 à 1998).

3. Le palais actuellement, devenu objet de travaux de restauration en vue d'accueillir le

### **MONOGRAPHIE DE DAR MUSTAPHA PACHA.**

## L'édification du palais (1799-1800).

La date réelle de l'édification du Dar Mustapha Pacha est connue grâce à une inscription gravée sur une plaque de marbre en place aujourd'hui (voir figure 313).

## **CHAPITRE 1 : ETUDE HISTORIQUE**

1. L'édification du palais (1799-1800).
2. Le palais durant le règne de Mustapha Pacha (1799-1800 à 1805).
3. Le palais bien de l'Etat puis propriété des descendants du Dey défunt (1805 à 1859).
4. Le palais abritant la Bibliothèque – Musée d'Alger puis la Bibliothèque Nationale d'Alger (1863 à 1953).
5. Le palais, siège d'organismes divers (1953 à 1989).
6. Dar Mustapha Pacha squatté par des sinistrés (1989 à 1998).
7. Le palais actuellement, faisant objet de travaux de restauration en vue d'accueillir le "Musée des Arts et Métiers Traditionnels" (1998 à nos jours).

## 1.L'édification du palais (1799-1800).

La date précise de l'édification de Dar Mustapha Pacha est connue grâce à une inscription gravée sur une plaque de marbre en place aujourd'hui encore (voir figure 313).

Voici la traduction que nous fait Colin <sup>1</sup> :

*“A merveille ! C'est un édifice qu'a bâti le pacha d'Alger, Mustafä,  
avec bonheur, gloire, puissance, joie et élégance,  
dans la tranquillité et la pureté.*

*La voix mystérieuse a prononcé sa date complète : « A la plus heureuse  
des époques, des terminaisons et des suffisances. »*

*Quatorze après deux cents, et mil, à partir de l'émigration du Prophète.*

*En l'année 1214.*

Cette année correspondrait, toujours selon Colin aux années 1799-1800 de l'ère chrétienne. Certains auteurs avancent l'année 1798 comme étant la date de la construction du palais <sup>2</sup>.

Pour pouvoir y faire édifier sa maison particulière, le Khaznadji, futur Dey Mustapha Pacha devait en premier lieu s'approprier le terrain. L'architecte Gavault, grâce à qui nous est parvenue une précieuse description du palais<sup>3</sup>, nous apprend qu'une tradition orale dit que la maison sur l'emplacement de laquelle s'élève le palais était fort modeste et de construction peu soignée ; elle devait appartenir, toujours d'après la coutume, à un Maure, qui finit par la vendre à Mustapha Pacha après que le Dey le lui demanda pour la troisième fois<sup>4</sup>. Pour Klein, le Dey fit élever ses deux palais particuliers —qui sont en fait mitoyens—Dar Mustapha Pacha et Dar Essouf “sur l'emplacement de maisons anciennes dont il ordonna la démolition dès

<sup>1</sup> COLIN, *Corpus des inscriptions ...*, op. cit., p.179.

<sup>2</sup> KLEIN, *Les feuillets ...*, op. cit., Tome 1 - II<sup>o</sup> Partie. p.55, dans la III<sup>o</sup> Partie, p.37, on lit l'année 1768, ce qui ne devrait être qu'une faute de frappe ; GOLVIN, *Palais et demeures ...*, op. cit., p.47 ; OUDIANE, *Un palais de légende ...*, op. cit., p.16.

<sup>3</sup> GAVAULT, *Notice sur la Bibliothèque ...*, op. cit.

<sup>4</sup> Idem, p.245.



**FIGURE 313 : L'INSCRIPTION SURMONTANT  
LA PORTE DE LA PREMIERE SQIFA.**

(Cliché personnel).

qu'il les eut acquises." Ces maisons auraient appartenu à la corporation religieuse *Soboul Kherrat*<sup>1</sup> ou œuvre de bienfaisance<sup>2</sup>.

A propos de cette corporation, nous avons réussi à récolter, grâce à Devoulx<sup>3</sup>, un certain nombre de renseignements : l'institution "Soboul Kheirat" (voie des bonnes œuvres) "était hanafi et était chargée de la gestion des propriétés habous composant la dotation des mosquées de ce rite, de l'entretien de ces mosquées, de la gestion des propriétés qui lui étaient spécialement attribuées par suite de habous ; enfin, de distributions d'aumônes aux indigents de la secte hanafi."<sup>4</sup>

Parmi ces constructions, il y avait au tournant de la rue de l'Etat-Major (actuelle rue Ahmed et Mohamed Mécheri), encore selon Klein, le marabout dénommé : Dar Sidi ben Abdallah.<sup>5</sup> La version de Devoulx<sup>6</sup> est quelque peu nuancée : le tombeau, voûté, s'étant trouvé rue de l'Etat-Major, au n°9 précisément, ne renfermait pas les restes du marabout Sidi Ben Abdellah ; il devait contenir les restes d'un marabout certes, mais anonyme et toutefois connu sous la désignation de Sidi Sahâb Etrik (monseigneur qui est dans le chemin). Par contre la dénomination de Sidi Ahmed Ben Abdellah serait plutôt attribuée à une mosquée s'étant trouvée rue de l'Intendance justement—qui est le prolongement de notre rue de l'Etat-Major—au n°1. L'oukfia des établissements religieux qu'à retrouvé Devoulx, désigne ainsi cette mosquée : « *Mosquée du Cheikh Sidi Ahmed ben Abd Allah, sise au-dessus de la Fontaine Rouge (el aïn el hamra), et connue sous « le nom d'Ibn Mo'rnine »*. Cette fontaine se trouvait juste au-dessus du palais, elle ne doit pas être confondue avec celle du même nom, ex - rue Philippe<sup>7</sup>, qui donna justement son nom au palais Dar el Hamra.

En résumé, vers 1798, Mustapha Pacha acquière quelques parcelles de terrain au quartier Bab Essouk (porte du marché)—également désigné sous le nom de Sahâb Etrik ou encore de Sidi Bou Chakour<sup>8</sup>—sur lesquelles se trouvaient quelques vieilles et modestes maisons sont

<sup>1</sup> KLEIN, *Les feuillets ...*, op. cit., Tome1 - II° Partie, p.56.

<sup>2</sup> GOLVIN, *Palais et demeures ...*, op. cit., p.47.

<sup>3</sup> DEVOULX, *Notice sur les corporations religieuses d'Alger*, Jourdan A., Alger 1912.

<sup>4</sup> Idem, pp.27-28.

<sup>5</sup> KLEIN, *Les feuillets ...*, op. cit., Tome1 - II° Partie, p.55.

<sup>6</sup> DEVOULX, *Les édifices religieux ...*, op. cit., p.211.

<sup>7</sup> KLEIN, *Les feuillets ...*, op. cit. Tome3 - p.121, en note de bas de page.

<sup>8</sup> Idem, Tome1 - II° Partie. p.55.

vendues ou échangées par leurs propriétaires —d'origine maure vraisemblablement— au profit du Dey qui les démolit pour la construction de ses palais.

Nous savons néanmoins qu'il prit garde d'épargner le fameux tombeau voûté de Sidi Sahâb Ettrik (dont le plus ancien acte en faisant mention date de 1689) car Devoulx témoigne que la tombe ne fut enlevée que dans les premiers jours de la conquête française<sup>1</sup>.

Parmi les constructions s'élevant sur les terrains que le Dey réussit à s'approprier, il se trouvait également une mosquée, tantôt appelée Mosquée du Cheikh Sidi Ahmed ben Abd Allah, tantôt Mosquée d'Ibn Mo'rine ; plus tard elle prendra le nom de la Mosquée de Bab Essouk du nom du quartier, ou encore de la Mosquée d'el-Manguelati ou plus habituellement de Belguellati du nom de son Imam. Enfin, à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, elle sera désignée comme étant la Mosquée Mustapha Pacha pour la simple raison qu'il entreprit de la restaurer et d'y accoler son futur palais. Cette mosquée n'est hélas plus aujourd'hui, détruite en août 1837<sup>2</sup>.

## 2. Le palais durant le règne de Mustapha Pacha (1799-1800 à 1805).

Les femmes ne pouvant en aucun cas pénétrer la Jénina —la résidence officielle des Deys durant leur mandat— les souverains d'Alger installaient leur suite (femmes, enfants, concubines et domestiques) dans leur résidence particulière. Mustapha Pacha n'avait aucune raison d'échapper à cette règle, il dut continuer à habiter la Jénina comme l'exigeait le protocole, qui d'ailleurs lui permettait d'aller chez lui retrouver sa famille une fois par semaine, le jeudi, après la prière du "Dohor", escorté de ses gardes qui retournaient l'en reprendre le lendemain vers midi<sup>3</sup> sans doute pour la prière hebdomadaire "Salat el Djoumouâ" qu'il devait accomplir à la mosquée Sayida comme le préconisait la bienséance.

<sup>1</sup> DEVOULX, *Les édifices religieux* ..., op. cit., p.211.

<sup>2</sup> Idem, p.211.

<sup>3</sup> GRAMMONT, *Histoire d'Alger* ..., op. cit., p. 231, information reprise par GAVAUULT, *Notice sur la Bibliothèque* ..., op. cit., p.248 ; par GOLVIN, *Palais et demeures* ..., op. cit., p. 47; KLEIN, *Les feuillets*..., op. cit., Tome1 - III<sup>e</sup> Partie, p.37 ; LEBEL, *la Bibliothèque Nationale d'Alger* ..., op. cit., p.29 ; OUDIANE, *Un palais de légende* ..., op. cit., p.16 ; PHILIBERT, *Dar Mustapha Pacha*, op. cit., p.4.

### 3. Le palais bien de l'Etat puis propriété des descendants du Dey défunt

(1805 à 1859).

La période s'étalant de 1805 –date de la mort du Dey Mustapha Pacha— à 1830 demeure plutôt floue. On retrouve dans les récits de Klein et ceux d'Oudiane (qui a d'ailleurs sans doute repris les propos de Klein) que Dar Mustapha Pacha fut confisquée à la mort du Dey, soit en 1805, par son successeur le Dey Ahmed et qu'après la conquête, en 1833<sup>1</sup>, c'est le Général de Trobriant, ancien aide de camp de Davout qui en fit sa résidence<sup>2</sup>.

Klein nous informe également que dans les douéras dépendant de cette maison habitèrent, en 1835, le Pharmacien en Chef de l'armée, et en 1846 le Secrétaire Général du Gouvernement<sup>3</sup>, dans une autre partie des Feuilletts d'El Djezaïr, Klein précise qu'il s'agissait de deux maisons voisines annexées au palais<sup>4</sup>.

Mais en 1835, la demeure principale était déjà remise entre les mains d'Ibrahim, fils aîné de Mustapha Pacha. Certains auteurs comme Gavault et Lebel, prétendent que la demeure fut directement léguée à Ibrahim dès 1805. Quoi qu'il en eut été, Ibrahim, maître des lieux en 1834 y reçut le Duc d'Orléans qui habita le palais quelques temps de même que Bolle qui, en 1839 en écrivit une intéressante description<sup>5</sup>.

Quand Ibrahim vint à décéder, la demeure revint à son fils Mustapha Pacha, du même nom que son grand-père qui d'ailleurs lui ressemblait beaucoup paraît-il<sup>6</sup>, mais qui ne fut pas le dernier descendant mâle de la famille comme le supposait Gavault<sup>7</sup>; car l'arbre généalogique des "Mustapha Pacha" qu'Eudel réussit, quelques années plus tard, à dresser<sup>8</sup> le contredit; le conteste également Klein qui témoigne de l'existence d'un fils de "Mustapha Pacha –petit-fils", Ahmed ben Mustapha Pacha qui réclama, aux environs de 1910, la demeure édifiée par son arrière-grand-père<sup>9</sup>.

<sup>1</sup> KLEIN, *Les feuilletts* ..., op. cit., Tome1- IV<sup>o</sup> Partie, p.44.

<sup>2</sup> Idem, Tome1- III<sup>o</sup> Partie, p.37; OUDIANE, *Un palais de légende* ..., op. cit., p.16.

<sup>3</sup> KLEIN, *Les feuilletts* ..., op. cit., Tome1 – III<sup>o</sup>, Partie, p.38.

<sup>4</sup> Idem, Tome1- II<sup>o</sup> Partie. p.56.

<sup>5</sup> Idem, Tome1- III<sup>o</sup> Partie. p.39; OUDIANE, *Un palais de légende* ..., op. cit., p.17.

<sup>6</sup> GAVAULT, *Notice sur la Bibliothèque* ..., op. cit., p.248.

<sup>7</sup> Idem, p.248.

<sup>8</sup> EUDEL, *L'orfèvrerie algérienne* ..., op. cit., p.345.

<sup>9</sup> KLEIN, *Les feuilletts* ..., op. cit., Tome1- II<sup>o</sup> Partie.p.56.

Le prince Mustapha (petit-fils) fut malheureusement le dernier membre de la famille à habiter la demeure, le train de vie fastueux qu'on lui connaissait<sup>1</sup> le contraint à contracter en 1846 un emprunt s'élevant à 170 000 francs aux lourdes conditions de 15% d'intérêt annuel envers MM. de Vialar, Châtel et Beuret, avec pour garantie hypothécaire les immeubles de la succession. Par suite de non-paiement des intérêts, les immeubles furent saisis et après un long procès de huit années, la demeure en question fut adjugée, le 15 octobre 1859, à MM. de Vialar, Maignal, Châtel et de Sulauze, pour la somme de 100 000 francs<sup>2</sup>.

(D'après GILJAUCHIN, Alger, p.19).

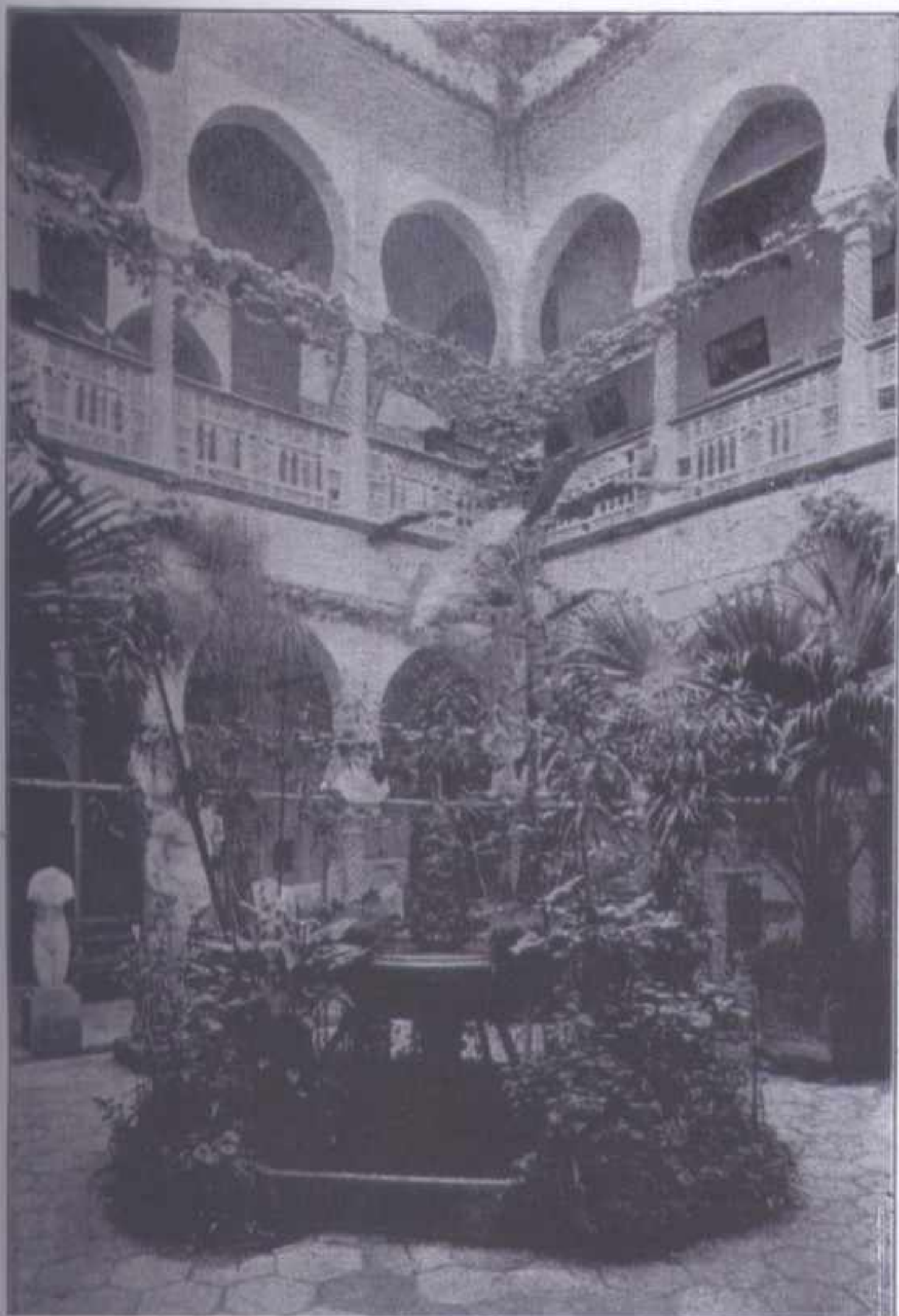
#### **4. Le palais abritant la Bibliothèque - Musée d'Alger puis la Bibliothèque Nationale d'Alger (1863 à 1953).**

(voir figure 314)

Dans un article paru dans la Revue Africaine de l'année 1862, Berbrugger, alors conservateur de la Bibliothèque et du Musée d'Alger déplore l'état dans lequel se trouve le bâtiment, sis rue des Lotophages (celui-ci existe toujours, il avait également appartenu à Mustapha Pacha et serait "le palais 18" des "Palais des Raïs", appelés communément le "Bastion 23") qui abritait alors la Bibliothèque - Musée d'Alger et prévient de la chute imminente de l'édifice. Il propose dès lors de déménager ces deux établissements au palais Mustapha Pacha et de les y installer définitivement après avoir acquis l'édifice. Les argumentations que Berbrugger avance en faveur de sa proposition sont des plus louables, nous tenons ici, à rendre hommage à cet homme courageux qui est sans doute à l'origine de la conservation de ce palais et de l'état appréciable dans lequel il se trouve aujourd'hui. Nous ne pouvons nous empêcher, à ce titre, de présenter des extraits de ce fameux article qui contribua incontestablement à préserver Dar Mustapha Pacha :

<sup>1</sup>PHILIBERT (*Dar Mustapha Pacha*, op. cit., pp.4-5) raconte qu'un certain 28 octobre 1847 connu une soirée mémorable au palais Mustapha Pacha qui accueillit une bonne partie de la noblesse et de la bourgeoisie algéroise.

<sup>2</sup>GAVAUULT, *Notice sur la Bibliothèque ...*, op. cit., p.249; KLEIN, *Les feuillets ...*, op. cit., Tome1 - III<sup>o</sup> Partie, p.37 ; LEBEL, *La Bibliothèque Nationale ...*, op. cit., p.29 ; OUDIANE, *Un palais de légende ...*, op. cit., p.16 ; PHILIBERT, *Dar Mustapha Pacha*, op. cit., p.6.



**FIGURE 314 : DAR MUSTAPHA PACHA, BIBLIOTHEQUE MUSEE D'ALGER.**

( Dans GUIAUCHIN, Alger, p.19).

**FIGURE 314 : DAR MUSTAPHA PACHA, BIBLIOTHEQUE NATIONALE D'ALGER.**

(Dans LEBEL, La Bibliothèque Nationale d'Alger, p.27).



*“Le travail de transformation que notre ville subit, depuis 1830, aura pour résultat définitif de faire disparaître toutes les habitations indigènes, aussi bien les palais que les masures. Il serait très regrettable, cependant, qu'il ne resta pas au moins un échantillon remarquable de l'architecture mauresque si gracieuse, si originale et dont les gens de goût recherchent les rares exemples encore subsistant avec une ardeur qui témoigne de leur importance.*

*De là, devait naître la pensée de conserver une belle maison mauresque comme monument historique. ...*

*On est revenu alors, en ce qui concerne la Bibliothèque et le Musée, à un plan, proposé jadis et qui nous paraît le meilleur que l'on puisse adopter, car il a l'avantage de résoudre à la fois deux questions importantes :*

*1° La conservation d'une belle maison mauresque, comme monument historique ;*

*2° L'installation définitive de la Bibliothèque et du Musée.*

*Le plan consiste à faire l'acquisition du palais de Moustafa Pacha rue de l'Etat-Major et à y placer ces deux établissements. ...*

*Quand tout vestige de l'architecture mauresque aura été effacé du sol de notre ville — ce qui ne peut guère tarder au train dont vont les choses — on devra en effet à notre Gouverneur-Général la conservation d'un échantillon unique qui permettra au moins de connaître dans l'avenir et de pouvoir montrer aux étrangers qui nous visiteront un type de belle maison mauresque. ...”<sup>1</sup>*

*Etant donné que la villa d'été de Mustapha Pacha, en banlieue, provenant également de la succession de l'ancien Dey “était occupée à bail par l'Administration qui désirait l'acquérir, le Préfet d'Alger entama des négociations avec les propriétaires en vue de la cession des deux immeubles au Département — alors Province — d'Alger.*

<sup>1</sup> BERBRUGGER, *Un monument historique*, in *Revue Africaine* 1862, pp.398 à 400.

*Dans sa séance du 29 Septembre 1862, le Conseil Général ratifia les propositions du Préfet, et vota l'acquisition, au prix de 200 000 francs, de la totalité du domaine* <sup>1</sup>.

Quelques mois plus tard, l'Etat octroya gratuitement, par décret du 7 février 1863, au Département —alors Province—la propriété près de Miliana, Haouch-Righa estimée à 33 000 francs pour lui permettre d'acquérir les deux immeubles destinés à des services publics.

Enfin l'acte d'acquisition fut approuvé par arrêté du 30 avril 1863 après être passé devant le « Conseiller d'Etat, Directeur Général, Préfet du Département d'Alger » <sup>2</sup>. Voici quelques extraits de cet acte de vente :

*"Cet immeuble tient par un côté, dans la rue de l'Etat-Major, à la maison sise dans la dite rue, qui appartenait autrefois au sieur Laisne et maintenant au sieur Baccuet ; elle forme ensuite un angle droit avec la première partie de la rue de l'Etat-Major, puis se prolonge en décrivant, en retrait, un angle obtus pour former le coin de la rue de l'Intendance qui la limite par le bas. Dans la partie supérieure, elle tient à cette portion de la maison du Domaine occupée par l'Intendance militaire, laquelle forme voûte au-dessus de l'entrée de la rue de l'Intendance ; enfin, elle tient par derrière à la maison occupée par les frères de la Doctrine Chrétienne, appartenant au docteur Négrin.*

*"La maison présentement vendue se compose d'un corps de logis principal, portant le n°12, et de deux petites douèras contiguës portant les n°s 8 et 10 sur la dite rue de l'Etat-Major, où elles ont leur entrée." <sup>3</sup>*

C'est ainsi que le Département devint propriétaire de Dar Mustapha Pacha qui portait alors les nos 8,10 et 12<sup>4</sup> et qu'il y installa la Bibliothèque - Musée d'Alger qui deviendra par la suite la Bibliothèque Nationale d'Alger jusqu'en 1953. Golvin pense que l'établissement fut transféré en 1948, ce qui nous semble peu probable, car Oudiane —dont l'article paraît en novembre 1949—parle de l'édifice comme abritant toujours la Bibliothèque Nationale <sup>5</sup>, le

<sup>1</sup> GAVAUULT, *Notice sur la Bibliothèque ...*, op. cit., p.244.

<sup>2</sup> Idem, p.244.

<sup>3</sup> Idem, pp.249-250.

<sup>4</sup> Idem, p.249. Gavault précise que le premier numérotage des rues d'Alger se faisait par porte et non par maison, s'appuyant sur les propos de Devoulx, *Les édifices religieux de l'ancien Alger*.

<sup>5</sup> OUDIANE, *Un palais de légende ...*, op. cit., p.11.

témoignage de Lebel conforte cette information, il démontre qu'en 1953 –date de la parution de son article—la Bibliothèque Nationale est toujours rue de l'Etat-Major, à Dar Mustapha Pacha – on voit même sur une photographie parue dans l'article (voir figure 315) un aménagement de tables et de chaises au niveau de la galerie – et que les travaux de la nouvelle construction vers laquelle l'établissement devait être transféré venaient à peine d'être entamés <sup>1</sup>.

C'est donc en 1953 qu'on envisage de transférer la Bibliothèque Nationale "*dans un bâtiment neuf, dont la construction commence actuellement [1953] au Parc des Sports des Tagarins, au-dessus du Stade Leclerc.*" <sup>2</sup> Immeuble qui correspond à "l'ancienne Bibliothèque Nationale" Avenue Frantz Fanon, sise au-dessus du Stade Ouaguenouni.

De 1863 à 1953, six conservateurs se sont succédés à la tête de l'établissement, que Mlle Germaine Lebel, la dernière d'entre eux, nous présente dans son article, quelques années plus tard ils seront également cités par Philibert :

- Il y a d'abord eu M. Adrien Berbrugger qui fut directeur de la Bibliothèque Nationale et du Musée Archéologique jusqu'en 1869, année où il mourut épuisé par le travail. Il reçut en 1865, de la main de Napoléon III, qui visita la Bibliothèque Nationale, la Cravate de Commandeur de la Légion d'honneur <sup>3</sup>.

- Mac-Carthy lui succéda, éminent géographe qu'Eugène Fromentin dépeint dans son ouvrage « Une année dans le Sahel » sous le pseudonyme de Louis Vandell. Grâce à lui, Dar Mustapha Pacha "*devient le rendez-vous de tous les savants et lettrés algériens, l'office de renseignements de tous les explorateurs*" <sup>4</sup>. Mac-Carthy restera à la tête de la Bibliothèque - Musée d'Alger jusqu'à ce qu'il prenne sa retraite en 1890.

- Ce fut Emile Maupas, Chartiste puis biologiste qui prit sa place jusqu'à sa mort en 1916<sup>5</sup>. Nous avons justement pu mettre la main sur une plaque de marbre –malheureusement

<sup>1</sup> LEBEL, *La Bibliothèque ...*, op. cit., pp. 27 à 36.

<sup>2</sup> Idem, p.36.

<sup>3</sup> Idem, p.33 ; PHILIBERT, *Dar Mustapha Pacha*, op. cit., p.6.

<sup>4</sup> LEBEL, *La Bibliothèque ...*, op. cit. pp. 33- 34. ; PHILIBERT, *Dar Mustapha Pacha*, op. cit., p.6.

<sup>5</sup> LEBEL, *La Bibliothèque ...*, op. cit., pp. 34-35.

cassée— sur laquelle était gravé son nom, il a été toutefois possible de la reconstituer à partir des divers morceaux retrouvés.

avant au n°8 ne fut plus partie du palais, elle est citée dans l'article de Gavault et n'est pas mentionnée par le descriptif de Gavault non plus.

- De 1920 à 1948, c'est Gabriel Esquer qui devint à son tour Administrateur de la Bibliothèque Nationale d'Alger, auteur de nombreux ouvrages sur l'Histoire de l'Algérie, le plus important d'entre eux est certainement la célèbre "Iconographie Historique de l'Algérie depuis le XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à 1871", trois grands volumes regroupant plus de 1 000 reproductions provenant des bibliothèques du monde entier<sup>1</sup>.

l'article d'Odette nous permet d'avoir une idée du palais tel qu'il était

- A partir de 1948, mais pas pour très longtemps à Dar Mustapha Pacha, ce fut Mlle Germaine Lebel, qui sera le dernier administrateur de la Bibliothèque encore au palais rue de l'Etat-Major.

à Germaine Lebel, dernier Administrateur de la Bibliothèque encore au

l'avant-dernière partie de notre connaissance l'histoire de l'établissement et

C'est de cette période, longue de 90 ans que nous sont parvenues la plus part des descriptions :

quelques parties dans le palais de Mustapha. A plusieurs reprises on effectuait

- La plus ancienne est celle de Gavault datée de 1894, très détaillée et enrichie du plan d'Albert Ballu et du lexique technique que l'on doit à Ismaïel ben Hafiz et Emile Fagnan, deux remarquables arabisants<sup>2</sup>, elle sera d'un apport considérable pour notre étude descriptive, pour notre essai de stratification et surtout pour la transcription et la traduction des termes arabes. C'est aussi dans cet article que sont mentionnés les travaux de restauration qui ont eu lieu aux environs de la parution de l'écrit. Gavault avance que : *"En octobre 1892 le Conseil Général, sur le rapport de M. Gérante, a voté une somme de 2 500 fr. en plus du crédit annuel d'entretien, pour travaux de restauration à la Bibliothèque – Musée."*<sup>3</sup> Les opérations dont il s'agit englobent des remplacements de carreaux de faïence endommagés ou disparus par des carreaux, autant que possible, de même origine ou de même date, soit se trouvant dans des coins obscurs du palais, soit récupérés d'un autre immeuble, ces travaux ont aussi eu pour but de replacer au même endroit des carreaux après les avoir enlever car le mortier ne tenant plus et menaçant de "lâcher" les pièces émaillées. Outre ce travail concernant la céramique, les opérations ont également concerné des obstructions de fenêtres françaises, une réfection de terrasse, un nettoyage des cuivres des portes et de l'auvent, et un

<sup>1</sup> Idem, p.35.

<sup>2</sup> PHILIBERT, *Dar Mustapha Pacha*, op. cit., p4.

<sup>3</sup> GAVAULT, *Notice sur la Bibliothèque ...*, op. cit., p.270.

blanchiment des murs par badigeonnage à la chaux<sup>1</sup>. Nous remarquons également, grâce à ce précieux récit, que la douera s'ouvrant au n°8 ne fait plus partie du palais, elle est absente du plan de Ballu et n'est pas mentionnée par le descriptif de Gavault non plus.

- Celles qui la suivent, par ordre chronologique, sont les brefs mais non moins intéressants tableaux que dresse Klein –vers 1910— dans ses Feuilletés d'El Djezaïr lors des visites du Comité du Vieil Alger.

- Un intéressant article d'Oudiane nous permet d'avoir une idée du palais tel qu'il était en 1949.

- C'est grâce à Germaine Lebel, dernier Administrateur de la Bibliothèque encore au palais ainsi que nous l'avons déjà vu, que nous connaissons l'historique de l'établissement et des différents personnages qui se sont succédés à sa tête et c'est surtout grâce à elle que nous nous avons pris connaissance *“qu'une légende longtemps vivace fait allusion à l'existence d'un trésor, caché quelque part dans le palais de Mustapha. A plusieurs reprises on effectua des sondages, on creusa les sous-sols, cherchant du même coup, le souterrain qui relie, dit-on la Casbah au port. Mais jusqu'à présent, les murs ont gardé leur secret.”*<sup>2</sup>

## **5. Le palais, siège d'organismes divers (1953 à 1989).**

Dar Mustapha Pacha devînt, après 1953, le siège de la S.A.U.<sup>3</sup> de la Basse Casbah, puis à l'Indépendance, siège du parti pour le Grand-Alger, et vers 1970, Maison des Anciens Moudjahidin<sup>4</sup>. Nous n'avons pu retrouver ce qu'était devenu l'édifice jusqu'à 1989.

<sup>1</sup> Idem, pp.270-271.

<sup>2</sup> LEBEL, *La Bibliothèque ...*, op. cit., p.32.

<sup>3</sup> Nous nous sommes retrouvé dans l'incapacité de retrouver l'organisme dont il s'agit.

<sup>4</sup> LEBEL, *La Bibliothèque ...*, op. cit., Idem, p.6.

## **6. Le palais squatté par des sinistrés (1989 à 1998).**

(voir figure316)

Lors du séisme de 1989, des sinistrés forcent la porte du palais et s'installent dans les lieux pour finalement y rester toute une décennie. Durant cette période, les nombreuses familles qui habitèrent le palais le transformèrent en un véritable immeuble de cité-dortoir par les transformations qu'elles lui ont fait subir : des cloisonnements en briques, des installations de cuisines et de sanitaires, ...etc.

## **7. Le palais actuellement, faisant objet de travaux de restauration en vue d'accueillir le "Musée des Arts et Métiers Traditionnels" (1998 à nos jours).**

Vers 1998, les familles occupant le palais sont relogées et quittent l'endroit tandis qu'une annexe de l' O.F.I.R.A.C.<sup>1</sup> s'y installe. Cet organisme vivant une situation quelque peu ambiguë, demeure dans le palais alors que sont engagés des travaux de restauration.

Mentionnons tout de même le fait que plusieurs espaces du palais demeurent aujourd'hui encore encombrés de matériels divers et de mobilier abandonné, des archives du parti du F.L.N. par exemple occupent tous les sous-sols où il est très difficile d'accéder. Notons également que des locaux annexes s'ouvrant sur la rue (au n°14) sont toujours squattés et qu'une surélévation illicite construite de parpaings et recouvertes de taules occupe la dernière terrasse (niveau R+4) de Dar Mustapha Pacha (voir figure328).

---

<sup>1</sup> O.F.I.R.A.C. : Organisme chargé de la restauration des édifices de la Casbah d'Alger.

## CHAPITRE 2 : ETUDE ARCHITECTURALE

1. Contexte topographique, configuration générale et organisation spatiale.

2. Description architecturale.



**FIGURE 316 : DAR MUSTAPHA PACHA  
SQUATTE.**

(Cliché personnel).

## CHAPITRE 2 : ETUDE ARCHITECTURALE.

### **2.1. Situation topographique, configuration générale et organisation spatiale.**

### **2.2. Description architecturale.**

1. L'entrée (Bab ed'dar) et sa façade.
2. Les espaces d'entrée (les sqifa).
3. Le patio (west ed'dar).
4. Les galeries (shain).
5. Les pièces (biout, ghoraf, menazah et kouchek).
6. Les espaces en sous-sol.
7. Les terrasses (stah).
8. Les escaliers (ed'droudj).
9. Le "Café du Dey".
10. La cuisine (khaïama) et ses dépendances.
11. Les bains (hammam).
12. La buanderie (bit es'saboun).
13. Les espaces de l'entrée actuelle.
14. Les espaces restants du second étage.

### **2.3. Description des éléments architecturaux.**

1. Les arcs (qwās).
2. Les colonnes et Les colonnettes (a'arç).
3. Les chambranles.
4. La fontaine (fouara, sahridj).
5. La balustrade (derbouz).
6. Les portes en bois.
7. Les fenêtres.
8. Les niches-placards (marfaã).



### **2.4. Le décor.**

1. Le décor de carreaux de céramique.
2. Le décor de marbre.
3. Le décor de bois.
4. Les métaux d'ornement.
5. Le décor de plâtre.
6. Les formes décoratives.

### **2.5. Le parti constructif.**

1. Les matériaux.
2. Le système constructif.

## II. ETUDE ARCHITECTURALE.

### I. SITUATION, CONFIGURATION GENERALE ET ORGANISATION SPATIALE.

#### Situation topographique actuelle.

Le palais "Dar Mustapha Pacha" est situé dans la partie basse de l'actuelle médina d'Alger, non loin de la mosquée Ketchaoua, en partant de la place Ben Badis puis en empruntant l'actuelle rue Ahmed et Mohamed Mécheri, notre palais se trouvant au n°10 de cette ruelle (voir figure 317).

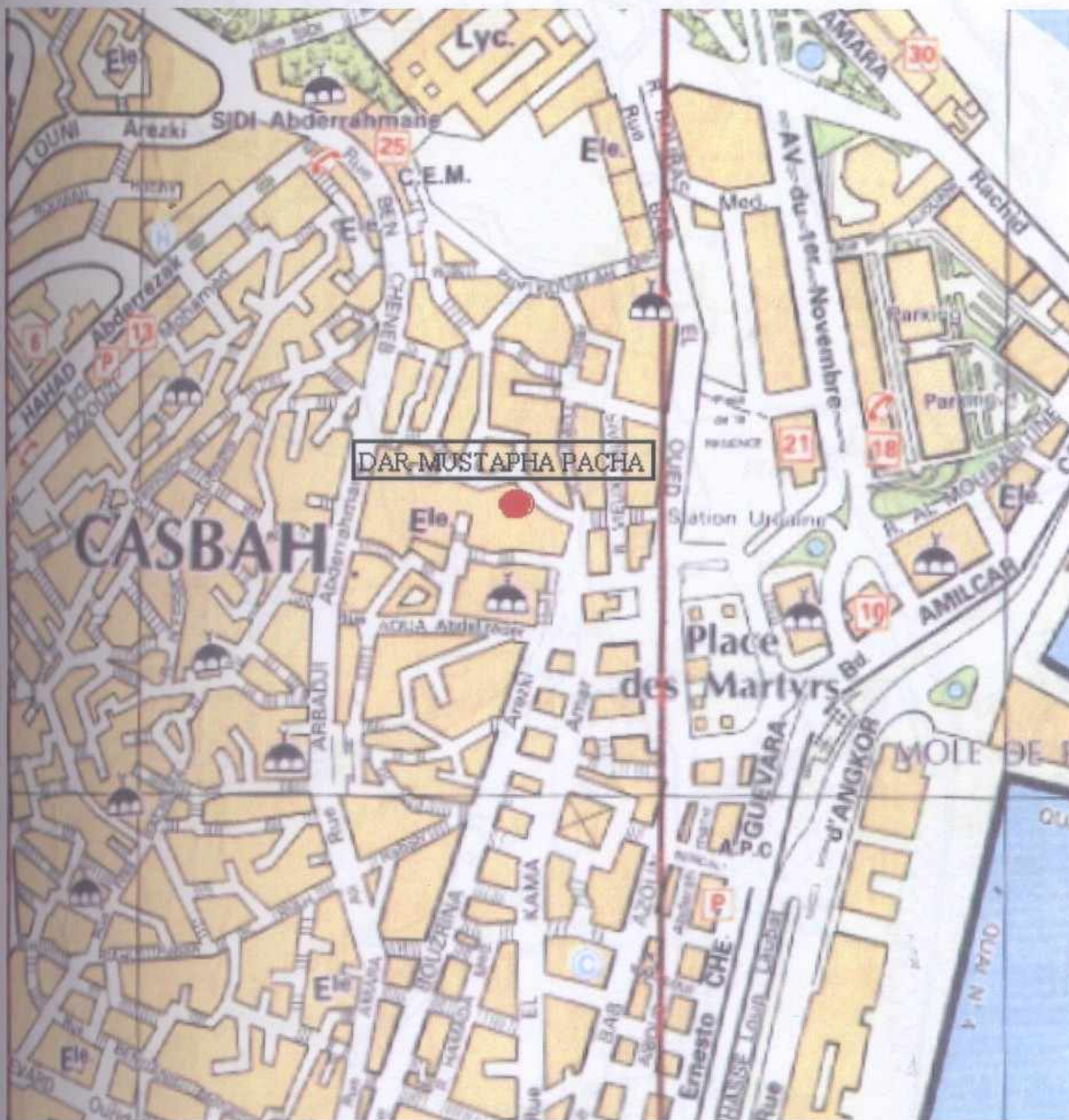
Ce monument avoisine d'ailleurs un certain nombre d'édifices anciens : Djamaa Ketchaoua, Dar Aziza, Dar Hassan Pacha, sis place Ben Badis ; Dar Ahmed, sis rue Hadj Omar ; Dar Essouf, sis rue de l'Intendance et Hammam Sidna, l'un des plus anciens bains d'Alger encore en fonctionnement, sis sur la même rue Ahmed et Mohamed Mécheri.

La ruelle qui mène au palais portait le nom de "Zenqat Bab Essouk" ou de "Zenqat Sidi Bouchakour" ("l'homme à la hache")<sup>1</sup> durant la période ottomane, puis le nom de la rue de l'Etat Major et rue Emile Maupas à l'époque coloniale française. Le tracé de la ruelle, ou du moins la portion bordant le palais, semble ne pas avoir subi de transformation depuis l'achèvement des travaux de construction à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle comme peut en attester le "Plan Morin" établi en 1831 (voir figure 318), date à laquelle le quartier gardait encore sa configuration de l'époque ottomane.

L'accès principal au palais se faisait dans le redan de la rue, au n°12, il ouvrait sur le premier vestibule ( la première sqifa<sup>2</sup>) par une porte monumentale inscrite dans une arcade et surplombée d'un auvent (voir figure 319). Cette entrée est actuellement provisoirement condamnée, par des parpaings et un enduit de ciment (voir figure 320). L'actuel accès, au

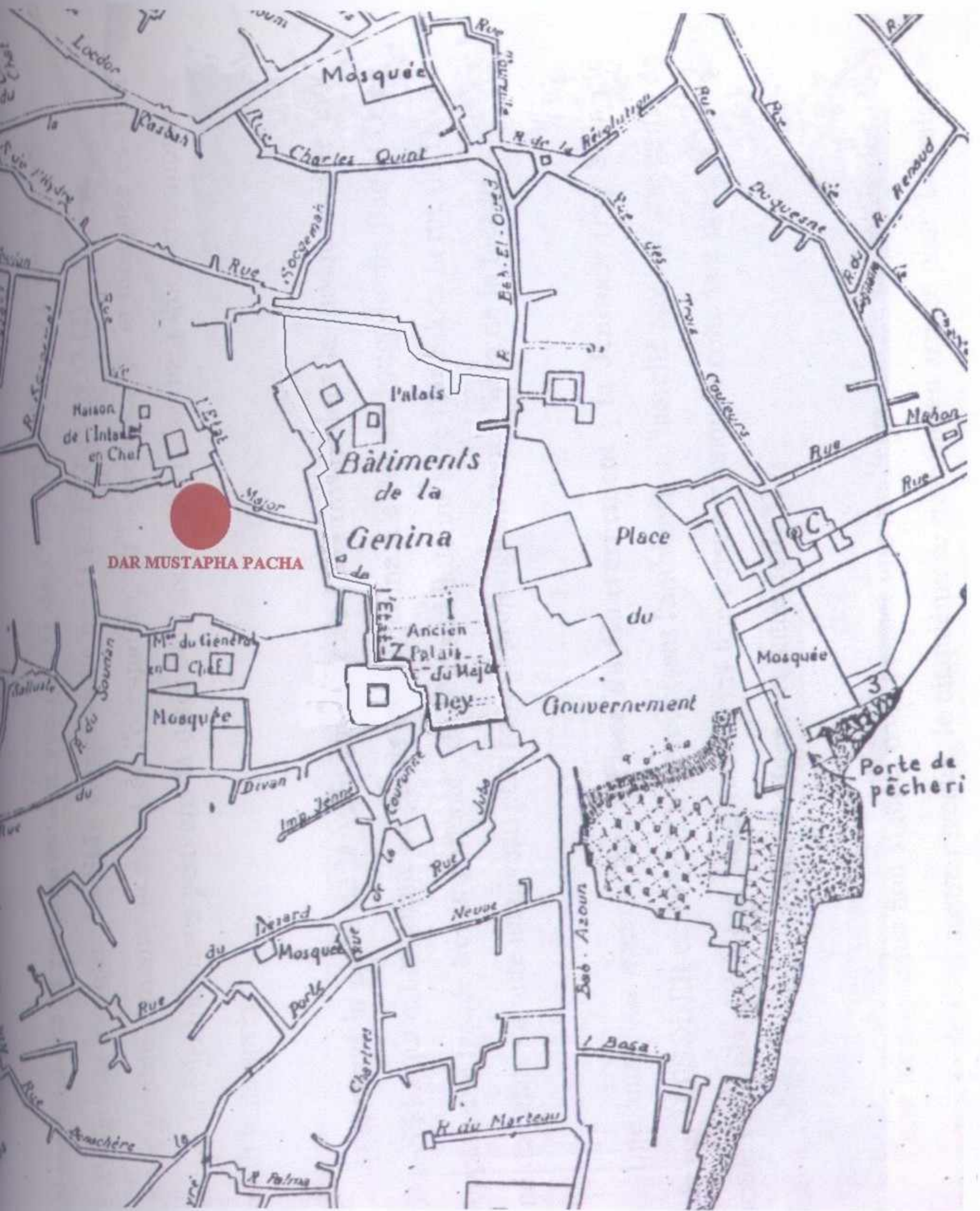
<sup>1</sup> KLEIN, *Les feuillets* ..., op. cit., Tome1 - II<sup>e</sup> partie, p.55.

<sup>2</sup> Nous emprunterons à MM. ISMAIL BEN HAFIZ et E. FAGNAN (GAVALT, *Notice sur la Bibliothèque* ..., op. cit., pp.241 à 272) et à KADDACHE M. (*La Casbah sous les Turcs*, op. cit.) la traduction et la transcription de tous les termes arabes donnés dans cet écrit.



**FIGURE 317 : SITUATION.**

(I. N. C., Plan des rues -Alger Nord-, Echelle : 1/5000°).



**FIGURE 318 : LE CENTRE DE LA VILLE EN 1831.**

(Plan établi par le Capitaine MORIN en 1831).

FIGURE 319 : L'ENTREE PRINCIPALE.  
 (D'après GUICHON, op. cit. p. 114)



**FIGURE 319 : L' ENTREE PRINCIPALE.**

(Dans GUIAUCHIN, Alger, p.114).

Il est destiné initialement à servir d'entrée de service, il se trouve sur la même rue et  
sur une succession de petits espaces d'importance secondaire.



de brève le sabri  
c'est même un  
un édifice dont  
sionné maître  
de l'air Hagren  
ont abouchés  
bibliothèque l'archi  
de palais, dont  
domino l'ouvrage,  
au Département  
le principal, deux  
le Café de l'Or,  
1894 lors de la  
catastrophe de cette  
occupait autre

**FIGURE 320 : L'ENTREE ACTUELLEMENT.**

(Cliché personnel).

de l'édifice 22 m de haut (soit une superficie d'environ 45 m<sup>2</sup>) représente le  
principal et les principales unités habitables qu'elle distribue

n°10 était destiné initialement à servir d'entrée de service, il se trouve sur la même rue et ouvre sur une succession de petits espaces d'importance secondaire.

Le côté nord-est du palais borde la rue, au nord-ouest, son rez-de-chaussée borde le sabat et les autres étages s'accolent à Dar Essouf, palais avec lequel il se crée même un emboîtement aux derniers niveaux. Le palais est contigu au sud-ouest à un édifice dont l'accès se fait par l'impasse de la rue du Soudan ; au nord-est à une ancienne maison s'ouvrant également à partir de la rue du Soudan, face à l'entrée originelle de Dar Hassan dont elle semble avoir été une annexe ; et au nord-est à une demeure également ancienne sise dans la même rue Ahmed et Mohamed Mécheri (voir figure 321).

Il est probable qu'à l'emplacement de cette dernière fut la douéra de Dar Mustapha Pacha, d'autant plus que Klein mentionne l'existence de maisons voisines annexées au palais, dont l'une, qui avait porté l'ancien n°26 avait été par la suite, durant la période coloniale française, réclamée par Ahmed, fils de Mustapha Pacha<sup>1</sup>, l'acte de la vente du palais au Département mentionne clairement que la demeure englobait, en plus d'un corps de logis principal, deux petites douéras, l'une au n°10 qui n'est autre que ce que nous avons appelé "le Café du Dey", l'autre au n° 8 qui n'existe plus aujourd'hui et qui n'existait déjà plus en 1894 lors de la parution du plan de Ballu (voir supra ) , ni même en en 1866 car le plan cadastral de cette année (voir figure 322) montre clairement que le contour de la parcelle qu'occupait notre palais est déjà le même que celui d'aujourd'hui.

### Configuration générale.

Le palais représente la forme générale d'un carré auquel s'ajoutent deux quadrilatères irréguliers, un au nord-ouest et le second plus petit au nord-est, occupant au sol une surface totale de 735 m<sup>2</sup>.

Le "carré" d'environ 22 m de côté (soit une superficie d'environ 484 m<sup>2</sup>) représente le patio, les galeries qui l'entourent et les principales unités habitables qu'elles distribuent.

<sup>1</sup> KLEIN, *Les feuillets ...*, op. cit. Tome 1, II<sup>e</sup> partie, p.56.



FIGURE 321 : DAR MUSTAPHA PACHA ET SON ENVIRONNEMENT IMMEDIAT SUR UN PARCELLAIRE ACTUEL. (A.P.C. Casbah, 2000).



**FIGURE 322 : ENVIRONNEMENT IMMEDIAT EN 1866.**

(Plan Cadastral 1866).

Le quadrilatère au nord-ouest qui s'ajoute par son côté le plus long possède une forme plutôt allongée d'une moyenne de 11 m de large par 22 m de long totalisant une aire approximative de 220 m<sup>2</sup>. Il comprend les espaces annexes : vestibules et magasins au rez-de-chaussée ; une partie du hammam, la cuisine (khaïama) et ses dépendances au premier étage et les logements des domestiques au second étage.

La petite portion au nord-est qui se détache de l'ensemble est d'une surface nettement moins importante d'environ 30 m<sup>2</sup>, elle englobe le "Café du Dey" et la chambre froide du hammam.

Le palais s'élève sur cinq (5) niveaux :

Un niveau sous-sol (voir figure 323) d'une superficie d'environ 85 m<sup>2</sup>, où on retrouve caves, magasins et citerne.

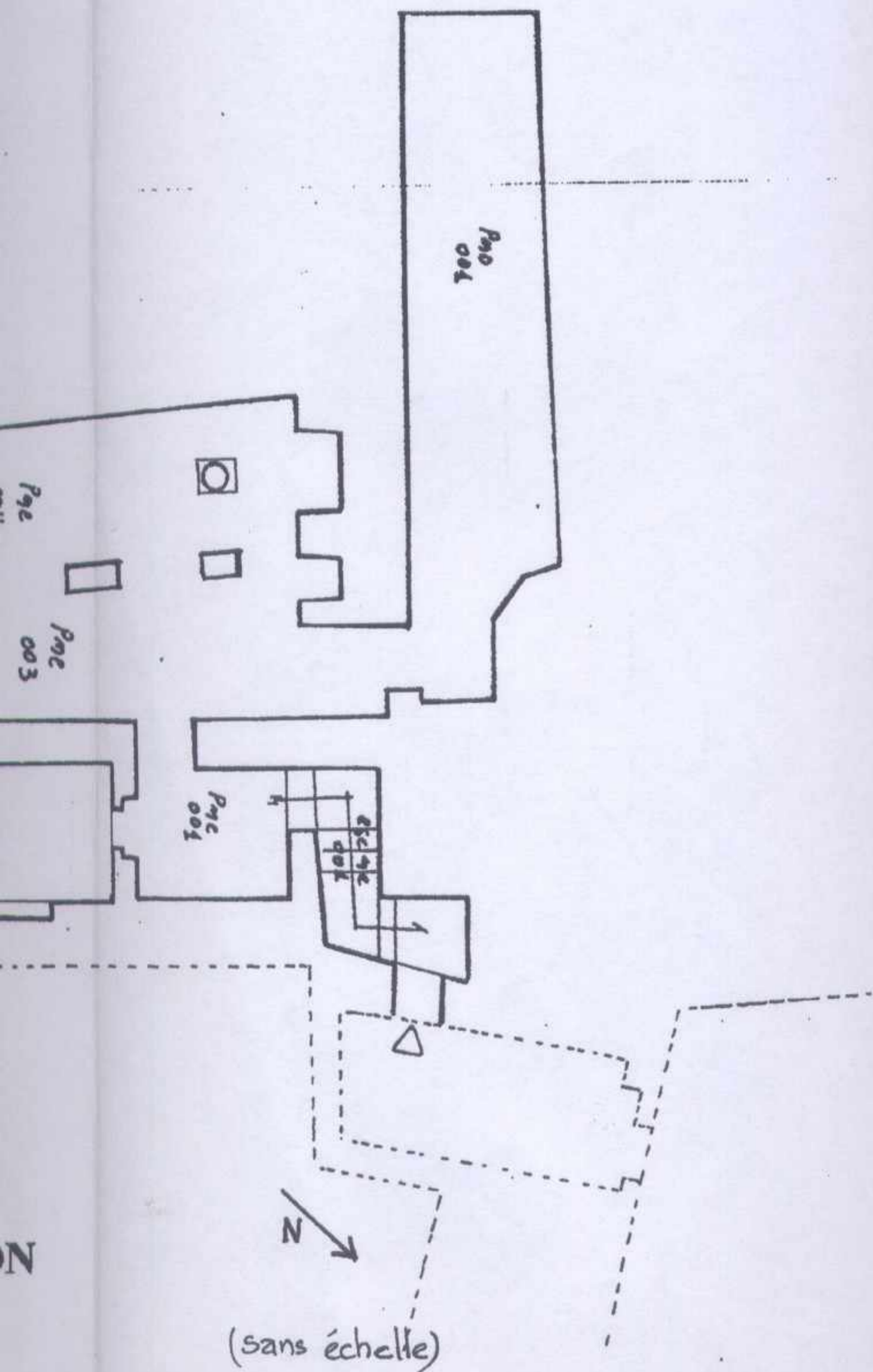
Un niveau rez-de-chaussée (R.D.C.) (voir figure 324) d'environ 705 m<sup>2</sup> où s'organisent espaces secondaires, entrepôts, vestibules, patio entouré de galeries et unités d'habitations.

Un niveau intermédiaire de seulement 15 m<sup>2</sup> qui comprend le niveau supérieur du "Café du Dey".

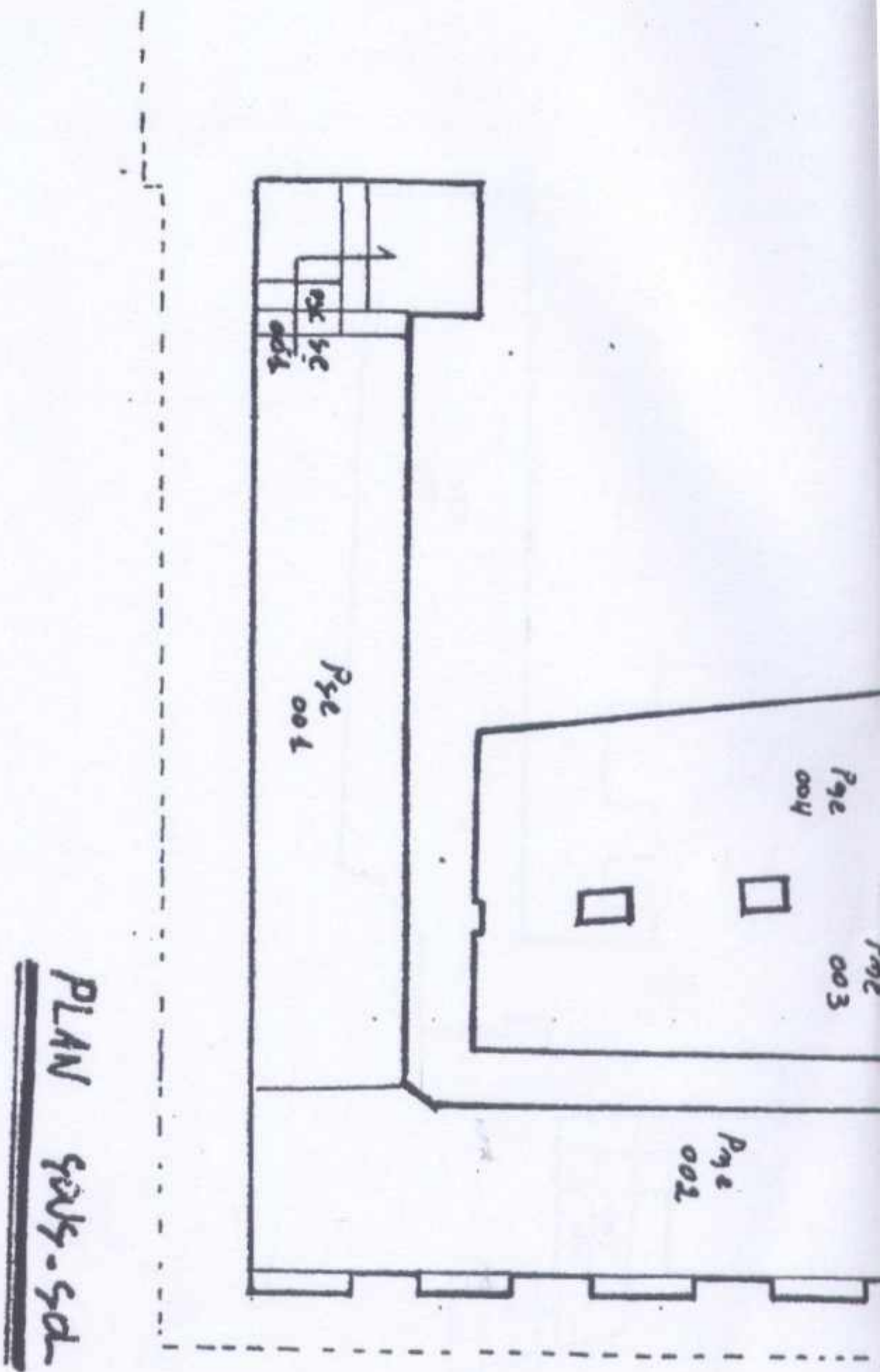
Un niveau premier étage (R+1) (voir figure 325) dans lequel des galeries et unités d'habitations reprennent globalement la même organisation qu'au rez-de-chaussée, occupant quasiment la même surface avec l'aire des cuisines et du hammam remplaçant celle des sqifa, entrepôts et "Café du Dey".

Un avant dernier niveau (R+2) (voir figure 326) correspondant aux Menzah, terrasses et logements des domestiques.

Le dernier étage (R+3) (voir figure 327) accueille les deux pièces du kouchek et des terrasses, cet étage est surmonté d'un dernier niveau de terrasses accessibles.



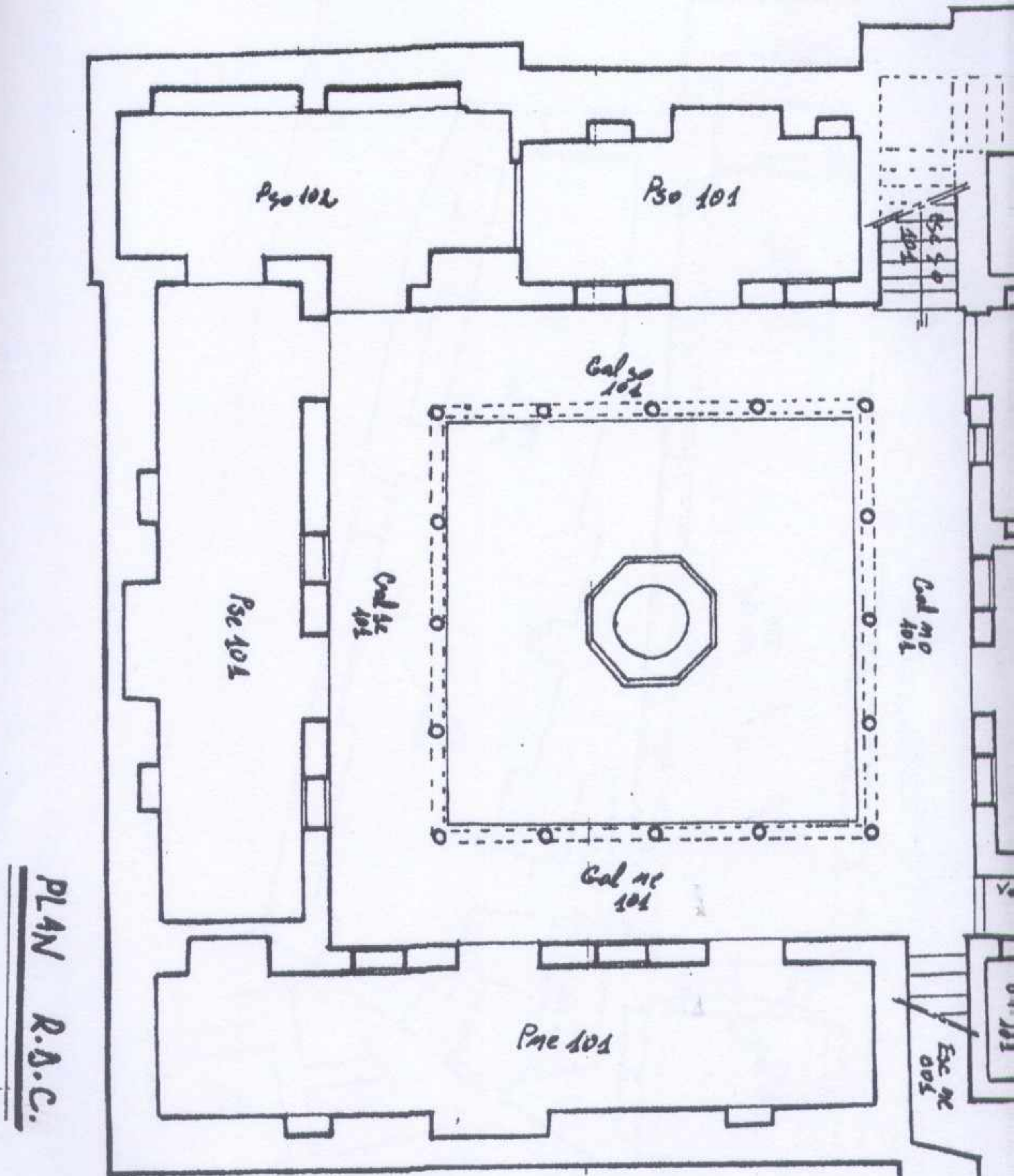
N



**FIGURE 323 : PLAN DE CODIFICATION  
DU SOUS-SOL.**

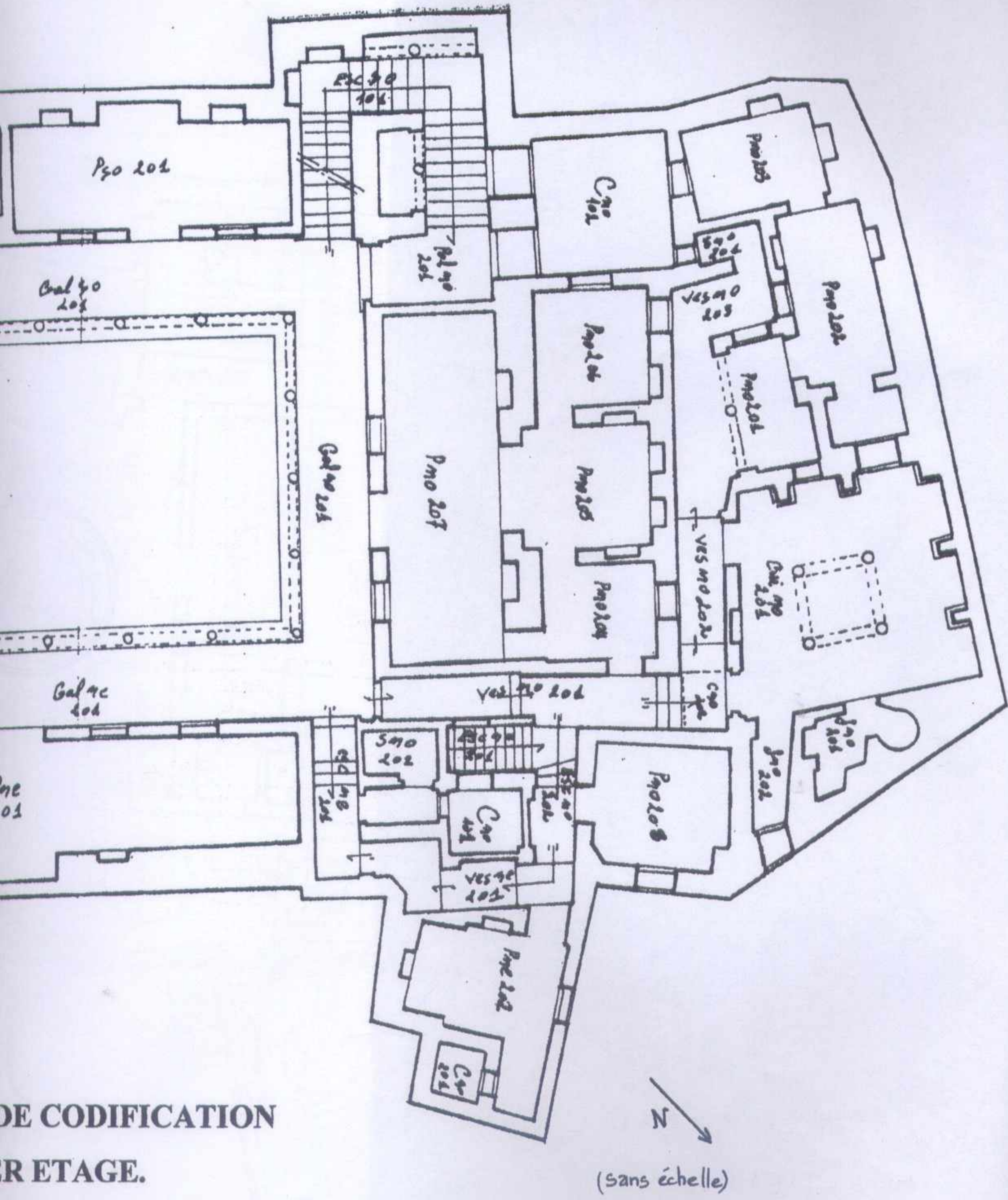
(B.E.W.A.).





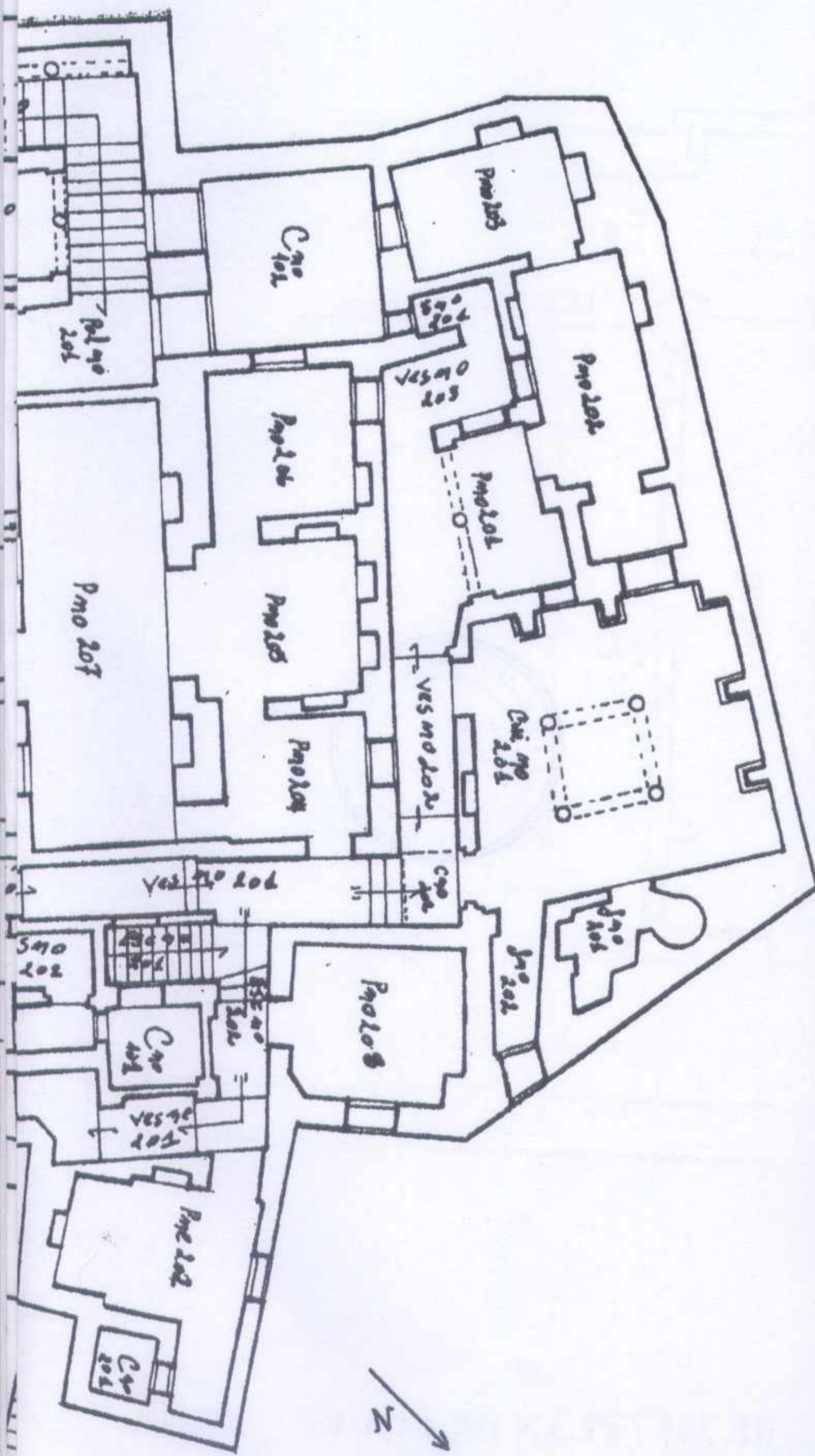
**FIGURE 324 : PLAN DE CODIFICATION  
DU REZ-DE-CHAUSSEE.**

(B.E.W.A.).

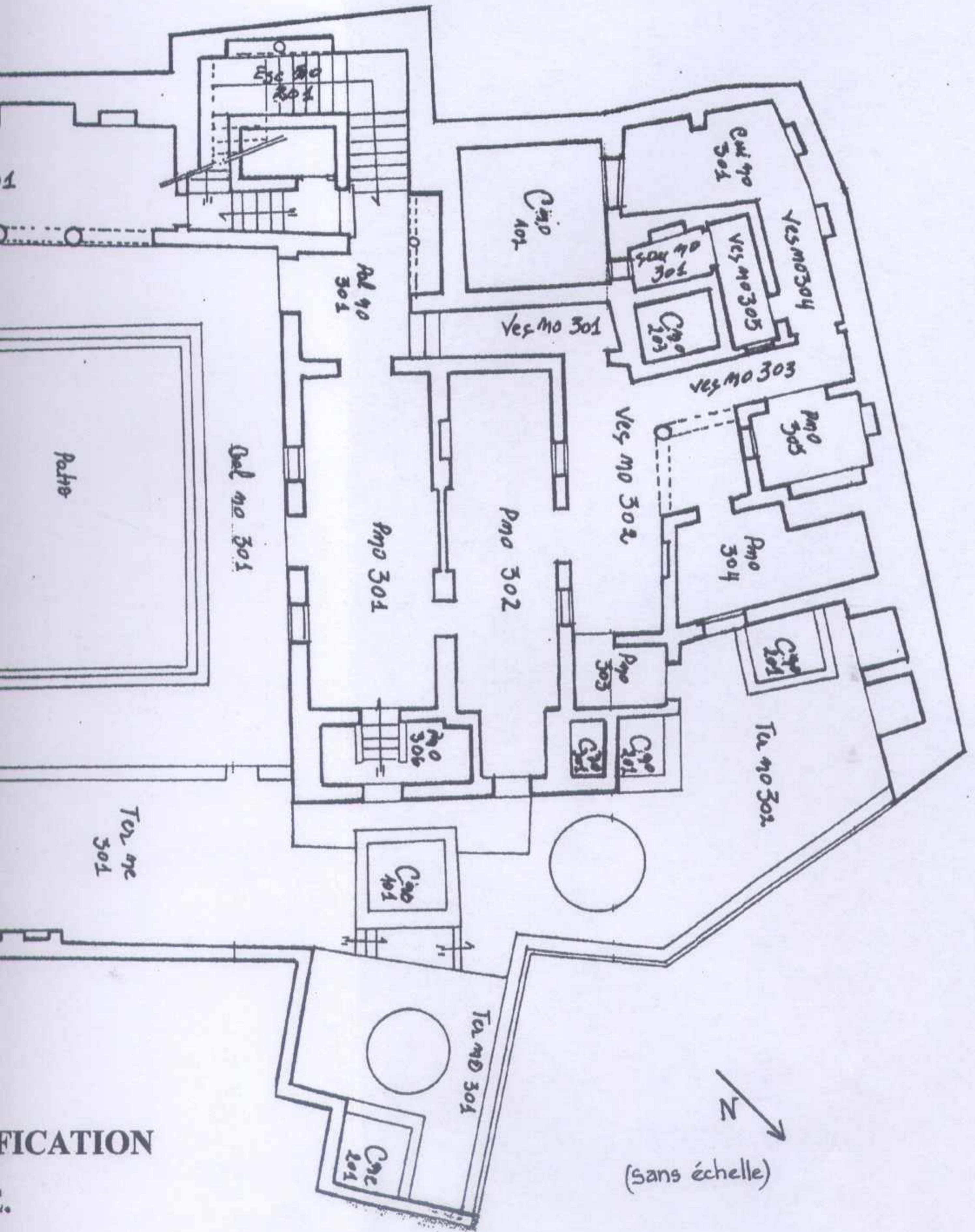


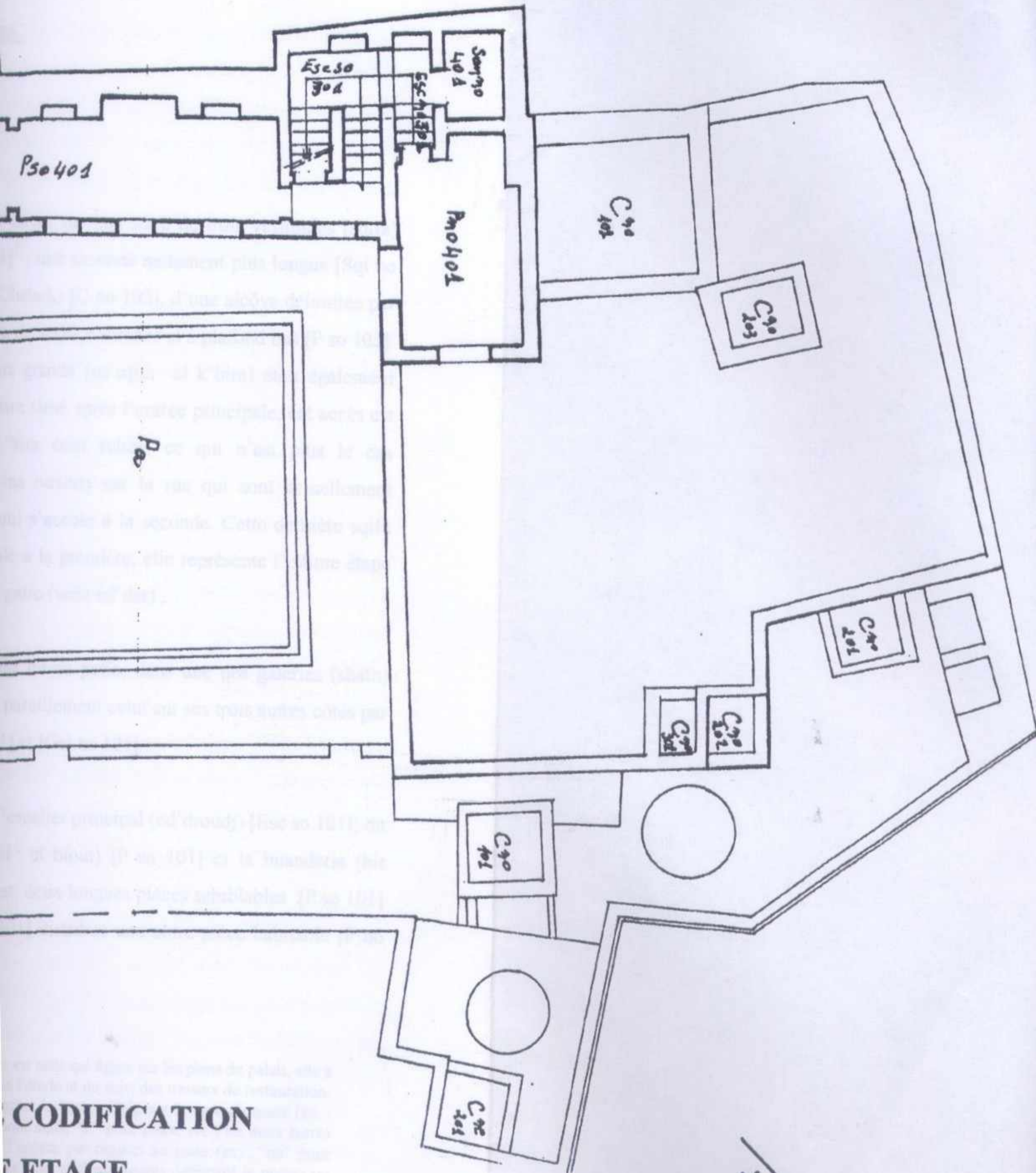
DE CODIFICATION  
 R ETAGE.

(A.).



(sans échelle)





**CODIFICATION**

**ETAGE.**

N  
 (sans échelle)

## Systeme d'organisation des espaces.

### Le rez-de-chaussée (Seflani).

(voir figure 324).

La porte d'entrée originelle (Bab Eddar) ouvre sur une série de trois vestibules (sqifa) successives. Une première, carrée [Sqi no 101]<sup>1</sup>, une seconde nettement plus longue [Sqi no 102] munie d'une courette-puits de lumière (Chebek) [C no 102], d'une alcôve délimitée par un portique à arcades [P so 104] et d'une pièce de service sombre et à plafond bas [P so 103]. Cette seconde sqifa qui est également la plus grande (es'sqifa el k'bira) était également accessible de l'extérieur par un accès secondaire situé après l'entrée principale, cet accès est aujourd'hui condamné. Cette es'sqifa el k'bira était reliée, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui, du côté nord ouest aux magasins ouverts sur la rue qui sont actuellement squattés ; au sud-est c'est la troisième sqifa qui s'accolle à la seconde. Cette dernière sqifa (es'sqifa et'thālitha) [Sqi no 104] est semblable à la première, elle représente l'ultime étape avant d'accéder à la partie intime du palais : le patio (west ed'dar).

La troisième sqifa ouvre dans l'angle ouest de ce patio, dans une des galeries (shaïn) [Gal no 101] qui en borde un côté, ce patio est pareillement ceint sur ses trois autres côtés par des galeries analogues [Gal so 101], [Gal se 101] et [Gal ne 101].

Des dernières distribuent : à l'angle ouest l'escalier principal (ed'droudj) [Esc so 101]; du côté sud-ouest une pièce (el bit, et au pluriel : el biout) [P so 101] et la buanderie (bit es'saboun) [P so 102] ; au sud-est et au nord-est, deux longues pièces semblables [P se 101] et [P ne 101]. La Galerie nord-ouest [Gal no 101] distribue une autre pièce habitable [P no 101] jouxtant la troisième sqifa.

<sup>1</sup> la codification employée pour désigner les espaces est celle qui figure sur les plans du palais, elle a été proposée par le B.E.W.A., le bureau chargé de l'étude et du suivi des travaux de restauration. Cette codification se compose d'une première partie de lettres désignant le type d'espace (ex. : "Gal" pour Galerie, "Esc" pour Escalier, "Sqi" pour sqifa, "P" pour pièce, etc.) les deux autres lettres en minuscule concernent l'orientation de l'espace par rapport au patio (ex. : "no" pour nord-ouest, "se" pour sud-est, etc.) le premier des trois chiffres restants désignent le niveau ou l'étage dans lequel se trouve l'espace (0 pour le sous-sol, 1 pour le rez-de-chaussée, etc.) , les deux autres chiffres sont propres à l'espace en question, pour le différencier des autres espaces se trouvant au même étage et dans la même partie du palais.

A l'angle nord se trouve le couloir coudé à angle droit [Ves no 102] et [Ves no 101] suivi d'une série de petits espaces secondaires, dont un puits de lumière (chebek) [C no 101] et une sorte de pièce d'entrée [Sqi ne 101] qui mènent à la porte actuelle du palais et qui ne fut à l'origine qu'un accès de service. L'espace d'entrée sur lequel ouvre la porte actuelle [Sqi ne 101] permet d'atteindre le sous-sol par le biais de quelques marches [Esc ne 001] et mène également, via trois volées d'un escalier raide et étroit [Esc ne 102], à un ensemble d'espaces exigus [Ves ne 202], [P ne 203] et [P ne 204] qu'on nomme communément le "Café du Dey".

C'est également dans cet angle nord du carré formé par les galeries que débute l'escalier secondaire (droudj el khaiama) [Esc ne 101] conduisant aux espaces annexes de l'étage dont les cuisines.

### **Le premier étage (el foqani).**

(voir figure 325).

L'escalier principal [Esc so 101] aboutit, dans l'angle ouest du carré que composent les galeries de ce premier étage, lesquelles se déploient comme au rez-de-chaussée, et desservent de la même manière les pièces habitables (ghorfat, au singulier : ghorfa) sur les quatre côtés.

La pièce sise au nord-est [P ne 201] est la plus longue, celle au sud-est [P se 201] lui est fort ressemblante à la différence qu'elle se poursuit à angle droit en prenant une portion de l'aile sud-ouest [P so 203] et [P so 202] pour former un espace en "L". La partie restante de cette aile sud-ouest est occupée par une pièce plus petite [P so 201].

La pièce du nord-ouest [P no 207], la seule indépendante des autres pour ce premier étage, est également la plus singulière concernant sa configuration spatiale, c'est une pièce en "T" renversé dont la profonde alcôve (west el ghorfa) [P no 205] est flanquée de part et d'autre de deux anti-chambres [P no 204] et [P no 206] lesquelles "rattrapent" le décrochement créé par l'alcôve.

A l'angle nord des galeries s'ouvrent deux couloirs : l'un [Ves no 201] –également accessible depuis le rez-de-chaussée par l'escalier secondaire – mène aux nombreux espaces qui constituent la cuisine (Khaiama) [Cui no 201] et ses dépendances [Ves no 202], [P no

201], [P no 202], [P no 203] [Ves no 203] [S no 201]. Ce sont justement ces pièces qui marquent les limites nord du palais et qui sont par conséquent mitoyennes à Dar Essouf ; ce même couloir conduisait il y a à peine quelques mois au hammam, le passage a été muré faisant des espaces du hammam [P no 208], [P ne 202], [Ves ne 201], [S no 201] une unité indépendante ne pouvant être atteinte que par le second couloir [Esc ne 201] qui débute aussi dans cet angle commun des galeries nord-ouest et nord-est.

### Le second étage (el menzah).

(voir figure 326).

L'escalier principal celui là même qui a permit d'atteindre le premier étage, se poursuit pour gagner le second étage, niveau où se trouvent terrasses (stah) [Ter ne 301], [Ter no 301 ], [Ter no 302 ] ; belvédère ouvert (estouanat es'stah) [P so 301], pièces habitables (menazah, pluriel de menzah ou menzaha), de nombreux espaces secondaires qui semblent avoir été des logements pour les domestiques et des espaces de stockage et une cuisine d'appoint.

Les terrasses occupent le côté nord-est [Ter ne 301], la portion du plan sise au dessus de la chambre froide hammam [Ter no 301] et une partie au nord-ouest correspondant à la chambre chaude du hammam et à une fraction des cuisines [Ter no 302].

La partie "couverte" de cet étage se compose de deux pièces habitables situées au sud-est et au nord-ouest (menazah, au singulier :menzah) [P se 301], [P no 301] similaires à celles des niveaux inférieurs ; d'un belvédère [P so 301] fermé durant la période coloniale et réouvert depuis peu ; et d'un ensemble d'espaces accessibles par un couloir [Ves no 301] puis par une sorte de pièce de desserte [Ves no 302], [Ves no 303] surmontée d'une trémie. On compte parmi ces espaces : une petite cuisine d'appoint [Cui no 301], des latrines [San no 301], trois pièces sombres et exigües [P no 303], [P no 304], [P no 305] et une longue pièce du même type que celles que desservent généralement les galeries [P no 301].





### FIGURE 328 : LA SURELEVATION ILLICITE.

(Cliché personnel).

### Le troisième étage (el kouchek).

(voir figure 327).

Trois nouvelles volées de l'escalier principal mènent au troisième étage où se trouvent deux pièces conçues sur le modèle des pièces qui s'ouvrent sur les galeries des précédents étages, la première au sud-ouest [P so 401] est une pièce très longue divisée en trois parties par des arcs doubleaux ; la seconde [P no 401] de dimensions plus réduites est précédée de latrines [San no 401] et d'un petit hall qui devait initialement être pourvu d'une fontaine murale.

### Le dernier niveau.

Un escalier très raide conduit à une troisième terrasse, au niveau de laquelle se dresse une construction illicite (voir figure 328) occupant toute l'aile sud-ouest et une partie de l'aile nord-ouest.

## 2. DESCRIPTION ARCHITECTURALE.

### 1. L'entrée (bab ed'dar) et sa façade.

L'entrée qui se trouve aujourd'hui au n° 12 de la rue Ahmed et Mohamed Mécheri était à l'origine l'entrée principale du palais, elle le resta d'ailleurs ainsi jusqu'au environs de 1998. Elle a été conçue dans le redan formé par la rue, Gavault<sup>1</sup> voit en cette disposition une manière d'assurer une certaine protection au palais : *"Faut-il voire à cet emplacement une raison défensive ? Peut-être, étant donné que la maison était celle d'un Dey et pouvait être attaquée par la foule, l'architecte a-t-il voulu que les défenseurs pussent, le cas échéant, prendre les assaillants en enfilade, comme cela avait lieu à l'entrée de la Casbah"*.

<sup>1</sup> GAVAULT, *Notice sur la Bibliothèque ...*, op. cit., p.251.

Etant donné le fait que la porte proprement dite est actuellement murée par le moyen de parpaings et de ciment (la raison de cette précaution est en fait d'éviter que se reproduisent les malencontreux incidents qui ont eu lieu en 1989 quand des familles sinistrées ont forcé la porte, se sont installées dans le palais de manière illicite et ont fini par occuper les lieux durant toute une décennie) nous avons du avoir recours à une photographie prise avant que la porte ne soit condamnée pour pouvoir la décrire dans son intégralité.

La porte d'entrée donc (bab ed'dar), est surmontée d'un auvent (tsamoda) qui se compose d'un coffrage en bois (voir figure 329). Des voliges sous forme de planches disposées parallèlement au mur sont posées sur des chevrons moulurés qui portent la traverse, laquelle est elle-même soutenue à ses deux extrémités par deux corbeaux reposant sur des montants obliques solidement encastrés dans la maçonnerie.

Ces diverses pièces de bois – qui ont su braver le temps – paraissent être dans un excellent état. Les chevrons, la traverse, les corbeaux et les montants obliques sont délicatement sculptés en bas-relief de motifs floraux stylisés, des séries régulières de rinceaux harmonieusement enroulés.

Le toit de l'auvent, qui se trouve à une hauteur d'environ 4 m 80 par rapport au niveau de la rue, est un terrasson bordé d'un rang de tuiles vertes, des mêmes tuiles que nous retrouverons surmontant les portiques du patio ou couronnant les murs en terrasse.

La baie se découpe dans une grande arcature brisée outrepassée, s'ouvrant sur 2 m 20 de large, atteignant 3 m 50 de haut, l'arcature naissant à 2 m par rapport au sol. Cette arcade est supportée par deux paires de colonnes jumelées identiques en marbre blanc, à fût lisse cylindrique, dont les chapiteaux, de type corinthiens, présentent une rangée de feuilles d'acanthé et une volute à chacun des quatre angles ; et dont la base plutôt plate, est de type toscan.

Des carreaux de céramique encadrent cette baie en une frise horizontale (hizam) de deux carreaux de large placée juste en dessous du coffrage de l'auvent, et en deux bandeaux verticaux (soualef), pareillement composés de deux carreaux de large, disposés dans le prolongement des axes des colonnes.



**FIGURE 329 : L'AUVENT DE L'ENTREE.**

(Cliché personnel).

L'unique modèle de carreaux émaillés qui compose le hzam est celui de l'œillet polychrome à dominance jaune et verte (voir planche 45). Les soualef par contre se constituent de deux autres modèles qui sont : l'étoile à huit branches jaune et noire combinée au cercle jaune pourvu de fleurs (voir planche 42) ; et le modèle doté d'une bande diagonale vert clair munie de fleurs sur un fond blanc également fleuri (voir planche 42). Chacun de ces deux modèles s'assemblent d'abord en carré de quatre carreaux d'un même modèle, en suite, les carrés s'agencent en damier.

La porte en bois qui bute de tout son contour contre la maçonnerie est massive, révèle clairement un caractère défensif et méfiant. Ce qui paraît être le dormant n'est pas réellement fixé, il peut pivoter sur des gonds encastrés à l'intérieur dans le plancher et dans l'imposant linteau. Néanmoins, ce vantail ne s'ouvre que très rarement, voire jamais ; c'est plutôt le portillon, sorte de guichet central dont il est percé qui constitue la vraie porte, celle qui permet le passage.

Le portillon (khoukha ou khouikha) est fait du même bois si ce n'est de la même pièce de bois, il est de forme rectangulaire et décoré de clous de bronze à tête ronde disposés tout le long des quatre côtés et en trois lignes horizontales séparées par un même intervalle. L'ornement de ce guichet se résume, outre ses clous, en une entrée de serrure représentée par une feuille de cuivre découpée en arabesque et en un heurtoir en métal finement ciselé, dont la forme rappelle celle d'une lyre, et qui est placé à portée de main.

Au-dessus du portillon, le grand vantail qu'on pourrait assimiler au dormant, est percé d'une ouverture rectangulaire quadrillée de barreaux de fer (chebaïk foq el bab : grille en haut de la porte) qui permettait aux gardiens d'entrevoir les éventuels visiteurs du palais. Cette ouverture est elle-même surmontée d'un évidement du dormant dont une menuiserie à croisillons découpés (zerb) en fait une claire-voie.

Le dormant reçoit pratiquement la même ornementation que son portillon, des clous de bronze disposés linéairement forme un rectangle qui encadre le portillon et un autre qui entoure l'ouverture quadrillée ; deux heurtoirs sont placés de part et d'autre de ce chebaïk foq el bab, leur emplacement révèle qu'ils étaient particulièrement destinés aux cavaliers, ils sont

pareillement ouvragés que le heurtoir du portillon mis à la portée des personnes sans monture, mais s'en différencient par leur forme qui se rapprocherait plus d'un anneau (halqa).

La paroi extérieure dans laquelle s'inscrit cette entrée (voir figure 330) – qui est d'ailleurs la seule visible car donnant sur la rue, les autres murs délimitant le palais sont des mitoyennetés – est plutôt sobre d'aspect.

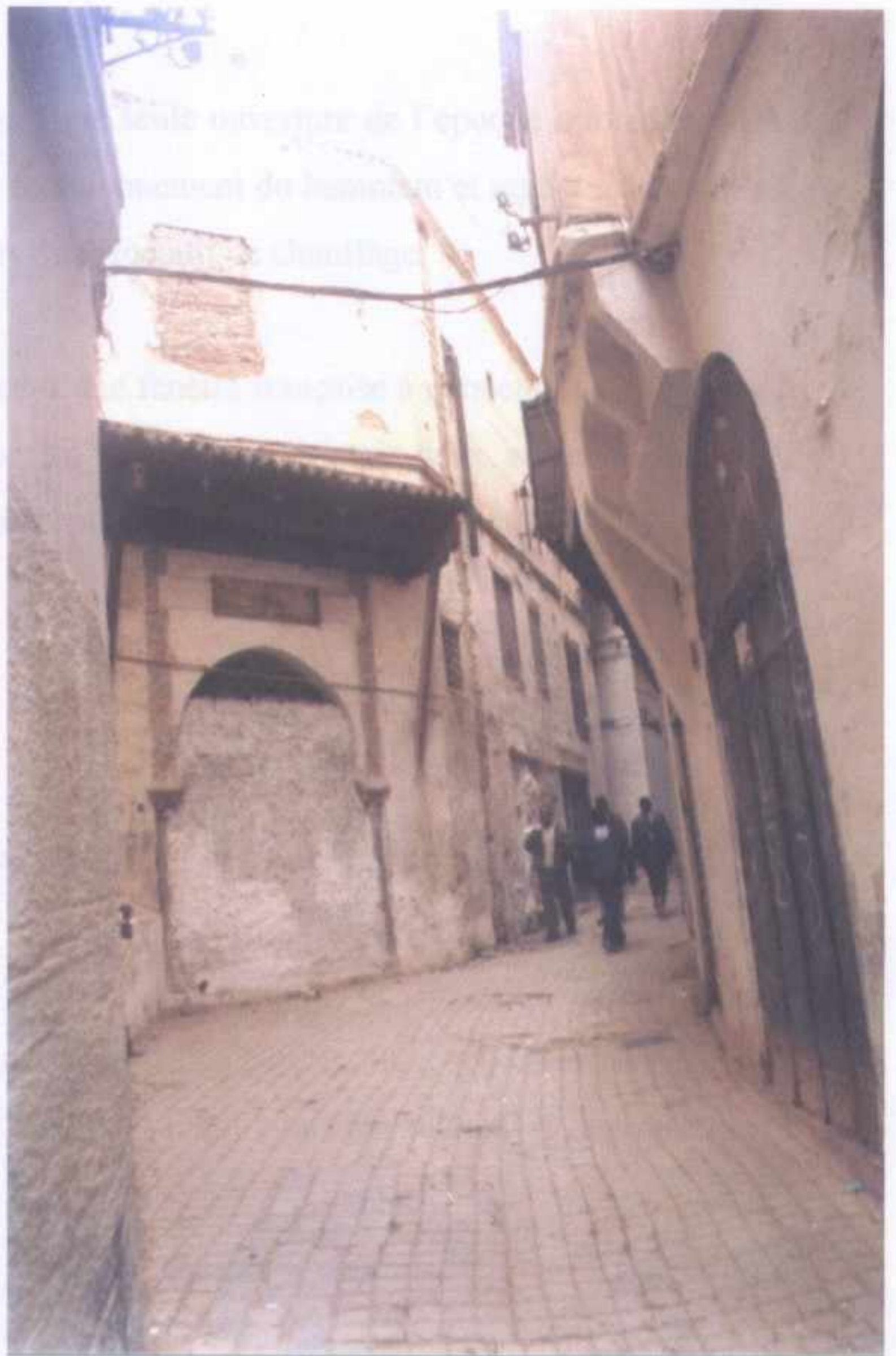
Cette façade sur rue qui se développe sur deux niveaux, comporte également, comme ce fut sans doute le cas à l'origine, trois autres baies d'accès, dont les deux premières s'encadrent de chambranles de marbre semblables les uns aux autres.

La première se trouve avant l'entrée principale (à sa gauche, lorsqu'on est face à la façade) et constitue l'unique accès au palais actuellement.

La seconde se situe juste après l'entrée initiale (à sa droite), elle permettait de rejoindre la grande sqifa comme une sorte d'entrée dérobée, elle est aujourd'hui obstruée.

Plus à droite, se perçoit une sorte de portail moderne qui ferme une baie qui elle, a certainement toujours existé pour rendre possible l'accès à une partie du rez-de-chaussée du palais [Mag no 101 et Mag no 102] qui semble avoir été conçue comme entrepôt ou pour accueillir les montures des personnes admises dans la demeure, car s'ouvrant directement sur la rue, indépendante de l'habitation, ne possédant avec celle-ci qu'une petite porte ouvrant dans la grande sqifa et dépourvue du moindre ornement. Ce vaste espace sombre et mal aéré a récemment été transformé en habitation duplex par l'aménagement d'une sorte de mezzanine, il demeure occupé, de manière illicite par plusieurs familles et nous n'avons pu y avoir accès et donc pas pu en donner plus de précisions non plus.

Notre façade comporte également de petites ouvertures semblables d'aspect mais de dimensions différentes, à cadre de bois et munies de barreaux métalliques. Elles se positionnent de manière plutôt anarchique, sans réellement suivre une logique de composition de façade. Remarquons qu'aucune de celles de l'époque ottomane ne s'ouvrent à partir d'une pièce habitable ou d'un quelconque espace fréquenté par les membres de la famille.



**FIGURE 330 : FACADE EXTERIEURE.**

(Clichés personnels).

Au niveau inférieur, les deux premières embrasures appartiennent au “Café du Dey”, les autres aux locaux aujourd’hui squattés.

A la partie correspond au premier étage, une seule ouverture de l’époque ottomane, elle permet l’aération du petit local qui sert au fonctionnement du hammam et rend ainsi possible l’évacuation des fumées résultant des foyers du dispositif de chauffage.

Nous remarquons néanmoins l’existence d’une fenêtre française à persiennes en bois qui s’ouvre à partir de la mezzanine des locaux squattés, il existait deux autres ouvertures identiques, qui elles donnaient le jour aux pièces du hammam qui ont été depuis peu obstruées.

FIGURE 331 : LA PREMIERE SQIFA  
(Cliché personnel)

## 2. Les espaces d’entrée (sqifa).

(voir les plans du rez-de-chaussée sur les planches 1 et 6)



Le souci majeur de vouloir préserver l’intimité de la demeure des regards extérieurs a fait que pour parvenir à atteindre, depuis la rue, le centre de l’habitation proprement dit, il faut traverser une série d’espaces, des sortes de vestibules (sqifa) qui sont au nombre de trois.

### La première sqifa [Sqi no 101].

(voir figure 331 et planche 13).

Dès le seuil de la porte principale franchit, on se retrouve dans une sorte de porche, c’est la première sqifa [Sqi no 101]. Un espace presque carré d’environ 3 m 40 et 3 m 30 de côté, dallé de pièces hexagonales de marbre blanc et recouvert d’une travée de voûte d’arrêtes croisées. Les deux murs latéraux sont défoncés d’une double niche-banquette (doukkana, au pluriel : dekaken) chacun, surmontée d’arcs en accolade et séparée par des colonnettes jumelées.

La banquette proprement dite, celle sur laquelle il est possible de s’asseoir, est une plaque de marbre disposée à 52 cm du sol. Les colonnettes jumelées de 1 m 32 de hauteur ( base et

FIGURE 332 : PORTES S’OUVRANT SUR LA GRANDE SQIFA.  
(Cliché personnel)



**FIGURE 331 : LA PREMIERE SQIFA.**

(Cliché personnel).



**FIGURE 332 : PORTE S'OUVRANT SUR LA GRANDE SQIFA.**

(Cliché personnel).

chapiteau compris) sont taillées en un seul bloc de marbre également blanc, leur fût est carrément tors, c'est d'ailleurs uniquement dans cet espace du palais que nous rencontrons ce modèle plutôt singulier et de taille relativement difficile (voir planche 22). Les bases, successions de deux tores se posent sur une plinthe, sorte de bloc de marbre parallélépipédique, de 10 cm de haut, 23 cm de large et 46 cm de long. Les chapiteaux, qui sont légèrement "aplatis", ce qui convient parfaitement à la hauteur des colonnettes, comportent feuilles d'acanthé, volutes et le fameux croissant caractéristique. Les arcs en accolade qui surplombent les niches-banquettes possèdent cette particularité de voir le centre de leurs intrados dessiner une sorte de gaufre en trois demi-cercles égaux.

Cette première sqifa est abondamment tapissée de carreaux de céramique : les deux parois verticales latérales en sont totalement revêtues : le soubassement est recouvert d'une sorte de large plinthe de quatre rangées de carreaux tunisiens<sup>1</sup> à motifs d'étoile de deux tons de jaune orangé (voir planche 44) orne le mur du sol jusqu'au niveau de la banquette ; à partir de là, pas moins de dix rangées de carreaux hollandais se superposent jusqu'à une hauteur d'environ 1 m 90, correspondant à la naissance des arcs en accolade pour embellir les parois latérales et les fonds des niches-banquettes de leur motifs de rosaces et d'étoiles au ton bleu (voir planche 43); ensuite, les carreaux de faïence peints des classiques œillets polychromes (voir planche 45) se joignent dans le prolongement des axes des colonnettes en bandes verticales (soualef) de deux carreaux de large séparant les arcs et en une frise horizontale (h'zam), toujours de deux carreaux de large, couronnant les parois et marquant la naissance des voûtes du plafond.

La dernière paroi verticale, celle faisant face à la porte d'entrée, est percée d'une baie qu'encadre un chambranle de marbre blanc arqué en plein-cintre contre lequel bute un dormant massif fort ressemblant dans son aspect et son caractère à celui de la porte d'entrée (voir figure 332). Il est pareillement maintenu fermé la plupart du temps, décoré de clous de bronze, percé d'un portillon ouvrant et d'une fenêtre grillagée.

<sup>1</sup> Pour ce qui concerne la provenance des carreaux, LAREDJ, "Ezzelidj fi el imara el islamia bil djazair fi al âsr etturki" (*Les carreaux de céramique dans l'architecture musulmane à Alger durant la période turque*), Office Nationale du Livre, Alger 1990 (ouvrage en langue arabe) et l'équipe de l'Agence Nationale d'Archéologie travaillant sur "l'Etude architecturale, archéologique et physique des carreaux glaçurés de l'espace méditerranéen".

C'est dans cet espace, juste au-dessus du chambranle de marbre faisant face à l'entrée, à une hauteur qui paraît plus convenir à un cavalier, que se trouve la plaque de marbre dans laquelle est sculptée l'inscription qui a permis d'écarter définitivement le doute sur le personnage pour lequel le palais fut édifié et surtout sur le précieux renseignement qui est la date exacte de l'achèvement des travaux de construction.

La seconde porte ouvre sur un second espace nettement plus spacieux et plus luxueusement paré : la sqifa el kébira.

### La grande sqifa [Sqi no 102]

(voir figure 333 et les deux coupes sur les planches 11 et 12).

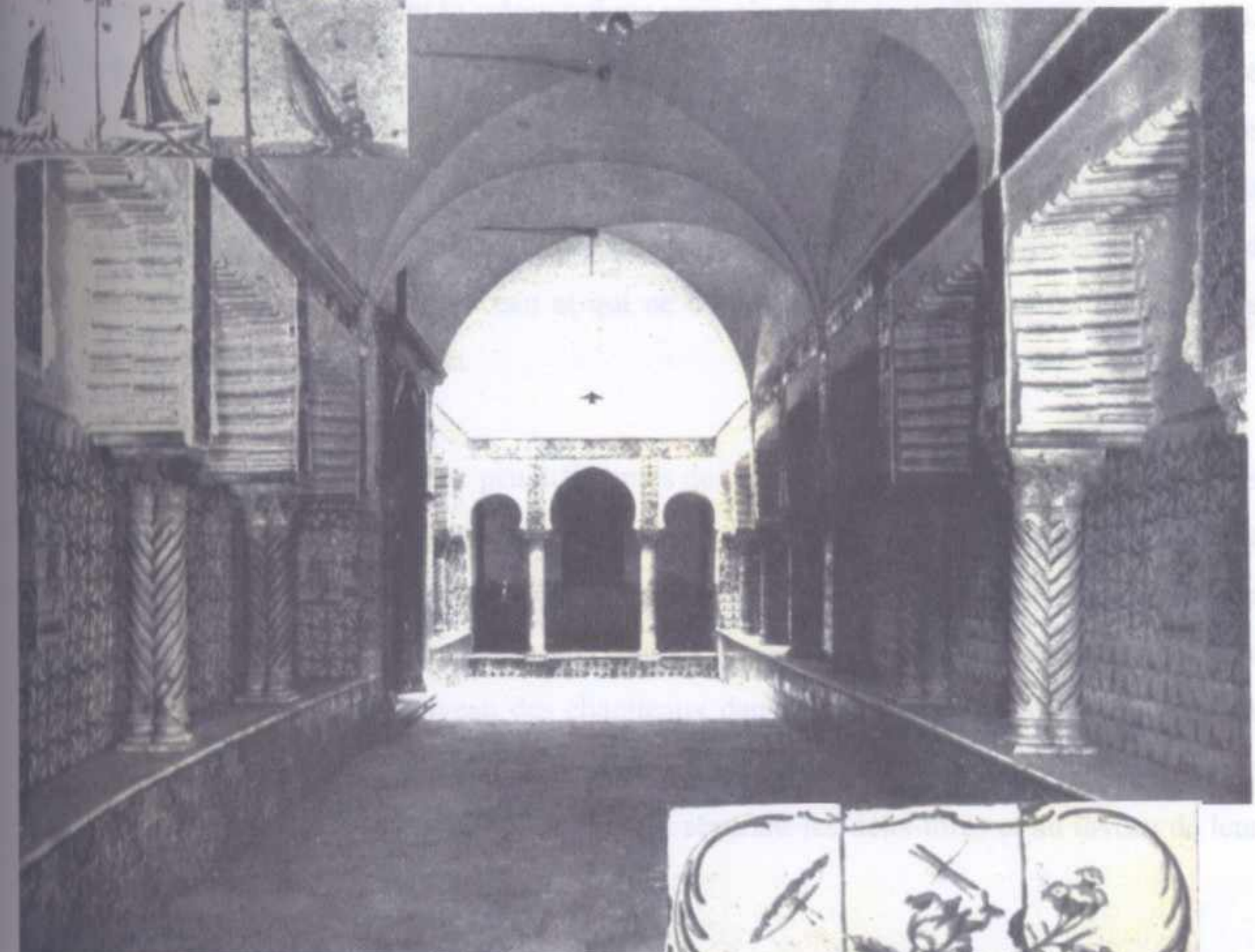
C'est une vaste salle rectangulaire d'environ 3 m 50 de large et 18 m 50 de long qui reprend globalement la même configuration spatiale et le même type de décor que la première sqifa. Son sol est revêtu des mêmes pièces hexagonales de marbre blanc, elle est pareillement plafonnée de voûtes d'arêtes croisées et ses murs latéraux sont également pourvus de niches-banquettes semblables.

Ce qui diffère, outre les dimensions franchement plus importantes, les fûts des colonnettes et les motifs des carreaux ; c'est la présence d'une courette-puits de lumière (menqas es'sqifa ou chebek) [C no 102], d'une alcôve surélevée [P so 104] et délimitée par un portique (estouana), et d'une petite loge de gardien (maçria) [P so 103].

En effet, il ne s'agit plus de deux niches-banquettes par côté mais d'une série de huit sur le mur droit et de six sur celui de gauche. Le premier arc en accolade sur la droite ne surmonte pas une banquette comme les autres, la plaque de marbre est surbaissée et ne se pose qu'à 30 cm du sol pour qu'eût été plus aisé le passage au travers d'une porte qui existait et qui n'est plus, ouvrant sur des espaces annexes [Ves no 102], [Sqi no 103], [Mag no 101] et [Mag no 102] qu'on suppose avoir été des magasins de stockage ouvert sur la rue et qu'occupent aujourd'hui des locataires illicites.



contre la place des décrets s'immédiatement après la  
 pour laisser place à un important développement de motifs dans  
 sous la même navette générale que celles qui l'ont précédé et qui  
 suivent sur la troisième sqifa. Après cette base, les riches-



**FIGURE 333 : LA GRANDE SQIFA.**  
 (Dans OUDIANE, Un palais de légende,  
 l'ancienne résidence des Deys, p.13).

Sur le mur gauche par contre, la série des dekaken s'interrompt carrément après la quatrième niche-banquette pour laisser place à un imposant chambranle de marbre dans lequel s'insère une porte massive du même aspect général que celles qui l'ont précédée et qui est la dernière de ce type, ouvrant sur la troisième sqifa. Après cette baie, les niches-banquettes reprennent suivant le même rythme mais n'ont plus assez d'espace que pour deux, le fond de la dernière d'entre-elles est percé d'une porte, laquelle, malgré le fait qu'elle ne soit que celle de la loge du gardien, s'encadre du même modèle de chambranle en marbre mais aux dimensions bien plus réduites. La loge du gardien (masria) [P so 103] est une petite pièce sombre d'une largeur moyenne de 2 m 30 et d'une longueur de 3 m 25, au plafond relativement bas et voûté en berceau et qui ne comporte qu'une petite ouverture, sorte de meurtrière, sur la troisième sqifa.

Les colonnettes sont quelque peu différentes de celles de la première sqifa, même si elles sont également jumelées, taillées de manière analogue dans un même bloc de marbre blanc et ont environ des dimensions semblables (voir planche 21). Les dissemblances apparaissent notamment au niveau des fûts qui ne sont plus eux-même tors mais à cannelures ou godrons enroulés autour du fût ; au niveau des chapiteaux dans lesquels s'ajoutent, par rapport aux premiers, de petites fleurs au-dessus des acanthes et entre les volutes ; au niveau des bases lesquelles ici contiennent une sorte de gorgerin séparant les deux tores et au niveau de leur plinthe qui là, est nettement moins épaisse.

Les arcs en accolade dont sont pourvus les murs latéraux et qui inscrivent les dekaken, sont fort ressemblants dans leur tracé et leurs dimensions à ceux de la sqifa qui précède celle-ci ; mais ce qui fait la particularité des arcs de la grande sqifa, c'est la manière dont ils sont cannelés sur leur intrados ce qui a pour résultat un effet de dentelure sur la face du mur : leur pourtour est donc entièrement doté d'une série régulière de festons en demi-cercle séparés par de petites moulures en dents de scie (voir planche 17).

Le plafond qui recouvre la sqifa el kébira à environ 4 m 75, est divisé dans un seul sens, celui de la longueur, en quatre travées successives à peu près égales, la projection en plan de chacune d'elles dessine une forme proche du carré correspondant dans un sens à toute la largeur de la salle et dans l'autre sens à une portion de mur contenant deux niches-banquettes. Les trois premières travées se matérialisent par un croisement de deux arrêtes pour chacune

d'elles, la quatrième par contre, sise au fond, est ouverte et forme le puits de lumière (chebek) [C no 102] (voir figure 334) qui surmonte la courette (menqas es'sqifa) au sol légèrement surbaissé, d'à peine 6 cm, et muni d'une fontaine latérale placée à l'angle ouest.

La limite de la courette se matérialise par la présence d'un portique qui la sépare de l'alcôve (voir figure 335 et planche 11), surélevée de 34 cm et qui constitue le fond de la grande sqifa.

Le portique est formé de trois arcs inégaux (celui du centre est le plus important et de type brisé outrepassé, les deux autres sont en plein cintre outrepassé) soutenus par deux colonnes identiques à fût lisse cylindrique tout à fait semblables à celles de l'entrée principale.

L'alcôve [P so 104] de 2 m par 3 m 50 est elle aussi revêtue au sol des mêmes pièces hexagonales de marbre et est également recouverte en voûte d'arêtes croisées mais en une seule travée. Chacun de ses trois murs sont pourvus d'une niche-placard placée au centre de la paroi et à une hauteur d'environ 1 m. Ces placards rectangulaires à cadre de bois sont tapissés sur toutes leurs faces de carreaux de céramiques, et sont surmontés d'une niche inscrite par un arc en accolade qui forme une sorte d'étagère (marfaã). L'alcôve de la grande sqifa était *« la place d'honneur, où l'on recevait les membres de la famille ou les hôtes de distinction. Sur les autres bancs de la sqifa, dont le siège de marbre était recouvert de quelques coussins, attendaient les autres visiteurs, amis, solliciteurs, toute la « clientèle », au sens antique<sup>1</sup> »*.

La sqifa el kébira, était donc, bien plus qu'un simple vestibule, elle était aussi un salon de réception et d'audience, et parfois même une sorte de salle d'attente. C'est ce qui justifie les larges dimensions et surtout l'abondance, la somptuosité et le caractère tout à fait particulier du décor dont les carreaux de céramique constituent la part la plus importante.

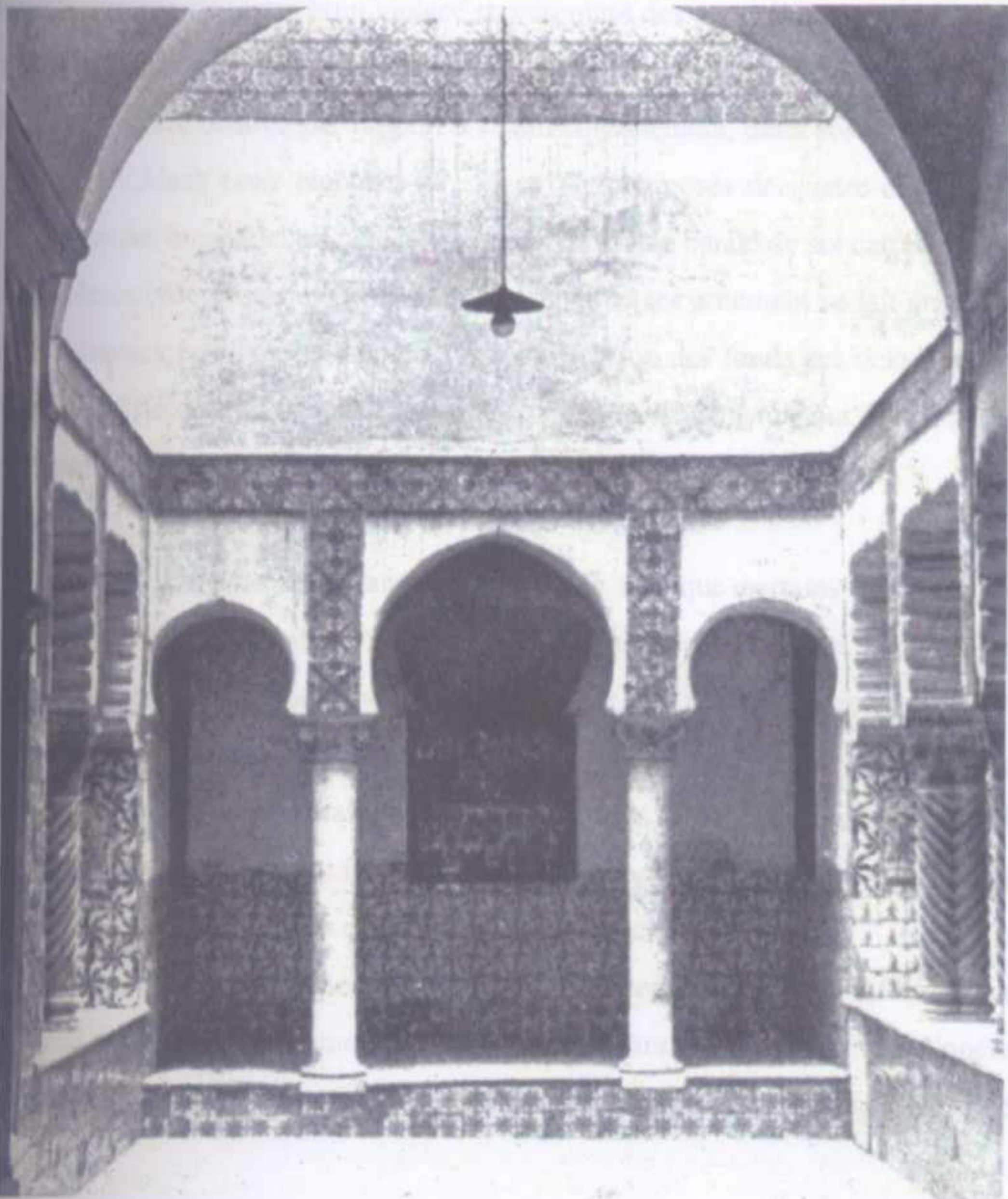
Les faïences qui orment cet espace sont ce qui attire et séduit le plus, par leur abondance d'abord : ils recouvrent, comme dans la première sqifa, toutes les parois verticales ; mais essentiellement par leurs motifs et leurs teintes. En plus des soulef et du h'zam qui sont

<sup>1</sup> Idem, p.256.



**FIGURE 334 : LE PUITTS DE LUMIERE DE LA GRANDE SQIFA.**

(Cliché personnel).



**FIGURE 335 : L'ALCOVE DE FOND DE LA GRANDE SQIFA.**

(Dans OUDIANE, Un palais de légende, l'ancienne résidence des Deys d'Alger, p.14).

également composés des carreaux du classique œillet polychrome à dominance jaune et verte (voir planche 45), les larges plinthes se revêtent également de ce motif.

Les fonds des niches et autres portions de murs restantes par contre, auxquelles on a réservé une attention toute particulière, reçoivent les fameux "Delft" : carreaux hollandais qui se sont vu attribués le nom de la ville dont ils sont issus, carreaux, tous en camaïeu de bleu ou de brun violacé, qui ont été et qui continuent d'être la principale spécificité ornementale de Dar Mustapha Pacha.

L'agencement de ces Delft selon leur motif suit une logique plutôt aisée à comprendre : dans le fond de chaque niche-banquette du mur de droite se trouvent d'abord quatre rangées de petits carreaux de teinte brun violacé représentant des petits bateaux (voir planches 46, 47 et 48) paraissant semblables mais tous différents par de petits détails ; viennent ensuite se placer, de manière centrée par rapport à l'entrecolonnement, deux sortes de panneaux signés J.V.M ou J.V.Maak (voir planches 49, 50 et 51) composés de quatre carreaux par trois et représentant des bouquets, lesquels s'inscrivent dans une bande de six carreaux d'étoiles et de rosaces bleues (voir planche 43), le couronnement de cet ornement se fait grâce à une rangée de petits bateaux en camaïeu de bleu. L'ornementation des fonds des dekaken de gauche est légèrement différente : les quatre premières rangées de bateaux ont laissé place aux plus communes étoiles et rosaces bleues.

Il est tout de même important de signaler le fait que certains carreaux de motifs et couleurs tout à fait différents de ceux composant l'agencement initial, s'introduisent tels des intrus et rompent l'harmonie générale, il est évident que leur présence dérangeante n'est que le résultat de remplacements opérés durant la période française. Gavault témoigne à ce propos que lors des travaux de restauration qui ont eu lieu vers 1894, certains carreaux de faïence ont été remplacés avec la recommandation de "*choisir pour ce remplacement des échantillons de même origine et de même date que les précédents, autant que possible*"<sup>1</sup>. C'est certainement ce qui a fait de certaines parties un mélange disgracieux de carreaux différents sans aucune logique de composition, néanmoins, on doit reconnaître que cette manière d'opérer a permis de sauvegarder un grand nombre de pièces authentiques de valeur historique et documentaire inestimable.

<sup>1</sup> Idem, p.270.

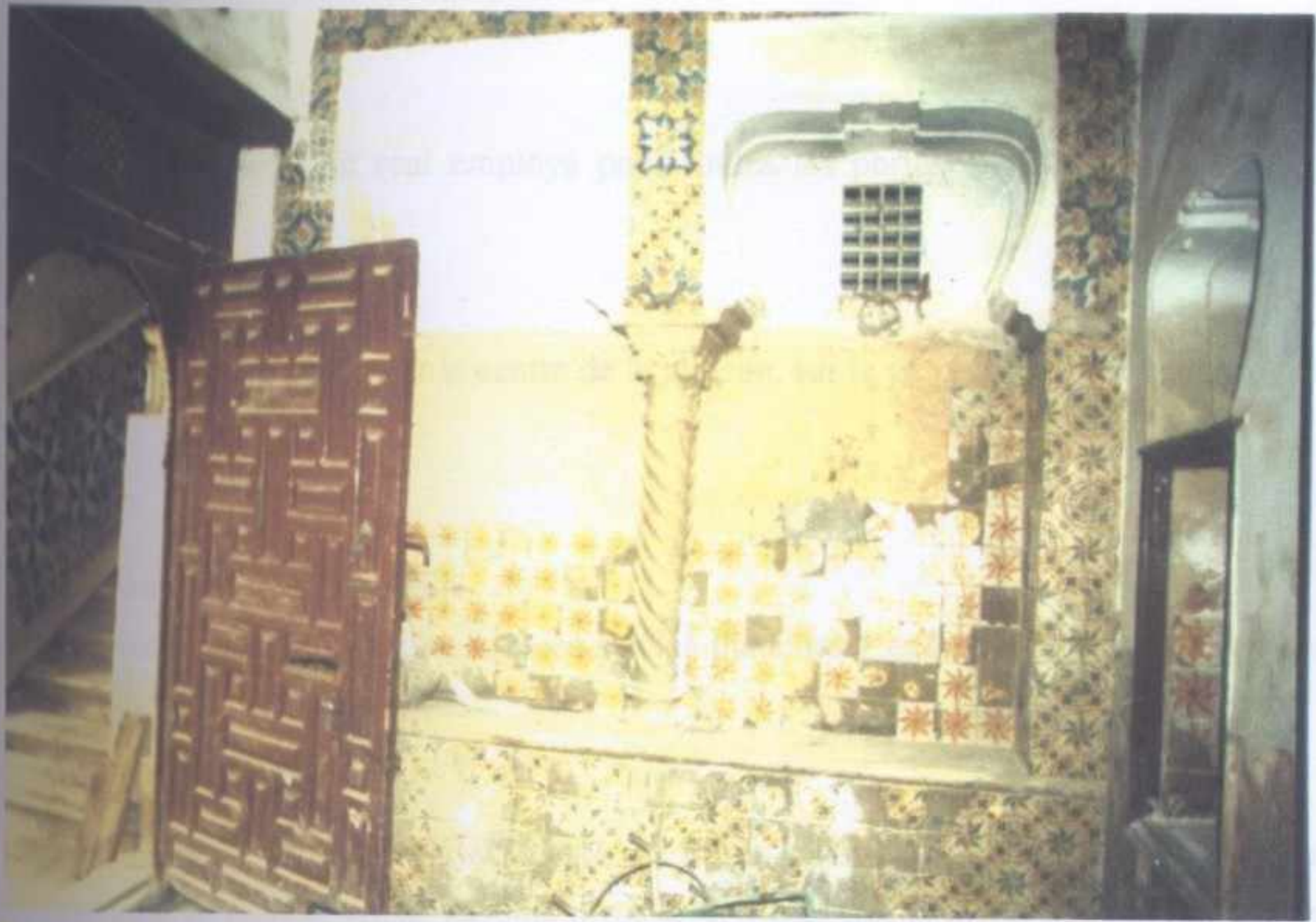
### La troisième sqifa [Sqi no 104].

(voir figure 336 et planche 11).

C'est un espace rectangulaire de 3 m par 4 m, tout à fait analogue à la première sqifa : on retrouve la même disposition des doubles niches-banquettes s'enfonçant dans chacun des deux murs latéraux, le même revêtement de sol, la même couverture en voûte d'arrêtes croisées et la même ornementation de carreaux de céramique, sauf qu'ici les motifs se résument en étoiles bicolores jaunes orangées (voir planche 44).

Les deux petites sqifa, la première et cette troisième se différencient principalement – hormis le fait que cette dernière contient un placard surmonté d'un marfaã et de fenêtres sur le patio et sur la loge de gardien – par la position de leurs portes ; nous avons déjà vu que dans la première, les deux portes se faisant face se positionnent selon le même axe alors que la troisième sqifa possède deux portes – celle commune avec la grande sqifa et celle qui la sépare du patio – sur deux murs opposés, mais qui sont décalées l'une par rapport à l'autre. Cette disposition qui empêche le regard de traverser l'espace est évidemment motivée par la volonté toujours présente de tenir à préserver l'intimité de l'intérieur de la maison (du patio) de la vue des étrangers qui sont souvent admis dans la grande sqifa. La troisième sqifa fait donc fonction de passage fermé entre la partie "publique" qu'est la sqifa el kébira et la partie intime exclusivement familiale que constituent les espaces restants de la demeure, cet "espace-tampon" représente pour quiconque voudrait s'introduire à l'intérieur du palais, l'ultime étape et dans le même moment l'obstacle de loin le plus ardu et le plus périlleux à surmonter. A partir de là, le caractère rébarbatif, méfiant et défensif des portes disparaît en même temps que les hauteurs impressionnantes des voûtes d'arrêtes que justifiaient jusque là la volonté d'offrir plus d'aisance au cavalier.

La porte qui ouvre, à partir de cette troisième sqifa, sur le patio (el bab el facel : "la porte séparatrice") (voir figure 337) est en effet toute différente de celles qui la précèdent, même si elle s'inscrit dans un chambranle de marbre du même type, que surmonte une ouverture rectangulaire grillagée et se découpe également en un portillon ouvrant surmonté d'une claire-voie de menuiserie en croisillons découpés ; son ornementation est nettement plus raffinée et plus délicate, se composant d'une menuiserie moins massive à compartiments carrés et rectangulaires agencés et sculptés de losanges et de rosaces. Ce style d'ornement



**FIGURE 336: LA TROISIEME SQIFA.**

(Cliché personnel).



**FIGURE 337 : EL BAB EL FACEL.**

(Cliché personnel).

sera, à partir de là, le seul employé pour toutes les portes du palais datant de la période ottomane.

El bab el facel ouvre sur le centre de la maison, sur le west ed'dar, sur le patio.

### 3. Le patio (west ed'dar).

(voir les plans du rez-de-chaussée sur les planches 1 et 6 ; et l'élévation intérieure sur la planche 13)

Le patio est une cour à ciel ouvert, de forme relativement carrée d'environ 9 m 10 de côté, toute de marbre dallée, par une infinité de pièces hexagonales de marbre blanc de 22 cm de côté, assemblées de manière à donner l'impression d'un nid d'abeille géant. Il est cependant curieux que dans son récit descriptif, Gavault avance le chiffre de 7 m 20 pour la dimension d'un côté du patio<sup>1</sup>.

La cour est pourvue en son centre d'une fontaine de marbre blanc également, composée d'un bassin (sahridj) à plan octogonal de 1 m 05 de côté et d'une vasque à jet d'eau (fouara) à plan circulaire de 1 m 40 de diamètre soutenue par un pied sculpté aidé de trois béquilles obliques (voir figure 338 et planche 31).

La cour est ceinte sur ses quatre côtés et sur deux niveaux, de portiques à arcades qui la séparent des galeries qui l'entourent.

Chaque portique du niveau inférieur se compose de quatre arcades (qwās, pluriel de qaws) semblables de type brisé outrepassé, chacune d'elles s'ouvre en une largeur moyenne de 1 m 60, atteignant environ 3 m 80 de hauteur avec une arcature naissant à 2 m 20 par rapport au sol. Ces arcades sont soutenues par cinq colonnes ( a'ārç, pluriel de ārça) identiques à cannelures enroulées en hélice autour du fût, en marbre toujours blanc (voir planche 19). Les arcades sont reliées par des tringles en bois ouvragées qui s'encastrent au niveau des abaques qui surmontent les chapiteaux.

<sup>1</sup> Idem, p.259.



**FIGURE 338 : LA FONTAINE  
DU PATIO.**  
(Cliché personnel).

Un ornement de céramique se déploie en une frise horizontale (hzam) délimitant l'extrémité supérieure de chacun des deux niveaux, et en trois bandes verticales (soualef, pluriel de soulef) de deux carreaux de large, placées dans le prolongement des axes des colonnes centrales du portique ; de cette manière, chaque arc se retrouve inscrit dans un cadre rectangulaire de carreaux de faïence. Le hzam et les soualef se composent de deux modèles de carreaux hollandais, quatre carreaux d'un même modèle sont assemblés pour former une sorte de panneau carré, ces panneaux s'alternent ensuite pour constituer une composition en damier.

L'un des deux modèles est un carreau qui combine une étoile et une rosace à huit branches chacune, peintes de deux tons de bleu relativement clair (voir planche 43). L'autre modèle par contre (voir planche 53), est monochrome, en brun violacé dont le motif est plus élaboré et plus complexe, dont les contours sont plus net révélant une certaine finesse d'exécution (voir figure 339).

Le portique à l'étage reprend globalement les mêmes éléments que celui du rez-de-chaussée, mis à part quelques dissemblances. La plus perceptible d'entre elles est sans doute la présence de la balustrade (derbouz) en bois sculpté et ajouré (voir planche 33), qui se déploie tout autour du vide correspondant au patio, et qui coure de colonne en colonne jusqu'à une hauteur d'environ 1 m par rapport au sol de la galerie supérieure.

Une seconde différence réside dans le type de colonne, contrairement à celles soutenant le portique inférieur qui sont à cannelures torsées tout le long du fût, celles à l'étage le sont uniquement sur la moitié supérieure (voir planche 20), la partie restante du fût est lisse à pans coupés de section octogonale, disposition que l'on devine avoir été motivée par la présence de la balustrade qui s'accorde plus aisément à une surface plane.

Les modèles de carreaux de faïence employés dans ce portique de l'étage constituent également un point de divergence ; les hzam et soualef présentent un modèle d'une origine toute différente, des carreaux d'un modèle sicilien ou catalan très répandu à Alger qu'on appelle communément "la griffe ou patte de lion" (voir planche 45), carreau polychrome à dominance bleue et jaune. Une frise de deux carreaux de large imitant un effet de vague, composée d'un unique modèle de "la rocaille aux trois fleurs" (voir planche 44) couronne



**AU NIVEAU SUPERIEUR DU PORTIQUE.**

Hzam et soualef du modèle de la "griffe ou patte de lion",

frise de couronnement du modèle de la "rocaïlle aux trois fleurs" assemblé en "vague bleue".



**AU NIVEAU INFERIEUR DU PORTIQUE.**

Hzam et soualef en damier de deux modèles,  
l'étoile à huit branches en camaïeu de bleu  
et le modèle hollandais à motif floral en brun violacé.

**FIGURE 339 : HZAM ET SOUALEF  
SUR LE PORTIQUE DU PATIO.**

(Cliché personnel).

l'ornementation de céramique dont est parée ce pan de façade intérieure, cette frise se pose juste en dessous des moulures de plâtre sortant légèrement en saillie sur la paroi pour former une corniche qui accueille deux rangs de tuiles vertes vernissées au dessus desquelles le garde-corps en maçonnerie de la terrasse étend une bande horizontale blanche qui clôt cette paroi verticale.

#### 4. Les galeries (shaïn).

(voir les plans des niveaux rez-de-chaussée et premier étage sur les planches 1, 2, 6 et 7)

Les galeries (shaïn, pluriel de s'hin) de chacun des deux niveaux – du rez-de-chaussée et de l'étage – forment un carré d'environ 13 m de côté. Chaque galerie, d'une largeur moyenne de 2 m et d'une hauteur sous-plafond d'environ 4 m 40, est délimitée d'un côté par le portique bordant le patio et de l'autre côté par le mur qui la sépare des pièces qu'elle distribue. Il semble important de préciser que chaque portique entourant le patio se prolonge au-delà du portique qu'il croise à angle droit, et se développe sous le plafond de la galerie perpendiculaire en une arcature supplémentaire pour atteindre le mur, ce qui crée une portion d'espace carrée située dans chacun des quatre angles de croisement des galeries, cette portion d'espace commune à deux galeries est limitée de deux côtés adjacents par les murs et des deux autres par deux arcs doubleaux reposant sur la même colonne d'angle du patio et sur deux sortes de tailloirs encastrées dans les murs.

Toutes les galeries du palais – qui sont au nombre de huit : quatre au rez-de-chaussée et quatre à l'étage – sont recouvertes de plafond de bois à solives et voliges apparentes et sont ornées de céramique sur leurs deux parois verticales.

Sur la face du portique – côté galerie – les carreaux de faïence reprennent le même type d'ornement que sur la face côté patio : on retrouve de la même manière des bandeaux verticaux dans le prolongement des axes de colonnes et une frise horizontale, mais de deux rangées seulement, disposée juste en dessous du plafond ; le modèle est cependant différent : hormis les nombreux carreaux "intrus" qui sont la conséquence de remplacements, le modèle employé pour cette frise et pour les bandeaux verticaux est celui de la rocaille aux trois fleurs

(voir planche 44) représentent, une fois assemblés, une sorte de vague bleue entourant à chaque oscillation un petit bouquet de fleurs de couleur dominante jaune.

Sur l'autre paroi, celle séparant les galeries des pièces, la céramique coure en une large plinthe de huit rangées de carreaux tout le long des murs et entoure chaque fenêtre qu'elle rencontre d'un cadre de deux carreaux de large. Sur cette face se trouve également la frise sous plafond tout à fait analogue, même au niveau du motif, à la précédente.

Pour ce qui est du revêtement des sols de ces galeries, celles du rez-de-chaussée sont recouvertes de pièces hexagonales de marbre blanc analogues à celles pavant le patio mais de dimensions plus réduites (15cm de côté). Les galeries supérieures reçoivent sur leur sol des carreaux de céramique d'environ 20 à 22 cm de côté présentant des motifs très variés mais à la caractéristique commune d'être assemblés par quatre pour révéler de grands cercles (de 22 à 36 cm de diamètre) agrémentés de motifs floraux (voir planches 60, 61 et 62). Leur émail est aujourd'hui très endommagé et ils se retrouvent agencés de manière plutôt anarchique, ce qui doit être le résultat de plusieurs remplacements répétitifs qu'ont justifié deux siècles de piétinement ininterrompus.

### Description des murs de galeries<sup>1</sup>.

#### Murs des galeries du rez-de-chaussée.

Elles possèdent toutes les quatre de nombreuses similitudes ce qui fait de leurs parois des portions d'un même mur uniforme, qu'on aurait plié pour cerner l'espace carré que les galeries ont formé.

La paroi de la galerie nord-ouest [Gal no 101] qui atteint 12 m 85 de long, est d'abord percée d'une baie que ferme une porte à un vantail de bois sculpté (el bab el facel) dont le portillon que surmonte une claire-voie à croisillons découpés, s'ouvre sur la troisième sqifa. Cette baie est encadrée par un chambranle de marbre blanc de 2 m de large pour 2 m 95 de haut, au-dessus duquel, s'ouvre une petite fenêtre rectangulaire encadrée de bois et munie de barreaux de fer.

(voir planche 44) représentent, une fois assemblés, une sorte de vague bleue entourant à chaque oscillation un petit bouquet de fleurs de couleur dominante jaune.

Sur l'autre paroi, celle séparant les galeries des pièces, la céramique coure en une large plinthe de huit rangées de carreaux tout le long des murs et entoure chaque fenêtre qu'elle rencontre d'un cadre de deux carreaux de large. Sur cette face se trouve également la frise sous plafond tout à fait analogue, même au niveau du motif, à la précédente.

Pour ce qui est du revêtement des sols de ces galeries, celles du rez-de-chaussée sont recouvertes de pièces hexagonales de marbre blanc analogues à celles pavant le patio mais de dimensions plus réduites (15cm de côté). Les galeries supérieures reçoivent sur leur sol des carreaux de céramique d'environ 20 à 22 cm de côté présentant des motifs très variés mais à la caractéristique commune d'être assemblés par quatre pour révéler de grands cercles (de 22 à 36 cm de diamètre) agrémentés de motifs floraux (voir planches 60, 61 et 62). Leur émail est aujourd'hui très endommagé et ils se retrouvent agencés de manière plutôt anarchique, ce qui doit être le résultat de plusieurs remplacements répétitifs qu'ont justifié deux siècles de piétinement ininterrompus.

### Description des murs de galeries<sup>1</sup>.

#### Murs des galeries du rez-de-chaussée.

Elles possèdent toutes les quatre de nombreuses similitudes ce qui fait de leurs parois des portions d'un même mur uniforme, qu'on aurait plié pour cerner l'espace carré que les galeries ont formé.

**La paroi de la galerie nord-ouest [Gal no 101]** qui atteint 12 m 85 de long, est d'abord percée d'une baie que ferme une porte à un vantail de bois sculpté (el bab el facel) dont le portillon que surmonte une claire-voie à croisillons découpés, s'ouvre sur la troisième sqifa. Cette baie est encadrée par un chambranle de marbre blanc de 2 m de large pour 2 m 95 de haut, au-dessus duquel, s'ouvre une petite fenêtre rectangulaire encadrée de bois et munie de barreaux de fer.

A droite de bab el facel, se perçoit une fenêtre commune avec la troisième sqifa, pareillement encadrée de bois et munie de barreaux.

Plus au centre se trouve, comme on retrouvera d'ailleurs sur tous les murs des galeries, la porte ouvrant sur la pièce habitable. C'est une baie du même type que toutes celles qui ouvrent sur les pièces à partir des galeries. Ces baies sont en effet toutes pratiquées dans la maçonnerie suivant une arcature brisée outrepassée, que ferme deux grands vantaux de bois entièrement sculptés et qui sont flanquées de part et d'autre à une distance à peu près égale d'environ 65 cm d'une fenêtre à barreaux encadrée de marbre. Au dessus de chacune de ces fenêtres se trouve une petite ouverture arquée en plein-cintre, une série de trois petites fenêtres semblables surmontent également la porte à deux vantaux. Ces portes et fenêtres ainsi que toutes les autres ouvrant sur des espaces fermés datant de la période ottomane ou de l'époque française ont été pourvues durant cette dernière période de battants vitrés placés vers l'intérieur.

Une dernière ouverture, sans porte arquée, de plein-cintre marque l'extrémité droite de ce mur de galerie, cette baie qui mène à l'entrée actuelle, aux sous-sols et au "Café du Dey", est surmontée d'une petite fenêtre rectangulaire à barreaux.

Les modèles de faïence que l'on retrouve sur cette paroi —et qui sont ceux majoritairement présents et, semble-t-il, ceux ayant existé initialement, sur les trois autres pans de mur de galeries— sont au nombre de trois : l'œillet sicilien ou catalan polychrome (voir planche 45), la "griffe du lion" (voir planche 45) et le modèle de la rocaïlle aux trois fleurs (voir planche 44) qui imite une vague bleue lorsque deux rangées de carreaux s'assemblent.

Ce revêtement émaillé suit une certaine logique de composition : la rocaïlle aux trois fleurs formant la "vague bleue" occupe les deux premières rangées du soubassement, celle-ci est surmontée par un damier de panneaux carrés composés de quatre carreaux d'un même modèle, tantôt de "la griffe du lion", tantôt de "l'œillet" ; la "griffe du lion" assume seule les encadrements des fenêtres. Cette manière d'agencer les carreaux sera celle privilégiée dans l'ornementation des autres parois des galeries du rez-de-chaussée.

<sup>1</sup> Cette description des murs séparant les galeries des pièces qu'elles distribuent se fait de gauche à droite.

Le mur de la galerie nord-est [Gal ne 101] d'une longueur de 13 m, débute par le chambranle de marbre qui encadre la baie à partir de laquelle s'amorce l'escalier secondaire, dont les marches se projettent sur la façade. Au dessus du chambranle s'ouvre, comme c'est donc le cas assez fréquemment, une petite ouverture encadrée de bois et munie de barreaux de fer.

A 2 m 40 plus à droite, on perçoit une baie fort ressemblante à celles de l'époque ottomane, cependant l'aspect tout à fait singulier des deux vantaux de bois qui la ferment trahissent son origine coloniale française (voir figure 340). A propos justement des nombreuses ouvertures qui sont postérieures à 1830, Gavault avance que : *“Pour installer le Musée, on a dû percer un certain nombre d'ouvertures qui n'étaient pas dans le plan ancien de l'immeuble, et qui en ont quelque peu modifié le caractère ; ces remaniements sont d'ailleurs faciles à reconnaître : les quatre portes à deux vantaux, les huit fenêtres carrées à grilles de cuivre et cadre de marbre, les deux portes d'escalier, la « bab-el-facel » et le passage de la douïra sont de l'époque ; les autres baies sont modernes.”*<sup>1</sup>

Ne reste plus sur cette paroi que les trois éléments caractéristiques qui sont la porte à deux vantaux ouvrant sur une pièce habitable, flanquée des deux fenêtres grillagées à cadre de marbre.

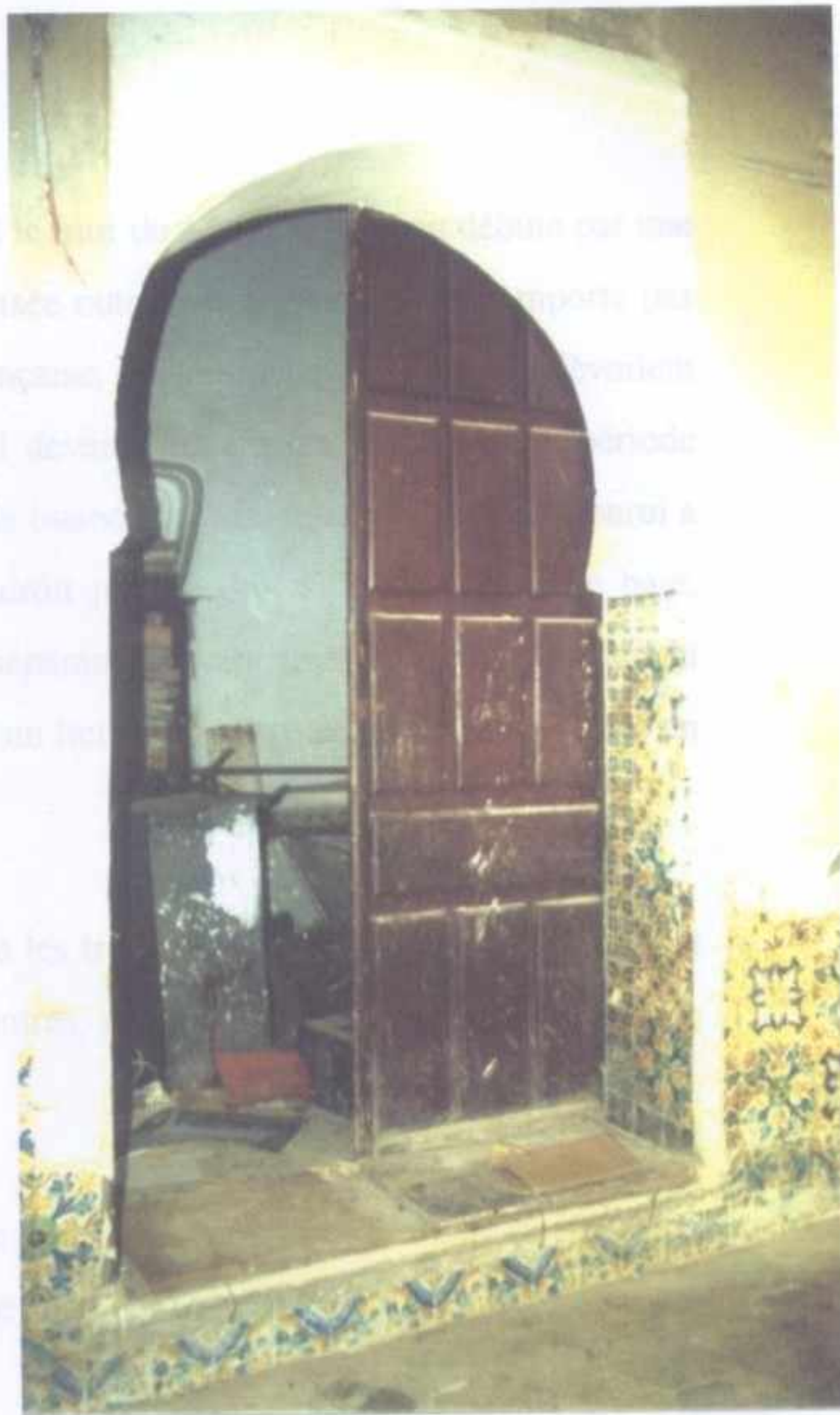
On note que ce mur porte les traces d'un certain remaniement : deux petites ouvertures au-dessus de la première fenêtre semblent avoir été refermées mais à la même époque ottomane, car si les briques ont pu être réemployées à d'autres périodes ultérieures, la couleur du mortier de jointement, parfaitement identique à celle du mortier de la période de construction, ne trompe pas.

Le mur de la galerie sud-est [Gal se 101], atteignant une longueur d'environ 12 m 75, ne possède, hormis la fréquente porte à deux vantaux et ses deux fenêtres classiques de part et d'autre, qu'une baie de la période française marquant l'extrémité droite de cette paroi ouvrant la seule pièce de cette aile du palais.

---

lorsque la paroi est face à soi et qu'on se trouve dans le patio.

**FIGURE 340 : PORTE AU NIVEAU  
DE LA GALERIE [Gal ne 101]**



**FIGURE 341 : PERCEE AU NIVEAU  
DE LA GALERIE [Gal so 101].**

**MANIEMENTS DE LA PERIODE COLONIALE AU NIVEAU  
DES GALERIES DU REZ-DE-CHAUSSEE.**

(Clichés personnels).

La galerie sud-ouest [Gal so 101] enfin, dont le mur de 13 m 20 de long débute par une ouverture également inscrite dans une arcature brisée outrepassée mais qui ne comporte pas de porte bien que son origine ne peut être que française, les tout récents décapages dévoilent que le contour de la baie est français, mais qu'il devait bien exister une baie à la période ottomane car elle aurait constitué le seul accès à la buanderie. Mentionnons que cette paroi a subi un remaniement (voir figure 341) à un endroit juste à droite de la précédente baie, endroit qui correspond à l'emplacement du mur séparant la buanderie de la pièce qui lui est contiguë, cette sorte d'excavation obstruée aurait un lien avec l'arrivée d'eau des citernes en sous-sols vers la buanderie a été déviée.

A 4 m de l'accès de la buanderie, on retrouve les trois éléments classiques de la porte et de ses deux fenêtres qui sont, comme toutes les autres, surmontées de petites fenêtres arquées en plein-cintre.

Ce pan de mur s'achève par le chambranle de marbre qui circonscrit la baie de l'escalier principal, et au dessus duquel s'ouvre une petite fenêtre rectangulaire encadrée de bois et munie de barreaux.

#### Murs des galeries de l'étage.

L'impression est donnée que les pans de murs des galeries ont été conçus de manière à respecter une certaine unité et une certaine homogénéité car les parois des galeries de l'étage reprennent quasiment les mêmes éléments et pratiquement aux mêmes emplacements que celles des galeries du rez-de-chaussée. Sauf que les décapages qui ont eu lieu à cet étage ont révélé que les fenêtres avaient toutes été surmontées de baies arquées en accolade, reprenant la configuration des niches de l'intérieur des pièces, mais que ces ouvertures de la période coloniale ont par la suite été "ré-obstruées" (voir figure 342).

<sup>1</sup> GAVault, *Notice sur la Bibliothèque ...*, op. cit., p.261 (en note de bas de page).



**FIGURE 342 : TRACES D'ANCIENNES OUVERTURES ARQUEES RE-OBSTRUEES SURMONTANT LES FENETRES.**



**FIGURE 343 : PERTURBATIONS AU NIVEAU D'UNE FENETRE SUR LA GALERIE [Gal ne 201].**



**FIGURE 344 : TRANSFORMATION D'UNE FENETRE EN PORTE AU NIVEAU DE LA GALERIE [Gal se 201].**

## **MANIEMENTS AU NIVEAU DES GALERIES DE L'ETAGE.**

(Clichés personnels).

Ce qui rend la **galerie nord-ouest [Gal no 201]** légèrement différente de celle qui lui correspond au rez-de-chaussée, c'est :

L'absence de la fenêtre à la droite du premier chambranle qui n'est évidemment plus celui ouvrant sur la troisième sqifa mais plutôt celui qui sépare la galerie du palier de l'escalier principal.

La présence d'un chambranle de marbre à l'extrême droite encadrant une baie, avec porte en bois cette fois-ci, qui donne accès au couloir qui mène à la cuisine.

La céramique dont est parée cette paroi – ainsi que les trois autres des galeries de ce premier étage — diffère également, par ses modèles, de celle employée au rez-de-chaussée. Si les frises sous-plafond et les encadrements de fenêtres sont ici aussi, assurés par les identiques rocailles aux trois fleurs formant la “vague bleue” et par la “griffe du lion”, les soubassements par contre reçoivent un nouveau modèle, tunisien, celui mi-partie vert et blanc, le “triangle vert/triangle blanc” ; lequel compose des carrés de quatre carreaux qui s'agenceront en damier avec des carrés formés par quatre carreaux de l'œillet polychrome. C'est ce même “triangle vert / triangle blanc” qui, par le moyen de deux rangées, constitue la partie inférieure du soubassement.

La **galerie nord-est [Gal ne 201]** est quasiment identique à celle qui est sise juste en dessous, seules deux divergences existent :

La première est la présence d'une porte en bois fermant la première baie qui, ici, mène au hammam via un couloir coudé, alors qu'au niveau inférieur, une porte en bois analogue ne peut exister à cause des marches de l'escalier secondaire.

Une seconde différence, due aux remaniements de l'époque coloniale, réside dans le fait qu'au niveau de ce premier étage une fenêtre à cadre de bois (voir figure 343) imitant parfaitement celles à cadre de marbre a remplacé la seconde baie se trouvant au rez-de-chaussée.

Pour ce qui est de **la galerie sud-est [Gal se 201]**, les trois éléments qu'elle comporte et qui nous sont maintenant familiers, à savoir la porte à deux vantaux et les deux fenêtres encadrées de marbre, sont légèrement décalés vers la droite par rapport aux éléments analogues de la galerie inférieure.

A l'extrême droite, la porte du rez-de-chaussée a cédé la place à une fenêtre encadrée de bois datant de la période française.

Symétriquement, à l'autre extrémité de ce pan de mur, une fenêtre identique à cette dernière, également de l'époque coloniale, perce la paroi.

Attirons l'attention sur cette maladroite intervention (voir figure 344), qui ne peut être que toute récente, de l'arrachement du cadre en marbre et des carreaux de céramique qui l'entouraient, dont avait été pourvue l'avant-dernière fenêtre, pour être remplacé par une sorte de porte métallique d'un curieux aspect, qu'on atteint par trois marches aménagées dans le seul but d'accéder à une pièce devenue inaccessible par d'autres moyens. Il est heureux que le cadre retrouvé sur les lieux ait pu être sauvé et sauvegardé pour être restitué en son emplacement d'origine.

**La galerie sud-ouest [Gal so 201]** est quasi-identique à celle située sur le même côté au rez-de-chaussée, une légère dissemblance est néanmoins percevable : on ne retrouve plus la baie, qui au niveau inférieur ouvre sur la buanderie mais, à l'emplacement qui lui correspond, subsistent des traces de ce que devait être une fontaine murale (voir figure 345).

#### FIGURE 345 : FONTAINE MURALE

Une niche inscrite dans un arc en accolade, à fond tapissé de carreaux émaillés du modèle tunisien de l'étoile à huit branches jaune orangé, se pose sur une plaque de schiste placée à environ 1m 27 du sol et percée d'un vide circulaire ouvrant sur une excavation pratiquée dans l'épaisseur du mur ayant accueilli à l'origine une cruche en poterie pour former une sorte de réservoir d'eau. Sur la face du mur, un panneau carré composé de six carreaux de céramique par six, représentant des modèles tout à fait singuliers par rapport aux modèles rencontrés dans le palais (deux de ces modèles sont représentés sur la planche 58). A une hauteur d'à peu



**FIGURE 345 : FONTAINE MURALE  
AU NIVEAU DE LA GALERIE [Gal so 201].**

(Cliché personnel).

près 50 cm se trouve une empreinte laissée par ce qui fut jadis le robinet de la fontaine ; l'eau était recueillie au sol par l'ouverture carrée réalisée dans une plaque de marbre blanc également carrée.

### 5. Les pièces (biout, ghoraf, menazah et kouchek).

Les espaces desservis par les galeries dans les deux premiers niveaux et ceux situés dans les mêmes ailes du palais dans les étages supérieurs sont au nombre de seize. Ils adoptent tous une forme rectangulaire oblongue, leurs sols – légèrement surélevés par rapport à ceux des galeries (entre 13 cm et 23 cm) – sont en majorité pavés de carreaux de céramique du même type que ceux recouvrant les sols des galeries du premier étage (voir planches 60, 61 et 62), ils se plafonnent également – à une hauteur comprise entre 4 m 35 et 4 m 45 pour les pièces du rez-de-chaussée et du premier étage ; et une hauteur d'environ 3 m 70 pour les pièces du second étage— de voliges et solives de bois apparentes, leurs parois intérieures s'ornent de carreaux de faïence.

Ces pièces s'ouvrent à partir des galeries ou des terrasses par le moyen de baies en arc brisé outrepassé que ferme une porte à deux vantaux (voir les planches 35 et 36), ils reçoivent le jour par le moyen de fenêtres donnant sur le patio (voir planche 41), ils sont pourvus de défoncement arqué sur le mur opposé à celui de la porte et possèdent au moins deux niches-placards ou niches-étagères rectangulaires surmontées d'arcs en accolade.

#### Les pièces du rez-de-chaussée (biout).

(voir les plans du rez-de-chaussée sur les planches 1 et 6)

La pièce au nord-ouest [P no 101] fait environ 2 m 85 de large et 6 m 50 de long. Elle présente les caractéristiques communes à toutes les pièces du palais.

Elle s'ouvre sur la galerie par le moyen d'une baie de 1 m 35 de large qui adopte la forme d'une arcade brisée outrepassée qui naît à 1 m 60 du sol. Cette baie, qui sera le modèle auquel se conformeront toutes les autres de même origine et assumant le même rôle, se ferme par

une porte de bois à deux vantaux rectangulaires parfaitement symétriques l'un par rapport à l'autre et nettement plus hauts que larges, ils tournent autour de gonds en bois, sur des pivots de même nature. Fermés, ces deux battants butent contre la face du mur qui est du côté de la galerie, et sont donc complètement indépendants de la maçonnerie. Dans chacun des deux vantaux, un portillon rectangulaire s'ouvre sur une petite baie en arcade pratiquée dans le grand vantail qui ne permet le passage que d'une personne à la fois. La porte, qui est d'ailleurs communes à toutes les autres ouvrant sur les pièces du même type, est entièrement composée de compartiments carrés et rectangulaires dans lesquels se sculptent losanges et rosaces. Au dessus de cette porte se trouvent trois petites fenêtres identiques, arquées en plein-cintre qui devaient plus servir à une meilleure ventilation de la pièce qu'à l'ensoleiller.

Sur ce même mur qui contient la baie d'accès à la pièce, se trouvent deux fenêtres analogues placées de part et d'autre de la porte. Chacune d'elles, large de 1 m 10, est placée à 58 cm du sol, et se ferme de l'intérieur de l'espace par deux battants vitrés datant de la période française. Ces derniers sont positionnés plutôt vers l'extérieur — leur cadre se colle carrément au marbre qui se perçoit sur le mur de la galerie — de manière à laisser, une fois les battants fermés, un maximum de rebord vers l'intérieur. Deux nouveaux battants se placent au niveau du nu intérieur du mur, ce sont des sortes de volets en bois recevant le même type d'ornement que la porte à deux vantaux. Ces deux fenêtres sont surmontées d'une petite niche inscrite par un arc en accolade qui forme une sorte d'étagère (marfaã). Une ouverture identique à celles existantes au-dessus de la porte vient se placer au-dessus. Ces deux fenêtres possèdent les caractéristiques types des fenêtres des autres pièces du palais ouvrant sur la galerie, elles leurs seront pratiquement identiques.

Le mur opposé à celui de la baie est pourvu d'un qbou : enfoncement de 43 cm de profondeur inscrit dans une arcature brisé outrepassée ayant 2 m 10 de large, l'arc naissant à environ 1 m 65 du sol. Ce qbou qu'on a voulu réaliser juste en face de la baie d'entrée, s'est trouvé quelque peu décalé par rapport à celle-ci. Il est flanqué de part et d'autre d'une niche-placard : une sorte de placard rectangulaire de 70 cm de large et profond de 35 cm, pratiqué dans l'épaisseur du mur, fermé par des battants de bois tout à fait analogues à ceux des fenêtres et pareillement surmonté d'un arc en accolade définissant un marfaã.

On remarque le haut degré de similitude qui existe entre ses deux murs : une fois la porte en bois close, les placards fermés, les volets opaques des fenêtres rabattus ; les éléments des deux parois de la pièce se concordent au point de donner l'impression que l'une d'elle se renvoie sa propre image comme à travers un miroir.

Notons cependant la présence d'une porte en bois moderne, très simple, de forme rectangulaire vraisemblablement d'époque française, qui s'ouvre dans la paroi nord-est de la pièce et qui communique avec le couloir coudé sis dans l'angle nord du palais et menant à l'entrée actuelle. Sur ce même mur, se remarque le rajout plutôt récent d'une sorte de paillasse pavée de céramique contemporaine blanche.

Les carreaux émaillés présents dans cet espace exposent deux modèles différents : la frise sous-plafond se compose de deux rangées de carreaux d'un unique modèle tunisien de l'étoile à huit branches jaune et noire combinée au cercle jaune fleuri (voir planche 42); la large plinthe de six rangées de carreaux est formée d'un damier de carrés comportant chacun quatre carreaux soit de ce même modèle de l'étoile jaune et noire (voir planche 42) soit de l'œillet sicilien ou catalan polychrome (voir planche 45); les parois du qbou se parent d'un damier analogue mais s'étendant plutôt en un soubassement de treize rangées.

**La pièce sise du côté sud-ouest [P so 101]** qui présente des dimensions de 6 m 80 par 2 m 60, est pratiquement la même que celle décrite plus haut, même l'ornementation de céramique est fort ressemblante. L'unique dissemblance réside au niveau du plafond.

Cependant, on remarque l'existence dans cet espace, dans l'angle sud, d'une sorte de placard en bois moderne qui dissimule un dispositif qui avait servi à amener l'eau depuis la citerne en sous-sol.

C'est en fait la présence de cet élément qui nous a fait supposer qu'un remaniement a eu lieu, un sorte de déviation du dispositif d'adduction d'eau depuis l'espace de la buanderie, laquelle devait être celle qui en était pourvue à l'origine, de manière à l'inclure dans la pièce dont il est question. Un second paramètre appuie notre hypothèse, il concerne la configuration

de la partie du mur de la galerie [Gal so 101] qui se trouve à ce niveau, soit au niveau de la limite qui existe entre la buanderie et la pièce (voir supra).

Il faut noter à ce propos que dans le plan du palais que présente Gavault en 1894, il n'existe pas de mur de séparation entre la pièce en question et la buanderie, ce qui signifie qu'une destruction du mur a eu lieu, et qu'une reconstruction s'en est suivie : un argument donc en faveur de notre supposition.

Dans la description de Gavault, il attribue à cette pièce, dont il dit qu'elle était celle de la femme du Dey, un plafond "*un peu plus ornementé que les autres*"<sup>1</sup> ; nous dirons plutôt que cette pièce est la seule à avoir un plafond de bois qui ne serait pas celui des solives et voliges apparentes ; car, à Dar Mustapha Pacha, aucun autre plafond ne reçoit la moindre ornementation. Celui-ci se pourvoit d'une sorte de faux-plafond en bois quadrillé, dans le centre duquel se sculpte un carré qui se subdivise en plusieurs autres s'agençant à un autre carré ayant subi une rotation de 45° par rapport autres figures formant ainsi une sorte d'étoile à huit branches (voir planche 64).

Il nous semble important de signaler que cette pièce présente plusieurs signes de dégradation –décollement du mortier de revêtement des murs et des carreaux de céramique, pourrissement du bois des éléments du plafond— dus en majeure partie aux infiltrations d'eau.

La pièce occupant le côté sud-est [P se 101] est bien plus longue que celles précédemment citées, tandis que sa largeur est pratiquement la même (2 m 85), sa longueur atteint carrément les 12 m 80. Nous retrouvons toujours les mêmes éléments : porte flanquée de part et d'autre de fenêtres et qbou également pourvu de ses chaque côté de niche-placards.

Mais une différence se remarque : malgré le fait que les emplacements de ces éléments respectent une certaine symétrie partielle – les fenêtres se positionnent à une même distance par rapport à la baie d'entrée, les niches aussi par rapport au qbou – les deux axes de symétries des deux murs qui s'opposent ne se confondent plus et s'écartent sensiblement l'un de l'autre. De plus, la porte et le qbou qui adoptent généralement une position centrale par

<sup>1</sup> Idem, p.260.

rapport à la paroi qui les contient, sont désaxés vers le nord-est, il faut dire que s'ils avaient respecté la centralité habituelle, leur axe se serait retrouvé confondu avec celui d'une colonne du patio, ce qui ne se produit presque jamais dans les demeures algéroises de la période ottomane.

Deux interventions de l'époque française sont aisément décelables dans cet espace, il s'agit de deux ouvertures pratiquées dans le fond sud-ouest de la pièce. Une première baie sise dans le mur nord-ouest s'ouvre sur la galerie, et adopte la forme habituelle des baies de la période ottomane, sauf qu'elle est dépourvue de porte en bois. La seconde percée, qui est une porte moderne en bois de forme rectangulaire dénuée de tout ornement, se trouve dans le mur sud-ouest et communique avec la buanderie. Grâce au plan de Ballu qui témoigne de l'état du palais vers 1894, on sait que cette porte n'existait pas et que c'était une ouverture bien plus large, inscrite dans une arcature, qui rendait possible une continuité spatiale entre cette pièce et la buanderie. L'arcature demeure encore visible aujourd'hui car la baie n'a pas été obstruée sur toute la profondeur de son embrasure ce qui a donné naissance à une sorte de qbou.

Le décor de céramique qu'on a choisit d'octroyer à cette pièce se présente en une frise sous-plafond de deux rangées de carreaux qui s'assemblent en damier de carrés formés chacun de quatre carreaux d'un même modèle ; les deux modèles sont "la griffe du lion" (voir planche 45) ; et "la rocaille aux trois fleurs" (voir planche 44), les quatre carreaux de ce dernier modèle s'agencent de manière à former un losange central bleu. L'ornementation de cet espace s'exprime également par un soubassement émaillé constitué de cinq rangées : les quatre inférieures sont faites d'un damier de carrés de quatre carreaux de deux modèles, "la griffe du lion" et "l'œillet polychrome" (voir planche 45) ; la rangée supérieure se compose uniquement du modèle de l'étoile jaune et noire combinée au cercle jaune fleuri (voir planche 42).

Pour ce qui est de la pièce occupant toute l'aile nord-est [P ne 101], on remarque immédiatement qu'elle est la plus longue de ce rez-de-chaussée, sa longueur ne fait pas moins de 14 m 60 alors que sa largeur ne diffère guère de celles des autres pièces (2 m 90).

La porte qui l'ouvre est pratiquement placée au centre de la paroi qui la contient, les deux fenêtres se trouvent à environs 1 m 10 de chacun de ses côtés. Le qbou d'une profondeur de

50 cm et d'une largeur de 2 m 37 se dresse —à quelques centimètres près— juste en face de la baie, mais les deux niches-placards dont il est flanqué de part et d'autre en sont nettement plus distantes (2 m 06 et 3 m 53). Cette différence entre les deux distances —celle qui sépare la porte des fenêtres et celle qui éloigne le qbou des niches-placards— se justifie : la fenêtre à gauche de la porte ne pouvait se trouver plus loin car le mur de la galerie s'interrompt ; les niches-placards se sont maintenues aussi loin du qbou pour équilibrer le mur qui les contient, qui est très long et qui aurait été nu sur une trop grande partie si les niches-placards s'étaient rapprochées du qbou.

On a du, durant la période française, rajouter une porte pour que l'espace puisse mieux répondre aux nouvelles exigences de sa fonction de musée. Cette baie a été ouverte sur la galerie, son contour adopte la même forme que celui des autres baies de la période ottomane ; néanmoins, c'est son emplacement coïncidant avec l'axe d'une colonne du portique qui se projette en son milieu ; et l'aspect de sa porte en bois qui révèle son origine coloniale. Les deux vantaux qui la ferment sont effectivement bien différents de ceux d'époque ottomane, ils se placent et butent sur la face du mur à l'intérieur de la pièce, leur ornement est nettement moins raffiné que les délicates sculptures dont sont pourvues les autres portes, sur ces battants français ne se dessinent que de lourds carrés et rectangles d'aspect rudimentaire.

Une autre baie, aujourd'hui refermée, devait s'être trouvée dans la portion de mur commune à la pièce au sud-est [P se 101], le plan de Ballu révèle la continuité spatiale qui existait alors en 1894, et aujourd'hui encore subsiste un défoncement en forme de qbou qui a résulté de l'obstruction de l'ancienne ouverture.

Notons la présence dans cette pièce de niches-placards supplémentaires qui possèdent la particularité d'être surélevées par rapport aux autres niches-placards fréquentes dans les pièces du palais, elles se logent en effet à une hauteur de 1 m 80 du sol. Leurs emplacements, au fond de la pièce, dans les parties nord-ouest et sud-est de l'espace —deux sur le mur nord-ouest, une à l'extrémité nord-ouest de chacun des murs contenant les ouvertures sur la galerie et celui qui lui est opposé, deux sur le mur sud-est et une dernière à l'extrémité sud-est du mur contenant le qbou— nous permet de supposer qu'il devait y avoir, à l'origine, des sortes d'alcôves surélevées qu'on pourrait assimiler à des mezzanines qu'on nomme généralement *seddat*, pluriel de *sedda*.

Les carreaux de faïence qui tapissent les parois verticales de cette pièce produisent une composition tout à fait analogue à celle qui prévaut dans la pièce précédente [P se 101], la seule nuance perceptible se trouve au niveau du nombre de rangées de carreaux du soubassement, dans cette pièce [P ne 101] il en existe six : les quatre inférieures reprennent le même damier, les deux autres se forment du modèle unique de l'étoile jaune et noire combinée au cercle jaune fleuri (voir planche 42).

### Les pièces du premier étage (ghorfat).

(voir les plans du premier étage sur les planches 2 et 7)

La pièce sise dans l'aile sud-ouest [P so 201] est rectangulaire et répond aux dimensions de 2 m 75 par 7 m 20. Elle constitue ce qu'on pourrait appeler le modèle type d'une pièce de demeure algéroise.

Elle s'ouvre à partir de la galerie par la porte à deux vantaux qui est surmontée par les trois petites fenêtres d'aération et qui est flanquée de part et d'autre d'une fenêtre rectangulaire grillagée de barreaux de fer et à cadre de marbre qui est elle-même surmontée d'une petite fenêtre. Sur le mur opposé à celui qui comporte ses ouvertures sur la galerie, on retrouve le qbou qui se muni de ses chaque côtés de niches-placards.

Sur le plan de Ballu, cette pièce s'ouvrait, du côté du sud-est, par le moyen d'une arcade, sur un espace [P so 202] carré surmonté d'une coupole, la baie en arcade est aujourd'hui obstruée, mais il reste encore le contour de l'arcature qui dessine maintenant une sorte de qbou, et surtout une marche de quelques 10 cm de hauteur et s'étendant sur toute la largeur de la pièce, ce qui nous permet de déduire que cet espace [P so 202] était bien à l'origine une alcôve annexée à notre pièce [P so 201].

Cet espace [P so 202] existe toujours mais la continuité spatiale avec cette pièce est rompue par une cloison et l'espace à coupole [P so 202] n'est accessible que par le biais d'une autre pièce à laquelle il se trouve aujourd'hui rattaché.

Cette pièce est pourvue d'une frise sous-plafond émaillée de deux rangées de carreaux représentant "la vague bleue" (voir planche 44), et d'une large plinthe de six rangées de carreaux représentant un damier où prévalent deux modèles monochromes : le carreaux hollandais bleu de l'étoile à huit branches qui se combine à la rosace également à huit branches (voir planche 43); et un modèle brun violacé au dessin plus élaboré.

La pièce située à l'angle sud [P so 202 & P so 203] du carré formé par les galeries du premier étage n'est que le résultat d'une intervention opérée à une période toute récente, en tout cas post-indépendante. Il est fort probable que cette pièce n'existait pas à l'origine, et que l'espace qu'elle occupe aujourd'hui devait initialement se diviser en deux alcôves et être annexées à la pièce du sud-est [P se 201] et à la pièce au sud-ouest [P so 201].

Cette pièce "résiduelle" adopte la forme d'un "L" prenant une portion d'espace, de chacune des deux galeries sud-ouest et sud-est auxquelles s'ajoute une partie carrée.

La portion d'espace [P so 202] occupant une partie de l'aile sud-ouest [P so 201] est un carré d'environ 2 m de côté, surmonté d'une coupole à base octogonale d'environ 80 cm de côté reposant sur les trompes placées à chacun des quatre angles du carré que forme cet espace.

Sur chacune de ses parois latérales (nord-est et sud-ouest) se trouve un défoncement en arcade au centre duquel s'inscrit une niche-placard. Sur le mur nord-ouest subsiste la trace de la baie en arcature qui existait en 1894 comme en témoigne le plan de Ballu.

Cette portion d'espace reçoit une attention toute particulière quant à sa décoration de carreaux de céramique. Une large plinthe de treize rangées de carreaux pavent les murs, et les fonds de qbou s'ornent d'un soubassement de huit rangées de ces carreaux. Le modèle est celui des fameux bateaux de Delft soit bleus, soit bruns violacés (voir planches 46, 47 et 48). La composition obéit à une certaine logique : les six premières rangées sont formées de bateaux bleus, que surmontent deux autres faites de bateaux bruns violacés, viennent ensuite des carrés de quatre carreaux d'une même couleur qui s'alternent avec d'autres carrés d'une autre couleur.

DU PREMIER ÉTAGE [P so 202] et [P so 203].

(Cliquez pour zoomer)



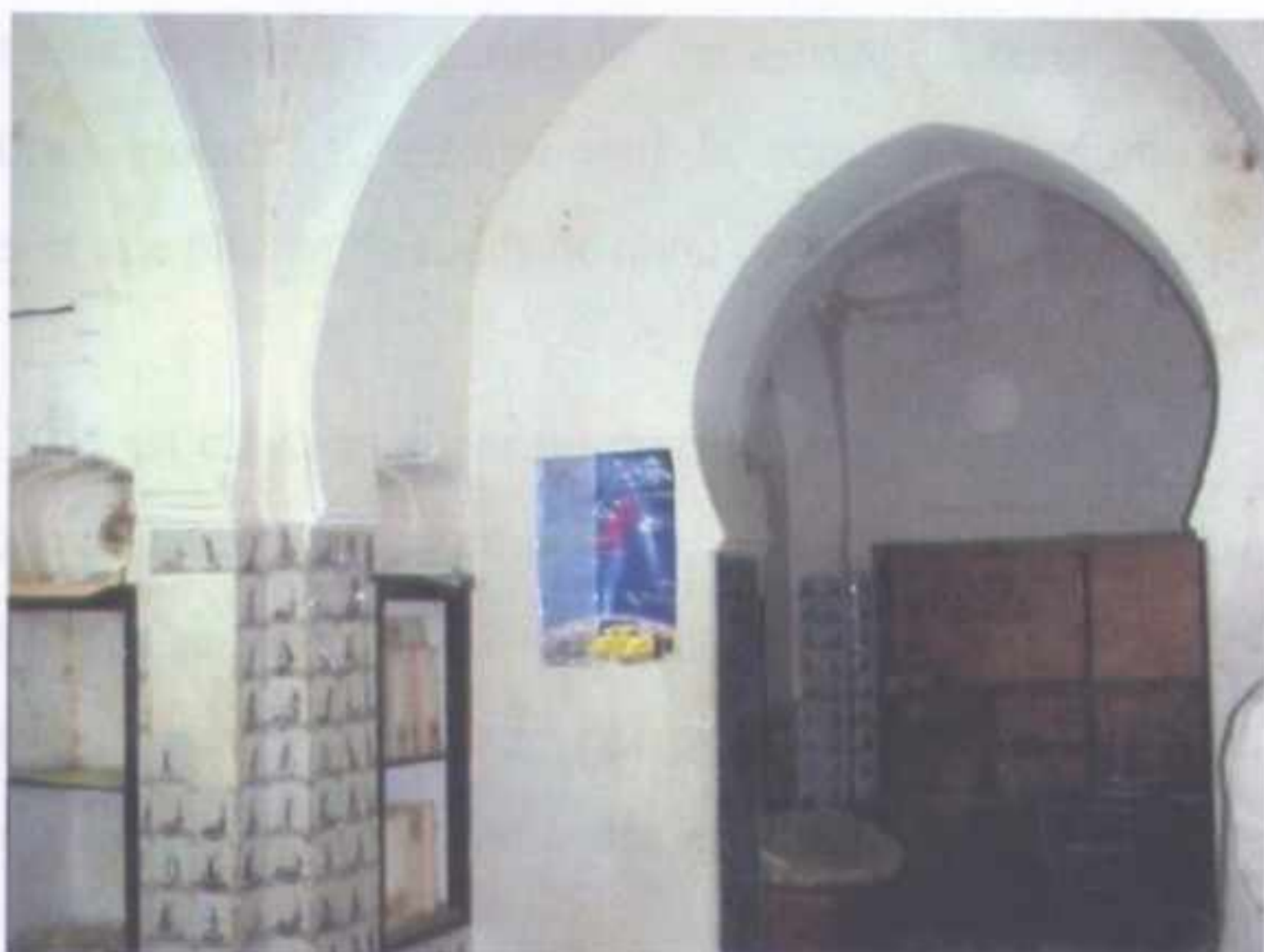
**FIGURE 346 : COUPOLE DE LA PARTIE**  
[P so 203].



**FIGURE 347 : QBOUS POURVUS DE NICHES-  
PLACARDS DANS LES PAROIS DE LEURS  
PROFONDEURS DANS LA PARTIE [P so 203].**



**REMANIEMENTS**  
RELIÉ [P so 202] et [P so 201].



**BAIE ARQUEE SUPPOSEE FRANCAISE**  
ENTRE [P so 202] et [P so 203].

**FIGURE 348 : REMANIEMENTS.**

**EN "L" DU PREMIER ETAGE [P so 202] et [P so 203].**

(Clichés personnels).

La fraction résultant de l'intersection des deux ailes sud-est et sud-ouest [P so 203] représente un espace carré d'environ 2 m 50 de côté, recouvert d'une coupole (voir figure 346) sur pendentifs à plan octogonal dont chaque côté atteint approximativement 1 m.

Ses trois parois nord-est, sud-ouest et sud-est sont pourvues de défoncements en forme de qbou, ces derniers sont eux-mêmes munis sur leur parois latérales de niches-placards (voir figure 347) de dimensions relativement réduites (60 cm de largeur et 30 cm de profondeur).

La paroi nord-ouest de cet espace, celle qui le relie à la partie [P so 202] est percée d'une baie en arcade (voir figure 348) qui permet la continuité spatiale. Les deux qbou du sud-est et du sud-ouest possèdent chacun, en leur milieu, une niche-placard tout à fait semblable à celles se trouvant dans les qbou de l'espace contigu [P so 202].

La paroi nord-est est celle commune à la pièce sud-est [P se 201], elle comporte une large ouverture en arcade brisée outrepassée qui coïncide avec une légère différence de niveau existant entre cet espace [P so 203] et la pièce dont il devait être l'annexe [P se 201].

Le modèle de carreaux émaillés dont sont pourvues les parois de cet espace est celui du bateau (voir planches 46, 47 et 48) brun violacé. Il assume seul la composition d'un soubassement de mur de quatorze rangées et une plinthe de fonds de qbou de sept rangées.

La pièce de la partie sud-est [P se 201] est cloisonnée par un mur en brique creuse qui montre bien qu'il est la conséquence d'une intervention contemporaine, datant certainement, vu la qualité médiocre de l'exécution qui dut se produire en toute hâte sans aucun soucis esthétique, de la décennie durant laquelle le palais fut squatté par plusieurs familles qui eurent, pour des raisons évidentes d'une meilleure appropriation des espaces, à diviser les pièces en plusieurs.

En ignorant l'existence de cette cloison (voir figure 350), qui devrait dans un proche avenir être supprimée, la pièce est rectangulaire, plutôt oblongue d'environ 13 m de long par 3 m 25 de large.

FIGURE 347 : NICHES-PLACARDS SURLEVÉS AU NIVEAU DE LA PIÈCE [P se 201].

(Cliché personnel).



**FIGURE 350 : CLOISON MODERNE SEPARANT LA PIECE [P se 201].**  
(Cliché personnel).



**FIGURE 349 : PERTURBATION REVELANT  
ORIGINE FRANCAISE DE L'OUVERTURE  
MARQUEE ENTRE [P ne 201] et [P se 201].**  
(Cliché personnel).



**FIGURE 351 : NICHES-PLACARDS  
SURELEVEES AU NIVEAU  
DE LA PIECE [P ne 201].**  
(Cliché personnel).

Hormis les éléments qui nous sont à présent communs, la porte et ses deux fenêtres, en face desquelles se trouvent le qbou et ses deux niches-placards ; s'ajoutent deux fenêtres analogues aux précédentes ouvrant sur la galerie et sises aux deux extrémités du mur. Celle du côté nord-est a un cadre en bois ce qui trahit son origine française, le doute persiste par contre pour l'autre (du côté sud-ouest) : son cadre est en marbre mais son emplacement ne correspond pas à celui habituel des fenêtres de pièces donnant sur les galeries.

La pièce possède, du côté nord-est, une sorte d'alcôve rectangulaire d'environ 3 m 17 par 1 m 93, délimitée par une arcature brisée outrepassée. Le mur limitant la pièce de ce même côté nord-est comporte la trace d'une ancienne ouverture arquée qui permettait durant la période coloniale française le passage vers une autre pièce occupant l'aile nord-est [P no 201].

Les murs de cette pièce revêtent une frise sous-plafond de deux rangées de carreaux émaillés dans lesquelles dominent l'œillet polychrome (voir planche 45) et le même œillet monochrome bleu (voir planche 43), ces deux modèles s'assemblent en quatre carreaux d'une même couleur puis s'alternent en damier.

Les parois reçoivent également un soubassement de six rangées de carreaux de céramique que surmonte une rangée de pièces de faïence rectangulaires (voir planche 59), les seules de cette forme pour tout le palais. On retrouve encore dans les six rangées une composition en damiers, mais les deux murs s'ornent différemment :

Sur la paroi sud-est (celle qui contient le qbou) deux modèles monochromes – le modèle qui combine la rosace et l'étoile à huit branches bleues (voir planche 43); et un autre vraisemblablement hollandais au dessin plus élaboré et aux contours délicats de couleur brun violacé – s'assemblent d'abord en carrés de quatre carreaux d'un même modèle, puis en damier de sorte que les carrés des deux modèles différents s'alternent.

Sur la paroi nord-ouest (celle opposée, donc comportant la baie d'accès) réside un damier de carrés de quatre carreaux chacun, ces carrés contiennent des modèles monochromes du même motif mais qui se différencient par leur couleur, un carré de quatre carreaux bruns succède à un carré de quatre carreaux bleu roi. La brillance de ces deux derniers modèles

nous laissent supposer qu'ils datent de la période coloniale française mais qu'ils ont été produits à partir d'un modèle authentique de l'époque ottomane, qui représente un motif végétal stylisé dans lequel se dissimule un oiseau (voir planche 54).

La pièce au nord-est [P ne 201] est pratiquement la même que celle située juste en dessous au rez-de-chaussée [P ne 101]. Rectangulaire, nettement plus longue que large (3 m de large pour 14 m 70 de long), elle s'ouvre à partir de la galerie par l'habituelle porte flanquée de part et d'autre d'une fenêtre à cadre de marbre, en face de la baie se dresse le qbou et les deux niches-placards de chaque côté.

Les remaniements que l'on peut percevoir dans cet espace sont encore une fois liés à des percements d'ouvertures : une fenêtre analogue aux autres mais où le cadre de bois a remplacé celui de marbre, se place sur le mur séparant la pièce de la galerie, du côté nord-ouest ; et la trace d'une baie arquée de la période française (voir figure 349), imitant la forme d'un qbou, qui reliait cette pièce à celle qui lui perpendiculairement adjacente [P se 201] .

Il existe dans cette pièce, comme ce fut le cas pour la pièce sise du même côté du rez-de-chaussée [P ne 101], deux niches-placards surélevées (voir figure 351) qui laissent supposer qu'il devait y avoir à l'origine, ici aussi, des seddat, ces sortes d'alcôves franchement surélevées en forme de mezzanine.

Les murs décapés de cet espace ont permis de dévoiler certaines de leurs particularités, on voit, entre autre, quelques pierres bleues s'immiscer au milieu des briques qui forment la paroi nord-est, celle mitoyenne à une autre construction voisine.

La céramique orne cette pièce en une frise sous-plafond de deux rangées où s'alternent quatre carreaux de "la griffe du lion" et quatre carreaux de "l'œillet polychrome" (voir planche 45).

La plinthe émaillée large de huit rangées reçoit un damier des mêmes modèles que ceux des portiques inférieurs ceignant le patio.

On note la présence dans cette pièce, ce qui n'est pas le cas pour toutes, de soualef de deux carreaux de large, il en existe six, une de part et d'autre du qbou et de la baie d'entrée, une à gauche de la niche-placard de gauche et une dernière à droite de la niche-placard de droite. Ces soualef se composent de carrés de quatre carreaux d'une même couleur assemblés en damier. Ces carreaux hollandais, sont tous monochromes soit bleus soit bruns, aux motifs élaborés représentant des formes florales stylisées, on en compte ici huit modèles différents.

Le qbou reçoit le privilège de ce parer de quatorze rangées de bateaux bleus, jusqu'à une hauteur correspondant à la naissance de l'arc du qbou.

Il demeure important de mentionner que ces pièces du premier étage (comme d'ailleurs celles qui leurs correspondent au rez-de-chaussée) avaient été, durant la période française, reliées entre elles et formaient un espace continue adoptant la forme d'un "U", comme le montre clairement le plan de Ballu publié en 1894.

Néanmoins, ce ne devait sûrement pas être le cas durant la période ottomane, les décapages ont mis en évidence, au niveau de ces baies qui reliaient les pièces, une perturbation évidente de la maçonnerie : des portions de mur remaniées et surtout un appareillage de l'arcature composé de briques françaises liées par un mortier nettement plus clair que celui employé dans le reste du mur. Nous en concluons qu'à la période ottomane les pièces étaient indépendantes les unes des autres.

Pour ce qui est de l'espace en "L" sis à l'angle sud [P so 202] et [P so 203] , on émet l'hypothèse suivante : la portion d'espace carrée surmontée d'une coupole sur pendentif [P so 203] aurait été l'annexe de la pièce au sud-est [P se 201]. L'autre partie de l'espace en "L" [P so 202] , aurait, à notre avis, appartenu à la pièce du sud-ouest [P so 201], ce qui veut dire qu'il existait une séparation entre les deux fractions de l'espace en "L", entre [P so 203] et [P so 202]. Ce qui nous laisse penser qu'un mur devait s'y trouver, c'est la configuration même de l'espace [P so 203], sa paroi nord-ouest ressemble plus aux deux qbou sis dans les parois sud-ouest et sud-est, elle en reprend les mêmes éléments, notamment les deux niches-placards pratiqués dans les parois latérales de l'embrasure qui devait être à l'origine un qbou. Si le mur nord-ouest avait dès le début

possédé une baie, il aurait plutôt ressemblé à celui au nord-est qui lui possède une ouverture permettant de relier deux espaces, [P so 203] et [P se 201], de plus sur l'épaisseur de l'embrasure que nous supposons résulter de la période coloniale, celle qui relie les deux parties, les modèles de carreaux de céramique sont différents de ceux des autres parties des espaces et paraissent être eux aussi de la période française.

La pièce au nord-ouest [P no 207] et [P no 205] (voir figure 352) est ce qu'on appelle une pièce en "T", elle se compose d'un espace rectangulaire [P no 207] semblable aux autres pièces du palais et d'une profonde alcôve (wast el ghorfa) [P no 205], laquelle peut également être considérée comme une pièce.

FIGURE 352 : LA PIÈCE EN "T" [P no 207] et [P no 205].

La partie rectangulaire [P no 207] s'étend sur une surface d'environ 3 m par 9 m 45, la paroi qu'elle partage avec la galerie est pourvue d'une baie arquée que ferme deux vantaux de bois et de deux fenêtres encadrées de marbre, ces trois ouvertures sont du même type que celles que comportent les autres pièces.

Le mur opposé s'ouvre en son milieu en une large arcature brisée outrepassée de 2 m 30 de large et de 3 m 50 de haut, l'arc naissant à 2 m 12 du sol pour rattacher cette partie rectangulaire à sa profonde alcôve, un espace carré légèrement surélevé de 8 cm.

De part et d'autre de cette arcade se trouvent deux placards différents de ceux dont nous avons déjà parlé (voir figure 353), ils sont rectangulaires, bien plus hauts que larges, 1 m 75 de hauteur pour 1 m de largeur et possèdent une profondeur de 40 cm ; ils se composent de deux battants de bois dont chacun se sculpte de manière à se subdiviser en deux dans le sens de la hauteur, les quatre compartiments qui en résultent s'ornent chacun d'un unique motif sculpté en bas-relief. Ces deux placards singuliers ne comportent pas de niches en arc en accolade comme en sont pourvues les autres niches- placards, seul celui de droite (au nord-est) est surmonté d'une petite fenêtre rectangulaire.

A l'extrême nord-est du mur qui contient ces deux placards on remarque une baie conduisant à l'une des antichambres, qui se ferme par une porte en bois française (voir figure

LA PIÈCE EN "T" [P no 207] et [P no 205].

(Cliquez pour agrandir)



**FIGURE 352 : LA PIECE EN "T" [P no 207] et [P no 205].**



**FIGURE 353 : PLACARD MURAL.**



**FIGURE 354 : BAIE ET PORTE DE LA PERIODE FRANCAISE.**

**LA PIECE EN "T" [P no 207] et [P no 205].**

(Clichés personnels).

354) relativement basse —sa hauteur n'atteignant que 1 m 70 pour une largeur de 77 cm— dans la menuiserie de laquelle s'encastre une vitre de forme ovale.

Le décor de céramique est particulièrement abondant dans cette partie de la pièce (voir figure 355) : la frise sous-plafond se compose de deux rangées de carreaux de la rocaïlle aux trois fleurs formant la "vague bleue" (voir planche 44); les soubassements des parois verticales reçoivent six rangées de carreaux émaillés et forment un damier dans lequel dominant deux modèles, la rosace et l'étoile toutes deux bleues et à huit branches (voir planche 43) et le second modèle de teinte mauve, au motif nettement plus complexe combinant une étoile à huit branches et une sorte de corbeille de fleurs cernée d'entrelacs (voir planche 53).

On note en plus de la frise sous-plafond et des soubassements, la présence de bandes horizontales d'une seule rangée et de bandes verticales de deux carreaux de large, toutes formées de carreaux hollandais monochromes mauves, pourvues de deux modèles différents aux motifs complexes et à l'exécution particulièrement raffinée.

L'alcôve [P no 205] (voir figure 356) est pratiquement carrée d'environ 3 m 35 de côté, elle est plafonnée de solives et voliges de bois apparentes et comporte quatre niches-placards "classiques" et deux portes ouvrant sur des antichambres, ces portes sont étrangement surmontées d'arc en accolade (voir figure 357) comme les niches-placards, ce qui est plutôt rare voir inexistant ailleurs.

Deux des quatre niches-placards se trouvent dans le mur du fond, celui au nord-ouest ; les deux autres, qui sont identiques aux premières, se dressent symétriquement sur les murs latéraux nord-est et sud-ouest. Chacun de ces mêmes murs latéraux s'ouvre pareillement d'une baie rectangulaire munie d'une porte en bois à un seul battant de 85 cm de large par 2 m 15 de haut qui reçoit un ornement tout à fait singulier trahissant son origine française.

Les trois parois de cette alcôve, celles au sud-ouest, au nord-ouest et au nord-est sont pourvues chacune de trois petites fenêtres rectangulaires identiques symétriquement positionnées.



**FIGURE 355 : PLAFOND ET DECOR DE LA PIECE EN "T".**



**FIGURE 356 : L'ALCOVE DE LA PIECE EN "T".**



**FIGURE 357 : PORTE ARQUEE EN ACCOLADE.**

**PIECE EN "T" [P no 207] et [P no 205].**

(Clichés personnels).

Cependant, on notera que sur la paroi sud-ouest, une seule de ces trois petites ouvertures initialement existantes demeure telle quelle, car l'une d'elles a partiellement été obstruée tandis que la troisième a carrément disparu. La raison de ces modifications est relativement simple à comprendre : l'antichambre sise de l'autre côté de cette paroi est recouverte d'une coupole sur trompes, et c'est l'une de ces trompes se plaçant justement au niveau des petites fenêtres, qui les clôt. Ce déséquilibre peut nous laisser penser que cette configuration de la coupole n'était pas celle existante à l'origine ; de plus, l'autre antichambre qui lui est fort ressemblante et qui devait donc, à priori, lui être en tout point analogue, se couvre d'une coupole identique mais reposant cette fois-ci sur pendentifs, lesquels ne gênent nullement les trois petites fenêtres placées sur le mur nord-est de l'alcôve.

Les trois parois de cette alcôve reçoivent un soubassement de cinq rangées de carreaux de faïence composées de bateaux (voir planches 46, 47 et 48 ) bleus.

La baie rectangulaire qui s'ouvre dans la paroi sud-ouest de wast el ghorfa découvre un espace [P no 206] à peu près carré de 2 m 90 par 3 m 15 qui est couvert d'une coupole à base octogonale d'environ 1 m 30 de côté posée sur quatre trompes, une à chaque angle de la pièce. Ces trompes de la forme d'un quart de sphère qui aurait 70 cm de diamètre.

Cette pièce qu'on pourrait assimiler à une antichambre possède sur sa paroi nord-ouest deux niches de 1 m 20 de hauteur par 40 cm de largeur et 35 cm de profondeur, arquées en accolade et sans menuiserie, l'une d'elle a été transformée en fenêtre par le remplacement de la maçonnerie de son fond en vitrage (voir figure 358).

Sur le mur sud-ouest, se trouve une sorte de porte-fenêtre, vraisemblablement française, qui s'ouvre sur le chebek du menqas es'sqifa el kébira, soit sur le vide du puit de lumière qui surmonte la courette de la grande sqifa. Son ouverture est arquée en arc brisé outrepassé, elle se ferme par le moyen de deux vantaux vitrés modernes et est pourvue d'un garde-fou en fer forgé qui paraît également dater de la période coloniale (voir figure 359).

Cette anti-chambre est aujourd'hui dépourvue de céramique.



**FIGURE 358 : NICHE-PLACARD PERCEE ET TRANSFORMEE EN BAIE VITREE.**



**FIGURE 359 : BAIE FRANCAISE, VITREE ET POURVUE DE GARDE-CORPS.**

**MANIEMENTS AU NIVEAU DE L'ANTI-CHAMBRE [P no 206].**

(Clichés personnels).

L'autre antichambre, celle à droite de l'alcôve [P no 204] se distribue exactement de la même façon et par le moyen d'une porte identique. Cette pièce occupe une surface d'environ 3 m par 2 m 65 et est, comme ce fut le cas pour l'autre antichambre, plafonnée d'une coupole quasi-identique, à base octogonale dont le côté avoisine 1 m 20, mais celle-ci ne repose pas sur des trompes mais sur un pendentif à chacun des quatre angles de la pièce.

Cette antichambre est munie de quatre ouvertures, une sur chaque paroi. Nous avons déjà cité la porte reliée à l'alcôve et celle communiquant avec la grande pièce rectangulaire [P no 207], la troisième porte se trouve sur le mur nord-est et ouvre sur un couloir [Ves no 201] qui mène aux cuisines. Cette porte est certainement française, son aspect rudimentaire formé d'un simple battant rectangulaire de 2 m par 83 cm, qui ne reçoit aucune ornementation est surmonté d'une sorte de fenêtre rectangulaire vitrée de la même largeur et d'une hauteur de 1 m. La quatrième ouverture est une fenêtre moderne rectangulaire de 85 cm de large par 1 m 22 de haut placée à 2 m du sol, elle est à deux battants vitrés et perce le mur nord-ouest de cette antichambre pour communiquer avec un couloir [Ves no 202] qui relie la cuisine à ses dépendances.

Cette antichambre se trouve à l'heure actuelle, comme la précédente, dépourvue du moindre carreau émaillé.

### Les pièces du second étage (menazah).

(voir les plans du second étage sur les planches 3 et 8)

Ces pièces, qui sont au nombre de quatre, ne se distribuent plus par des galeries, comme ce fut le cas pour celles des niveaux inférieurs que nous avons décrites plus haut. Elles s'ouvrent plutôt à partir des allées découvertes, situées au niveau des terrasses, dont l'emplacement correspond à celui des galeries sises au rez-de-chaussée et au premier étage.

La pièce nord-ouest [P no 301], est rectangulaire de 3 m 10 de large et de 8 m 50 de long, son sol revêt des carreaux émaillés vraisemblablement français et son plafond est en solives et voliges de bois apparentes, le lit de voliges s'interrompt à deux reprises pour laisser

place à deux épaisses vitres carrées posées horizontalement pour permettre à un jour zénithal d'atteindre l'intérieur de la pièce par le plafond.

Face à la baie d'entrée, qui vient tout juste d'être restituée (voir figures 360 et 361), se trouve le qbou qui n'est profond que de 12 cm et au centre duquel a été rajoutée une cheminée en marbre datant de toute évidence de la période française. Sur ce mur, à droite du qbou, du côté nord-est, se trouve une porte en bois de la période coloniale de forme rectangulaire de 90 cm de large et de 2 m 16 de haut qui ouvre sur une pièce voisine [P no 302] qu'on ne peut atteindre qu'après avoir monté trois marches pratiquées dans la profondeur de l'embrasure.

La paroi nord-est s'ouvre en son milieu d'une porte analogue à celle que nous venons de citer, elle découvre un espace à l'aspect curieux [P no 306], dont le sol est à 96 cm plus bas que celui de la pièce. Cette ouverture, tout comme la porte en bois dont elle est munie datent de la période coloniale française, les perturbations dans les murs qu'ont mis à jour les décapages le prouvent, cependant, nous ne sommes toujours pas arrivé à retrouver l'accès initial à l'espace "à configuration ambiguë".

Le mur sud-ouest communique, par le moyen d'une baie en arc brisé outrepassé que ferme une porte en bois à deux vantaux dans laquelle on reconnaît l'œuvre de la période française, avec le palier [Pal no 301] auquel aboutit l'escalier principal. Cette ouverture doit être, comme la menuiserie dont elle est pourvue, une percée française qu'on s'est vu contraint d'établir au moment où fut condamnée la baie d'entrée initiale sise dans le mur sud-est.

La seule ornementation de céramique que reçoit cette pièce est une frise sous-plafond de deux rangées, présentant un unique modèle de "la griffe du lion" monochrome bleu, qui fut produit durant la période française d'après le même motif que celui du modèle polychrome.

La pièce située à l'opposé est également desservie par une allée de la terrasse.

Cette pièce sud-est [P se 301] rectangulaire de 3 m de large par 13 m 10 de long, dont le plafond de bois est doté de deux vitres horizontales pareillement que pour la pièce nord-ouest,



**FIGURE 360 : BAIE ENCORE OBSTRUEE  
MONTRANT DES TRACES DE L'ANCIENNE  
OUVERTURE.**



**FIGURE 361 : BAIE REOUVERTE.**

**OUVERTURE DE LA BAIE EN TERRASSE OUVRANT  
LA PIECE [P no 301].**

possède la particularité d'avoir gardé un revêtement de sol authentique composé de pièces hexagonales de 10 cm de côté en terre cuite de couleur naturelle, liées entre elles par de petits triangles verts équilatéraux dont le côté possède la même dimension que le côté de l'hexagone.

Hormis l'habituel qbou flanqué de chaque côté de niches-placards qui se dressent en face de la baie d'entrée, la pièce contient un dernier défoncement, sous forme d'une niche-placard surélevée placée à environ 1 m 20 du sol au centre du mur nord-est ; il y avait probablement ici aussi une sedda comme en étaient pourvues quelques une des autres pièces du palais que nous avons déjà évoquées.

La paroi sud-ouest de la pièce s'ouvre dans une large arcature brisée outrepassée sur une alcôve [P so 302] surélevée de 77 cm à laquelle on parvient grâce à deux marches particulièrement hautes, c'est ce qui justifie la présence d'une sorte d'escabeau mobile en bois de trois marches placé de manière à se substituer à la première marche.

Cette pièce est totalement dépourvue de décor de céramique.

L'espace surélevé [P so 302] de 4 m 10 de long pour une largeur de 3 m 15, reçoit en son sol un pavement identique à celui de la pièce précédente et sa couverture, qui est assurée par le moyen d'une travée de voûte de deux arrêtes croisées, est particulièrement basse (2 m 34) et ne permet à une personne de taille moyenne de se tenir debout qu'au niveau du centre de l'espace.

Cette alcôve est en relation avec le belvédère [P so 301] par le biais d'une porte qui paraît être française qui se trouve sur la paroi nord-ouest.

Cet espace présente la particularité de se positionner juste au-dessus de la coupole qui recouvre l'espace [P so 203] du premier étage, cette coupole comporte des claustras de plâtre ajourées qui ont généralement pour but d'apporter une lumière zénithale, la présence de ces claustras voudrait donc dire, à priori, que rien ne devait se trouver au-dessus de l'espace [P so 203]. **La question de l'existence dès le début de cette partie du second étage, qui est**

à n'en pas douter ottomane, se pose ; car il semble plutôt curieux que l'on ait placé des claustras ajourées dans la coupole d'un espace qui est surmonté d'un autre espace fermé.

La seconde pièce située au nord-ouest [P no 302] est la seule qui ne s'ouvre pas sur les galeries ou sur les allées qui leurs correspondent, mais nous avons choisi de l'inclure parmi les espaces auxquels on a attribué la dénomination de pièce en raison de sa forme et de ses éléments qui sont analogues. Elle se trouve derrière celle que nous avons décrite plus haut avec laquelle elle partage une baie, mais son entrée se fait par un espace de desserte [Ves no 302] sis plus au nord-ouest qui d'ailleurs distribue plusieurs autres espaces.

Elle adopte la forme d'un rectangle oblong dont la longueur est de 8 m 70 et la largeur de 2 m 50 auquel s'ajoute au nord-est une portion d'espace carrée d'environ 1 m 70 de côté. Elle est recouverte d'un faux plafond lisse et blanc ce qui révèle une intervention coloniale et son sol est revêtu de carreaux émaillés qui semblent également dater de la même période.

La baie d'entrée, qui ne se pourvoit pas de porte en bois, se trouve sur son mur nord-ouest, elle est en tout point semblable à celles qui ouvrent les pièces de ce second étage, pareillement arquée en arc brisé outrepassé et pareillement munie de part et d'autre d'une fenêtre à barreaux et à cadre de bois, lesquelles sont surmontées de l'intérieur de la pièce d'une niche en arc en accolade, le marfaã.

Face à ces trois ouvertures se dresse un qbou peu profond, le mur ne s'enfonçant que de 15 cm, le qbou est naturellement flanqué de chaque côté de niches-placards. Celle à gauche du qbou (du côté nord-est) a dû se transformer en porte durant la période coloniale, pour relier cette pièce à celle qui lui est adjacente [P no 301].

La portion d'espace carrée qui se raccorde à la pièce tel un qbou n'était pas au niveau où elle se trouve aujourd'hui, soit au même que celui de la pièce, il devait être à 1 m 10 plus haut, cette hypothèse s'appuie sur des traces d'un ancien plancher retrouvées sur les murs lors des décapages, qui d'ailleurs révèlent également que les parois latérales actuelles, celle au nord-ouest et celle au sud-est, n'existaient pas à l'origine, cet espace se continuait en long au-dessus de l'espace "bizarre" [P no 306]. Quoi qu'il en soit, rien n'est sûr à propos de cette

portion et de tous les espaces dépendants de l'espace "bizarre", leur configuration initiale et la nature des transformations qu'ils ont subi demeurent pour nous un véritable mystère.

N'omettons pas de préciser que cette portion d'espace est pareillement recouverte que la pièce, soit d'un faux plafond et que son sol est également revêtu de carreaux émaillés qui semblent dater de la période française. Sa paroi nord-est était percée d'une fenêtre disgracieuse certainement moderne qui ne comportait ni vitre ni volet, de forme carrée d'environ 1 m de côté, on vient tout juste de la refermer.

### FIGURE 362 : LE PORTIQUE ESTAH.

La pièce sud-ouest [P so 301] (voir figures 362, 363 et 364) est en fait un belvédère ouvert par un portique ce qui lui a valu l'appellation de estouanat es'stah. Le portique est formé de trois arcades semblables brisées outrepassées soutenues au centre par deux colonnes en marbre blanc à fût lisse et cylindrique, et reposant sur les côtés sur la maçonnerie dont est constitué le reste du mur. Chaque arcade de ce portique s'étend sur une largeur de moyenne de 1 m 50 et sur une hauteur de 3 m 25, l'arc naissant à 2 m 05 du sol.

La pièce, qui est recouverte de trois travées de voûtes d'arêtes croisées et qui est pavée au sol de carreaux émaillés, occupe une surface rectangulaire de 2 m 60 de large de 10 m 30 de long. Elle se divise en deux parties par le moyen d'un arc doubleau.

La première partie garde la même largeur que la pièce pour une longueur de 6 m 40, sa paroi sise en face du portique (côté sud-ouest) est pourvue d'un qbou d'une largeur de 2 m, d'une profondeur de 60 cm, dont l'arc naît à 1 m 70 du sol pour que sa clé atteigne une hauteur de 2 m 85. Le défoncement est évidemment accompagné de deux niches-placards situées de part et d'autre de manière symétrique. Le mur nord-ouest de cette première partie de la pièce, est marqué par la présence d'une porte d'aspect rudimentaire qui permet l'accès à l'espace, non sans avoir à descendre deux marches relativement hautes, depuis l'escalier principal, cette porte de forme rectangulaire, que tout laisse croire qu'il s'agit d'une intervention de la période française, vient tout juste d'être refermée.

L'autre partie de la pièce qui s'étend sur une longueur de 3 m 60, peut-être assimilée à une alcôve. Elle est pourvue de deux défoncements, l'un sur le mur sud-ouest qui s'apparente

### LE BELVEDÈRE À PORTIQUE [P so 301].



**FIGURE 362 : LE PORTIQUE FERME.**



**FIGURE 363 : LE PORTIQUE REOUVERT.**



**FIGURE 364 : DETAIL DE L'INTERVENTION FRANCAISE.  
LE BELVEDERE A PORTIQUE [P so 301].**

de toute évidence à un qbou, l'autre est le résultat de l'ouverture, sur la paroi sud-est, d'une baie rectangulaire que ferme une banale porte en bois, dont la forme rectangulaire de 1 m 15 de large et de 1 m 85 de haut et l'aspect dépouillé trahissent son origine coloniale française. Cette porte s'ouvre sur l'alcôve surélevée [P so 302] par le biais de deux marches qui permettent d'atteindre le sol de l'alcôve plus haut que celui de notre belvédère de 63 cm.

### Les pièces du troisième étage (kouчек).

(voir les plans du troisième étage sur les planches 4 et 9)

Ces pièces, au nombre de deux, se trouvent au dernier étage du palais qui d'ailleurs — hormis des latrines — ne comporte pas d'autres espaces. Elles se desservent directement depuis l'escalier principal et comptent parmi les espaces les plus richement et les plus abondamment pourvus de carreaux de faïence et certainement parmi ceux qui portent le moins les traces des remaniements de la période coloniale. Elles se couvrent par les habituels plafonds en bois mais dont les solives, aujourd'hui blanchies, se paraient autrefois de teintes rouge, verte et jaune<sup>1</sup>. Le sol revêt là aussi des carreaux émaillés qui semblent authentiques.

La pièce sud-ouest [P so 401] et [P so 402] occupe toute l'aile sud-ouest et s'ouvre à partir du palier de l'escalier principal qui est pourvu d'une fenêtre sur la terrasse et qui s'orne profusément de faïence hollandaise comme pour avertir de la richesse de la pièce qu'il annonce.

La pièce est rectangulaire et de forme vraiment très allongée, sa longueur atteint les 15 m alors que sa largeur ne dépasse guère les 2 m 60. L'effet en est d'autant plus accentué par l'emplacement de la porte d'entrée qui s'ouvre sur la paroi latérale de manière à offrir une vue en perspective qui se déploie jusqu'au fond de l'espace et qui le cerne dans son ensemble (voir figure 365).

La pièce se divise, dans le sens de sa longueur, par des arcs doubleaux brisés outrepassés, en trois parties inégales.

<sup>1</sup> Idem, p.268.



FIGURE 365 : PIECE [P so 401] et [P so 402].



FIGURE 366 : NICHES-PLACARDS DANS LES PAROIS LATERALES DES QBOU.



FIGURE 367 : PIECE [P no 401].

DEUX PIECES DU KOUCHEK AU TROISIEME ETAGE.

(Clichés personnels).

La première partie, qui est la plus importante de part sa dimension, est rectangulaire, sa longueur est de 6 m 40 tandis que sa largeur est naturellement la même que celle de la pièce dont elle fait partie. En face de la porte se trouve l'arc doubleau qui la sépare de la seconde partie de la pièce, cette arcature qui est brisée outrepassée s'ouvre sur une largeur de 1 m 90 et atteint une hauteur de 2 m 75 ; l'arc naissant à 1 m 60 du sol et possédant une profondeur de 26 cm.

La paroi sud-ouest de cette première partie de la pièce est marquée en son milieu approximatif d'un qbou inscrit par une arcade, il est large de 2 m 30, haut de 2 m 70, profond de 45 cm et son arc s'amorce à environ 1 m 70 du sol. Ce défoncement est évidemment doté de chaque côté d'une niche-placard.

Le mur nord-est, qui correspond à la façade donnant sur les terrasses, comporte une fenêtre de forme presque rectangulaire de 1 m 15 de large par 1 m 33, elle diffère quelque peu des fenêtres des autres pièces du palais. Celle-ci, tout comme celles que comportent les deux parties restantes de cet espace, se positionne face aux qbou, possède un cadre de bois, une grille de barreaux métalliques et sont munies chacune de deux dalles de schiste, l'une au niveau du rebord et l'autre en couverture.

La seconde partie est d'une longueur de 4 m 80 pour une largeur qui est la même que celle de la pièce.

Sur son pan de mur sud-ouest se trace un arc brisé outrepassé qui forme un qbou qui s'enfonce de 35 cm, qui s'ouvre sur 1 m 90 de large, 2 m 65 de haut, l'arc débutant à 1 m 57 du sol.

En face de ce défoncement se dresse une fenêtre semblable à la précédente, mais de dimensions légèrement réduites, elle possède en fait une largeur de 1 m 03 et une hauteur de 1 m 24.

C'est le côté sud-est du carré formé par cette partie d'espace qui accueille le dernier arc-doubleau qui découvre la troisième portion de la pièce. Cet arc s'ouvre que sur 2 m de largeur et 26 cm de profondeur, sa hauteur est de 2 m 87 pour un arc naissant à 1 m 74 du sol.

La troisième partie [P so 402], surélevée par rapport au reste de la pièce de 10 cm, est un carré de 2 m de côté. Ses deux parois sud-ouest et sud-est sont pareillement inscrites d'un léger défoncement en arc brisé outrepassé au centre duquel se trouve une niche-placard.

Chacun de ces qbou est également marqué sur ses deux parois latérales qui correspondent à sa profondeur (voir figure 366), d'une petite niche-placard toute à fait semblable à celle s'inscrivant dans le fond du qbou mais possédant des dimensions nettement plus réduites : une hauteur quasi-analogue de 1 m 05, mais une largeur nettement inférieure de seulement 52 cm, alors que les niches-placards des fonds de qbou possèdent une largeur de 90 cm. Le mur sud-ouest s'est trouvé pourvu, durant la période coloniale française, d'une cheminée en marbre.

Le mur nord-est s'ouvre en son centre d'une fenêtre analogue à toutes celles se trouvant dans cette pièce, elle donne sur la terrasse qui recouvre la pièce sud-est du niveau inférieur [P se 301]. Ce même mur se dote, au niveau des parois latérales du défoncement dont il est marqué, de deux niches-placards d'une largeur égale à 81 cm et d'une hauteur de 1 m 05.

Toute cette pièce [P so 401 et P so 402] est abondamment pourvue de carreaux de faïence, outre la frise sous-plafond de deux rangées, le soubassement de six carreaux de large, on retrouve hzam, soualef et encadrements qui cernent arcs-doubleaux, qbou, niches-placards et fenêtres. La composition dominante est le damier de carrés formés de quatre carreaux émaillés et les modèles sont tous hollandais monochromes bleus ou brun violacé excepté un modèle qui reçoit dans le même temps ces deux couleurs, dans lesquels les motifs, hormis l'étoile/rosace bleue, sont complexes et exécutés dans le plus parfait raffinement.

La seconde pièce de ce dernier étage est sise au nord-ouest [P no 401]. (voir figure 367) Elle est également desservie par l'escalier principal, mais par le moyen d'une autre volée. Cette pièce qui est précédée d'une sorte de petit hall rectangulaire de 3 m 50 par 1 m 50, est nettement plus petite que la précédente.

Elle s'étend sur une surface quasi-rectangulaire d'environ 5 m 50 par 3 m 50. Sa porte d'entrée s'ouvre au milieu de la paroi nord-est du petit hall qui la précède, cette baie d'accès, de part sa forme arquée brisée outrepassée et des deux fenêtres à barreaux et à cadre de bois qui s'octroient de chaque côté fait penser à une pièce distribuée par une allée de la terrasse.

Cette pièce est pourvue d'un revêtement de sol en carreaux émaillés semblables à ceux des pièces et galeries du premier étage, mais avec un motif particulier, son plafond par contre est le seul de tout le palais, dont les solives se parent de teintes verte, jaune et rouge.

Sa paroi nord-ouest se dote en son milieu d'une niche-placard, celle opposée, la paroi sud-est, se perce d'une fenêtre analogue à toutes les autres de ce troisième étage près de laquelle se trouve une autre niche-placard. Le pan de mur délimitant cette pièce au nord-est est marqué par un qbou en arcature brisée outrepassée, dans le fond duquel se trouve une fenêtre semblable aux précédentes, les parois latérales de ce qbou, celles qui correspondent à sa profondeur, se munissent chacune d'une niche-placard à la largeur plus réduite que les deux autres de cette pièce.

Dans cet espace, le décor de céramique s'exprime par une frise sous-plafond composée d'un damier de carrés de quatre carreaux chacun où se trouvent deux modèles hollandais bleus, l'un est celui de la rosace combinée à l'étoile, toutes deux à huit branches ; l'autre modèle présente un motif floral au contours plutôt raffinés.

L'ornementation se manifeste également en un soubassement de carreaux émaillés, de dix rangées pour les parois du qbou et de six rangées pour le reste des pans de mur, où s'exposent deux modèles, agencés en damier de carrés de quatre carreaux chacun, le premier de ces modèles est encore l'étoile et la rosace à huit branches (voir planche 43), le second présente un motif floral au dessin relativement moins raffiné, en bichromie bleu et violet (voir planche 56), notons que ce même modèle existe en monochrome bleu et que ce n'est que dans cette pièce et dans la précédente qu'il se présente ainsi, en deux teintes.

Hormis la frise sous-plafond et les soubassements, il existe également des bandes verticales larges de deux carreaux émaillés et longue de huit, elles encadrent les parois

verticales aux angles de la pièce en s'amorçant à partir de la frise et en descendant jusqu'à mi-hauteur des murs. Les modèles qui la constituent sont les mêmes que ceux de la frise.

## 6. Les espaces du sous-sol.

Le sous-sol pouvait être accessible par le moyen de deux escaliers se trouvant au rez-de-chaussée, l'un étant situé au niveau de la première pièce de l'entrée actuelle [Sqi ne 101], il constitue le seul accès aujourd'hui puisque l'autre, sis au fond de la pièce sud-est [P se 101] est actuellement condamné.

Il nous semble important d'attirer l'attention sur le fait que dans ses sous-sols, baignés dans une lourde et poussiéreuse obscurité, s'entassaient meubles, archives et objets en tout genre laissés à l'abandon depuis plusieurs années, ce qui a rendu les conditions de l'élaboration de cette description particulièrement pénible.

Le relevé n'ayant pas été possible, les dimensions des espaces de ce sous-sol ne seront qu'approximatives, nous les avons reportées depuis un plan retrouvé aux archives de l'Agence Nationale d'Archéologie, dans lequel nous ne trouvons aucune indication, pas même celle de l'échelle. Nous avons pu néanmoins la déduire mais elle reste hypothétique à cause de l'inexactitude des dimensions des autres parties du palais.

Après avoir descendu les quelques marches du petit escalier exigü [Esc ne 001] en trois petites volées, on atteint un espace [P ne 001] de 3 m 20 de long par 2 m 65 de large.

Cet espace ouvre au sud-est sur un large espace en "L" [P ne 002] et [P se 001] voûté en berceau d'une largeur de 2 m 70, d'une longueur de 11 m 50 pour sa première partie [P ne 002] et de 12 m 80 pour la seconde [P se 001] qui est perpendiculaire à la première et qui se clôt par deux volées d'un escalier [Esc se 001] aboutissant initialement dans la pièce du rez-de-chaussée sise au sud-est [P se 101].

Le premier espace du sous-sol [P ne 001], celui qui a permis d'atteindre le précédent espace en "L", s'ouvre également sur son mur sud-ouest d'une baie qui découvre un vaste espace rectangulaire divisé sur toute sa longueur en deux parties sensiblement égales, par le moyen d'imposants piliers de maçonnerie de section rectangulaire.

Le dernier espace du sous-sol est raccordé au précédent par le biais d'un passage. Cet espace forme un rectangle tronqué en son angle nord, d'environ 13 m 80 de long par 2 m 80 de large.

Ce que nous pouvons dire à propos de ces sous-sols, c'est qu'ils contiennent une colonne qui ne soutient rien et qui paraît se dresser comme pour marquer un point de repère. Sur son fût seraient gravées (selon Murat qui l'aurait découverte, mais que nous n'avons pu lire personnellement) des mots en lettres grecques "elpis" et "anagke", lesquels signifieraient "espérance et nécessité." *" Cette colonne avec cette inscription, se demande M. Murat, remonte-t-elle à l'origine où les vingt colons, venant de Grèce, fondèrent la ville d'Icos au V<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ. On ne peut que le supposer".* Murat pose également l'hypothèse que cette colonne serait la marque extérieure d'une cachette à trésor. "Nécessité" de cacher et "Espérance" de retrouver. Des fouilles effectuées ont réellement trouvé la cachette mais pas de trésor<sup>1</sup>.

## 7. Les terrasses (stah).

### Les terrasses du second étage.

(voir les plans du second étage sur les planches 3 et 8)

Elles s'étendent sur à peu près un tiers de la surface de cet étage, les deux autres tiers sont occupés par les espaces couverts.

Elles reçoivent toutes un revêtement de carreaux d'Aubagne datant évidemment de la période coloniale française. Lors du démantèlement des planchers altérés en vue d'un

<sup>1</sup> COTTEREAU, *La maison mauresque...*, op. cit., p.571.

prochain remplacement, qui s'est opéré durant les travaux de restauration en cours, nous avons pu vérifier la provenance de ces carreaux, sur leur revers, leur origine est nettement inscrite : la ville française d'Aubagne (voir figure 368).

Afin de mieux les décrire, on divisera les terrasses de cet étage en cinq parties :

**La première partie comprend les quatre allées [Gal no 301], [Gal so 301], [Gal no 301] et [Gal ne 301] qui entourent le vide du patio et dont l'emplacement correspond à celui des galeries des deux premiers étages (voir figure 369).**

Ces allées se bordent, d'un côté par le garde-fou en maçonnerie d'une hauteur de à 75 cm, qui ceint le carré que forme le vide correspondant au patio et comporte des sortes d'anneaux en marbre blanc de forme rectangulaire d'environ 30 cm par 15 cm qui servaient à retenir le vélum qui couvrait occasionnellement le patio.

De l'autre côté, ces allées se cernent par les parois des pièces [P no 301], [P so 301] et [P se 301] ou par une autre portion de terrasse au nord-est.

Tandis que l'une de ces parois est pourvue d'un portique à arcades, les deux autres reprennent les mêmes éléments que celles des galeries : une baie en arc brisé outrepassé, de chaque côté de laquelle se trouve une fenêtre à barreaux, les trois ouvertures étant surmontées de cinq petites fenêtres arquées en plein-cintre, trois au-dessus de la porte et une au-dessus de chacune des deux fenêtres.

Il réside cependant plusieurs dissemblances :

La baie d'entrée n'est plus pourvue de porte en bois, ce qui devait en être ainsi dès le début, car celle-ci n'aurait pas trouvé de couverture pour encasturer ses gonds et surtout, pour protéger sa menuiserie des ardeurs du climat.

Les fenêtres ne s'encadrent plus de marbre, mais de bois et leurs barreaux sont moins robustes.



**FIGURE 369 : ALLEES EN TERRASSE ENTOURANT LE VIDE DU PATIO.**



**FIGURE 368 : INSCRIPTION AU DOS D'UN CARREAU D'AUBAGNE.**



**ANNEAU EN MARBRE SERVANT AU MAINTIEN DU VELUM.**

**ELEMENTS DE TERRASSE.**

(Clichés personnels).

Les larges plinthes de carreaux émaillés ont disparues comme d'ailleurs les encadrements de fenêtres par ces mêmes carreaux de céramique, seul subsiste le hzam, la frise horizontale composée de deux rangées de faïence dans laquelle s'alternent le carré de quatre carreaux de l'œillet polychrome et le carré de quatre carreaux du même œillet mais en camaïeu de bleu.

La raison de cette pauvreté de décor de céramique est probablement due au fait que la conception de ces espaces en terrasse, n'a pas été accompagnée d'autant de considération esthétique et ornementale, nous avons vu plus haut lors de la description de l'intérieur des pièces de cet étage qu'elles sont pratiquement dépourvues de carreaux de faïence, que les cadres des fenêtres ne sont plus de marbre mais de bois et que leur barreaux sont ici nettement moins raffinés.

Les deux parois, puisque sises au niveau des terrasses, sont couronnées d'un rang de tuiles vertes et de 45 cm de parapet.

**L'allée de distribution nord-ouest [Gal no 301]** (voir figure 370) comporte une paroi d'environ 13 m 15 de long, dont une première portion de 3 m 20 s'étend en hauteur pour inclure le niveau supplémentaire d'une pièce du troisième étage, la partie restante garde la hauteur correspondant à un seul étage.

Elle débute par un chambranle de tuf inscrit dans un rectangle de 1 m 75 de large et de 2 m 36 de haut qui ceint une baie arquée en plein-cintre. La porte qui ferme cette ouverture est plutôt massive et ne reçoit aucun ornement, elle est faite d'un unique battant de bois dont le gond s'encastre dans un épais linteau de bois. Ce battant de 2 m 30 de haut et de 1 m 43 de large, est maintenu fermé et forme en quelque sorte le dormant dans lequel se découpe un portillon ouvrant de forme rectangulaire de 1 m 83 de haut et de 1 m 15 de large. Cette baie qu'on atteint par le palier de l'escalier principal, représente l'accès le plus important à la terrasse. Il est d'abord surmonté d'une ouverture rectangulaire à cadre de bois et pourvue de barreaux, puis d'une fenêtre qui est celle de la pièce du kouchek [P no 401].

A quelques 5 m à droite se trouve la baie d'accès à la pièce qui est flanquée de ses deux fenêtres, il nous semble important de mentionner que cette baie a été obstruée durant la



**FIGURE 370 : MUR DE L'ALLEE EN TERRASSE [Gal no 301].**  
(Cliché personnel).



**FIGURE 371 : PERTURBATION A L'EXTREMITE DROITE DU**  
**MUR DE L'ALLEE EN TERRASSE [Gal no 301].**  
(Cliché personnel).

période française ne laissant apparaître que son contour, elle n'a été réouverte que très récemment.

Les décapages opérés sur ce mur ont dévoilé certaines perturbations à l'extrémité droite (côté nord-est) de cette paroi (voir figure 371). On peut voir l'appareillage d'un arc qui aurait été fermé par le moyen de briques anciennes de l'époque ottomane, parmi lesquelles s'immisce quelques pierres bleues. Derrière ce pan de mur se trouve un espace à l'aspect étrange qu'on a déjà nommé "l'espace à la configuration ambiguë" [P no 306]. Il révèle avoir subi des remaniements mais dont nous n'avons réussi à reconstituer la configuration initiale ni même les raisons et la nature des transformations.

L'allée sud-est [Gal se 301] dont la paroi, longue de 13 m 25 et haute de 4 m 45, n'est marquée que par la baie d'entrée sans porte et les deux fenêtres qui lui sont annexées de part et d'autre.

FIGURE 372 | FAÇADE SUR TERRASSE  
(Cliché par l'auteur)

L'allée sud-ouest [Gal so 301] est celle qui possède comme paroi une véritable façade se déployant sur deux niveaux (voir figure 372). Cette façade sur terrasse se développe sur une largeur de 13 m 30 et sur une hauteur d'environ 8 m.

Sa partie inférieure comporte en son milieu le portique à trois arcades semblables soutenues par deux colonnes en marbre blanc à fût lisse et cylindrique. Ce portique occupe approximativement 6 m de la largeur totale de la paroi. Si l'arcade centrale est supportée par les colonnes, les arcades latérales se posent d'un côté sur ces mêmes organes de support et de l'autre côté sur la maçonnerie.

La partie supérieure comporte trois fenêtres semblables disposées suivant un intervalle qui semble régulier, mais qui ne l'est pas vraiment. Chacune de ces fenêtres possède un encadrement de bois, une grille de barreaux métalliques et est pourvue sur son rebord d'une plaque de schiste, une seconde plaque de même nature surmonte l'embrasure.

La céramique orne cette façade en deux bandes horizontales, la première qui correspond au plancher du troisième étage, est séparées en deux parties par un rang de tuiles vertes. La seconde bande horizontale est faite de deux rangées de carreaux et compose, avec l'auvent de



**FIGURE 372 : FACADE SUR TERRASSE.**

(Cliché personnel).



**FIGURE 373 : MUR BORDANT LA TERRASSE DU NORD-EST [Ter no 301].**

(Cliché personnel).

tuelles vertes à coffrage de bois, le couronnement de cette façade. La faïence s'exprime également en bandeaux verticaux de deux carreaux de large, ils encadrent de part et d'autre les arcs du portique de la partie inférieure, et la divisent en six parties, la partie supérieure de cette façade se trouve également divisée par ses soualef en huit rectangles.

Notons que cette façade se prolonge vers le haut par une surélévation illicite dont les fenêtres et la terrasse se projettent sur cette face.

**La dernière allée est située sur le côté nord-est du vide du patio [Gal ne 301] elle se limite d'un côté par le garde-fou de maçonnerie qui surplombe la paroi du patio et de l'autre côté par un petit muret de 43 cm de haut, qui s'interrompt à trois reprises, et qui sépare cette allée d'une seconde partie de terrasse surélevée [Ter ne 301].**

**La seconde partie de la terrasse [Ter ne 301] recouvre l'aile nord-est des niveaux inférieurs, elle adopte une forme rectangulaire d'environ 16 m 50 par 4 m, son sol qui recouvert de carreaux d'Aubagne, comme ceux de toutes les autres terrasses, présente une certaine inclinaison vers le patio (vers le sud-ouest).**

Cette terrasse est limitée au sud-ouest par un petit muret qui lui est surélevé de 23 cm et qui la sépare de l'allée nord-est sise à un niveau de 20 cm plus bas.

Sur son côté sud-est se trouve un pan de mur que le palais partage avec une construction mitoyenne, cette paroi de la largeur de la terrasse s'élève à 5 m 50 du sol et possède la singularité d'être marquée d'un défoncement arqué brisé outrepassé qu'on assimilerai volontiers au qbou d'une pièce. Ce défoncement a donc suscité un certain nombre de questionnements, mais les décapages opérés sur les parois de cette partie de terrasse, qui n'ont révélé aucune trace d'ancien plancher ont démenti l'hypothèse de la présence à l'origine d'une pièce supplémentaire à la quelle la sorte de qbou aurait appartenu.

La limite nord-est de cette seconde partie de terrasse correspond à un mur plutôt haut qui atteint 5 m 80. Cette hauteur importante ne devait pas être celle initiale, car les espaces couverts de cet étage, notamment ceux de l'aile sud-ouest comportent un nombre

relativement important de fenêtres qui avaient pour but d'offrir la vue sur la mer que possédaient quasiment toutes les maisons de l'ancienne médina d'Alger. Ce mur est marqué en son milieu approximatif d'un décrochement légèrement en saillie sur la face, lequel se creuse de deux niches analogues arquée en plein cintre (voir figure 373). Qu'elle est la raison de ce décrochement ? A quoi servaient les deux niches ? Nous nous posons toujours la question.

**Au nord-ouest, se trouve la troisième partie de terrasse** qui occupe une aire au contour irrégulier et qu'on pourrait inscrire dans un rectangle d'environ 10 m de long et de 4 m de large.

Cette partie comporte la verrière pyramidale à base carrée de 2 m 60 de côté qui recouvre un puit de lumière [C no 101]. Celle-ci est bordée au nord-est par trois marches et au **sud-ouest par une plate-forme rectangulaire** (voir figure 374) **qui recouvre partiellement "l'espace à la configuration ambiguë" [P no 306] et dont la face verticale haute de 1 m 33, comportant une ouverture rectangulaire, dévoile les traces d'importants remaniements qui demeurent inexplicables ;** décidément, cet "espace à la configuration curieuse" s'obstine à faire durer le mystère qui l'entoure.

Un peu plus loin vers le nord-ouest un dôme demi sphérique d'environ 2 m 75 de diamètre ressort en saillie, le dôme représente la coupole du hammam. Enfin, au sud-ouest de ce dôme se découvre dans un angle de décrochement rentrant une verrière [C no 201] surmontant un couloir du deuxième étage [Ves no 202]. Cette verrière est constituée de deux pans triangulaires lesquels, en s'adossant aux murs, forment un volume pentaèdre qui aurait pu résulter d'une pyramide à base carrée partagée en quatre (voir figure 377).

Cette partie de terrasse se limite au nord-est par une autre terrasse surélevée [Ter no 301] puis par le muret qui surplombe la rue. Du côté opposé (sud-ouest), se trouve un mur qui se perce de deux ouvertures rectangulaires qui s'ouvrent sur "l'espace à l'aspect curieux" [P no 306] et sur la pièce [P no 302], dont l'origine française est clairement dénoncée par les perturbations qu'accuse le mur (voir figures 375 et 376).

FIGURE 376 | MUR SUD-OUEST DE LA TROISIÈME PARTIE DE TERRASSE.

(Cliché personnel)



**FIGURE 374 : PLATE-FORME COUVRANT  
L'ESPACE "BIZARRE" [P no 306].**

(Cliché personnel).



**FIGURE 375 : FENETRE DE L'ESPACE  
"BIZARRE" SUR LA TERRASSE.**

(Cliché personnel).



**FIGURE 377 : VERRIERE SURMONTANT  
LE Puits DE LUMIERE [C no 302].**

(Cliché personnel).



**FIGURE 376 : MUR SUD-OUEST DE LA TROISIEME  
PARTIE DE TERRASSE.**

(Cliché personnel).

La plate-forme surélevée au nord-ouest [Ter no 301] représente la quatrième partie de terrasse (voir figure 378), son contour suit la forme d'un rectangle de 6 m par 4 m 50 auquel on aurait soustrait un second rectangle plus petit de 2 m par 1 m 50. Au centre de cette terrasse ressort une demi-sphère qui dévoile l'existence d'une couverture en coupole juste en dessous, c'est en fait à cet emplacement de l'étage inférieur que se trouve la chambre froide du hammam [P ne 202] qui est effectivement recouverte d'une coupole. Accolé à la paroi nord-est se trouve le vide carré qui correspond au puits de lumière [C ne 201] du "Café du Dey" (voir figure 379).

Cette plate-forme se limite au nord-est et au sud-est par un mur qui sépare le palais d'une bâtisse voisine, au nord-ouest par un mur qui surplombe la rue et au sud-ouest par les marches de la troisième portion de terrasse qui est contiguë.

La cinquième et dernière partie de terrasse se trouve à l'extrême nord-est de la parcelle qu'occupe le palais [Ter no 302] (voir figure 380), elle adopte la forme d'un quadrilatère irrégulier dont les côtés atteignent 8 m, 4 m, 5 m et 6 m 50.

Sa limite nord-est représente une portion du mur qui surplombe la rue.

Celle au nord-ouest se matérialise par un mur épais qui sépare les deux demeures mitoyennes Dar Essouf et Dar Mustapha Pacha et qui se marque de deux défoncements semblables, profonds de 1 m 30 et ayant la forme de niches arquées en arc brisé outrepassé.

Au sud-est se trouve un pan de mur ayant comporté une porte française qu'on a du refermer récemment et qui permettait l'accès à la terrasse depuis l'espace [P no 303].

La paroi bordant au sud-ouest cette partie de terrasse se perce de deux ouvertures rectangulaires différentes, qui éclairent l'espace [P no 304]. L'une est française, l'autre est plus petite et semble authentique. Accolée à cette face de mur se trouve la verrière pyramidale à base carrée de 2 m de côté qui recouvre la trémie de la cuisine [Cui no 201].



**FIGURE 378 : QUATRIEME PARTI  
DE TERRASSE [Ter no 301]  
Dôme correspondant à la coupole  
de la chambre froide.  
(Cliché personnel).**



**FIGURE 379 :  
QUATRIEME PARTIE  
DE TERRASSE [Ter no 301]  
Trémie du puits de lumière  
à "Café du Dey" [C ne 201].  
(Cliché personnel).**



**FIGURE 380 : CINQUIEME ET DERNIERE PARTIE  
DES TERRASSES DU SECOND ETAGE.  
(Cliché personnel).**

### Les terrasses du troisième étage.

(voir les plans du troisième étage sur les planches 4 et 9)



Ce troisième et dernier étage comporte deux terrasses indépendantes qui sont en réalité inaccessibles et que l'on peut néanmoins atteindre par les fenêtres des deux pièces de ce niveau.

La terrasse au nord-ouest [Ter no 401] est très vaste, sa surface correspond à celle de tous les espaces couverts situés au nord-ouest du vide patio. Elle comporte, outre la verrière qui surmonte la trémie de l'espace de desserte du second étage [C no 203] et le vide carré du menqas es'sqifa el kébira [C no 102], des petits murets d'à peine 35 à 40 cm de haut qui redessinent les contours des espaces du niveau inférieur. Ces murets sont discontinus et les interstices dont ils sont pourvus assurent, aidés par les inclinaisons des plates-formes, l'écoulement des eaux pluviales.

Les limites au sud-est et au nord-est se matérialisent par un parapet de 45 cm qui surplombe les terrasses du niveau inférieur. Au nord-ouest et au sud-ouest se dressent deux murs qui marquent les limites du palais.

La terrasse de l'aile sud-est [Ter se 401] est nettement plus restreinte, elle ne couvre qu'une seule pièce [P se 301] de cette aile, dont elle reprend d'ailleurs la configuration. Cette terrasse qui adopte la forme d'un rectangle de 12 m 20 par 3 m 50, dont le sol est doté de deux vitres horizontales offrant un jour zénithal à la pièce juste en-dessous, est limitée au nord-ouest et au nord-est par le parapet qui couronne la paroi de la terrasse inférieure ; au sud-est par un mur mitoyen à une construction voisine et enfin au sud-ouest par une portion de façade du kouчек [P so 402] qui possède la fenêtre qui constitue le seul accès à cette terrasse.

### La terrasse du dernier niveau.

(voir le plan terrasse sur la planche 5)

On y accède par l'escalier principal qui s'ouvre directement sur cette terrasse en forme de "L" qui recouvre les deux pièces du kouchek [P so 401], [P so 402] et [P no 401]. Cette dernière terrasse, qui est aujourd'hui inaccessible depuis le palais, accueille une construction bâtie en paroi de parpaing que couvrent des taules d'amiante. Les locataires accèdent à cette "habitation" par l'accès d'une construction mitoyenne s'ouvrant depuis une autre rue que celle de notre palais.

### 8. Les escaliers ( ed'droudj).

(voir les plans des différents niveaux sur les planches 1 à 9)

#### L'escalier principal.

L'escalier principal du palais se développe verticalement sur toute la hauteur de la demeure pour permettre d'atteindre tous les niveaux depuis le rez-de-chaussée jusqu'à la dernière terrasse qui recouvre le quatrième étage. Cet escalier est couvert d'une série de petites voûtes d'arrêtes croisées de différents niveaux qui s'étagent en accompagnant la pente des marches et ses parois latérales reçoivent un soubassement de carreaux de céramique qui suit également l'inclinaison. Il est fréquent que les murs latéraux se défoncent d'une sorte de niche-banquette (doukkana) ou que le vide central autour duquel se développe l'escalier se munisse d'un réduit aménagé, ces sortes de lieux de repos, "*Le Pacha aimait, paraît-il à s'y tenir pour y prendre des rafraîchissements.*"<sup>1</sup>

Sa première partie, celle qui relie le rez-de-chaussée au premier étage [ Esc so 101] se compose de trois volées et de trois paliers, dont les marches et contremarches sont de marbre blanc.

La première volée s'amorce dans l'angle ouest des galeries du rez-de-chaussée par une baie arquée en plein-cintre qui encadre un chambranle en marbre blanc (voir figure 381). Elle

<sup>1</sup> GAVAILT, *Notice sur la Bibliothèque ...*, op. cit., p.262.



**FIGURE 381 : AMORCEMENT DE L'ESCALIER PRINCIPAL.**



**FIGURE 382 : NICHE-BANQUETTE PRATIQUEE DANS LE MUR LATERAL DE LA SECONDE VOLEE DE L'ESCALIER PRINCIPAL.**



**FIGURE 383 : CHEMINEE D'APPEL SURMONTANT LA NICHE BANQUETTE.**



**FIGURE 385 : REDUIT PRATIQUE DANS LE VIDE CENTRAL, BORDANT LA TROISIEME VOLEE.**



**FIGURE 384 : LES DEUX BAIES FRANCAISES PERCANT LE MUR LATERAL DE LA TROISIEME VOLEE.**

## **ELEMENTS DE L'ESCALIER PRINCIPAL.**

(Clichés personnels).

comporte 10 marches (marche palière incluse) qui permettent d'atteindre le premier palier. Cette volée occupe une surface plane rectangulaire de 1 m 55 de large pour 3 m 20 de long, ses parois latérales sont ornées jusqu'à une hauteur d'environ 1 m 05 de huit rangées de carreaux de céramique. Ce soubassement qui accompagne l'inclinaison des marches, se compose de carreaux de faïence de modèles variés. Hormis les quelques exemples de carreaux sans rapport avec la composition régnante et qui doivent être le résultat de remplacements, les deux modèles présents sont celui de "la griffe du lion" (voir planche 45) et "le triangle mi-partie vert et blanc", ces derniers s'assemblent d'abord par panneaux de quatre carreaux d'un même modèle, puis les panneaux s'alternent en damier.

Le premier palier est sensiblement carré, d'environ 1 m 55 de côté, c'est à son niveau que les murs sud-est et sud-ouest ceignant l'escalier, se pourvoient chacun d'une niche-placard surmontée d'un arc en accolade. Ces parois verticales ont récemment perdu, sur une portion correspondante à un côté du palier, leur revêtement de céramique.

La seconde volée, qui est perpendiculaire à la précédente, s'étend sur une aire rectangulaire de 2 m par 1 m 55 et compte 6 marches (marche palière toujours incluse). Tandis que sa paroi latérale nord-est, pareillement ornée de carreaux émaillés que les murs de la première volée, sauf qu'ils ne suivent plus l'inclinaison de la volée et qu'ils atteignent une hauteur plus importante, ne montre aucune particularité, celle au sud-ouest se creuse en une double niche-banquette tout à fait semblable à celles des sqifa (voir figure 382). Deux colonnettes jumelées et taillées en un même bloc de marbre blanc, qui sont justement identiques à celles de la grande et de la troisième sqifa, soutiennent deux arcs en accolade dont l'intrados surmonte l'évidement du mur qui forme les niches, une plaque de marbre blanc assume, exactement comme c'est le cas pour les sqifa, le rôle de banquette. Précisons néanmoins que la seconde niche-banquette est plus profonde que la première et qu'elle est en partie surmontée d'une sorte de conduit vertical (voir figure 383), qui est pour Gavault, une "cheminée d'appel montant jusqu'au faite"<sup>1</sup> ce qui avait eu comme avantage de maintenir une certaine fraîcheur durant la saison chaude.

Le soubassement de ce mur se pare des mêmes compositions de décor de céramique alors que les fonds des niches-banquettes vont plutôt revêtir un damier de panneaux de quatre

<sup>1</sup> Idem, P262.

carreaux chacun, dont les modèles sont celui du “triangle mi-partie vert et blanc” et celui de l’œillet polychrome (voir planche 45), ce damier se pose sur deux rangées de carreaux du “triangle vert/triangle blanc”, assemblés de manière à former une bande de chevrons verts sur fond blanc.

Le second palier est aussi carré de 1 m 55 de côté, sa paroi reçoit, pareillement que pour toutes celles présentes dans cette première partie d’escalier, un soubassement de faïence des mêmes panneaux de “griffe du lion” (voir planche 45) et “triangle mi-partie vert et blanc” s’alternant en damier, mais ce soubassement se compose ici de pas moins de treize rangées atteignant une hauteur exceptionnelle de 1 m 80.

La troisième et dernière volée de cette partie d’escalier, qui est perpendiculaire à la précédente et dans le même temps parallèle à la première, comporte dix marches qui occupent une surface au sol rectangulaire de 3 m 20 par 1 m 60. Son mur nord-ouest se perce de grandes fenêtres françaises identiques (voir figure 384), la seconde se situant en réalité au niveau du dernier palier, elles sont de forme rectangulaire et font respectivement 1 m 10 de large pour 1 m 93 et 1 m 30 de large pour 2 m 20 de haut de haut. Toutes deux s’ouvrent sur le puits de lumière du menqas es’sqifa el kébira. Gavault en parlera comme étant “deux grands soupiraux fort disgracieux, ... [lesquels] proviennent d’« d’améliorations » modernes.”<sup>1</sup> Le mur opposé (sud-est) se creuse d’une sorte d’un petit portique (voir figure 385) de deux arcs en accolade soutenus par une colonnette centrale, ce portique ouvre sur un petit réduit rectangulaire de 2 m 50 par 1 m recouvert d’une voûte d’arrêtes croisées à deux travées. Ce réduit est tapissé sur ses parois verticales des mêmes motifs d’œillets et de triangles que les deux niches-banquettes de la seconde volée dont on a parlé plus haut et son sol reçoit des carreaux émaillés du même type que ceux qui revêtent les sols des pièces et des galeries du premier étage, mais, présentant des motifs tout à fait singuliers, d’une grande rareté, dans lesquels se dessinent, des visages humains (voir planche 63).

Le troisième palier [Pal no 301] forme un rectangle long de 2 m 90 et large de 1 m 75. Sur ses parois, subsistent les mêmes motifs d’ornement en faïence que sur toutes celles qui accompagnent les marches. Ce palier, qui est au même niveau que le premier étage, s’ouvre à

<sup>1</sup> Idem, p.262.

l'ouest des galeries supérieures par une baie encadrée de marbre que ferme une porte en bois ouvragée.

La seconde partie de l'escalier principal [ Esc so 201] permet d'atteindre le deuxième étage à partir du premier, elle se compose également de trois volées et de trois paliers. Les marches en marbre blanc et les contremarches pourvues de carreaux de céramique d'un même modèle de "griffe du lion" (voir planche 45). Ses parois verticales se parent, comme celles de la première partie, d'un soubassement de faïence de huit carreaux de large formé de panneaux carrés combinés en damier où se montrent deux modèles de carreaux, le "triangle mi-partie vert et blanc" , et le second qui est ici différent, c'est en fait "l'œillet polychrome" (voir planche 45) qui a remplacé "la griffe du lion".

La première volée débute dans l'angle ouest du carré que forme les galeries du premier étage, lequel comporte une baie encadrée d'un chambranle de marbre. Cette volée, qui adopte la forme plane d'un rectangle de 3 m 50 par 1 m 25, comprend 11 marches et aboutit au premier palier.

Le premier palier est carré d'environ 1 m 25 de côté. La première volée borde son côté nord-est alors que la seconde le côté adjacent nord-ouest.

La seconde volée est perpendiculaire à la première, elle s'étend sur une aire rectangulaire de 3 m par 1 m 30, compte dix marches qui permettent de rejoindre le second palier. Le mur bordant cette volée au sud-ouest est pourvu d'une double niche-banquette analogue à celle de la première partie de cet escalier, la paroi se creuse d'une niche profonde de 52 cm, large de 2 m 45, que surmontent à une hauteur de 2 m deux arcs en accolade supportés par une colonnette centrale en marbre, laquelle se pose sur une plaque de marbre formant la banquette. Le fond de cet élément est orné de carreaux émaillés analogues à ceux qui composent les soubassements des murs de cette seconde partie d'escalier.

Le second palier est encore une fois carré, d'environ 1 m 30 de côté.

La troisième volée se développe sur une aire plane rectangulaire de 2 m 20 par 1 m 40 et renferme sept marches qui permettent d'atteindre le niveau du second étage.

Le troisième palier [Pal no 301] adopte la forme d'un "L" et assume en quelque sorte le rôle d'un espace de desserte parce qu'il ouvre dans le même temps sur la troisième partie de l'escalier et sur la terrasse à partir de sa paroi sud-est ; sur une pièce [P no 301] par le biais d'une baie sise dans son mur nord-est ; et sur un couloir menant aux différents espaces secondaires de cet étage par le moyen de trois marches sur son côté nord-ouest. N'omettons pas de mentionner la présence de la troisième double niche-banquette d'escalier qui se trouve dans le mur bordant ce palier au nord-ouest. Cette doukkana est analogue aux précédentes, profonde de 87 cm, sa dalle de marbre se pose à 27 cm du sol du troisième palier, son sol revêt des pièces hexagonales de marbre blanc comme celles que l'on retrouve au niveau des galeries du rez-de-chaussée et ses parois verticales s'ornent d'une large plinthe de cinq rangées de carreaux émaillés reprenant la même composition et les mêmes modèles que les soubassements des murs de cette seconde partie d'escalier.

La troisième partie de cet escalier principal [Esc so 301] gagne le troisième étage grâce à quatre volées qui adoptent une configuration différente de celle qu'on suivit les précédentes. Les deux dernières volées ne se succèdent pas, elles prennent chacune une direction différente et atteignent chacune une seule des deux pièces que comporte le troisième étage. Le décor de céramique se manifeste par un soubassement de sept ou huit rangées de carreaux composant un damier identique à celui de la seconde partie de ce même escalier.

La première volée se contient dans un rectangle de largeur moyenne de 1 m 50 et de longueur de 1 m 20. Cette première volée comporte cinq marches qui débute après un premier palier carré de 1 m 20 de côté.

Ce palier s'ouvre sur son côté sud-ouest sur un réduit-placard d'environ 2 m 25 par 1 m 35. Cet espace qu'on pourrait assimiler à un débarras se ferme d'un battant de bois sculpté de forme rectangulaire.

Le second palier est pratiquement carré d'environ 1 m 20 de côté, il ouvrait, il y a encore à peine quelques mois, sur son côté sud-ouest sur le belvédère [P so 301], cette baie rectangulaire qui avait résulté d'une intervention française, a récemment été refermée.

La seconde volée occupe une surface au sol de 2 m par 1 m et comporte 8 marches, elle aboutit à au troisième palier.

Le troisième palier adopte une forme rectangulaire d'environ 1 m 20 par 1 m 05, il n'est séparé d'un quatrième palier que par deux marches, la seconde est palière et correspond justement au quatrième palier qui est de mêmes dimensions que le précédent.

Ce quatrième palier possède la particularité de se raccorder à la fois à une troisième volée qui aboutit à un palier rectangulaire lequel ouvre sur la longue pièce [P so 401]; et à un autre palier qui s'ouvre sur des latrines, qui se dote d'une fontaine murale et qui se joint à une quatrième volée laquelle permet d'atteindre la seconde pièce de cet étage [P no 401].

La troisième volée est parallèle à la précédente et s'étend sur une surface de 1 m 35 par 1 m 05, compte cinq marches et rejoint le niveau du troisième étage par un palier rectangulaire de 2 m 40 par 1 m 83 comportant une fenêtre donnant sur les terrasses en contrebas. Ce palier joue également le rôle de petit vestibule annonciateur de la seule pièce [P so 401 et P so 402] que cette volée permet d'atteindre.

La quatrième volée [Esc no 301] s'amorce à partir du dernier palier de 1 m 12 par 1 m 35 qui ouvre sur des latrines de forme rectangulaire de 1 m par 2 m 65. Ce palier est pourvu d'une sorte de niche arquée en accolade contenant une dalle de schiste percée qui révèle la présence d'un réservoir d'eau qui fut soit celui d'une fontaine murale dont il ne reste cependant aucune trace sur le mur, soit celui servant aux latrines.

La dernière volée de cette troisième partie d'escalier comporte cinq marches s'étalant sur une aire plane de 1 m 05 par 95 cm qui permettent de gagner la pièce [P no 401].

La dernière partie de l'escalier [Esc so 401] s'amorce à partir du palier s'ouvrant sur la longue pièce du sud-ouest [P so 401] par une petite baie en bois dont les dimensions et la configuration font penser à une porte de placard. Elle demeure aujourd'hui condamnée par les locataires qui occupent la dernière terrasse. Nous savons seulement qu'elle est formée de trois volées rectangulaires et de deux paliers relativement carrés, tournant autour d'un réduit-débarras s'ouvrant sur le mur latéral nord-est de la seconde volée, sur le mur opposé se trouve une double niche-banquette. Cet escalier se termine donc en aboutissant aux dernières terrasses [Ter no 501] et [Ter so 501], lesquelles sont occupées, comme nous le savons déjà, par une construction illicite.

#### L'escalier secondaire (droudj el khaiïama).

Il permet également de rejoindre le premier étage à partir du rez-de-chaussée, même si il débute dans un angle (nord) de galerie par un baie encadrée de marbre et que plus de la moitié de ces marches sont aussi de marbre, il n'en demeure pas moins secondaire car bien plus étroit, plus abrupte, et ne revêtant aucun ornement. Il se compose de deux volées que raccorde une série quatre paliers successifs. La première volée et les paliers paraissent être ottomans, la seconde volée présente des anomalies qui nous laissent penser que cet escalier a subi des remaniements, probablement durant la période coloniale française. De plus, Gavault mentionne que lors de la parution de son article (en 1894), cet escalier était muré en sa partie supérieure.

Parmi ces nombreuses anomalies, certaines se traduisent par des différences marquantes entre la partie que nous supposons ottomane et celle qui semble coloniale :

La première étant couverte de voûtes d'arrêtes croisées, la seconde s'amorce par une portion d'espace recouverte d'une sorte de voûte en berceau inclinée très basse et irrégulière (voir figure 386), ne laissant que peu de hauteur pour le passage ;

Tandis que les marches et contremarches de la première volée et les paliers sont de *marbre*, la seconde volée comporte des marches revêtues de carreaux français (voir figure 387);

Les autres anomalies concernent d'autres espaces, dépendants de cet escalier, lesquels accusent un certain nombre de transformations :

Il existe par exemple la trace au sol d'un ancien accès au niveau du couloir vers les cuisines [Ves no 201], qui est aujourd'hui remplacé par une fenêtre donnant sur cette seconde volée d'escalier (voir figures 388 et 389).

On retrouve également deux excavations à l'aspect curieux : l'une est couverte d'une voûte en berceau, pratiquée dans l'épaisseur du plancher recouvrant de la seconde volée de cet escalier et n'est accessible de nulle part sauf peut-être du couloir menant aux cuisines mais avec l'aide tout de même d'une échelle ; l'autre cavité se creuse dans l'un des deux murs latéraux de l'escalier (voir figure 390), son niveau est plus bas que celui des marches qu'elle borde et communique avec la pièce au rez-de-chaussée située dans l'aile nord-ouest [P no 101].

Notons en plus la configuration quelque peu singulière du puits de lumière jouxtant notre escalier, ce chebek qui longe en effet le mur latéral nord-est de la seconde volée se couvre partiellement de plusieurs voûtes dans les deux sens.

Une autre singularité apparaît lors de l'analyse du plan représentant l'état des lieux actuel du premier étage : la configuration du couloir en "U" menant au hammam [Ves ne 201] se déforme par un décalage de son axe et le mur séparant ce même couloir de la chambre froide du hammam [P ne 202] présente une perturbation que l'on voit par l'irrégularité de son épaisseur.

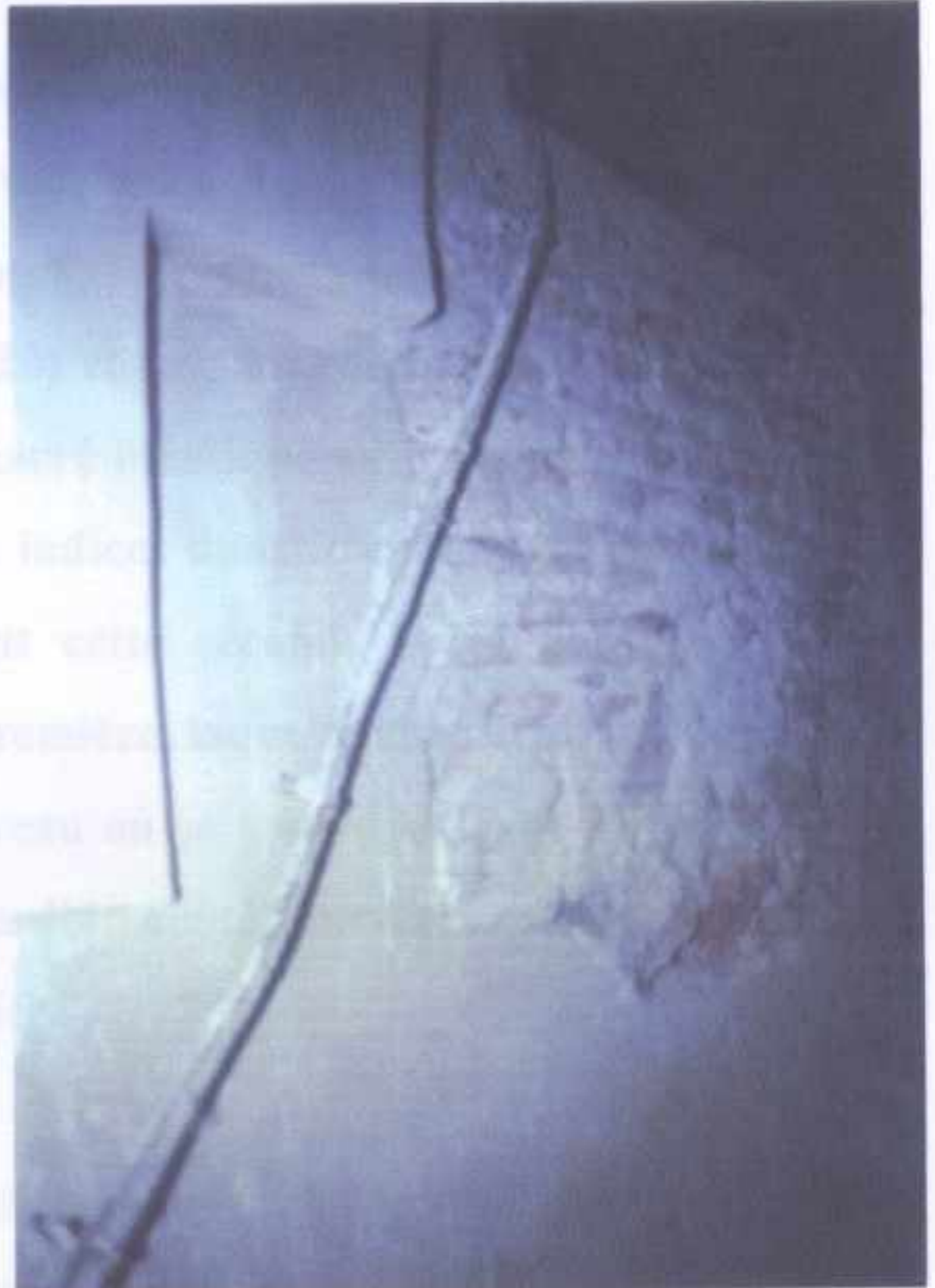
L'ensemble de ces paramètres pris en considération, nous ne sommes arrivé qu'à une reconstitution qui demeure hypothétique de la configuration qu'avait initialement adopté la partie de cet escalier, sise après la première volée, laquelle nous semble adopter sa forme initiale.



**FIGURE 386 : COUVERTURE SINGULIERE D'UNE PARTIE DE LA SECONDE VOLEE.**



**FIGURE 387 : TRACES DE REMANIEMENTS  
DE LA PARTIE DES MARCHES DE LA SECONDE VOLEE.**



**FIGURE 388 : PERTURBATION DE LA MACONNERIE  
AU NIVEAU DU MUR LATERAL DE LA SECONDE VOLEE.**



**FIGURE 389 : TRACE D'UNE ANCIENNE MARCHE  
DE LA PARTIE MURALE DANS LE COULOIR JOUXTANT  
LA SECONDE VOLEE.**



**FIGURE 390 : DECOUVERTE D'UNE EXCAVATION  
DANS LE MUR LATERAL DE LA SECONDE VOLEE.**

**ANOMALIES RELEVÉES AU NIVEAU DE L'ESCALIER SECONDAIRE.**

(Clichés personnels).

Selon notre hypothèse donc, l'escalier secondaire de Dar Mustapha Pacha devait à l'origine être plutôt semblable à l'escalier principal, se former de trois volées adoptant chacune, en plan, une surface rectangulaire, qu'entrecouperaient deux paliers carrés et qui évoluerait autour d'un vide central correspondant aux latrines du rez-de-chaussée [San no 101].

La première volée aurait été la même que celle qui existe encore aujourd'hui, de même que pour le premier palier ; la seconde volée par contre aurait été perpendiculaire à la première, se développant vers le nord-ouest et occupant un rectangle de la même largeur que celui de la première volée (1 m 20) et une longueur d'environ 2 m 30, la distance nécessaire pour qu'un second palier carré identique au premier se retrouve sur le même axe que la baie dont on retrouvé les indices dans le couloir du premier étage [Ves no 201]. Ce second palier raccorderait cette seconde volée à une troisième, perpendiculaire à la seconde et parallèle à la première, laquelle aboutirait dans le couloir menant à la cuisine [Ves no 201], juste au niveau où se trouve la trace d'une ancienne marche, que surmonte le fameux réduit inaccessible voûté d'arrêtes croisées, ce plafond serait donc celui de la dernière volée de l'escalier.

Il est clair que si telle avait été la configuration de notre escalier secondaire, le chebek [C no 101] n'aurait pas existé, nous nous posons justement la question quant à l'authenticité de ce chebek, car s'il résulte d'une intervention française, c'est peut-être pour créer ce puits de lumière justement que l'escalier a été d'abord muré, puis complètement remodelé.

Enfin, un dernier élément en faveur de la thèse qui voudrait que le chebek [C no 101] soit de réalisation française, c'est la présence de ce puits de lumière en plein centre de ce qu'est le hammam, hors il bien singulier de jouxter un espace de bain tel que celui-ci à un espace ouvert qui rendrait toute isolation thermique quasi-impossible et qui, de plus ferait que quiconque sortirait de la chambre chaude du hammam se retrouverait carrément dans un espace ouvert.

L'escalier secondaire, tel qu'il existe aujourd'hui, comporte une première volée occupant une surface au sol rectangulaire de 2 m 90 par 1 m 22 et possédant dix marches (marche palière comprise).

A la suite de cette volée se succèdent quatre paliers plus ou moins égaux, dont les dimensions sont respectivement 1 m 22 par 1 m 24 ; 1 m 24 par 1 m 61, 1 m 24 par 1 m 55 ; et 1 m 24 par 1 m 15.

Le premier palier se trouve dans la continuité des marches de la première volée, le second lui est adjacent du côté nord-ouest, soit perpendiculairement au sens de la première volée. Les deux derniers paliers forment avec le second une sorte de volée faite de trois marches palières, parallèle à la première mais prenant un sens opposé, vers le sud-ouest.

Au dernier palier se rattache la seconde volée qui comporte douze marches, et qui adopte la forme plane d'un rectangle de 2 m 70 par 1 m 16 dirigé vers le nord-ouest, perpendiculairement à la première volée. Son mur latéral nord-est est pourvu d'une ouverture donnant sur le puits de lumière [C no 101], et sa paroi opposée se munit d'une fenêtre à barreaux et à cadre de bois qui s'ouvre sur un couloir menant aux cuisines [Ves no 201].

## **9. Le "Café du Dey".**

(voir les plans du rez-de-chaussée et de l'entresol sur les planches 1 et 6)

C'est la dénomination que l'on a donné à une petite partie du palais qui était interdite aux femmes de la maison et dans laquelle le Dey aimait s'y retirer pour ses affaires ou tout simplement pour s'y reposer. Golvin l'apparente à une douéra mais l'exiguïté des lieux nous fait penser à une sorte de retraite à l'abri de l'agitation domestique et peut-être aussi à une forme de refuge dans lequel le Dey s'éclipsait et se protégeait des soulèvements populaires qu'il pouvait d'ailleurs observer par des ouvertures sur la rue que le "Café du Dey" était à l'origine le seul espace du palais à posséder.

Cet ensemble comptant une pièce et des latrines, que dessert un escalier étroit, sombre et abrupte s'amorçant à partir d'un petit espace ouvert par une sorte de puits de lumière ; était et est toujours accessible de l'extérieur par une entrée secondaire parfaitement indépendante de celle principale. C'est justement cet accès secondaire qui constitue l'unique entrée au palais à l'heure actuelle.

Le "Café du Dey" correspond, en plan, à une sorte d'appendice qui se démarque nettement du reste de la demeure et qui s'en rattache du côté du nord-est. Il s'amorce au rez-de-chaussée et se développe verticalement pour occuper une portion en entre-sol, sous le premier étage.

**Notons qu'une partie du niveau supérieur de ce "Café du Dey" repose sur le rez-de-chaussée de la maison mitoyenne, de plus, le mur qui sépare notre palais de cette construction voisine présente des perturbations dans l'appareillage de sa maçonnerie. Le "Café du Dey" était-il à l'origine plus grand qu'il ne l'est aujourd'hui ? Communiquait-il initialement avec une partie annexe dépendante du palais et qui n'existe plus ? Était-ce une douera ? nous ne saurons le dire, car répondre à ces interrogations nécessiterait une investigation dans la maison voisine en question, chose qui nous a pas été possible d'accomplir.**

Le premier espace [P ne 102], sis donc au rez-de-chaussée, est accessible par un espace de desserte [P ne 101] s'ouvrant directement sur la rue. Il adopte une forme irrégulière qu'il serait possible d'inclure dans un rectangle d'environ 2 m 10 par 1 m 85. Son sol revêt des pièces ressemblant à des carreaux d'Aubagne et il n'est recouvert qu'en partie par un plafond voûté en berceau, la partie restante demeure ouverte jusqu'en terrasse, pour qu'il en résulte un puits de lumière [C ne 201] de forme carrée d'environ 1 m 30 de côté.

Le puits de lumière n'a été réouvert que récemment, il a subi des obstructions à plusieurs de ses niveaux durant la période coloniale.

Ce premier espace s'ouvre sur la rue par son mur nord-ouest d'une fenêtre à barreaux et à cadre de bois, de forme rectangulaire de 56 cm de large pour 70 cm de haut. Sur le côté nord-est se trouve un décrochement dans lequel a été aménagé, durant la période française une

sorte de cheminée dont le conduit s'élevait jusqu'en terrasse, la cheminée et son conduit ont été récemment retirés. C'est sur ce même côté nord-est que s'amorce l'escalier [Esc ne 102] menant à l'entresol.

#### FIGURE 391 :

L'escalier du "Café du dey" [Esc ne 102], se compose de deux volées et de trois paliers. La première volée, qui comporte quatre marches (marche palière comprise), occupe au sol un carré d'environ 1 m 15 de côté et permet d'atteindre le premier palier.

Celui-ci est carré de 1 m 10 de côté, il est séparé de la seconde volée par un autre palier rectangulaire de 1 m 60 par 1 m 10.

La seconde volée [Ves ne 202] (voir figure 391), qui s'étend sur un rectangle de 1 m 10 par 95 cm, englobe cinq marches et aboutit à un petit palier de 1 m 70 par 95 cm. La paroi nord-ouest de ce dernier palier comporte une petite ouverture rectangulaire, surplombant la rue, en face, sur le mur sud-est de ce palier, s'ouvrait par le moyen d'une baie rectangulaire sur une sorte de réduit [C ne 201], qui n'existe plus car il forme à présent, comme ce fut le cas durant la période ottomane, un puits de lumière éclairant l'espace sis en-dessous [P ne 102].

Ce dernier palier ouvre sur un couloir [Ves ne 202] de 2 m 80 par 1 m 10 qui distribue la seule pièce du "Café du Dey" [P ne 203] (voir figure 392), elle est de forme relativement carrée d'environ 2 m 60 de côté, elle se couvre à une hauteur de 1 m 95 du sol d'une travée de voûte d'arêtes croisées et son sol revêt le même type de carreaux émaillés qu'on retrouve dans les autres pièces du palais. Au centre de sa paroi sud-est se creuse une niche-placard, face à cette dernière, soit sur le mur qui la sépare de la rue (paroi nord-ouest) se trouve une fenêtre de 78 cm de large par 88 cm de haut, à barreaux de fer et à cadre de bois.

Cette pièce est également pourvue de deux autres ouvertures, l'une comportant barreaux et cadre en bois, perce son mur nord-est, elle ouvre sur le puits de lumière [C ne 201] ; la seconde est plutôt rectangulaire, dont l'aspect relativement moderne révèle son origine française, elle donne sur un autre puits de lumière [C no 101].



**FIGURE 391 :**  
**LE COULOIR DU**  
**"CAFE DU DEY"**  
**[Ves ne 202].**



**FIGURE 392 :**  
**L'UNIQUE PIECE**  
**DU "CAFE DU DEY"**  
**[P ne 203].**

**LE "CAFE DU DEY".**

(Clichés personnels).

Le dernier espace de ce qu'on a appelé le "Café du Dey" [P ne 204] est à l'ouest de la pièce avec laquelle il communique par une baie sans porte encadrée d'un chambranle de tuf. Ce dernier espace, formant un quadrilatère irrégulier qui se rapproche cependant d'un rectangle de 1 m 20 par 85 cm, est en fait un lieu d'aisances dont on a réussi retrouver la configuration originelle qui était dissimulée sous une épaisseur de terre qu'on a du déblayer.

#### 10. La cuisine (khaïama) et ses dépendances.

(voir les plans du premier étage sur les planches 2 et 7)

Nous englobons sous cette dénomination les espaces qui constituent la cuisine proprement dite et un ensemble de pièces qui en sont les annexes. Cette partie du palais, s'étendant sur une surface du premier étage adoptant la forme d'un trapèze dont les bases font 5 m et 8 m et la hauteur environ 19 m, ce qui nous donne une aire approximative de 123.5 m<sup>2</sup>, occupe la portion du palais la plus au nord-ouest, elle est donc mitoyenne à Dar Essouf.

Le couloir coudé menant aux cuisines [Ves no 201 et Ves no 202] débute dans l'angle nord du carré formé par les galeries du premier étage par le moyen d'une baie qu'encadre un chambranle de marbre blanc, il permet d'atteindre la cuisine et ses dépendances.

Il se couvre de voûte d'arrêtes croisées et son sol reçoit un revêtement des mêmes pièces hexagonales de marbre blanc que celles dont sont tapissées les galeries du rez-de-chaussée.

D'une largeur moyenne de 1 m 30, Il s'étend sur une longueur de 14 m et comporte des marches à deux reprises, ce qui le divise d'abords en deux portions, puis, il bifurque à angle droit, pour donner naissance à une troisième portion [Ves no 202].

La première partie de ce couloir qui s'achève au bout de 4 m, où se trouvent en effet les deux premières marches, est bordée au nord-est par un mur qui sépare ce couloir de la seconde volée de l'escalier secondaire [Esc no 101], ce mur se perce d'une fenêtre rectangulaire à barreaux et à cadre de bois, au niveau de laquelle, le revêtement de sol reçoit une plaque de marbre semblable à celle d'une marche ou à celui du seuil d'une baie, ce qui

révèle l'existence passée d'un accès. Cette anomalie fait partie d'un ensemble d'irrégularités liées à la seconde volée de l'escalier secondaire, qui prouvent que cette partie du palais a subi des remaniements à l'époque coloniale mais dont nous n'avons pu retrouver avec certitude la configuration initiale.

La seconde portion de ce couloir, de 4 m par 1 m 40, est pourvue au tout début de son mur nord-est d'une baie qui s'ouvre sur un petit palier qui représente l'aboutissement de l'escalier secondaire [Esc no 101]. Sur le mur latéral opposé (sud-ouest) se trouve la porte française de l'antichambre de la pièce en "T" [P no 204]. Elle s'achève par trois marches dont la dernière est palière et marque le début de la troisième portion de ce couloir.

La dernière portion de ce couloir, occupant une aire de 5 m 50 sur 1 m 40 et menant aux dépendances de la cuisine, débute donc par un palier en "L" qui s'inscrirait dans un rectangle de 2 m par 1 m 30 qu'on atteint après avoir monté les trois marches. Ce palier est recouvert d'une verrière [C no 202] sise en terrasse, tout semble laisser penser qu'elle date de la période coloniale.

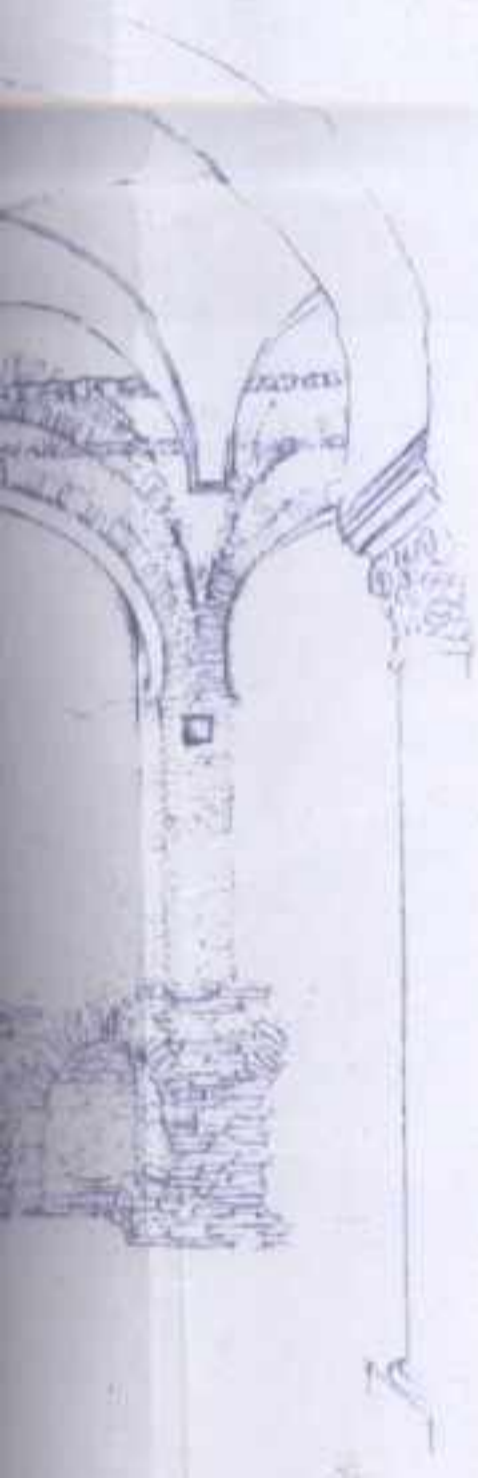
Ce "palier – puits de lumière", qui amorce la portion de couloir perpendiculaire à la précédente, s'ouvre sur la cuisine (khaïama) [Cui no 201] par une baie qu'encadre un chambranle de marbre. Un autre accès à la cuisine existe sur ce même mur, celui bordant la troisième portion de couloir au nord-ouest. Cette dernière portion s'ouvre sur son mur opposé d'une fenêtre française donnant sur l'antichambre [P no 204] et se termine par une baie arquée en plein-cintre qu'encadre un chambranle de tuf, laquelle ouvre sur l'ensemble des espaces qui constituent les dépendances de la cuisine.

**La cuisine de Dar Mustapha Pacha (khaïama) [Cui no 201]** (voir figure 393 et les planches 14 et 15) occupe la surface d'un quadrilatère irrégulier, mais que l'on pourrait faire correspondre à un carré d'environ 6 m de côté dont l'un des bords (celui au sud-est) aurait subi une légère rotation (d'environ 10 degrés vers le sud-est).

Au centre de la cuisine se dressent quatre colonnes de marbre blanc à fût lisse et cylindrique, lesquelles délimitent une portion d'espace carrée (voir figure 394) que recouvre



MONTANT LA PARTIE  
A CUISINE.



DES INDICES  
TION ORIGINELLE  
tant pour le B.E.W.A.).

ISINE.

ersonnels).



FIGURE 396 : BAIE S'OUVRANT  
SUR LE FOUR A PAIN.



FIGURE 400 : CONDUIT DE CHEMINEE  
SE POURSUIVANT JUSQU'EN TERRASSE.

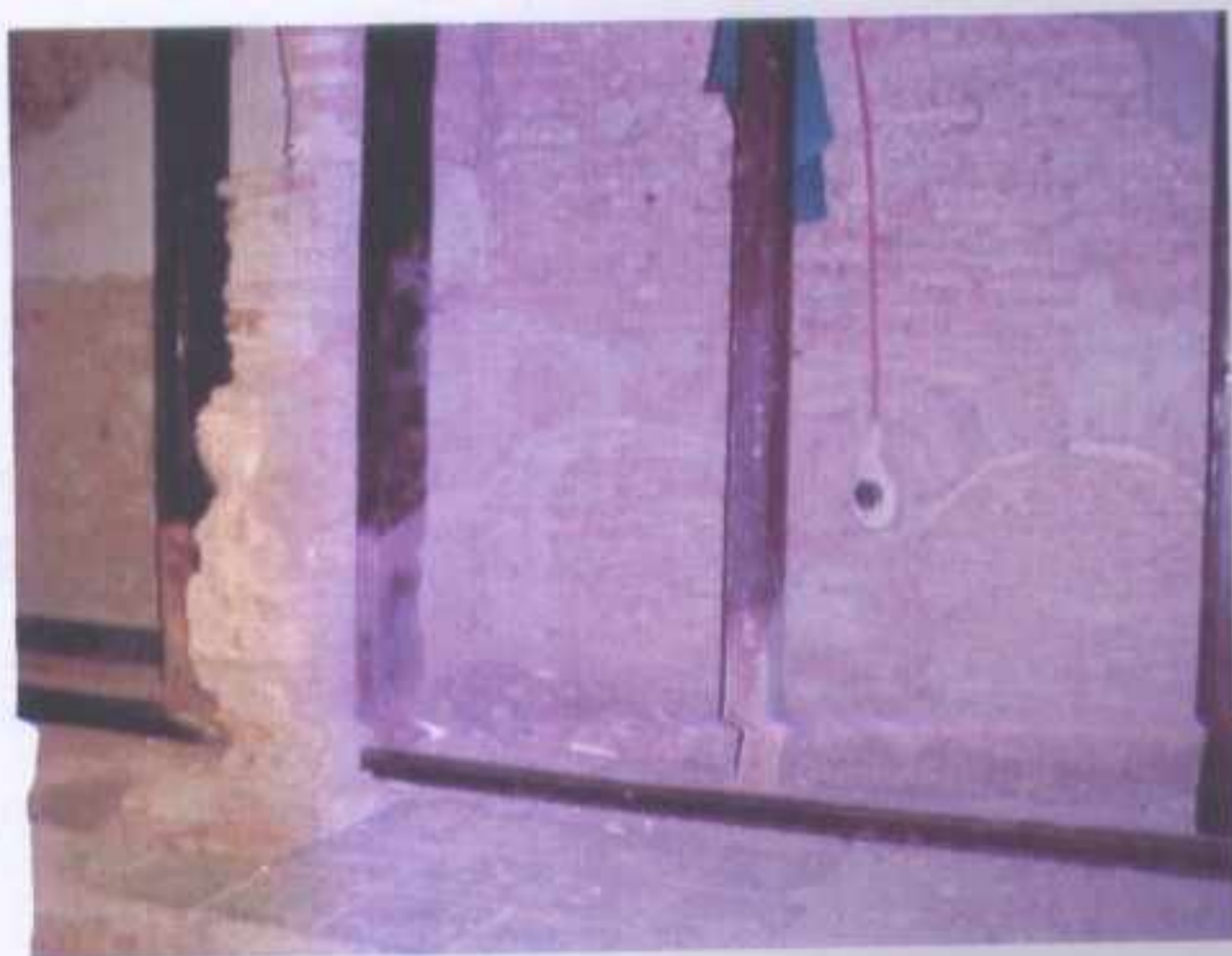


FIGURE 402 : TRACES DE LA PRESENCE PASSEE  
DE NICHES-FOURNEAUX ARQUEES.



FIGURE 399 : UNE NICHE-CHEMINEE.



FIGURE 401 : DECOUVERTE DE LA PARTIE  
RESTANTE D'UNE CONSOLE DE BOIS ENCASTREE.



**FIGURE 393 : LA PORTE D'ACCES  
A LA CUISINE.**



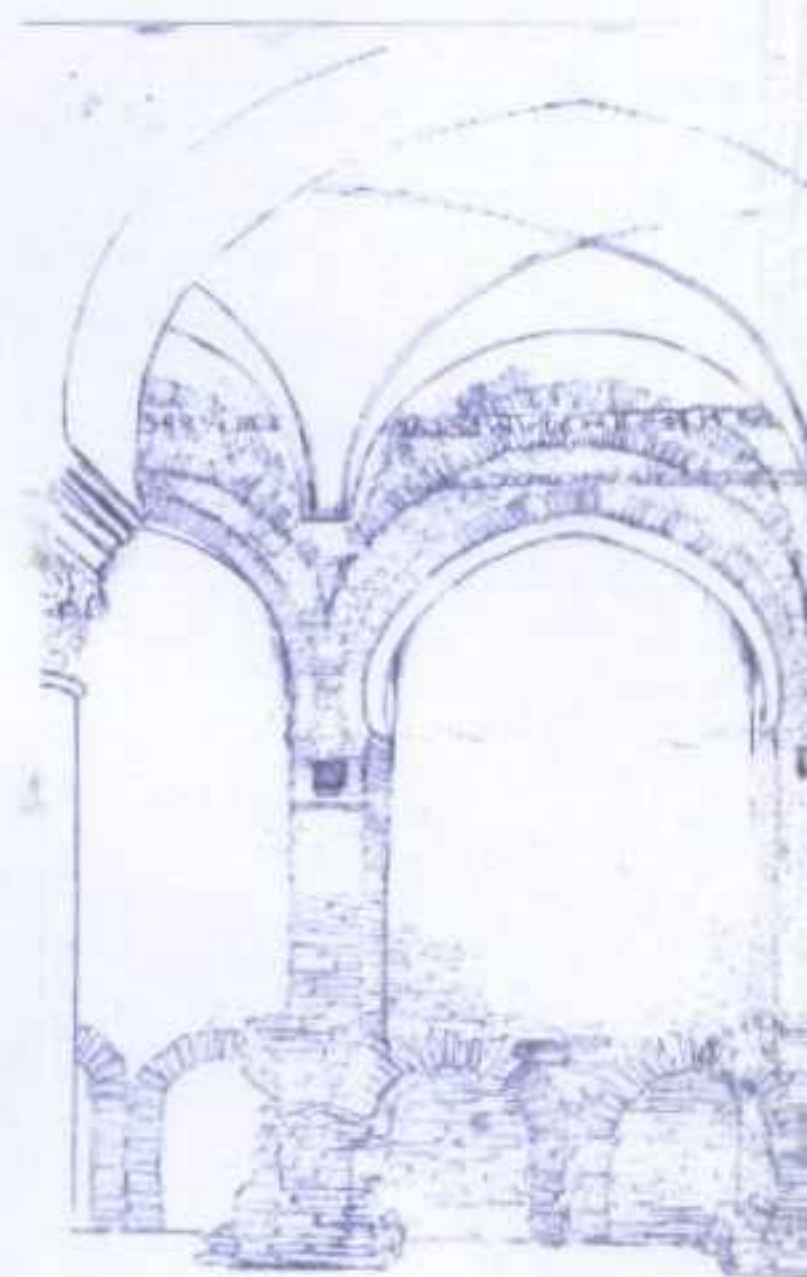
**FIGURE 394 : TREMIE SURMONT  
CENTRALE DE LA CUISINE.**



**LE FORNAK,  
ENTREE DU HAMMAM.  
(à gauche et à droite).**



**FIGURE 397 : KOUCHA, LE FOUR A PAIN.**



**DECOUVERTE DES INDICES  
DE LA CONFIGURATION ORIGINALE  
(BOUKACEM, Consultant pour l'archéologie).**

**NICHE-RESERVOIR  
SUR LA FACE  
OUEST DU FOUR A PAIN.**

## **LA CUISINE**

(Clichés personnels).

une verrière pyramidale, française de toute évidence. Ces quatre colonnes soutiennent chacune quatre arcs-doubleaux, en arcature brisée outrepassée, ce qui crée une sorte de trame de trois modules par trois, le module central correspond à la trémie et les autres modules se couvrent de voûtes d'arrêtes croisées. Le sol, revêtu des carreaux émaillés de différents modèles polychromes, bon nombre de ces carreaux trouvent leurs analogues au niveau des galeries du premier étage.

Toutefois, la présence de la trémie laisse penser que le sol a dû subir une intervention, car la portion d'espace centrale que cernent les quatre colonnes était initialement à ciel ouvert — la verrière n'étant qu'un rajout de la période coloniale française — elle recevait donc les eaux de pluies et par conséquent le niveau de son sol devait être légèrement surbaissé par rapport à celui du reste de la cuisine, hors ce n'est plus le cas aujourd'hui. De plus, le type de revêtement de sol employé pour cette même portion d'espace carrée, qui est fait de carreaux émaillés polychromes, ne s'emploie jamais sur un sol exposé aux intempéries, à l'origine, il devait certainement y avoir des pièces de marbre, pour lesquelles on a opté dans les autres espaces à ciel ouvert mis à part les terrasses.

La paroi nord-est de la cuisine contient, en plus d'une niche-cheminée arquée en un arc brisé outrepassé surélevé plutôt en ogive se trouvant à l'extrémité nord-ouest de cette paroi, deux baies qui s'ouvrent sur des espaces de services.

La première, d'origine française, est en bois, de forme rectangulaire de 1 m 07 de large et 2 m 15 de haut. Elle découvre un petit espace [F no 202] (**fornak**) (voir figure 395) qui dessine en plan un quadrilatère irrégulier, plutôt oblong, de 1 m 10 de largeur, d'une longueur moyenne de 3 m, recouvert d'une voûte en berceau. Celui-ci possède, en face de son accès et sous une petite arcature, une excavation pratiquée dans le mur et se développant sous le sol, se devait être par cette cavité que s'alimentait le foyer nécessaire au fonctionnement du hammam. Au-dessus de cet évidemment, sur le même côté, se trouve une ouverture rectangulaire s'ouvrant sur la rue pour assurer l'aération de cet espace, qui est donc celui qui contient l'accès au dispositif de chauffage de la chambre chaude du hammam [P no 208] qui lui est justement contiguë.

### 3. DESCRIPTION DES ELEMENTS ARCHITECTURAUX.

#### 1. Les arcs (qwas).

Les arcs employés à Dar Mustapha Pacha sont l'arc brisé outrepassé, l'arc en plein-cintre, l'arc en plein-cintre outrepassé, l'arc en accolade appelé également en anse de panier ou encore arc "algérois" et un dernier type d'arc qu'on désignera sous l'appellation d'"arc bilobé" qui résulte du croisement de deux arcs, qui seront pour notre cas, en plein-cintre outrepassés.

L'arc brisé outrepassé, est celui le plus fréquemment adopté, il compose les portiques enserrant le patio, inscrit les baies d'accès aux espaces et les qbou, dessine les arcs doubleaux qui fractionnent les longues pièces et qui les dotent d'alcôves, ceint les espaces ouverts par des trémies et enfin, marque les niches – cheminées des cuisines.

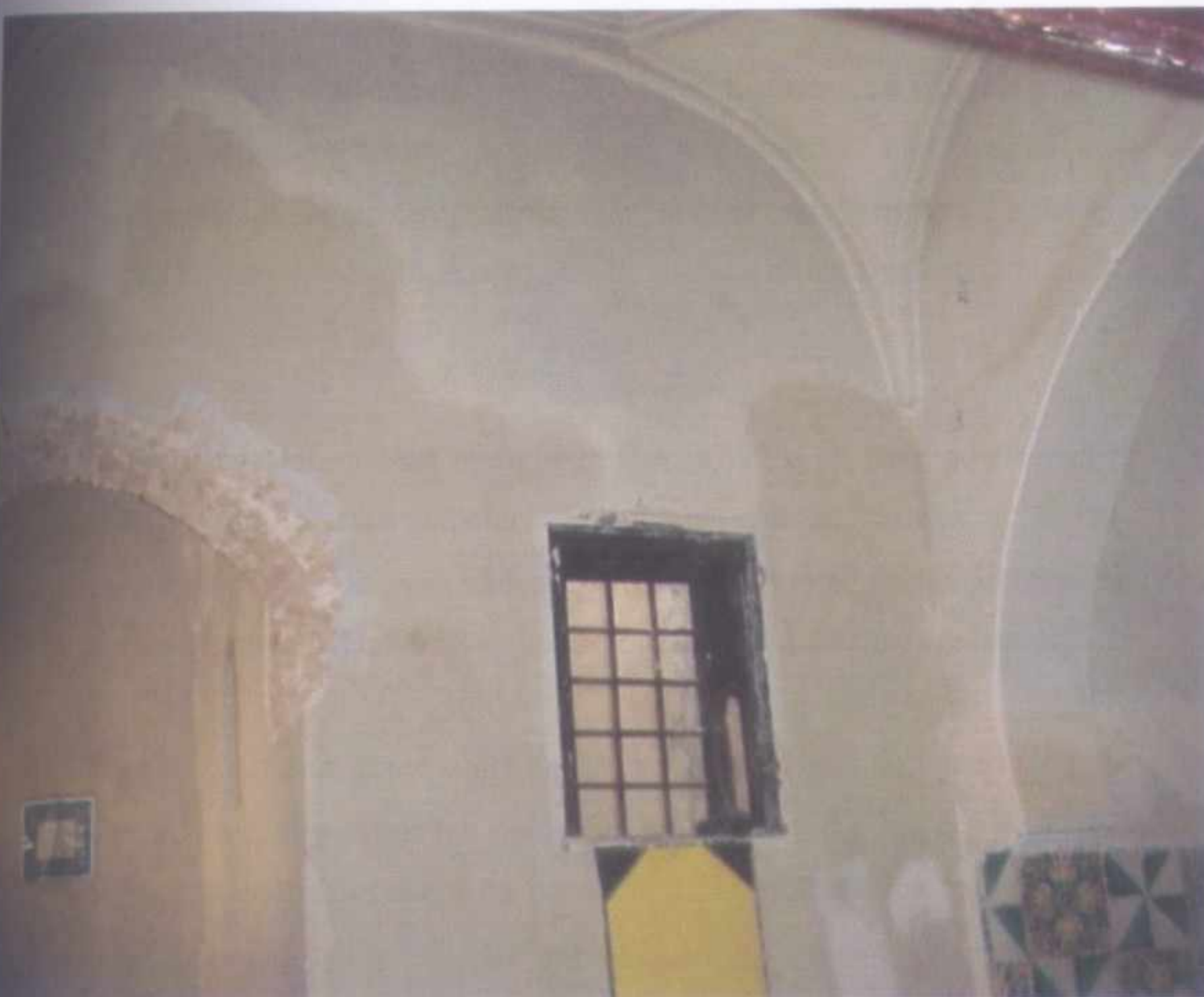
Les relevés architecturaux effectués ont permis de connaître le tracé géométrique de ces arcs, qui sont tous composés de quatre arcs géométriques, ce qui en fait des arcs à quatre centres.

L'arc en plein-cintre, reste surtout percevable au niveau des chambranles, qu'ils soient de marbre ou de tuf, ils s'arquent tous en plein cintre ; cet arc s'emploie également au niveau des claustres et des niches - fourneaux des cuisines.

L'arc en plein-cintre outrepassé, voit son affectation se limiter aux portes en bois, les grandes portes à deux vantaux fermant les baies d'accès aux pièces autour du patio et celles sur les galeries se pourvoient d'un portillon rectangulaire qui s'ouvre sur des baies pratiquées dans la menuiserie-même et lesquelles adoptent justement cet arc en plein-cintre outrepassé, qui possède un contour découpé en arabesques.



**FIGURE 410 : COUPOLE DE LA CHAMBRE FROIDE.**



**FIGURE 411 : FENETRE SUR UN PUIITS DE LUMIERE  
POUR ASSURER LA FRAICHEUR.**

**LA CHAMBRE FROIDE [P ne 202].**

(Clichés personnels).

Les carreaux de céramique sont évidemment présents dans cette pièce sensée être fraîche durant toute l'année, ils parent les murs en une large plinthe de six rangées d'un damier de deux modèles classiques, le triangle mi-partie vert et blanc, et l'œillet polychrome. Ces deux modèles composent également les parois du qbou, lesquelles se retrouvent tapissées par pas moins de douze rangées de ces carreaux émaillés.

**La chambre chaude du hammam (el bit es'skhouna) [P no 208]**, laquelle est accessible par une baie rectangulaire – dont la configuration actuelle n'est pas, à ce jour, celle définitive car les travaux sont encore en cours – s'ouvrant dans le mur latéral de la dernière portion du couloir en "U".

La pièce épouse en plan la forme d'un carré d'environ 3 m 10 de côté, son sol revêt les mêmes hexagones de marbre blanc de 10 cm de côté qui pavent de nombreux autres espaces, et son plafond est une coupole demi sphérique (voir figure 412) de 3 m de diamètre environ.

Cette coupole repose au niveau de chacun des quatre angles de la pièce sur une trompe formant un quart d'une sphère qui aurait 70 cm de diamètre. La coupole dépouillée de son mortier de revêtement dévoile la présence ancienne de huit petites ouvertures de forme octogonale qui durent être obstruées durant la période française. Le décapage de cette couverture a également permis de constater l'existence d'une fissure qui menace sa stabilité structurelle.

Les parois nord-est, sud-est et sud-ouest se parent d'un large soubassement formé de douze rangées de carreaux émaillés hollandais, chaque carreau accueille un bateau monochrome, soit bleu soit brun violacé. On retrouve toujours cette composition en damier dans laquelle s'alternent des carrés de quatre carreaux d'une même couleur.

Le mur nord-est était percé d'une fenêtre moderne datant de la période française et qui s'ouvrait sur la rue, elle permettait de donner le jour à cette pièce, qui sinon, aurait été trop sombre pour accueillir le bureau du directeur de la bibliothèque nationale que fut durant longtemps Dar Mustapha Pache. Cette baie vient tout juste d'être refermée (voir figure 413).



fenêtre sur rue, datant  
coloniale, re-obstruée.



FIGURE 415 : TRACE D'UN PRECEDENT CANAL  
D'ARRIVEE D'EAU.



FIGURE 416 : TRACES DE LA PLAQUE DE SCHISTE QUI DEVAIT  
SURMONTER LES RESEVOIRS D'EAU.



FIGURE 417 : DECOUVERTE DU VIDE SOUS LE PLANCHER  
ET DES HYPOCAUSTES.

CHAUDE DU HAMMAM.

(schés personnels).



FIGURE 412 : COUPOLE DE LA CHAMBRE CHAUDE.



FIGURE 413 : FENETRE SUR  
DE LA PERIODE COLONIALE



FIGURE 414 : LARGE ARCATURE DERRIERE LAQUELLE SE TROUVE  
UN CONDUIT DE CHEMINEE ASSURANT L'EVACUATION DES FUMEEES,  
L'ARCATURE DEVAIT A L'ORIGINE SURMONTER LES RESERVOIRS D'EAU.



## LA CHAMBRE CHAUDE

(Clichés person)

Notons qu'à l'angle est de la pièce se remarque également la trace d'une – à présent ancienne – intervention française. En effet, là se trouvait une cheminée française qui fut tout récemment supprimée.

La paroi nord-ouest est celle qui recevait les éléments du bain (voir figure 414), hélas aucun d'eux n'a subsisté. Une large arcature en plein cintre d'environ 1 m 10 de diamètre, l'arc s'amorçant à quelques 1 m 45 du sol abritait sous son intrados les réservoirs d'eau dont les conduits ont laissé de discrètes empreintes entre les briques du mur (voir figure 415), des traces également de ce qui aurait pu être une plaque de schiste (voir figure 416) qui aurait été posée à environ 1 m 37 du sol, sur les réservoirs comme c'est encore le cas pour la fontaine murale de la galerie sud-ouest du premier étage [Gal so 201].

Le système de chauffage est ici celui d'hypocaustes installés sous le sol de cette chambre chaude qui contient un vide d'environ 90 cm (voir figure 417); l'alimentation du foyer se faisant depuis le fornax [F no 202] contigu, lequel est, nous l'avons vu, annexé à la cuisine; l'évacuation de la fumée était elle assurée par un conduit naissant au niveau du sol, se développant en hauteur dans la maçonnerie de ce mur nord-ouest et s'achevant en une cheminée saillante sur la terrasse. L'expulsion du surplus de vapeur et de chaleur se faisait par le moyen d'une sorte de hotte dissimulée derrière l'arcature de plein-cintre laquelle évoluait également le long du mur pour ressortir éminente au dessus des terrasse.

## **12. La buanderie (bit es'saboun) [P so 102].**

(voir figure 418 et les plans du rez-de-chaussée sur les planches 1 et 6)

C'est une pièce qui occupe au rez-de-chaussée l'extrémité sud-est de l'aile sise au sud-ouest du patio. Elle est accessible par une baie arquée en arc brisé outrepassé qui s'ouvre à partir de la galerie sud-ouest [Gal so 101].

De forme rectangulaire d'environ 2 m 70 par 8 m 45, elle est plafonnée de deux travées d'une voûte d'arrêtes croisées et son sol est tapissé d'hexagones de marbre blanc, de même dimension que ceux qui recouvrent le sol des galeries du rez-de-chaussée.



**FIGURE 418 : LA BUANDERIE [P so 102].**



**FIGURE 419 : DEFONCEMENT ARQUE REVELANT LA FORME DE LA BAIE  
 REALISEE DURANT LA PERIODE COLONIALE POUR CREER UNE CONTINUITÉ  
 SPATIALE ENTRE LA BUANDERIE [P so 102] ET LA PIECE [P so 101].**

**LA BUANDERIE.**

### La baie ouverte de l'entrée actuelle.

Son mur nord-est contient, hormis la baie d'accès, un enfoncement en arc brisé outrepassé, qui fut durant la période coloniale ouvert sur la pièce contiguë qui occupe l'aile sud-est du palais [P se 101]. Aujourd'hui murée, cette baie devenue une sorte de qbou se perce d'une simple porte en bois moderne de forme rectangulaire.

C'est la paroi sud-ouest qui se pourvoit des deux "plans de travail", sous forme de niches arquées en arc brisé outrepassé et dotées d'une dalle de marbre posée à environ 80 cm du sol. La niche au sud-est est large de 3 m 20 et son fond se creuse d'une petite niche-étagère rectangulaire que surmonte un arc en accolade. L'autre niche est plus étroite, s'ouvrant sur 2 m 42 de large, trouve sa dalle se revêtir de carreaux de céramiques modernes, certainement de la période post-indépendante.

Le mur qui se trouve au nord-ouest, sous l'arcature brisé outrepassé (voir figure 419) est ultérieur à 1894, année de la parution du plan de Ballu qui révèle clairement l'absence de ce mur. Nous pensons, pour notre part qu'à l'origine, la limite nord-ouest de bit es'saboun devait se pourvoir d'un dispositif d'adduction d'eau qui aurait été relié à la citerne au sous-sol ; car l'épaisseur du mur dans cette partie de la pièce (le mur commun avec la galerie) montre une présente une dimension inaccoutumée et la face de ce même mur, du côté de la galerie révèle l'existence à ce niveau d'une excavation ré-obstruées, emplacement qui correspond aussi à une sorte de dispositif d'adduction d'eau (pompe mécanique de la période française) dans la pièce contiguë [P so 101]. ce qui nous semble évident, fait partie de la buanderie plutôt que d'une pièce habitable. Il serait fort probable, à notre avis que le lien avec les citernes du sous-sol aient été déviées, il paraît évident qu'un point d'arrivée d'eau aurait été plus commode dans une buanderie que dans une pièce jouant le rôle d'une chambre.

### 13. Les espaces de l'entrée actuelle.

(voir les plans du rez-de-chaussée sur les planches 1 et 6)

Ses espaces occupant, par rapport au patio, l'angle nord du palais, raccordaient le patio à la rue par une porte secondaire. Ils devaient à l'origine n'être que des espaces subalternes, qui permettaient au personnel domestique d'entrer et de sortir sans avoir à traverser les *sqifa* qui étaient souvent transformées en salon de réception. Ces espaces sont dans le même temps, ceux que devait parcourir le Dey pour rejoindre son "Café" et le seul moyen de se rendre aux sous-sols.

Le premier de ces espaces [Sqi ne 101] s'ouvre sur la rue par le moyen d'une baie qu'encadre (du côté de la rue évidemment) un chambranle de marbre du même type que ceux se trouvant à l'intérieur du palais, et que ferme une porte en bois à un seul vantail massif, de forme rectangulaire dépourvu de tout ornement.

Cet espace, dans lequel on se retrouve, dès le seuil franchit, adopte au sol la forme d'un quadrilatère irrégulier, mais dont les parois latérales parallèles le font se rapprocher d'un rectangle d'une largeur de 2 m 45 et d'une longueur moyenne de 5 m 75.

Voûté en berceau, cet espace voit son sol se pourvoir d'un revêtement de ciment récent, une partie de ce sol, qui a toutefois réussi à échapper à ce pavement, dévoile l'aspect peut-être originel de ce sol : de fines briques disposées en "*opus spicatus*" ou "à battons rompus".

Dans l'angle est se trouve une sorte de puits de forme parallélépipédique de 80 cm de large, de 1 m 20 de long et de 1 m 50 de haut.

Outre la porte d'accès s'ouvrant sur la rue, ce premier espace en possède trois autres. En effet, dans son mur latéral nord-est se trouve le passage, simple baie menant au "Café du Dey". Sur la paroi opposée (sud-ouest) l'ouverture dans un chambranle de tuf conduisant aux sous-sols et enfin le passage sous un mur épais lequel, après avoir traversé deux autres espaces, nous permet d'atteindre le patio.

### 13. Les espaces de l'entrée actuelle.

(voir les plans du rez-de-chaussée sur les planches 1 et 6)

Ses espaces occupant, par rapport au patio, l'angle nord du palais, raccordaient le patio à la rue par une porte secondaire. Ils devaient à l'origine n'être que des espaces subalternes, qui permettaient au personnel domestique d'entrer et de sortir sans avoir à traverser les *sqifa* qui étaient souvent transformées en salon de réception. Ces espaces sont dans le même temps, ceux que devait parcourir le Dey pour rejoindre son "Café" et le seul moyen de se rendre aux sous-sols.

Le premier de ces espaces [Sqi ne 101] s'ouvre sur la rue par le moyen d'une baie qu'encadre (du côté de la rue évidemment) un chambranle de marbre du même type que ceux se trouvant à l'intérieur du palais, et que ferme une porte en bois à un seul vantail massif, de forme rectangulaire dépourvu de tout ornement.

Cet espace, dans lequel on se retrouve, dès le seuil franchit, adopte au sol la forme d'un quadrilatère irrégulier, mais dont les parois latérales parallèles le font se rapprocher d'un rectangle d'une largeur de 2 m 45 et d'une longueur moyenne de 5 m 75.

Voûté en berceau, cet espace voit son sol se pourvoir d'un revêtement de ciment récent, une partie de ce sol, qui a toutefois réussi à échapper à ce pavement, dévoile l'aspect peut-être originel de ce sol : de fines briques disposées en "*opus spicatus*" ou "*à battons rompus*".

Dans l'angle est se trouve une sorte de puits de forme parallélépipédique de 80 cm de large, de 1 m 20 de long et de 1 m 50 de haut.

Outre la porte d'accès s'ouvrant sur la rue, ce premier espace en possède trois autres. En effet, dans son mur latéral nord-est se trouve le passage, simple baie menant au "Café du Dey". Sur la paroi opposée (sud-ouest) l'ouverture dans un chambranle de tuf conduisant aux sous-sols et enfin le passage sous un mur épais lequel, après avoir traversé deux autres espaces, nous permet d'atteindre le patio.

Le second espace [C no 101] est juste au sud-ouest du précédent, c'est en fait un espace qui n'est recouvert qu'en partie par des arcs à intrados profonds formant des sortes de petites voûtes en berceau qui soutiennent les espaces du niveau supérieur qui s'avancent et bordent un puits de lumière d'une dimension inférieure à celle de notre espace.

#### Les espaces restants du second étage.

Cette configuration quelque peu singulière laisse supposer l'existence de remaniements en cette partie du palais, c'est en effet juste au dessus que se trouve la seconde volée de l'escalier secondaire [Esc no 101] et le chebek du hammam lesquels se trouvent concernés par l'hypothèse du remaniement opéré durant la période coloniale française et qui voudrait que cet espace n'ait pas été pourvu, à l'origine, d'un puits de lumière.

Cet espace donc, adopte au sol une forme se rapprochant d'un carré qui aurait 2 m 50 de côté, mais ayant néanmoins subit des décrochements ; son sol est recouvert de pièces hexagonales de terre cuite assemblées par de petits triangles vert. Sa paroi sud-est s'ouvre à son extrémité d'une petite fenêtre rectangulaire qu'il partage avec des latrines voisines [S no 101]. Juste en face de la baie, au nord-est, qui le relie au premier espace [Sqi ne 101], se trouve celle au sud-ouest, de forme et dimensions analogues, qui le raccorde au couloir coudé [Ves no 101 et Ves no 102] qui mène directement au patio.

Le couloir coudé du rez-de-chaussée [Ves no 101 et Ves no 102] est couvert de voûtes d'arêtes croisées et est pourvu d'un revêtement de sol formé de ces pièces hexagonales de marbre blanc de 10 cm de côté. Sa largeur est de 1 m 20 en moyenne et sa longueur totale de 6 m 25 (2 m 80 pour la première partie [Ves no 101] et 3 m 45 pour la seconde [Ves no 102]).

Le couloir s'ouvre dans sa première partie [Ves no 101], du côté du sud-est par le moyen d'une simple ouverture rectangulaire sur des latrines [S no 101] adoptant une forme en "L" d'environ 3. 60 m<sup>2</sup>.

La seconde partie du couloir, laquelle est donc perpendiculaire à la première, possède également une ouverture commune avec les précédentes latrines, sous la forme d'une fenêtre rectangulaire légèrement plus grande.

Le couloir s'achève par une baie en plein-cintre, qui s'ouvre directement sur le patio, plus exactement à l'angle nord du carré formé par les galeries du rez-de-chaussée.

#### 14. Les espaces restants du second étage.

(voir les plans du second étage sur les planches 3 et 8)

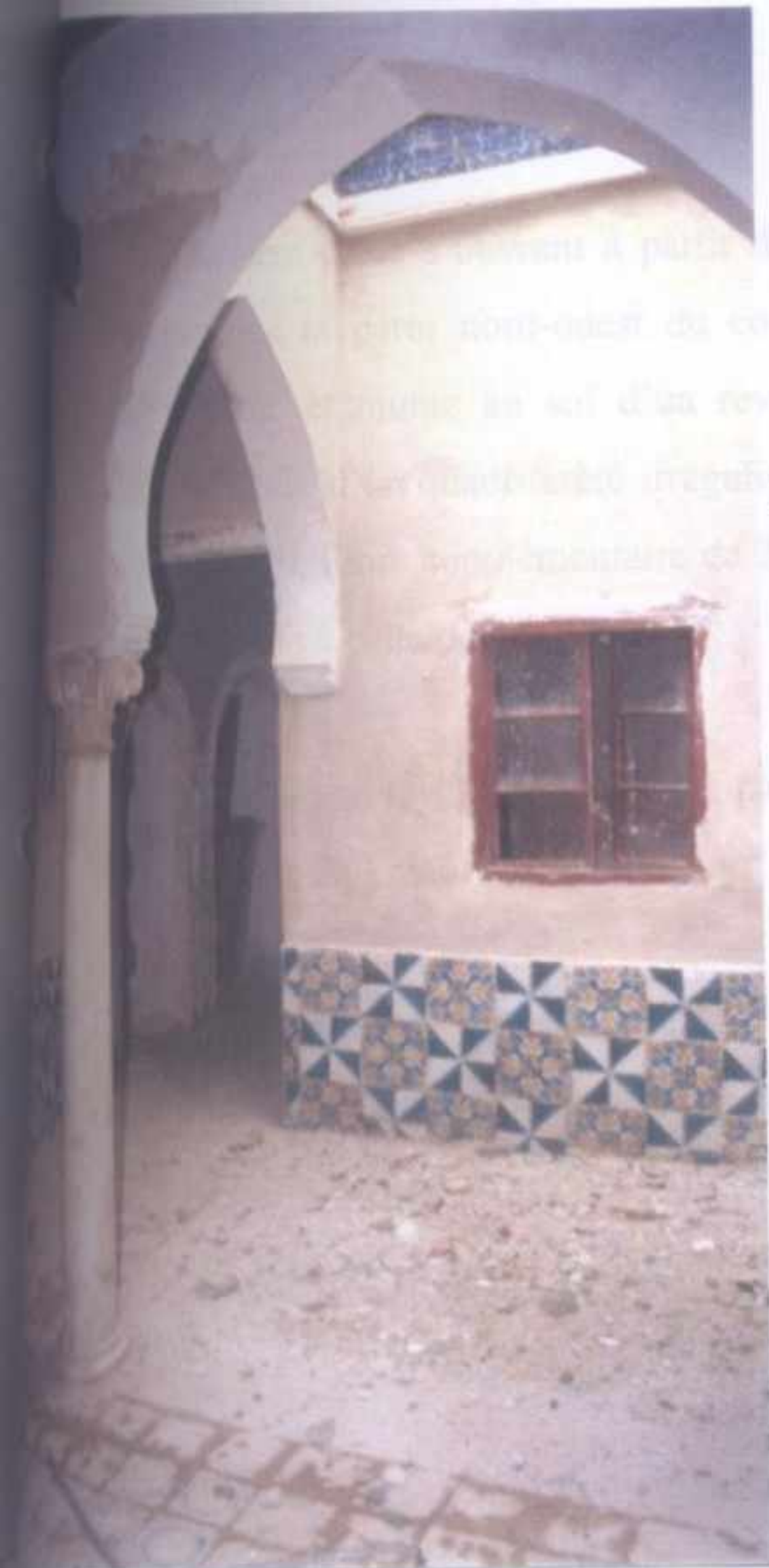
Le premier couloir de ce second étage [Ves no 301] s'amorce à partir du palier [Pal no 301] par le moyen de trois marches, recouvert d'un plafond de bois à solives et voliges apparentes et revêtant au sol des carreaux émaillés vraisemblablement français, il s'étend en un rectangle de 1 m 35 de large et de 5 m 20 de long. Il s'achève par une baie qu'encadre un chambranle de tuf s'ouvrant sur son côté nord-est et le reliant à l'espace de desserte.

L'espace de desserte se compose de deux couloirs [Ves no 302 et Ves no 303] et d'une portion d'espace que ces deux couloirs bordent.

Le premier [Ves no 302] qui est plafonné de solives et de voliges de bois, est relativement large, 2 m 10 et sa longueur atteint 7 m, sur son sol se perçoit un revêtement de carreaux émaillés paraissant être de l'époque coloniale française. Il dessert trois pièces :

La première est desservie par le moyen d'une baie arquée qui s'ouvre dans son mur latéral sud-est, c'est une pièce oblongue [P no 302] que nous avons incluse parmi les pièces du menzah; il est relié à la seconde par une porte rectangulaire qui occupe la paroi qui le délimite au nord-est. Cette pièce [P no 303] est rectangulaire de 1 m 65 par 2 m 50, elle se couvre d'un plafond de bois à solives et voliges apparentes et son sol est muni d'un revêtement authentique constitué de pièces hexagonales en terre cuite de teinte naturelle de 10 cm de côté que joignent des triangles équilatéraux verts.

Hormis la porte qui a permis l'accès à partir du couloir [Ves no 302], cette pièce comporte une petite fenêtre donnant dans le puits de lumière du couloir des cuisines [C no 202] et enfin une porte semblable à la précédente, laquelle perce sa paroi nord-ouest et qui ouvre sur une terrasse [Ter no 302].



**FIGURE 420 : L'ESPACE DE DESSERTE  
DES LOGEMENTS DES DOMESTIQUES  
[Ves no 302].**



**FIGURE 421 : TREMIE SURMONTANT  
L'ESPACE DE DESSERTE DES LOGEMENTS  
DES DOMESTIQUES [Ves no 302].**

La dernière pièce s'ouvrant à partir de ce couloir est la **pièce [P no 304]** dont la baie d'accès perce la paroi nord-ouest du couloir. Cette pièce, qui est recouverte d'un faux-plafond blanc et munie au sol d'un revêtement de carreaux émaillés paraissant français, adopte la forme d'un quadrilatère irrégulier qui correspondrait à un rectangle d'environ 3 m 30 par 2 m 50, l'aire supplémentaire de 2 m par 1 m 85 d'une profonde alcôve sise au nord-ouest se rajoute à celle du quadrilatère.

Cette alcôve se raccorde à la pièce par le moyen d'un arc brisé outrepassé s'ouvrant sur toute la largeur de l'alcôve.

Il est important de signaler que lors des décapages, la trace de deux anciennes petites ouvertures arquées de plein-cintre, mais obstruées durant la même période ottomane (mêmes briques et surtout même couleur du mortier de jointement) se sont découvertes sur la paroi nord-est de cette pièce, juste au niveau de l'arc, ce qui laisse supposer que l'arc est un rajout ultérieur.

Le fond de l'alcôve, qui correspond à la paroi nord-ouest de la pièce, est pourvu d'une cheminée française en marbre blanc.

L'autre couloir [**Ves no 303**] est plus étroit que le précédent (1 m 20) et est d'une longueur de 5 m 20, il est pareillement plafonné et pavé des mêmes carreaux émaillés.

Il s'ouvre sur son mur latéral nord-est sur **une pièce [P no 305]** rectangulaire d'environ 2 m 80 par 2 m, qui se plafonne de solives et de voliges de bois apparentes et qui se dote d'un revêtement de sol authentique de pièces hexagonales de terre cuite de 10 cm de côté assemblées par de petits triangles vert. Cette pièce est pourvue sur sa paroi sud-est d'une fenêtre de l'époque française, de forme rectangulaire que ferment deux battants vitrés, cette ouverture donne dans la portion d'espace que bordent les deux couloirs. La paroi nord-ouest est creusée en son milieu d'une niche-placards alors que le mur nord-est s'enfonce d'une sorte de qbou profond de 42 cm et large de 2 m 05, arqué en un arc brisé outrepassé.

Cette pièce comporte quatre gros linteaux de bois encastrés sous le plafond, un pour chaque paroi (voir figure 422). Il est aisé de remarquer que ces linteaux sont postérieurs à la période de construction de la pièce, les décapages ont en effet révélé des perturbations de la maçonnerie au niveau des ancrages de ces linteaux, qui sont donc l'expression d'une consolidation ultérieure. Rajouté à cela le fait que juste au-dessus de cet espace se trouve une pièce faisant partie de Dar Essouf, l'hypothèse qu'on est amené à poser : les linteaux ont-ils été rajoutés pour assumer la charge d'un espace supplémentaire, celui de Dar Essouf ? dans ce cas, cela voudra tout simplement dire que cette partie de Dar Essouf est postérieure à notre pièce.

Le couloir [Ves no 303] dessert également, à partir d'un chambranle de tuf à deux baies jumelées dont est doté son mur latéral sud-ouest, les latrines [San no 301] et la cuisine d'appoint [Cui no 301 et Ves no 304].

#### LES LATRINES EN BOIS

Les latrines [San no 301], forment un rectangle de 1 m 70 par 1 m 10, couvert de voliges et de solives en bois, revêtu au sol de carreaux émaillés. Ces latrines sont pourvues d'une niche-étagère sur la paroi sud-ouest qui doit être celle d'un réservoir d'eau ; et d'une petite fenêtre sur le chebek du menqas es'sqifa el kébira [C no 102] ouvrant leur mur sud-est.

Ces latrines ne s'atteignent qu'après un petit couloir [Ves no 305] de forme rectangulaire de 1 m 10 par 3 m 30, plafonné pareillement de bois et dont le sol est recouvert des pièces hexagonales de terre cuite et des triangles verts. Ce couloir se raccorde aujourd'hui avec le précédent par une baie encadrée d'un chambranle de tuf, cette baie était murée et l'accès se faisait à partir du couloir de la cuisine d'appoint [Ves no 304] par le moyen d'une ouverture française qu'on vient d'obstruer.

La cuisine d'appoint [Cui no 301] forme avec le couloir qui la précède [Ves no 304] un espace en "L" couvert d'un plafond de bois à solives et voliges apparentes et revêtu au sol de carreaux émaillés.

#### L'ARC DE DÉCHARGE

Le couloir [Ves no 304] faisant 1 m 40 de large et 3 m 60 de long se dote sur son mur nord-ouest d'une niche-placard.

PIÈCE [P no 305] SUPPORTANT UNE PARTIE DE DAR ESSOUF.

(Cliché révisé)



**LES EPAIS LINTEAUX DE BOIS.**  
(Ci-dessus et ci-contre à droite).



**L'ARC DE DECHARGE.**

**FIGURE 422 : MESURES DE RENFORCEMENTS AU NIVEAU DE LA PIECE [P no 305] SUPPORTANT UNE PARTIE DE DAR ESSOUF.**

(Clichés personnels).

La cuisine d'appoint [Cui no 301] (voir figure 423) adopte une forme trapézoïdale dont les bases font 3 m 50 et 4 m 50 et la hauteur 2 m 25.

Son mur nord-est se muni d'un évidement formant une sorte de réduit curieusement placé à une hauteur de 2 m 30 par rapport au niveau du sol, ce qui le rend inaccessible sans échelle.

Sa paroi sud-est se perce d'une fenêtre française de 1 m 15 de large pour 1 m 35 de haut qui ouvre dans le puits de lumière du menqas es'sqifa el kébira [C no 102].

La cloison qui limite cette cuisine au sud-ouest est pourvue d'une sorte de plan de travail fait d'une dalle de schiste de 46 cm par 1 m 85 placée à une hauteur de 82 cm du sol, celle-ci, surmontant deux niches arquées en plein-cintre de 57 cm de diamètre, devait constituer les fourneaux.

La dalle de schiste est surmontée d'une hotte à coffrage de bois (voir figure 424) fait de solives assemblées en treillis reposant sur une traverse qui se décharge sur des consoles encastrées dans le mur. La hotte, qui s'évase du haut vers le bas pour atteindre à son extrémité inférieure un éloignement du nu du fond de la niche de 80 cm, dissimule deux arcs brisés outrepassés qui creusent le mur et se percent en leur intrados d'un conduit de cheminées, cette configuration est en réalité celle pour laquelle on a opté pour la restitution de la cuisine principale au premier étage [Cui no 201].

La paroi nord-ouest de cette cuisine subsidiaire comporte une niche-placard (voir figure 425). Notons qu'au niveau de cet élément se remarquent deux anomalies. La première est que la traverse soutenant la hotte va carrément s'encastrent dans le fond de la niche, ce qui peut vouloir dire que la hotte est un rajout ultérieur. La seconde singularité ne s'est dévoilée qu'une fois les décapages achevés. En effet, le fond de la niche dépourvu de son revêtement, a laissé apparaître une portion de mur appartenant à Dar Essouf, cette portion de cloison est parfaitement finie et même badigeonnée de chaux, ce qui veut tout simplement dire que notre cuisine [Cui no 301] s'accroche à un mur de Dar Essouf qui fut une cloison extérieure édifée avant que ne le soit notre cuisine.



FIGURE 423 : EXEMPLE D'AMENAGEMENT AUTHENTIQUE  
DE LA CUISINE DE LA PERIODE OTTOMANE.



FIGURE 424 : VUE INTERIEURE DE LA HOTTE.



FIGURE 425 : TRACES DE BADIGEONNAGE A LA CHAUX ENTRE LES DEUX MURS  
MITOYENS DE DAR ESSOUF ET DE DAR MUSTAPHA PACHA.

## LA CUISINE D'APPOINT [Cui no 301].

(Clichés personnels).

Il reste deux espaces à mentionner pour ce second étage, le premier est en réalité une portion de l'espace de desserte qui contient déjà deux couloirs [Ves no 302] et [Ves no 303]. Cette portion (voir figure 420), presque carrée d'environ 1 m 80 de côté, se situe dans l'angle formé par les deux couloirs, qui la bordent sur chacun de ces deux côtés sud-est et sud-ouest par une arcade brisée outrepassée soutenue d'un côté par la maçonnerie et de l'autre par un colonne d'angle en marbre blanc à fut lisse et cylindrique qui en fait l'identique à celles que l'on retrouve dans le portique du belvédère ou dans la cuisine. Cette dernière reçoit la retombée des deux arcs qui séparent notre portion d'espace des deux couloirs. Celle-ci est revêtue au sol de pièces hexagonales de marbre blanc de 10 cm de côté et se couvre d'une verrière pyramidale saillante au niveau de la terrasse juste au-dessus.

Notons que lors des décapages, la partie du mur au-dessus de la colonne a présenté des traces de remaniements de l'époque française, alors que les deux arcatures paraissent être authentiques, ce qui veut peut-être dire que la colonne actuelle a remplacé une autre colonne ou un tout autre support vertical.

**Une anomalie se révèle concernant le sol de cette portion d'espace, car si la trémie qui la surmonte (Voir figure 421) est de l'époque ottomane, le niveau du sol devrait non seulement être pourvu d'une pente et d'une percée reliée à un conduit pour assurer l'écoulement des eaux de pluie, mais il aurait du se trouver à un niveau légèrement inférieur à celui des couloirs lesquels sont couverts pour ne pas les inonder au moment des intempéries. Cette incohérence nous conduit à supposer que : soit la trémie est le résultat d'une intervention de l'époque française, soit le sol de cette portion d'espace a été remanié durant cette même période, et que la pente, le surbaissement et la percée n'avaient plus trouvé leur raison d'être par la présence de la verrière.**

Cette portion d'espace se limite au nord-ouest par une paroi dotée de la fenêtre qui ouvre la pièce [P no 305] et au nord-est par la cloison qui la sépare de la pièce [P no 304] sur laquelle elle ouvrait par une baie qui a été récemment condamnée.

Le dernier espace est le fameux "espace à la configuration curieuse" [P no 306] (voir figures 427, 428 et 429), on y accède actuellement depuis la pièce [P no 301] par le moyen d'une baie assurément française. C'est un espace oblong, partagé dans le sens de la longueur en deux parties formant chacune une sorte de couloir, ces deux parties sont séparées l'une de l'autre par un petit portique de deux arcatures brisées soutenues par deux grossières colonnes en tuf.

Cet espace s'est vu perdre sa configuration initiale, les décapages ont révélé l'existence passée d'un plancher qui aurait découpé l'espace actuel en deux autres dans le sens de la hauteur créant deux parties superposées. Si celle supérieure aurait pu être accessible par la pièce [P no 302], dont l'alcôve lui aurait justement appartenu ; nous ne retrouvons plus l'accès à la partie inférieure de notre "espace à l'aspect ambigu", partie dont le niveau se trouve à plus d'un mètre en-dessous de celui de la pièce qui lui est contiguë ou à celui de la partie de la terrasse qui se trouve accolée.

FIGURE 427 : VUE A PARTIR DE L'ALCÔVE ACTUELLE  
DURANT DE LA PERIODE ESPAGNOLE.

UNE COLONNE EN TUF

ESPACE A LA CONFIGURATION SINGULIERE  
"L'ESPACE BEZARRE" [P no 306].

(Classe ouverte)

FIGURE 429 : VUE INTERIEURE



FIGURE 426 : VUE DE L'EXTERIEUR.



FIGURE 427 : VUE A PARTIR DE L'ACCES ACTUEL  
DATANT DE LA PERIODE FRANCAISE.



FIGURE 428 : COLONNE EN TUF.



FIGURE 429 : VUE INTERIEURE.

**ESPACE A LA CONFIGURATION SINGULIERE  
"L'ESPACE BIZARRE" [P no 306].**

(Clichés personnels).

### 3. DESCRIPTION DES ELEMENTS ARCHITECTURAUX.

#### 1. Les arcs (qwas).

Les arcs employés à Dar Mustapha Pacha sont l'arc brisé outrepassé, l'arc en plein-cintre, l'arc en plein-cintre outrepassé, l'arc en accolade appelé également en anse de panier ou encore arc "algérois" et un dernier type d'arc qu'on désignera sous l'appellation d'"arc bilobé" qui résulte du croisement de deux arcs, qui seront pour notre cas, en plein-cintre outrepassés.

L'arc brisé outrepassé, est celui le plus fréquemment adopté, il compose les portiques enserrant le patio, inscrit les baies d'accès aux espaces et les qbou, dessine les arcs doubleaux qui fractionnent les longues pièces et qui les dotent d'alcôves, ceint les espaces ouverts par des trémies et enfin, marque les niches – cheminées des cuisines.

Les relevés architecturaux effectués ont permis de connaître le tracé géométrique de ces arcs, qui sont tous composés de quatre arcs géométriques, ce qui en fait des arcs à quatre centres.

L'arc en plein-cintre, reste surtout percevable au niveau des chambranles, qu'ils soient de marbre ou de tuf, ils s'arquent tous en plein cintre ; cet arc s'emploie également au niveau des claustras et des niches - fourneaux des cuisines.

L'arc en plein-cintre outrepassé, voit son affectation se limiter aux portes en bois, les grandes portes à deux vantaux fermant les baies d'accès aux pièces autour du patio et celles sur les galeries se pourvoient d'un portillon rectangulaire qui s'ouvre sur des baies pratiquées dans la menuiserie-même et lesquelles adoptent justement cet arc en plein-cintre outrepassé, qui possède un contour découpé en arabesques.

L'arc en accolade, est spécialement employé pour marquer les niches s'enfonçant dans les murs. Son intrados est muni, au niveau de la clé, de trois cannelures en demi-cercle, ces cannelures pourvoient l'intégralité de l'intrados des niches-banquettes de la grande sqifa, ce qui produira sur la paroi verticale un effet de festons (voir planche 17).

Dans les sqifa et dans l'escalier principal, ces arcs surmonteront les niches-banquettes et seront portés par des colonnettes de marbre.

Dans les pièces, ces arcs constitueront les marfañ qui accompagnent les niches-placards et les niches-étagères.

L'arc bilobé résultant de l'intersection de deux arcs en plein-cintre outrepassés demeure le plus rarement employé, on ne le retrouve que dans les portes en bois à un seul vantail s'ouvrant sur les galeries du patio, sur la cuisine sur les paliers d'escalier. Gardant le même principe du portillon rectangulaire, ces portes se découpe d'une baie arquée par cet arc bilobé au contour en arabesque.

## 2. Les colonnes et colonnettes (a'ârç).

### Les colonnes.

Les quarante-six colonnes (46) de Dar Mustapha Pacha sont toutes en marbre blanc, de type monolithe, leur base est d'ordre toscan ; leur chapiteau d'ordre corinthien, toujours pourvu d'acanthes, de volutes et de croissants ; et leur tailloir est muni de moulures sur ces faces.

Malgré ces nombreux points communs, elles se conforment néanmoins à trois modèles différant principalement par la configuration qu'adopte leur fût. Ainsi on retrouve la colonne à fût lisse, celle à fût tors pourvu de cannelures enroulées en hélice et celle à fût "bi-morphe", lequel combine l'aspect tors à cannelures et celui lisse à pans verticaux.

### Les colonnes à fût lisse.

(voir planche 18)

Elles sont au nombre de quatorze (14), quatre (4) soutenant l'arcature de l'entrée principale, deux (2) composant le portique de l'alcôve [P so 104] de la grande sqifa, quatre (4) portant la trémie de la cuisine [Cui no 201], une (1) au centre de l'espace de desserte des dépendances de la cuisine [P no 201], une (1) au niveau de l'espace distribuant les logements des domestiques au second étage [Ves no 302] et enfin, les deux colonnes récemment mises à nu composant le portique du belvédère [P so 301]. D'une hauteur totale de 2 m 10 elles sont toutes sculptées sur un même modèle.

Leur base d'une hauteur de 12 cm, possède en premier lieu une plinthe d'environ 6 cm de haut et formant, vue en plan, un carré de 33 cm de côté. Sur celle-ci se pose un tore de 33 cm de diamètre, haut de 4 cm ; et un réglet de 26 cm de diamètre et d'une hauteur de 2 cm.

Leur fût qui se développe sur une hauteur de 1 m 50, semble parfaitement cylindrique alors qu'il ne l'est pas réellement, il est plutôt légèrement et imperceptiblement conique, de sorte qu'il naît avec un diamètre de 22 cm et s'achève par un diamètre légèrement inférieur de 20 cm. L'astragale qui sépare ce fût du chapiteau qu'il porte, fait 26 cm de diamètre et 3 cm de haut.

Leur chapiteau d'une hauteur de 21 cm, voit la première partie de sa corbeille se pourvoir, sur une hauteur de 7 cm et sur tout son pourtour cylindrique de 22 cm de diamètre, de huit (8) feuilles d'acanthes identiques, quatre (4) aux angles et une sur chacune des quatre (4) faces du chapiteau. Ces feuilles sculptées en demi-relief sont plutôt plates à leur base, puis effectuent, avant de s'achever, un enroulement sur elles-mêmes. Le chapiteau s'évase vers le haut en s'octroyant quatre (4) volutes, une à chaque angle, chacune d'elles s'inscrivant dans un cercle de 10 cm de diamètre. Le chapiteau se termine par un abaque de 7,5 cm de haut, dont la tablette supérieure, la plus saillante, adopte en plan la forme d'un carré de 36 cm de côté.

Leur tailloir qui surmonte l'abaque et qui reçoit la retombée des arcs qu'il soutient représente le dernier élément de marbre de ce support vertical qu'est la colonne. D'une

hauteur de 16 cm, il adopte, lorsqu'il est complet, c'est à dire lorsqu'il reçoit la retombée de quatre arcs, comme c'est le cas pour les tailloir surmontant les colonnes de la cuisine, la forme d'une portion de pyramide inversée, dont la base supérieure plutôt cruciforme se compose d'une partie centrale carrée de 40 cm et de quatre branches ou ramifications saillantes de 10 cm ; et les faces pourvues de moulures comme le serait une corniche. Il est cependant plus fréquent que la colonne à fût lisse ne reçoivent la retombée que deux arcs placés sur le même axe, semblablement aux cas des portiques, dans cette configuration précisément, le tailloir adoptera plutôt la forme d'un prisme renversé, les bases étant deux quadrilatères réguliers, celle supérieure est rectangle d'une longueur de 60 cm et d'une largeur de 40 cm, l'autre est carrée de 40 cm de côté ; deux des quatre faces seront plates et formeront un trapèze, les deux autres seront celles qui recevront les moulures imitant une corniche.

#### Les colonnes à fût tors pourvu de cannelures.

(voir planche 19)

Ce sont les seize (16) colonnes qui composent les quatre portiques cernant le patio au rez-de-chaussée. S'élevant sur 2 m 25, ces colonnes sont toutes identiques, conforme à un unique prototype.

**Leur base**, haute de seulement 7 cm, ne comporte pas de plinthe, on ne lui compte que deux tores, l'un d'un diamètre de 37 cm et d'une hauteur de 5 cm, l'autre haut de 2 cm possède un diamètre de 30 cm.

**Leur fût** qui atteint une hauteur de 1 m 62 pour un diamètre de 22 cm, est pourvu de cannelures qui le contournent en hélice, ce qui donne l'impression que ces godrons ont effectué une révolution d'un angle d'environ 30°, autour d'un fût qui aurait été initialement cylindrique et lisse d'un diamètre de 20 cm. Par ailleurs, la configuration qu'adopte ce fût pourrait également faire penser à un câble qui aurait subit une torsion au point de lui faire apparaître des étranglements et des gonflements en spirale. Le fût s'achève par un réglet de 1

cm de hauteur et de 23 cm de diamètre que surmonte l'astragale qui le sépare du chapiteau, celle-ci est haute de 3 cm et possède un diamètre de 25 cm.

Le chapiteau se développe sur une hauteur de 30 cm, la première partie de sa corbeille est cylindrique de 18 cm de diamètre et haute de 10 cm, elle se pare sur tout son contour de feuilles d'acanthé, les plus courtes d'entres-elles demeurent plates et s'interrompent à mi-hauteur, les plus longues, qui se poursuivent et s'achèvent en s'enroulant autour d'elles-mêmes, s'agrippent aux quatre angles et au centre des quatre faces du chapiteau. C'est précisément au centre de ces faces, juste au-dessus de l'acanthé que s'amorcent les deux tiges qui évoluent symétriquement vers les angles pour se façonner en volutes s'inscrivant dans des cercles de 11 cm de diamètre. Les quatre fameuses croissantes se créent une place au milieu de chaque face de chapiteau, juste au-dessus du point qui voit naître les tiges des volutes. Le chapiteau s'achève par un abaque haut de 5 cm dont la tablette supérieure est de base carrée de 40 cm de côté.

Le tailloir de ce type de colonne est tout à fait semblable au précédent, il ne diffère que par sa hauteur qui est dans ce cas de 14 cm.

#### La colonne à fût bi-morphe.

(voir planche 20)

Il existe à Dar Mustapha Pacha seize (16) colonnes à fût bi-morphe, elles soutiennent les arcatures des portiques supérieurs bordant le patio sur ces quatre côtés. La configuration particulière qu'adopte leur fût est due à la présence de la balustrade de bois qui se déploie de colonne en colonne et qui se raccorde plus aisément à une surface lisse plutôt qu'à un élément au contour complexe.

La base de ce modèle de colonne est haute de 17 cm, elle se constitue de deux tores de 37 cm et de 30 cm de diamètre pour 5 cm et 2 cm de hauteur, lesquels se posent sur une plinthe de base carrée de 37 cm de côté et de 10 cm de hauteur.

Le fût de 1 m 65 de hauteur présente deux conformations différentes, sa partie inférieure, jusqu'à une hauteur de 78 cm, est lisse, de section horizontale octogonale de 10 cm de côté, donc dotée de 8 pans verticaux rectangulaires, cette première partie s'achève en dent de scie. La seconde partie du fût, qui se développe sur la hauteur restante qui est de 87 cm, est pourvue de cannelures enroulées autour du fût, adoptant exactement le même aspect que les fûts des colonnes précédemment citées.

Le chapiteau et le tailloir le surmontant sont parfaitement identiques à ceux des colonnes mentionnées plus haut, celles pourvues de godrons contournant le fût en hélices qui bordent le patio au rez-de-chaussée.

Il existe à Dar Mustapha Pacha deux autres types de colonnes dont les pièces les représentantes sont très peu nombreuses.

Il y a d'abord l'unique exemple d'une colonne en marbre qui paraît avoir résulter d'un assemblage de plusieurs pièces de réemploi, elle se trouve au niveau de la niche-banquette du palier du second étage [Pal no 301] ; son fût est lisse à section octogonale donc formé de huit pans verticaux, il est en fait semblable à la partie inférieure du fût des colonnes bi-morphes.

Le second type de colonnes "spéciales" —qui sont les seules à être en tuf— n'englobe que deux exemples de colonnes se trouvant toutes les deux dans l'espace "à l'aspect curieux" [P no 306]. Leur fût est lisse de section octogonale et leur chapiteau n'est qu'une simple corbeille cylindro-conique pourvue d'une volute à chaque angle sous laquelle se sculpte très discrètement un pétale.

### Les colonnettes jumelées.

Ce sont les colonnettes qui séparent les niches-banquettes les unes des autres, et dans le même temps, celles qui soutiennent les arcs en accolade qui surmontent ces dekaken. Elles sont taillées dans un même bloc de marbre blanc, elles se perçoivent donc dans les sqifa et dans les niches-banquettes pratiquées dans les murs de l'escalier principal. Ces colonnettes

sont de deux modèles distincts, les colonnettes de la première sqifa sont différentes de toutes les autres.

### Les colonnettes jumelées de la première sqifa.

(voir planche 22)

Les deux colonnettes de 1 m 34 (fût, base et chapiteau compris) qui s'assemblent pour composer un même élément, sont d'abord unies par une seule plinthe qui les porte toutes les deux, puis par un unique tailloir qui surmontent leurs deux chapiteaux. Les tores de ces deux colonnettes s'entrecroisent de manière à interrompre leurs cercles pour s'accoler l'un à l'autre et former, vue en plan, un "8". Les fûts n'accomplissent pas de tours complets non plus, mais il demeure un espacement entre eux deux qu'occupera, un pan vertical parfaitement plan. Les deux chapiteaux ne se joignent qu'au niveau des volutes. Lorsqu'on se trouve face à la niche-banquette la seconde colonnette est parfaitement dissimulée par la première qui adopte exactement le même profil.

La base haute de 13,5 cm, se compose d'une importante plinthe parallélépipédique, de section rectangulaire de 46 cm par 23 cm, et de 10 cm de hauteur. Cette plinthe porte les deux tores identiques des deux colonnettes, ces tores hauts de 3,5 cm sont jumelés et entrecroisés, ils effectuent plutôt qu'un cercle, un arc de  $330^\circ$  d'un cercle de 22 cm de diamètre.

Les fûts hauts de 1 m, s'amorcent par un régle de 2 cm de hauteur et de 16,5 cm de diamètre chacun, ils sont carrément tors, imitant l'aspect d'un cylindre qui aurait subi une torsion, laquelle aurait provoqué l'apparition de parties comprimées et d'autres au contraire distendues. A l'étranglement le diamètre du fût est d'environ 12 cm, au niveau du gonflement par contre il atteint 15 cm. Les fûts s'achèvent par deux réglets de même diamètre que ceux qui existent à leur partie inférieure mais d'une hauteur nettement inférieure qui n'atteint que 0,5 cm.

Le chapiteau de chaque colonnette est relativement bas, il ne possède que 18 cm de hauteur, il se raccorde au fût par une astragale de 1,5 cm de haut et de 18 cm de diamètre. Ce chapiteau débute par une première partie de corbeille qui est cylindrique, d'un diamètre de

15 cm, autour de laquelle se sculptent huit feuilles d'acanthé qui s'enroulent à leur achèvement, il semble évident que, comme le reste des éléments de ces colonnettes, cette corbeille de chapiteau n'accomplit pas un tour complet mais s'interrompt pour se raccorder à celle qui lui est jumelée par le moyen de l'élément vertical. La corbeille se clôt par les volutes, une à chaque angle, dont les tiges naissent au centre de chaque face de chapiteau, c'est justement au-dessus que s'incruste le croissant. L'abaque se pose sur les volutes des deux chapiteaux, comme pour les rassembler, elle est de base rectangulaire de 23 cm par 46 cm et est haute de 4 cm.

Le **tailloir**, dernier élément de marbre, reçoit la retombée des deux arcs en accolade, il se présente sous la forme d'un prisme, les deux bases étant des rectangles, deux des faces des trapèzes, et les deux autres faces reçoivent des moulures imitant une corniche.

#### Les colonnettes jumelées de la grande et de la troisième sqifa, et des niches-banquettes de l'escalier principal.

(voir planche 21)

Ces colonnettes hautes de 1 m 32, se rassemblent comme les précédentes par une même plinthe et un même tailloir, leurs éléments cylindrique n'effectuent pas, vus en plan, de cercles complets, ils s'interrompent après avoir dessiné un arc de cercle d'environ 260°. Les deux colonnettes se joignent l'une à l'autre en donnant l'impression de s'entrecroiser, sur toute leur hauteur.

La base de 18,5 cm de hauteur se compose en premier lieu d'une plinthe de base rectangulaire de 23 cm par 37 cm et de hauteur de 3,5 cm. Celle-ci reçoit les deux tores jumelés, la hauteur de chacun d'eux est de 2,5 cm, ils sont d'un diamètre de 23 cm. Chaque tore porte une scotie de 16 cm de diamètre à l'étranglement, dont la hauteur de 6,5 cm la fait plus ressembler à un gorgerin. Cette dernière sépare les deux tores, un tore inférieur qui est celui se posant sur la plinthe, et un second de même hauteur (2,5 cm) mais de diamètre légèrement plus réduit (20 cm). Ce second tore est surmonté d'un troisième de même hauteur mais d'un diamètre différent, celui-ci est de 17,5 cm.

Le fût de chacune des deux colonnettes jumelées, qui est haut de 86 cm, est pourvu de cannelures enroulées autour en hélice, il adopte le même aspect que le fût des colonnes entourant le patio au rez-de-chaussée, en plus de la hauteur que nous avons vu être réduite, le diamètre est nettement inférieur puisqu'il n'est que de 17 cm.

Le chapiteau qui est haut de 24,5 cm, est séparé du fût par deux astragales, qui sont de même hauteur et de même diamètre mais qui se différencient nettement l'une de l'autre par leur aspect, la première est simple, la seconde est torsadée. La partie cylindrique de la corbeille du chapiteau a un diamètre de 16 cm et une hauteur de 10 cm, elle se dote de quatre feuilles d'acanthé, une au centre de chaque face du chapiteau, celles-ci ne s'achève que par un léger enroulement. Au niveau de chaque acanthé s'amorcent les tiges des volutes qui occupent les angles du chapiteau et qui, dans le même temps, se posent sur un bouquet de fleurs sculptées en haut-relief dans un style réaliste, parmi celles-là on reconnaît des roses et des fleurs de jasmin. Au centre de chaque face de chapiteau, entre les deux volutes, là où se niche habituellement le croissant, se trouve une fleur de lys stylisée, à trois palmes qui empiète sur l'abaque située au-dessus. Cette abaque, haute de 8,5 cm adopte la forme d'une portion de pyramide étagée inversée de base rectangulaire. La base supérieure faisant 45 cm par 27 cm, celle inférieure 40 cm par 22 cm.

Le tailloir qui reçoit la retombée des arcs, est tout à fait semblable à celui surmontant les colonnettes de la première sqifa.

### 3. Chambranles de portes.

(voir planches 23 à 30)

#### Les chambranles en marbre.

Les chambranles en marbre encadrent les deux baies s'ouvrant sur la rue, celles entre les sqifa, celles sur les galeries, celle de la cuisine, celles des latrines et des départs d'escalier.

Ces chambranles, qui sont de marbre blanc, s'inscrivent dans un rectangle et s'ouvrent d'une baie arquée en plein-cintre. Plutôt monolithiques, ils ne se composent que de cinq

pièces, deux piliers et l'arcature inscrite dans un rectangle qui elle se constitue d'un claveau au niveau de la clé et deux pièces "écoinçons".

Les piliers, sorte de pieds-droits, présentent une forme rectangulaire oblongue, qui se sculpte de filets et de moulures rectilignes dessinant des rectangles de différentes dimensions. Ils se posent sur une sorte de piédestal également pourvu de moulures, et s'achèvent encore par des moulures, qui seront cette fois, saillantes et formeront une petite corniche.

L'élément qui surmonte, et donc qui rassemble, les deux piliers se compose en premier lieu par une arcature dessinée par deux arcs concentriques de plein-cintre qui s'interrompent au niveau de la clé par une pièce de marbre qui s'apparenterait à un claveau ressortant légèrement en saillie, ce dernier reçoit généralement un croissant. L'arcature se dote de deux écoinçons, un de chaque côté, qui l'inscrivent dans le rectangle auquel elle appartient, ces écoinçons sont toujours dotés d'un croissant. L'arcature et ses deux écoinçons se sculptent de moulures rectilignes et continues reprenant la conformation de leurs contours.

Le chambranle est surmonté d'une corniche ressortant légèrement en saillie.

Il est néanmoins important de mentionner le fait que si les chambranles de marbre de Dar Mustapha Pacha répondent tous globalement à cette description, ils ne sont pas tous identiques, ils se différencient principalement par leurs dimensions, car plusieurs chambranles adoptant exactement les mêmes caractéristiques possèdent des dimensions différentes ; et par quelques aspects de leur ornement, mais qui demeurent nuancés, presque imperceptibles. Nous retrouvons cependant deux modèles dont les dissemblances sont visibles.

Les deux premiers chambranles que l'on rencontre – celui face à la porte d'entrée principale, entre la première et la grande sqifa ; et celui encadrant la baie s'ouvrant sur la troisième sqifa à partir de la grande sqifa (voir planche 25) – possèdent la particularité de voir les bords verticaux du rectangle qu'il compose, se dédoubler, ce qui donne l'impression que le chambranle se plaque sur un autre chambranle semblable, de même hauteur mais légèrement plus large.

Le chambranle qui encadre la baie au départ de l'escalier secondaire (voir planche 24), est le seul se pourvoyant, au niveau de chacun de ses piliers, à mi-hauteur, d'un motif sculpté en demi-relief, de la forme d'une fleur stylisée, sorte de rosace à huit branches, au centre de laquelle se trouve une autre rosace plus petite.

### Les chambranles en tuf.

Ils encadrent les baies les moins exposées aux regards, celles s'ouvrant sur la terrasse, sur les logements des domestiques, sur les dépendances de la cuisine et sur le couloir du hammam.

On distingue en premier lieu ceux (voir planche 26) qui se présente en une simple arcature en plein-cintre posée sur deux modestes piliers aux bords droits et continus, leur contour reste donc arqué en plein-cintre, car ne s'inscrivant pas dans un rectangle comme le font les chambranles de marbre.

En second lieu, existe le modèle de chambranle de tuf qui imite celui en marbre dans son aspect général, pareillement inscrit dans un rectangle, possédant une corniche saillante le surmontant et deux autres surmontant ses deux piliers. La dissemblance réside d'abord dans le fait que l'arcature est ici continue et ne se dote pas de claveau à sa clé, elle réside ensuite par l'ornementation qui est nettement différente. Tout le long des piliers et de l'arcature se sculptent des fleurs stylisées, ouvertes et régies par des cercles concentriques. Ces motifs floraux sont tous identiques, mis à part trois fleurs qui sont sensiblement plus grandes, l'une d'elles se dispose au niveau de la clé de l'arcature, chacune des deux autres se dresse au centre de l'écoinçon. Ce dernier reçoit une ornementation particulière, formée de deux rangées de chevrons qui bordent la fleur central et qui s'étendent vers les angles de l'écoinçon (voir planche 27).

Le dernier type de chambranle de tuf qu'on rencontre à Dar Mustapha Pacha, est celui plus large que haut et qui s'ouvre de deux baies jumelées (voir planches 29 et 30). Il présente l'aspect de deux chambranles identiques, au contour rectangulaire, qui se seraient accolés l'un à l'autre. Les moulures saillantes surmontant ses piliers et les contours de ses baies ce

dotent d'un ornement dentelé. Le décor de ce modèle de chambranle est plus élaborés que celui de tous les autres, les faces de ses piliers et de ses deux arcatures reçoivent des sculptures en demi-relief de rinceaux et ses écoinçons se pourvoient d'entrelacs végétaux.

#### 4. La balustrade.

(voir planche 33)

Elle coure de colonne en colonne tout au long des quatre portiques cernant le vide surmontant le patio au premier étage. Il en existe huit pan, chacun occupant un entrecolonnement.

Chaque pan de cette balustrade, qui est rigoureusement symétrique, se compose de deux panneaux carrés et de dix-sept (17) panneaux rectangulaires de différentes grandeurs, sculptés et ajourés. Les panneaux s'agencent de manière à dessiner un rectangle bordant une partie centrale également rectangulaire.

Les deux côtés de ce rectangle qui correspondent au sens de la hauteur du pan de balustrade, sont formés chacun par trois panneaux, celui au centre est doté de croisillons découpés révélant des sortes d'étoiles à huit branches, les deux autres se sculptent de motifs floraux différents, le panneau inférieur épouse par son contour la morphologie de la base de la colonne à laquelle il s'accôle.

Les deux autres côtés, ceux correspondant à la largeur du pan, se composent chacun de cinq panneaux, celui central qui est carré et les deux placés aux extrémités sont découpés en croisillons et révèlent encore une fois de petites étoiles à huit branches ; les deux autres panneaux, plutôt oblongs, se sculptent de motifs floraux.

La partie centrale du pan se divise en trois panneaux, celui au centre présente une sculpture florale où il semble se trouver une sorte de vase à pied à partir duquel se déploient entrelacs floraux et végétaux ; les deux panneaux restants qui sont identiques sont pourvus chacun de huit pylônes tournés dont les six médians se rassemblent deux à deux. Les trois

couples médians de ces pylônes imitant de petites colonnettes et les deux autres aux extrémités du panneau se relie par des sortes de petites arcatures.

### 5. La fontaine.

(voir planche 31)



Marquant le centre du patio, elle est singulière par l'existence d'une sorte de petit monticule d'une matière organique qui s'est recouvert de mousse végétale et quelques feuilles vertes, cette excroissance naturelle qui recouvre complètement l'élément du jet d'eau s'est vu croître au fil du temps, dans une ancienne photographie, elle était nettement moins importante, sans doute alimentée par le ruissellement continu de l'eau de la fontaine.

Son bassin est constitué de huit pans de marbre verticaux formant une base octogonale d'une moyenne de 1 m 05 de côté.

Son pied, également de marbre blanc, est globalement cylindrique, même si il accuse en sa partie inférieure une sorte de gonflement et est pourvu de huit bandes verticales s'achevant en s'enroulant telles des volutes. Pour porter la vasque qui le surmontent, il est aidés de trois béquilles obliques qui servent également à l'adduction de l'eau du jet à partir du réservoir en sous-sol.

La vasque imite la forme d'une coupole inversée qui aurait pour base un cercle de 1m 40 de diamètre et pour section verticale un arc ouvert, surbaissé et outrepassé. Notre vasque se couronne sur son pourtour d'une moulure légèrement saillante formant une petite corniche circulaire.

## 6. Les portes en bois.

### Les portes extérieures, celles des sqifa et celle permettant l'accès à la terrasse.

Les deux portes s'ouvrant sur la rue, celle de l'entrée principale et celle de l'entrée actuelle ; les deux portes introduisant la grande sqifa (voir planche 34) et la troisième sqifa, en somme celles exposées aux regards étrangers, se trouvant dans les espaces publics appartiennent à cette catégorie de portes. On confie à celles-ci le rôle de protéger la demeure de l'extérieur lors de circonstances exceptionnelles, pour ce qui concerne les portes sur rue ; de défendre au quotidien la partie familiale et intime du palais de sa partie publique pour ce qui est des portes des sqifa.

C'est d'ailleurs pour cette raison que leur aspect présente une certaine austérité par la nature massive de sa menuiserie et par l'absence d'ornementation ; cet aspect révèle également un caractère défensif et méfiant par la présence des clous de bronze et de la petite embrasure munie de barreaux de fer (*chebaïk foq el bab*) qui permet aux gardes de vérifier l'identité et les requêtes des visiteurs éventuels.

Ces portes se composent toutes d'un battant rectangulaire pivotant grâce à des gonds encastrés dans un imposant linteau et dans le sol même. Ce battant maintenu fermé le plus souvent, forme le dormant d'un portillon (*khoukha* ou *khouikha*) pareillement rectangulaire au-dessus duquel, le dormant se perce du "*chebaïk foq el bab*", qui est une petite baie rectangulaire grillagée, s'apparentant à un judas.

L'ornementation de ce premier type de porte se suffit de clous de bronze en ronde bosse et ciselés d'arrêtes, de heurtoirs et d'une entrée de serrure.

La porte commune à la première et à la grande sqifa possède la particularité de se pourvoir d'un petit créneau carré à hauteur de regard, qu'obstrue une plaque métallique percée de trous circulaires d'un diamètre tout juste "*suffisant pour y passer un canon de fusil*"<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Idem, p.254.

La porte, qui fut à l'origine la seule permettant l'accès à la terrasse du second étage, est analogue à celles que nous venons de mentionner, à la différence que celle-ci ne comporte pas de judas, ni même une autre ouverture, et que sa menuiserie est parfaitement lisse et dépouillée du moindre élément.

### Les portes à deux vantaux ouvrant sur les pièces.

(voir planches 35, 36 et 37)

Ce sont des portes franchement indépendantes de la maçonnerie, elles se "plaquent" sur les murs des galeries du rez-de-chaussée et du premier étage pour fermer les baies arquées qui permettent l'accès aux pièces de ces deux niveaux.

Elles sont à deux vantaux rectangulaires, bien plus hauts que larges, de seulement 85 cm de large pour 3 m 10 de haut. Ces vantaux pivotent grâce à de petites pièces métalliques spécifiques qui jouent le rôle de charnières, elles raccordent chaque vantail à un long et étroit jambage du même bois, fixé au mur par son encastrement en sa partie inférieure dans le sol et à son extrémité supérieure dans une pièce de bois moulurée elle-même insérée dans la maçonnerie.

Dans chaque battant s'ouvre un portillon (khouikha ou khoukha) rectangulaire d'environ 70 cm de large pour 1 m 80 de haut, lequel peut s'ouvrir indépendamment du grand vantail, toujours vers la galerie grâce à des charnières semblables à celles du battant dont il fait partie, mais de dimensions réduites.

Le portillon une fois ouvert, cède sa place dans le grand battant à une baie découpée en arc paraissant en plein-cintre outrepassé, mais qui en réalité est légèrement brisé outrepassé, le contour de cet arc dessine une courbe sinueuse en arabesque. Cette baie d'une largeur de 62 cm, d'une hauteur de 1 m 76, avec l'arc naissant à 1 m 23 de la hauteur de la baie, ne permet le passage que d'une seule personne à la fois.

Le décor que reçoit cette porte s'exprime par la présence de petits rectangles et carrés, agencés de manière à constituer une composition particulière régie par la logique du "qaïm, naïm" (debout, couché) qui signifie que les rectangles alternent leurs positions, tantôt verticale, tantôt horizontale. Ces rectangles, de deux tailles différentes, se sculptent de losanges, un unique losange pour les plus petits et deux losanges pour les grands rectangles. Les carrés se pourvoient chacun d'une fleur stylisée à corolle ouverte imitant une rosace.

Les dimensions de ces rectangles et carrés diffèrent selon qu'ils se trouvent dans la partie supérieure du grand vantail ou dans le petit portillon. En effet, ce dernier voit ses rectangles avoir 33,8 cm de long pour 9,6 cm de large et 21,7 cm de long pour 9,6 cm de large, et son carré 9,6 cm de côté. Les rectangles et carrés de la partie supérieure du grand vantail, sont sensiblement plus importants : 42,5 cm de long pour 12 cm de large, 27,25 cm pour 12 cm et 12 cm de côté.<sup>1</sup>

Il existe cependant une porte à deux vantaux semblable à ces dernières s'ouvrant sur les galeries, mais de dimensions franchement plus réduites et d'ornementation nettement moins élaborée, d'ailleurs, cette porte est la seule de ce type ne s'ouvrant pas sur une galerie, mais sur l'espace de desserte des dépendances de la cuisine [ P no 201].

### Les portes à un battant s'ouvrant sur les galeries, celle ouvrant la cuisine et celle ouvrant l'escalier menant au kouchek .

On en compte six, la première porte de cette catégorie, sise au rez-de-chaussée est "el bab el facel" qui s'ouvre sur le patio à partir de la dernière sqifa. Quatre autres se trouvent au premier étage : l'une marque l'aboutissement de l'escalier principal (voir planche 38), deux ouvrent sur des couloirs qui conduisent aux cuisines (voir planches 39 et 40) ou au hammam, et la dernière de ce niveau est la porte de la cuisine. La sixième porte de ce type se trouve au second étage, elle permet l'accès à l'avant-dernière partie de l'escalier principal, celle aboutissant au troisième étage.

<sup>1</sup> Ces dimensions concernent le cas d'une porte particulière qui a été relevée et représentée, ces chiffres peuvent cependant être représentatifs car les portes du palais, même si elles ne sont pas de dimensions identiques, la différence ne demeure que minime, en tout cas imperceptible.

Ces portes combinent avec harmonie les spécificités des deux premiers types de portes : comme les portes extérieures et celles des sqifa, elles s'encadrent d'un chambranle de marbre, sont à un battant ouvrant mais maintenu fermé pour former le dormant d'un portillon rectangulaire au-dessus duquel la menuiserie se perce d'un judas. Ce qu'elles empruntent aux portes à deux vantaux, c'est d'abord le fait que le portillon une fois ouvert laisse apparaître une baie découpée à même la menuiserie, au contour en arcature pourvu d'arabesques ; c'est ensuite l'ornementation par le moyen des carrés et rectangles obéissant à la logique du "qaïm, naïm".

Ce troisième type de porte possède néanmoins ces spécificités, la baie dont se découpe le dormant n'est plus arquée en plein-cintre ni même en arc brisé outrepassé, mais par cet arc tout à fait singulier, qu'on appellera "arc bilobé" qui résulte de l'entrecroisement de deux arcs en plein-cintre outrepassés.

Les portes de cette troisième et dernière catégorie répondent globalement à des caractéristiques communes, même si en réalité certaines se différencient des autres par quelques détails.

La porte s'ouvrant sur le couloir des cuisines (voir planches 39 et 40) est légèrement dissemblable des autres par l'ornementation de ce qui pourrait être assimilé au dormant, celui-ci se sculpte, dans la partie entourant la baie arquée dont il se découpe, d'arabesques et d'entrelacs végétaux.

La porte de la cuisine doit être la plus sobre de toutes celles faisant partie de cette catégorie de portes. Son portillon qui se sculpte pareillement de rectangles et de carrés, se différencie par la taille de ces figures et par le fait qu'elles soient dépourvues de losanges et de rosaces.

## 7. Les fenêtres.

(voir figure 430).

Les fenêtres sur rue sont rares mais elles existent, les seules pièces qui en soient pourvues sont celles du "Café du Dey" [P ne 102] et [P ne 203] ; les autres fenêtres visibles de l'extérieur appartiennent à des espaces de service : le local du rez-de-chaussée qui devait être à l'origine un entrepôt ou même des écuries ; l'escalier du "Café du Dey" qui en possède deux de dimensions réduites et l'embrasure pratiquée au niveau du fornak, ouverture nécessaire à l'évacuation des fumées du foyer.

Ces baies sont toutes rectangulaires, bien que de taille variable, elles se ressemblent dans le fait qu'elles soient toutes à cadre de bois et pourvues d'une grille de barreaux métalliques.

On a récemment eu recours au percement de petites ouvertures des deux chambres du hammam, el bit es'skhouna [P no 208] et el bit el barda [P ne 202] ; les murs dépouillés de leurs enduits ont effectivement révélé des traces de l'existence passée de petites fenêtres rectangulaires, une série de trois de ces petites embrasures pour chacune des deux pièces des bains, les fenêtres restituées aujourd'hui sont sans cadre et sans grille.

Des fenêtres intérieures, on distingue en premier lieu celles à cadre de marbre, (voir planche 41) lesquelles s'ouvrent sur les galeries entourant le patio, elles se positionnent de part et d'autre des portes à deux vantaux pour donner le jour aux longues pièces du rez-de-chaussée et du premier étage.

Le cadre de marbre blanc se compose de quatre pièces oblongues de 15 cm de large, deux d'entre-elles sont longues de 1 m 23, les deux autres de 1 m 14. Ces pièces forment le rectangle de 1 m 23 de hauteur sur 1 m 45 de largeur qui ceint la baie de 1 m 14 de large pour 93 cm de haut. Ce chambranle de fenêtre se sculpte de simples filets rectilignes parallèles au contour créant des moulures légèrement en recul par rapport au nu du mur.



**FENETRE AU NIVEAU DU KOUCHEK.**



**FIGURE 431 : CLAUSTRAS EN PLATRE  
AJOURE ET VITRAUX  
AU NIVEAU DU KOUCHEK.**



**FIGURE 432 : UNE NICHE-PLACARD,  
PLACARD MURAL SURMONTE D'UN MARFAA.**

C'est dans l'épaisseur de ces pièces de marbre que s'encastrent les barreaux métalliques de 2 cm de diamètre, cinq barres horizontales et cinq verticales s'entrecroisent à angles droits pour former une grille dont les points de croisement se matérialisent par des polyèdres de métal, dont la forme rappelle celle d'un cube auquel on aurait tronqué les angles.

Les battants vitrés, de la période française évidemment, s'encadrent de bois, ce cadre est justement contigu au chambranle de marbre, de sorte que la profondeur de la baie, une fois les vitres fermées, se retrouve du côté de l'intérieur de la pièce.

La fenêtre se pourvoit sur son pourtour, sur le mur de la pièce, d'un second cadre de bois qui est celui de deux petits battants de bois dont la parfaite opacité laisse penser qu'ils ont le même rôle que des volets. Ces derniers se sculptent et s'ornent de motifs empruntés aux grandes portes à deux vantaux : carrés et rectangles agencés selon la logique du "qaïm / naïm" et dotés de rosaces et de losanges.

On note la présence de carreaux de céramique dans ces fenêtres, ils tapissent les quatre faces correspondant à la profondeur de l'embrasure, entre les deux cadres de bois, celui recevant les battants vitrés et celui les volets.

Ces fenêtres se surmontent, du côté des pièces d'un marfaã, une niche arquée en accolade.

**Toujours parmi les fenêtres intérieures, se trouvent celles à cadre de bois, tout à fait semblables à celles que nous venons de mentionner dont le cadre est en marbre : pareillement grillagées, surmontées de marfaã, pourvues de vitres de la période française et de volets, ornées de carreaux de céramiques sur les quatre faces de la profondeur de l'embrasure.**

Ces dernières se trouvent au niveau des pièces du second et du troisième étage, des espaces annexes comme les dépendances de la cuisine, les logements des domestiques, les pièces du "Café du Dey", les couloirs et les sanitaires.

Il demeure cependant important de préciser que certaines de ces fenêtres sont dépourvues de vitres et de volets, parfois même de marfaã ou de carreaux émaillés, mais elles sont toutes rectangulaires, munies d'un cadre de bois et d'une grille.

Les six fenêtres du troisième étage, celles donnant le jour aux deux pièces du kouchek [P so 401 et P so 402] et [P no 401] et aux halls les précédant, sont les seules à avoir la particularité d'être dotées chacune de deux plaques de schiste.

Il existe également à Dar Mustapha Pacha, de **petites ouvertures placées à une hauteur relativement élevée par rapport au sol**, entre 2 m 80 et 3 m 30, servant en réalité plus à assurer une meilleure aération qu'à éclairer les espaces. Celles-ci sont, selon leur aspect et selon les espaces auxquels elles appartiennent, de deux types.

Nous avons celles dont la partie supérieure s'arque d'un plein-cintre de 32 cm de diamètre, arc se posant sur un rectangle de 42 cm de haut pour 32 cm de large. Ces petites baies ne se pourvoient ni de cadre ni de barreaux, elles percent les murs des pièces, surmontant par série de trois les portes à deux vantaux, et par une unique les fenêtres de ces pièces.

Il est fréquent que même les qbou et les niches-placards en soient surmontés, celles se trouvant dans les pièces du kouchek au troisième étage sont les seules parées de sculptures de plâtre ajourées et de vitraux polychromes, (voir figure 431) elles représentent en fait la seule manifestation du décor de plâtre à Dar Mustapha Pacha.

Le second type de ces petites baies est celui des petites ouvertures de forme parfaitement rectangulaire, dotées de cadre de bois et de barreaux métalliques, qui surmontent les chambranles en marbre ou en tuf des baies de sqifa, des escaliers, des accès aux espaces secondaires ou à la sortie sur terrasse.

## 8. Les niches-placards (marfaã).

(voir figure 432).

On retrouve cet élément de mobilier qu'on a voulu conçu dans les épaisseurs des murs, dans toutes les pièces, de part et d'autre des qbou, parfois dans les fonds de ces chambres à une hauteur révélant l'existence passée d'alcôve surélevée formant mezzanine qu'on nomme communément des seddat. La plupart des espaces, qu'ils soient de services : entrepôt, logements de domestiques, dépendance de cuisine, sanitaires ; ou des espaces spécialisés comme le hammam, la cuisine et le "Café du Dey" possèdent tous au moins une niche-placard, si ce n'est plusieurs.

De forme rectangulaire, ces éléments possèdent une largeur moyenne de 85 cm, une profondeur moyenne de 40 cm pour une hauteur toujours moyenne de 1 m.

Leurs fonds se tapissent de carreaux émaillés, qui sont en général d'un unique modèle pour chaque niche-placard ; celles-ci se ferment, généralement, par deux battants de bois sculptés semblables en tout point aux volets des fenêtres. Les niches-placards empruntent également aux fenêtres le fait d'être surmontées de niches arquées en accolade.

Il existe quelques exemples de niches-placards, reproduisant les mêmes caractéristiques mais possédant des dimensions nettement plus réduites que celles de la plupart des niches-placards du palais, on ne les retrouve que dans trois pièces lesquelles sont d'ailleurs particulièrement ornées, ces niches-placards aux dimensions réduites se creusent dans les parois latérales des qbou, c'est à dire dans l'épaisseur de leur arcature. En réalité, ces niches-placards n'ont que la largeur et la profondeur qui se trouve amoindrie, car la hauteur reste sensiblement la même que celle des autres niches-placards largement plus fréquentes dans notre palais. On en compte quatorze (14) : six (6) dans l'espace du premier étage [P so 203] ; six (6) également dans le fond de la pièce oblongue du kouchek au troisième étage [P so 402] et deux dans l'autre pièce du kouchek [P no 401]. Leur largeur varie entre 50 cm et 60 cm pour une profondeur variant elle entre 25 cm et 30 cm.

## 4. LE DECOR.

### Le décor de carreaux de céramique.

Le pavement de carreaux de céramique constitue le répertoire décoratif le plus visible, et est effectivement, de loin celui le plus abondant à Dar Mustapha Pacha, Gavault dénombra vers 1894 pas moins d'un demi million de ces carreaux émaillés<sup>1</sup>.

La faïence recouvre les parois verticales en larges plinthes allant parfois à plus de dix rangées de carreaux, en frises et en bandes verticales de deux carreaux de large ; elle ne manque pas de paver les fonds des dekaken et des niches-placards, et de tapisser les sols d'un grand nombre d'espaces en plus de ceux des galeries du premier étage.

Qu'ils soient au sol ou sur des parois verticales, ces carreaux s'agencent généralement en carrés de quatre carreaux d'un même modèle de manière à composer un panneau dans lequel naissent de nouveaux motifs, issus de la combinaison justement de ces quatre carreaux. On rencontre souvent la disposition en damier de deux modèles différents : les carreaux de chaque modèle s'assemblent d'abord en carrés de quatre carreaux, puis ce sont ces carrés qui s'alternent pour former le damier.

Il existe également des compositions "linéaires", en bandes de deux carreaux de large comprenant des pièces d'un même modèle, comme celui de "la vague bleue" (voir planche 44) et de "la bande verte en diagonale sur fond blanc" (voir planche 42).

Enfin, nous retrouvons, mais de manière moins répandue, la combinaison de ces carreaux en panneaux de douze carreaux chacun, trois carreaux de large pour quatre de haut, formant des sortes de tableaux signés "J.V.M.", (voir planches 49, 50 et 51) présentant des bouquets floraux en camaïeu de bleu.

<sup>1</sup> GAVAULT, *Notice sur la Bibliothèque ...*, op. cit., p.264 –en note de bas de page-

Dar Mustapha Pacha se pare de plusieurs modèles de carreaux "classiques", très répandus dans l'architecture de la période ottomane. "L'œillet polychrome", "la griffe du lion" (voir planche 45) (tous deux sicilien ou catalan) et "le triangle mi-partie vert et blanc" (tunisien) sont largement présents : ornant particulièrement les murs de l'escalier et des galeries. Sont autant représentés, le modèle de la "rocaïlle aux trois fleurs" (voir planche 44) dont les carreaux sont souvent assemblés linéairement de manière à former une "vague bleue" dont sont faites presque toutes les frises sous-plafond, le couronnement des portiques entourant le patio, les deux premières rangées des plinthes des galeries du rez-de-chaussée et les soualef des portiques, côté galeries ; le modèle combinant la rosace et l'étoile toutes deux bleues et à huit branches (voir planche 43); celui de la même étoile mais en jaune orangé ou carrément en orange (voir planche 44); celui enfin combinant une fois encore une étoile à huit branches, qui sera cette fois bicolore noire et jaune, avec un cercle jaune pourvu en son centre de fleurs (voir planche 42).

Mais ce qui demeure le plus notable c'est l'abondance des carreaux dits hollandais (voir planches 46 à 57), qui seraient reconnaissables à leur dimensions –seulement 12,5 cm environ par côté— ; à leur monochromie, ils sont soit bleus, soit bruns violacés ou encore mauves (il existe cependant quelques modèles en bichromie bleu et brun violacé mais ils sont rares) ; mais surtout discernables par la singularité de leurs motifs qui sont plus élaborés, par la netteté des contours de leurs dessins plus délicats et par la finesse d'exécution qui est remarquablement soignée.

Parmi ces carreaux hollandais, qu'on appelle communément des "Delft" du nom de la ville hollandaise dont ils proviendraient, deux types de carreaux font la particularité de Dar Mustapha Pacha : les bateaux (voir planches 46, 47 et 48) et les panneaux signés représentant des bouquets de fleurs (voir planche 49, 50 et 51). Si les panneaux signés trouvent malgré tout leurs analogues à Dar Hassan Pacha, à Dar Essouf et au Palais 18, les bateaux qui sont remarquablement profus dans notre palais demeurent très rares ailleurs, seul le palais Dar Khdaouedj El Amia en posséderait, mais remarquons que dans les bateaux de ce palais se distinguent aisément de ceux de Dar Mustapha Pacha par le fait qu'ils soient dotés d'un cercle dans lequel s'inscrit le bateau.

Les panneaux signés représentant des bouquets floraux (voir planches 49, 50 et 51), tout en camaïeu d'un bleu plutôt clair, ne se rencontrent que dans la grande sqifa, plus exactement dans les fonds des niches-banquettes et sur les portions restantes des parois verticales de la salle, ces panneaux sont tous différents mais paraissent extrêmement ressemblants les uns aux autres. Ils exposent chacun un abondant bouquet de fleurs de différentes espèces mais toutes représentées dans un style réaliste en une imitation objective de ce qu'aurait pu être ce bouquet dans la nature. Ces fleurs, sortant d'un vase dont l'aspect est particulier à chaque panneau, s'accompagnent mais de manière volontairement discrète, d'insectes, de libellules, de papillons qui rendent les tableaux encore plus proche de la réalité. Ainsi que nous l'avons déjà évoqué, ces panneaux sont signés, mais il faut préciser qu'ils ne le sont pas tous, la signature qui se trouve sur le carreau central de la première rangée du panneau, n'est pas toujours la même, bien qu'elle semble désigner un unique personnage. Sur certains carreaux on se suffit aux initiales "J V M", sur d'autres le dernier mot du patronyme est écrit en entier "J V Maak", on retrouve enfin un dernier type de signature qui dévoile la totalité du patronyme dans lequel se soupçonne l'origine néerlandaise "J Van Maak".

Les bateaux (voir planches 46, 47 et 48) qui se dessinent tous sur des carreaux d'environ 12,5 cm ou de 13,5 cm de côté, ornent la grande sqifa [Sqi no 102], et quelques espaces du premier étage : la longue pièce au nord-est [P ne 201], les deux alcôves recouvertes de coupoles au sud-ouest [P so 203] et [P so 202], le wast el ghorfa de la pièce en "T" [P no 205] et la chambre chaude du hammam [P no 208]. Les bateaux sont de même taille et paraissent même à première vue identiques, mais après une observation plus minutieuse, ils révèlent chacun des particularités qui en font des modèles différents. Il n'en demeure pas moins que certains de ces carreaux sont tout à fait identiques, mais ça reste relativement rare. Ces bateaux se dessinant en camaïeu soit bleu clair soit brun violacé, découvrent tous des voiliers, représentés d'une manière plutôt réaliste, sur une mer qui elle est parfaitement stylisée ou même à peine insinuée par des traits horizontaux et en escalier sous forme de légères vacillations au centre du carreau, juste sous le bateau.

### Le décor de marbre.

Le marbre dont est constitué un grand nombre d'éléments architectoniques tels que colonnes et colonnettes, d'éléments d'ornement tels que chambranles de porte, encadrements de fenêtres et fontaines ; reste avant tout un matériau de décor au vu de la valeur esthétique dont on s'est efforcé à lui pourvoir. Le laborieux travail de taille et de sculpture a réussi à faire de chacun de ces éléments une pièce ouvragée d'une valeur artistique indéniable.

Le marbre employé est d'une remarquable qualité, bien que datant de plus de deux siècles, il demeure dans un excellent état, la délicate patine qui l'habille et qui a du se déposer tout au long des années, n'a fait que l'embellir et à lui octroyer un aspect spécifique aux demeures anciennes.

Partout dans Dar Mustapha Pacha le marbre est blanc et légèrement veiné de bleu ou de gris clair, il est assurément étranger, aussi bien par la provenance de sa matière **que** par l'origine des mains ouvrières : toutes les pièces de marbre auraient été entièrement exécutées en Italie spécialement destinées à la Régence d'El Djezaïr.

### Le décor de bois.

Le décor de bois représente l'un des rares ornements qui soit une production locale, par sa matière et par son exécution. On avance même un nom, celui d'un maître menuisier, amîn de la corporation, personnage répondant au patronyme de "Lablatchi" qui aurait été à l'origine des remarquables pièces de boiserie qui parent le palais.

Les portes, volets de fenêtres et de placards, se composent de petits panneaux carrés et rectangulaires qui s'agencent d'une manière plutôt complexe en obéissant à la fameuse logique géométrique du "qaïm/naïm" (voir planches 34 à 40) ces figures se sculptent de moulures légèrement saillantes accentuant leurs contours et se pourvoyant chacune d'une rosace, d'un ou de deux losanges.

Les pans de balustrade (voir planche 33) résultent également de l'agencement de plusieurs pièces de menuiserie, en effet dix-neuf (19) panneaux de différentes dimensions, aux contours soulignés d'une moulure légèrement saillantes, s'assemblent pour former chacun des seize (16) pans. Ces derniers sont sculptés à jour de motifs floraux et d'arabesques, en croisillons découpés ou encore constitués de pylônes tournés assemblés entre eux par de petites arcatures.

Les tringles de bois qui devaient être à l'origine seize (16) et dont il ne reste plus que quelques pièces, représentent également des éléments à travers lesquels se manifeste le décor de bois.

Pour ce qui est des plafonds, ou plus exactement des faux-plafonds servant à l'ornementation des pièces, Dar Mustapha Pacha n'en possède qu'un seul (voir planche 64), et est bien loin de pouvoir rivaliser avec ceux des autres palais. Recouvrant la pièce du rez-de-chaussée située au sud-ouest [P so 101], ce plafond demeure modeste, il se pare d'un quadrillage orthogonal et se pourvoit en son centre d'un carré sculpté de moulures dessinant des carrés se superposant et formant par leurs axes divergeant une infinité de polygones réguliers et d'étoiles.

### Les métaux d'ornement.

Bien que rares et relativement discrètes, on retrouve malgré tout des pièces métalliques ouvragées, celles-ci parent les portes et matérialisent les points de croisement des barreaux des fenêtres à cadre de marbre.

Ces éléments constituent l'unique ornement des portes extérieures et celles des sqifa : cabochons à tête ronde, de la forme d'une demi-sphère, ciselés de sillons en croix ; heurtoirs en forme de lyre ou en forme d'anneau (halqa) (voir planche 65); entrées de serrure formées d'une feuille de cuivre découpée en motifs d'arabesques (voir planche 66).

Les autres types de porte n'accueillent que les targettes, sortes de verrous, dont le pêne est de forme oblongue imitant l'aspect d'une flèche et la gâche qui elle, est fixée, se compose de

deux anneaux montés sur une petite barre rectangulaire. Les portes à un seul battant s'ouvrant sur les galeries en possèdent une seule tandis que celles à deux vantaux ouvrant les pièces disposent de trois verrous : un grand en fer qui permet de maintenir les deux grands vantaux joints l'un à l'autre ; deux petits en bronze mais d'aspect semblable, un pour chacun des deux portillons, lesquels, grâce à ces pièces métalliques ouvragées, se fixent aux grands vantaux dont ils font partie.

### Le décor de plâtre.

Il ne s'exprime que bien modestement à Dar Mustapha Pacha, si les arcs en accolade festonnés qui surmontent les niches-banquettes de la grande sqifa s'offrent à la vue de tous, l'autre manifestation de ce matériau décoratif, qui est la plus élaborée, ne sera perçue que par un public averti, car se trouvant sur les claustras des pièces au dernier niveau. En effet dans la grande sqifa le plâtre n'est là que pour parer les arcs en accolade de festons et de dentelures ; alors que dans les kouchek du troisième étage, le stuc rehausse les petites claustras par ses sculptures ajourées à motifs d'arabesques et d'entrelacs floraux, dont les jours se munissent de pièces de verre polychromes qui créent un effet de vitrail.

### Les formes décoratives.

Des formes décoratives présentes à Dar Mustapha Pacha, celle motifs florale est incontestablement la plus abondante, les motifs géométriques se contentent le plus souvent des figures de base, et le décor épigraphique peut être considéré comme inexistant, sauf si on veut inclure parmi ce type de décor, l'inscription témoignant de la date de construction et du personnage pour lequel le palais fut érigé, sculptée sur la plaque de marbre qui surmonte la porte de la première sqifa. Soulignons le fait qu'en plus des trois types de formes décoratives connues de l'architecture musulmane, les formes géométriques, florales et épigraphiques, notre palais offre d'autres motifs d'ornement qui contribuent à souligner sa particularité.

**Les motifs géométriques** se restreignent à n'emprunter à la géométrie que ses formes élémentaires, le carré, le rectangle, le losange sont celles qui président dans les boiseries, notamment sur les portes intérieures ; la céramique quant à elle, semble ne consacrer à ce type de motifs que quelques rares figures, car le plus souvent les carreaux émaillés reçoivent des motifs puisés de la nature inanimée. Mais on retrouve malgré tout certains carreaux où seule la géométrie règne, comme le modèle de l'étoile à huit branches bicolore jaune et noire, celle monochrome jaune orangé ou encore le modèle monochrome bleu qui combine l'étoile et la rosace toutes deux à huit branches. Certains autres carreaux se pourvoient de formes géométriques en plus de celles florales, c'est le cas, entre autre, du modèle associant l'étoile à huit branches jaune et noire, le cercle jaune, à des guirlandes fleuries. Mais il faut tout de même avouer que la plus part des modèles obéissent dans la composition de leurs dessins à des tracés géométriques sous-jacents qui orchestrent la structure des motifs.

**Les formes florales** sont de deux genres, celles stylisées qui tout en s'inspirant principalement de la flore, représentent des motifs nés de l'imagination de l'artiste, lesquels respectent des règles de géométrie tels que la symétrie, lesquels suivent des tracés issus de figures élémentaires, notamment les formes circulaires. La seconde variété de ces formes florales est celle réaliste qui rassemble les représentations des éléments de la flore de manière naïve et objective, tels qu'ils existent dans la nature.

**Les formes florales stylisées**, sont celles pour lesquelles on du opter pour les boiseries, les portes reçoivent des fleurs en rosace à corolle ouverte et étalée, la balustrade se sculpte d'arabesques formées d'entrelacs floraux et de rinceaux.

Cette variété de motifs floraux est également présente dans l'ornementation des éléments en marbre, les chapiteaux se parent de rangées de feuilles d'acanthes stylisées, et le chambranle encadrant la baie qui voit s'amorcer l'escalier secondaire se pourvoit sur chacun de ses piliers d'une fleur à pétales elliptiques formant une corolle ouverte inscrite dans un cercle.

La céramique emploie à profusion cette représentation stylisée de la flore, les modèles les plus répandus, ceux qui représentent d'ailleurs les modèles classiques de l'architecture de la période ottomane, reçoivent ce type de forme décorative florale. "L'œillet sicilien", "la griffe du lion", "la vague bleue" et "la bande diagonale fleurie blanche sur fond vert" offrent tous des motifs stylisés, rigoureusement orchestrés par des axes de symétrie et par des tracés ordonnateurs nés de figures géométriques de base, dont le cercle et le carré demeurent les plus fréquentes.

**Les formes décoratives florales de représentation réaliste** se perçoivent surtout dans la céramique, les autres matériaux d'ornement semblent ignorer cette variété de motifs, mis à part le marbre des chapiteaux des colonnettes jumelées de la grande et de la troisième sqifa, ces derniers se dotent, sur chaque face et juste entre deux volutes, de bouquets de fleurs sculptées en haut relief d'une manière on ne peut plus réaliste, où on peut d'ailleurs aisément reconnaître des roses et des jasmins.

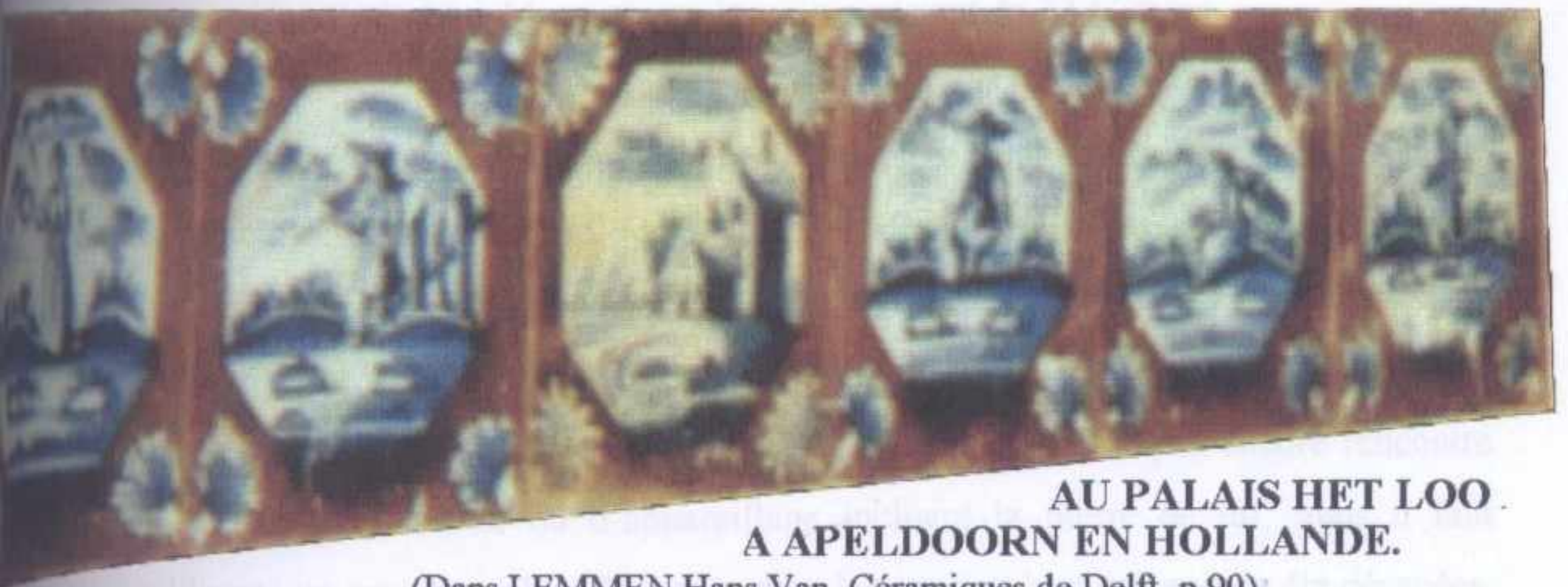
Les carreaux de céramique qui recueillent ces dessins réalistes de la flore sont tous hollandais, parmi ceux-là les panneaux de "J Van Maak" qui ornent les murs de la grande sqifa.

**Les autres formes d'ornement** ne se perçoivent que sur les carreaux émaillés, ce dernier type de motifs, qui englobe donc les bateaux, présente des paysages de campagne notamment ceux en bichromie inscrits dans un hexagone qu'entoure quatre œillets, il existe exactement les mêmes modèles dans un palais en Hollande (voir figure 433). Ce type de représentation inclut également des dessins d'animaux, tels que papillons, libellules et oiseaux. Ces derniers éléments ne sont jamais figurés isolément, ils sont même plutôt discrets et souvent difficilement discernables parmi les motifs floraux. On retrouve étrangement un modèle de carreau émaillé (voir figure 434), ne se trouvant que dans un seul endroit du palais, pavant le sol d'un réduit de l'escalier principal, sur lequel se dessinent des visages humains, ce modèle plutôt singulier et très rare ne se représente que sur une dizaine de carreaux seulement.



**A DAR  
MUSTAPHA  
PACHA.**

(Cliché personnel).



**AU PALAIS HET LOO .**

**A APELDOORN EN HOLLANDE.**

(Dans LEMMEN Hans Van, Céramiques de Delft, p.90).



**FIGURE 434 : VISAGES HUMAINS SUR CARREAUX DE PAVEMENT.**

(Clichés personnels).

## 5. LE PARTI CONSTRUCTIF.

### Les matériaux :

**La brique :** Les murs, les parties maçonnées des portiques, les voûtes et les coupoles se composent de briques. La brique de l'époque ottomane à Dar Mustapha Pacha possède une couleur spécifique, une sorte de rose orangé, qui la rend aisément discernable des autres briques employées aux périodes ultérieures, même de celles des débuts de l'ère coloniale française dont la couleur s'en rapproche tout de même un peu. Sa dimension est une autre caractéristique qui fait sa particularité, elle est en fait plutôt plate, épaisse de seulement 3 à 3,5 cm pour une largeur de 11 à 14 cm et une longueur variant de 22 à 30 cm.

**La pierre :** Il n'est pas très rare de voir s'immiscer quelques pierres dans les murs appareillés principalement en brique. On a retrouvé dans certains pans de murs (mur de l'espace bizarre [P no 306] le séparant de la terrasse, mur de la pièce de l'aile nord-est du premier étage [P ne 201] la séparant de la construction voisine) de grosses pierres bleues d'environ 40 à 45 cm de large et 20 à 30 cm de haut. Nous n'avons pas encore rencontré d'appareillage carrément mixte ou d'appareillage incluant la pierre de tuf, mais il faut préciser qu'il reste un grand nombre d'espaces dont les parois n'ont pas encore été décapées, principalement ceux du rez-de-chaussée et des sous-sols, endroits où il est le plus probable de trouver ces types de matériaux.

**Le mortier :** Le mortier permettant de lier les briques entre elles s'emploie avec une épaisseur qui avoisine celle de la brique, 2 à 3 cm. Le mortier servant d'enduit est très résistant malgré le fait qu'il ne soit constitué en majeure partie que de sable, de terre et de chaux. Cette composition, qui est pratiquement la même que celle de la brique, lui a octroyé l'avantage de permettre aux briques de "respirer" et de ne pas créer l'incompatibilité chimique qui nuirait à son adhérence. En effet, plusieurs endroits garde encore leur enduit d'origine qui est demeuré dans un état fort satisfaisant et qui laisse penser qu'il peut encore le rester.

**Le marbre :** Comptant parmi les matériaux assurant un rôle constructif car les éléments porteurs des portiques, les colonnes, en sont constitués. L'élément surmontant l'abaque, une sorte de tailloir recevant les retombées des arcs, est également en marbre. On retrouve aussi ces pièces de marbre sculpté encastés isolément dans les murs de galeries pour recevoir la retombée des arcs doubleaux des angles du carré que forment les quatre galeries de chacun du rez-de-chaussée et de l'étage.

**Le schiste :** De couleur plutôt foncée, d'un gris sombre presque noir, on retrouve ce matériau sous forme de plaques revêtant certaines marches sises entre les espaces. Mais son emploi le plus notable réside dans le fait qu'il soit en plaques percées encastées dans la maçonnerie, surmontant les réservoirs d'eau des niches-fontaines ou surmontant les niches-fourneaux de la cuisine d'appoint. Des traces de la présence passée d'une plaque de schiste pareillement encastée dans la maçonnerie ont été découvertes au niveau de la chambre chaude du hammam, celle-ci devait de la même manière être percée et surmonter des réservoirs gardant l'eau nécessaire au bain.

**Le bois :** Principal composant des planchers, le bois compte indiscutablement parmi les matériaux assurant la stabilité de l'édifice. Le bois supporte les planchers, sous forme de solives équarries (nous n'avons rencontré qu'un seul plafond de rondins recouvrant l'espace "bizarre" [P no 306]) et de voliges. Le bois joue également son rôle constructif par le moyen de linteaux surmontant les fenêtres, certaines portes et séparant les niches-placards des niches-étagères arquées en accolade qui se positionnent juste au-dessus ; par le biais du coffrage de l'auvent de la porte d'entrée et de celui de la façade sur terrasse, et du dispositif de support de la hotte de la cuisine d'appoint (des traces d'anciennes consoles au niveau de la cuisine principale laissent supposer que la hotte de cet espace était également soutenue par des éléments en bois). Tentons de ne pas omettre de mentionner la présence de rondins de bois encastés horizontalement dans les murs et au niveau des planchers, assurant un rôle de chaînage horizontal de contreventement et destinés à absorber les poussées horizontales lors des séismes. L'état des éléments en bois est plutôt mauvais, on remarque même à l'œil nu un certain degré de pourrissement causé principalement par l'humidité et les infiltrations.

Les remaniements et travaux de restaurations opérés durant les périodes ultérieures ont introduit de nouveaux matériaux : la réfection d'un plancher de terrasse durant la période coloniale a permis l'apparition de l'acier ; les restaurations de planchers, réparations de pans de murs et les remaniements ont occasionné la présence d'un mortier bâtard à base de ciment et de briques de la période française ; enfin les modifications de la période "post-indépendante" se matérialisant principalement par des cloisonnements, ont introduit la brique creuse actuelle et le mortier de ciment moderne.

### Le système constructif.

Le système constructif est pour tout le palais celui des murs ou portiques porteurs portant des supports horizontaux de différents types, planchers à solives et voliges de bois, voûtes d'arrêtes croisées, voûtes en berceau, coupoles à base octogonale sur trompes ou pendentifs, coupoles tronquées à base carrée ou encore coupole demi-sphérique sur trompes. Mentionnons tout de même le fait qu'il existe au sous-sol un système constructif différent qui nous a été révélé par des plans mais dont nous n'avons pas eu personnellement la possibilité de vérifier la configuration, les plans dévoilent un système de voûtes d'arrêtes croisées soutenues par des points de supports isolés, sortes de gros piliers en maçonnerie.

**Les murs :** appareillés d'une manière plutôt homogène de briques, même si parfois certains murs présentent des parties en appareillage mixte, pierre et brique. L'emploi de la pierre demeure néanmoins nettement moins fréquent que celui de la brique, sauf si la pierre est employée dans les murs qui n'ont pas encore été décapés, notamment dans les sous-sols, et les espaces du rez-de-chaussée, ce qui d'ailleurs envisageable.

Les relevés élaborés ont permis de découvrir que l'épaisseur des murs s'amointrissait d'un niveau à celui qui lui est supérieur, ils ont également révélé les irrégularités d'épaisseur que pouvait accuser un même mur. Mentionnons que ce sont principalement les murs des galeries (ceux séparant les galeries des pièces qu'elles distribuent) qui reçoivent les conduites de récupération des eaux de pluies (voir figure 435) . Ces conduites constituées d'éléments cylindro-coniques en poterie s'emboîtant les uns dans les autres (voir figure 436), ne s'encastrent pas au centre des murs (dans le sens de l'épaisseur), mais elles se positionnent juste



**FIGURE 438 : LIT DE VOLIGES.**



**FIGURE 441 : SONDAGE EFFECTUE AU NIVEAU DU SOL DE L'ESPACE SUPERIEUR POUR VERIFIER L'ETAT DE DEGRADATION DES SOLIVES ET VOLIGES.**



**TTES RECUPEREES LORS D'UN PLANCHER DE TERRASSE.**



**FIGURE 442 : ETAT DE DETERIORATION DES SOLIVES ET VOLIGES.**



**SAGE DE TERRE ET REVETEMENT.**

**CONSTRUCTIF.**

(rés personnels).



**FIGURE 437 : DISPOSITION DES SOLIVES.**



**FIGURE 435 : CONDUITE DE RECUPERATION  
DE L'EAU DEUX DEPUIS LES TERRASSES.**



**FIGURE 439 : TOMMETTE  
DU DEMENTELLEMENT D'UN**



**FIGURE 436 : ELEMENTS EN POTERIE  
DONT UN TYPE CYLINDRO-CONIQUE S'EMBOITANT  
DANS LES AUTRES POUR  
FORMER LA CONDUITE.**



**FIGURE 440 : REMPLISSAGE**

## **LE PARTI C**

(Clichés p

ou nu de la face de la paroi et ne se recouvre que de l'enduit et pas de briques, pour que soit plus aisé l'accès dans le cas d'une intervention de réparation.

**Les portiques :** Hormis les quatre portiques cernant le patio sur deux niveaux, on compte également le portique de l'alcôve de la grande sqifa, celui du belvédère en terrasse, ceux à une seule arcature chacun soutenant la trémie de la cuisine, ceux des deux espaces de desserte distribuant les dépendances de la cuisine et les logements des domestiques au second étage, et enfin, le portique de l'espace "bizarre" qui est le seul à reposer sur des colonnes en tuf.

Tous les portiques sont soutenus par des colonnes isolées et sont constitués d'arcades en arc brisé outrepassé, sauf pour le cas du portique de l'alcôve de la grande sqifa dont l'arcade de chaque côté est en plein-cintre outrepassée. On remarquera que pour les portiques supportant la trémie de la cuisine, il existe une superposition de deux appareillages de briques en arc.

**Les planchers (voir planche 67) :** Les planchers en bois représentent le type de support horizontal le plus fréquemment employé. Chaque plancher se compose de solives de bois équarries (voir figure 437), de section rectangulaire de 7 cm de large pour 9,5 cm de haut, se posant naturellement perpendiculairement aux murs, en respectant un espacement rigoureusement régulier d'environ 10 cm, lors du remplacement de ces solives, on s'est rendu compte que dans le cas où cet espacement n'était pas strictement respecté, les conduites de récupération des eaux devant traverser les planchers, et donc ne pas rencontrer de solives sur leur trajectoire, ne pouvaient plus le faire car un décalage, fut-il que de quelques centimètres, occasionnerait la présence d'une solive à l'endroit même où devrait passer la conduite.

Les solives qui s'appuient sur les murs selon un ancrage d'environ 23 cm, reçoivent les voliges (voir figure 438), planches longues (de toute la longueur de l'espace que le plancher plafonne) mais relativement fines, d'une épaisseur ne dépassant guère les 2,5 cm alors que leur largeur est d'environ 15 cm.

Un lit de tomettes (voir figure 439) épaisses de 30 à 35 cm se pose sur les voliges, les tomettes supportent à leur tour un remplissage de terre (voir figure 440) sur une hauteur de 23 à 25 cm.

Au-dessus de cette terre se disposent, dans l'ordre, un mortier bâtard à base de chaux sur une épaisseur de 2 cm et un revêtement authentique de carreaux de 2 cm d'épaisseur. Sur certains planchers, on a dû rajouter un mortier de la période française contenant du ciment pour supporter un second revêtement de carreaux émaillés ou de carreaux d'Aubagne comme pour les planchers en terrasse.

On remarquera à propos que les voliges et solives paraissent à première vue en bon état, leur face visible (la face inférieure perceptible de l'espace en-dessous) est loin de refléter leur véritable état de dégradation qui n'a pu être réellement estimé qu'après avoir effectué des sondages pratiqués dans les sols des niveaux supérieurs (voir figures 441 et 442).

**Les voûtes :** Les voûtes en berceau sont rares, elles ne recouvrent que certains des espaces en sous-sol et l'espace de l'entrée actuelle [Sqi ne 101].

Les voûtes d'arrêtes croisées plafonnent les sqifa, la buanderie, le belvédère, le couloir en "U" du hammam, celui coudé menant aux cuisines et les volées d'escaliers.

**Les coupoles :** Hormis celle de la chambre chaude du hammam qui est un coupole demi-sphérique, et celles des paliers de l'escalier principal qui sont tronquées et à base carrée ; les autres coupoles sont à base octogonale. Nous retrouvons aussi bien des coupoles sur trompes que des coupoles sur pendentifs. Les premières recouvrent la chambre chaude du hammam, l'anti-chambre [P no 206] et la partie de l'espace en "L" qui devait être une alcôve [P so 202] ; les secondes surmontent la chambre froide [P ne 202], l'anti-chambre [P no 204] et la seconde partie de l'espace en "L" qui devait également être une alcôve [P se 203].

## CONCLUSION.

La monographie du palais nous a surtout permis de mettre à jour les modifications et autres interventions dont il a été l'objet, d'estimer leur ampleur et de tenter de retrouver, dans la mesure du possible, les configurations originelles. Ceci n'a été possible que grâce aux investigations in situ effectuées lors de l'élaboration de l'étude architecturale et de la réalisation des relevés. La monographie a également rendu possible une meilleure identification des particularités du palais.

Nous pouvons dire, au sujet des interventions de la période ottomane, qui sont plutôt rares, qu'elles ne concernent principalement que les éléments qui lient Dar Mustapha Pacha à Dar Essouf.

L'édification quasi-simultanée de ces deux palais a donné naissance à certains remaniements dont les mesures de confortement des espaces du troisième étage (notamment de l'espace [P no 305]) sur lesquels s'appuient des espaces de Dar Essouf.

Le fait que durant la fin de la période ottomane, après la mort de Mustapha Pacha (en 1805), Dar Mustapha Pacha resta à ses héritiers et que Dar Essouf devint bien de l'Etat qui la transforma en dépôt de laine pour les janissaires, a nécessité la rupture des liaisons et continuités spatiales entre les deux édifices, cette rupture s'est entre autre manifestée dans une partie du premier étage de Dar Mustapha Pacha qui est justement accolée à Dar Essouf [P no 202] où on soupçonne la présence passée d'un passage et d'une volée d'escalier, mais dont nous ne pouvons confirmer l'existence car les décapages en cette partie n'ont pas encore eu lieu.

Concernant les modifications de la période coloniale française, nous devons d'abord dire que pour un grand nombre d'entre-elles, elles se sont voulues distinguables, clairement mises en évidence à l'exemple de la fermeture du portique du belvédère par le biais d'un cloisonnement qui a conservé le souvenir de la configuration initiale, nous devons également admettre que la plupart des remaniements de cette période sont relativement réversibles.

Ces transformations concernent principalement des ouvertures de fenêtres, de baies arquées en accolade au-dessus des fenêtres d'origine ottomane, de baies s'ouvrant sur les galeries ou créant des continuités spatiales entre les pièces et l'aménagement de cheminées. Mais les remaniements les plus importants doivent être l'obstruction du puits de lumière du "Café du Dey", ceux concernant l'escalier secondaire et les espaces qui lui sont contigus, notamment le puits de lumière du hammam ; et ceux relatifs à "l'espace à la configuration ambiguë" [P no 306] et aux pièces qui l'avoisinent.

Les opérations de restauration de la période française nous ont en partie été révélés par Gavault, mais elles ne concernent que celles qui ont eu lieu durant le XIX<sup>e</sup> siècle car le récit est publié en 1894. Cet écrit mentionne des "re-fermetures" de baies ouvertes durant la même période coloniale, des remplacements de carreaux de céramique et la réfection d'un plancher de terrasse. Les réparations dévoilées par les lectures archéologiques sur les murs décapés et par le démantèlement des planchers, concernent entre autres, des restaurations de revêtements de planchers par rajout d'un second pavement superposé à l'ancien, des couturations de portions de murs et évidemment, des poses de nouveaux enduits.

Les interventions modernes, de l'époque post indépendante sont très rares et ont pour la plupart été supprimées, il s'agissait entre autre d'installation de sanitaires, de cloisonnements en briques creuses dont il reste un mur au niveau de la pièce située dans l'aile sud-est du premier étage [P se 201], du remplacement d'une fenêtre à cadre de marbre [P se 201] par une sorte de porte métallique. Mais la plus notable des intrusions de cette dernière période est la surélévation au niveau de la dernière terrasse qui est une construction illicite faite de parpaings et recouverte de tuiles.

## CONCLUSION GENERALE



## CONCLUSION GENERALE.

1. Spécificités du contexte d'édification de Dar Mustapha Pacha.

2. Caractéristiques architecturales et ornementales de Dar Mustapha Pacha.

3. Influence du contexte d'édification sur les particularités architecturales.

### **CONCLUSION GENERALE.**

## CONCLUSION GENERALE.

1. **Spécificités du contexte d'édification de Dar Mustapha Pacha.**
2. **Caractéristiques architecturales et ornementales de Dar Mustapha Pacha.**
3. **Influence du contexte d'édification sur les particularités architecturales et ornementales de Dar Mustapha Pacha.**

## 1. Spécificités du contexte d'édification de Dar Mustapha Pacha.

Concernant le contexte politique, si la période englobant le règne des Aghas puis celui des Deys jusqu'en 1710 s'est caractérisée par les complots et les recours à la violence à chaque changement de souverains, un système de pouvoir efficace commença à se consolider justement à partir de cette année, lorsque les Deys d'Alger affirmèrent une relative indépendance par rapport à la "Porte Sublime", en interdisant l'entrée au port du Pacha envoyé d'Istanbul, Charkan Ibrahim.

En effet, ce système parvint, quelques temps après cet événement, à établir un mode de succession à la tête du pouvoir qui écarta pour plus d'un demi-siècle, jusqu'en 1805, le désordre et le climat de terreur qui accompagnaient jusque là l'anarchie et l'instabilité politique.

Le nouveau principe, en vigueur dès 1766, fit que le successeur du Dey défunt —ayant décédé naturellement— était déjà désigné auparavant, de sorte que l'accession au pouvoir du nouveau chef de l'Etat se fit sans troubles ni contestations. Car en effet, en nommant son Khaznadji, le Dey au pouvoir désignait par la même occasion son "Vice-Dey", ce qui permettait à ce dernier de faire ses preuves et d'acquérir la confiance du Diwan, des Puissances et même de s'octroyer le nécessaire soutien populaire avant d'accéder au pouvoir, et que le moment venu, il était déjà accepté par tous.

On remarque en plus, l'instauration d'une sorte de système de pouvoir héréditaire durant près d'un demi siècle : Le Dey Baba Mohamed ben Osman était d'abord Khaznadji avant d'être élu Dey en 1766 et à sa mort en 1791, il est remplacé par Hassan Pacha, son fils adoptif, neveu et trésorier, qui lui même a nommé Mustapha Pacha son neveu, gendre et trésorier qui lui a succédé à son tour en 1798.

Mustapha Pacha sera le dernier Dey issu de ce système de pouvoir, car dès 1805, Ahmed Khodjet El Kheïl en l'assassinant pour s'attribuer le gouvernement de la Régence, rompit la relative sérénité politique qui caractérisera toute la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, et qui donnera naissance à une période de troubles et de désordre politique, durant laquelle la plupart des Deys périront assassinés à la suite de complots et de machinations infernales, dont les auteurs ne seront autres que leurs propres successeurs ; le changement de Dey rimera donc avec émeute, bain de sang et parfois même soulèvement populaire.

Relevons que si la période d'un demi siècle, s'étalant de 1754 à 1805, ne connut que cinq Deys dont quatre morts de cause naturelle, les treize années suivantes verront se succéder pas moins de six Deys, dont cinq périrent assassinés.

Concernant à présent le contexte financier, l'activité maritime et les relations d'El Djazaïr avec les puissances européennes durant la période d'édification de Dar Mustapha Pacha, le plus important à retenir est que le pays baignait dans une conjoncture plutôt favorable comparativement à celle qui prévalait au début de ce même XVIII<sup>e</sup> siècle ou celle qui prévaudra le siècle suivant.

Le Dey Baba Ali Nekcis dit "Bou Sebaã" commença par former le trésor de l'Etat justement vers 1750, son successeur le Dey Baba Mohamed ben Osman Pacha qui régna durant 25 années, fut fort économe et contribua beaucoup à le renflouer, les tributs qu'El Djazaïr réussit à imposer aux Etats occidentaux, la prospérité de la course et du commerce extérieur concoururent également à améliorer la situation financière d'El Djezaïr à un point tel qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est d'Alger que furent envoyés, en tant que crédit, les approvisionnements de blé ayant servit l'Expédition d'Egypte par Bonaparte.

Le Raïs Hamidou, vaillant marin aux victoires plus que légendaires, accomplit ses prouesses justement sous les règnes de Hassan Pacha et surtout de Mustapha Pacha, grâce à lui et à certains autres grands noms de la marine d'El Djezaïr, l'activité maritime de la dernière décennie du XVIII<sup>e</sup> siècle atteignit des chiffres records, inconnus pour tout le siècle.

En plus de ce que procurait la mer grâce à la course, qui constituait un moyen très efficace pour acquérir des richesses ; la Grande Bleue permettait également à El Djazaïr de se procurer divers produits à travers certains arrangements. En effet, de nombreux traités conclu entre Alger et les puissances européennes mentionnent le fait que certains pays achetaient leur libre circulation en mer à la Régence en offrant du matériel de construction navale et de l'armement. Parmi ces nations, citons la Hollande, dont la contribution fut de beaucoup la plus consistante, notamment durant le XVIII<sup>e</sup> siècle, car *"la nécessité de conclure une paix avec Alger, poussa la Hollande à redoubler d'efforts et de sacrifices pour une meilleure compréhension entre les deux pays"*.

Puisque certaines transactions étaient efficacement freinées, entre autre par des ordonnances royales ou encore par des bulles pontificales, la marine algérienne dut recourir, pour ses besoins en matériel de construction navale notamment, aux services des Juifs experts en contrebande, qui se spécialisèrent dans l'importation des armes de Hollande. *“Les chargements les plus importants se faisaient par les ports d'Italie. Mais Livourne restait la principale place du trafic. Les Juifs qui y résidaient étaient en étroite relation avec ceux de Hollande et d'Alger”.*

Car durant ce XVIII<sup>e</sup> siècle, plus que jamais le commerce est entre les mains de ces Juifs Livournais qui devinrent une puissance économique telle, qu'elle élimina de la Méditerranée de nombreuses maisons européennes.

A propos de Mustapha Pacha, qui accéda au pouvoir en 1798 à la suite de la mort du Dey Hassan Pacha, alors qu'il était son Khaznadji, neveu et gendre, nous savons qu'il fut reconnu pour avoir été un grand bâtisseur, et pour avoir possédé un grand nombre de propriétés immobilières dont Dar Essouf, le Palais 18 et bien entendu, Dar Mustapha Pacha.

**Qaïssariya** : caravansérail, à Alger : sorte de quartier réservé aux marchands francs qui y avaient droit d'avoir un "consul", une église, leurs boutiques et leurs logements.

**Qasba** : citadelle.

**Souk** : marché.

**Swiqa** : groupement de 20 à 30 boutiques représentant une zone d'échange inter quartier.

**Trik** : rue.

**Zanqa** : rue, impasse.

### 3. Lexique relatif au contexte architectural :

**A'rça (A'ārç au pluriel)** : colonne.

**Bab Ed'dar** : "porte de la maison", porte d'entrée principale.

**Bahù** : défoncement arqué.

**Bîr** : puits.

**Bît (Biout au pluriel)** : pièce du niveau du patio.

**Bît essaboun** : "chambre du savon", buanderie.

**Chebaïk** : petite baie grillagée.

**Chebek** : trémie, puits de lumière.

**Chemsiya** : Claustres.

**Chîchma / Bît el Ma** : latrines.

**Dar** : maison.

**Derbouz** : balustrade.

**Djeb** : citerne, réservoir d'eau.



**Douèra / Dwira** : petite maison.

**Doukkana (Dekaken au pluriel)** : banquette, niche-banquette pratiquée dans le mur.

**Driba** : grand vestibule.

**Droudj** : escalier.

**El Bab El Facel** : “la porte séparatrice”, porte séparant les espaces d’entrée (sqifa) de la partie intime de la demeure.

**El Bît el barda** : “chambre froide”, pièce de hammam, par opposition à la chambre chaude.

**El Bît es’skhouna** : “chambre chaude” du hammam, étuve.

**Estouana** : portique à arcade.

**Estouanat es’stah** : “portique de terrasse”, belvédère ouvert sur la terrasse par un portique à arcade.

**Foqani** : l’étage.

**Fouara** : jet d’eau, fontaine.

**Fournak** : chaufferie du hammam.

**Ghorfa (Ghoraf ou Ghorfat au pluriel)** : pièce de l’étage.

**H’zam** : “ceinture”, bande horizontale de carreaux de céramique.

**Hammam** : bains.

**Khaïama** : cuisine.

**Khoukha / Khouikha** : petite baie arquée pratiquée dans un vantail de porte, sur laquelle ouvre un portillon et qui ne permet le passage qu’à une seule personne à la fois.

**Koucha** : four à pain.

**Kouchek** : “kiosque”, pièces en dernier niveau, au-dessus de l’étage des terrasses.

**Maçria** : petite chambre, loge.

**Marfa’ā** : niche-étagère pratiquée dans le mur.

**Menqas** : trémie, puits de lumière.

**Menzah / Menzaha (Menazah au pluriel)** : pièce du niveau des premières terrasses.

**TABLE DES FIGURES**

**Qaws (Qwās au pluriel) :** arc.

**Qbou :** défoncement arqué.

**Qoubba :** coupole.

**Ras el A'rça / Tadj el A'rça :** "tête de colonne" ou "couronne de colonne", chapiteau.

**S'hin (S'haïn au pluriel) :** galerie.

**Sahridj :** bassin, fontaine.

**Sedda :** alcôve surélevée, sorte de mezzanine.

**Seflani :** rez-de-chaussée.

**Soulef (Soualef au pluriel) :** "mèche de cheveux tombante", bande verticale de carreaux de céramique.

**Sqifa :** vestibule.

**Stah :** terrasse.

**Tsamoda :** auvent.

**Wast Ed'dar :** "centre de la maison", patio.

**Zellidj :** carreaux de céramique.

**Zerb :** claire-voie à croisillons découpés dans une planche de bois.

FIGURE 5 : La ville d'Alger au début du XIX<sup>e</sup> siècle, C. RUMBER et H.M.S ALBION, "La cité d'Alger" (Musée des Beaux-Arts, Alger), gravure publiée à Londres en Avril 1830, dans Villes d'Algérie au XIX<sup>e</sup> siècle, Centre Culturel Algérien / Paris - E.N.A.P. / Alger, 1984, p.21

FIGURE 6 : La porte Bab El Oued durant la période ottomane, W. WYLD, "Bab El Oued" (B.N., Paris), dans Villes d'Algérie au XIX<sup>e</sup> siècle, op.cit., p.61

FIGURE 7 : La porte Bab Azoua durant la période ottomane, ROUARDOU Pierre, "Porte Bab Azoua à Alger" (Collection privée), dans Villes d'Algérie au XIX<sup>e</sup> siècle, op. cit., page de couverture.

FIGURE 8 : La rue Bab Azoua durant la période ottomane, W. WYLD, "Rue Bab Azoua" (B.N., Paris), dans Villes d'Algérie au XIX<sup>e</sup> siècle, op. cit., p.57

## TABLE DES FIGURES.

- FIGURE 1 :** Eléments de la ville d'Alger durant la période antique, plan établi d'après les données de GSELL ( Atlas Archéologique de l'Algérie, Feuillet n°5 : Alger, Agence Nationale d'Archéologie et de Protection des Monuments et Sites Historiques, Alger 1997) et de LEGLAY (A la recherche d'Icosium. In "Antiquités Africaines" Tome II 1968. Ed. Du Centre National de la Recherche Scientifique. Paris VII, pp. 53-54) reportées sur le "Plan de rues" de l'I.N.C., Alger 1991 – Echelle : 1/6000°.
- FIGURE 2 :** Eléments de la ville d'Alger durant la période s'étalant du X<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, plan établi d'après les données de CRESTI (Contributions à l'histoire d'Alger, Centro Analisi Sociale Progetti s.r.l., Roma 1993, p.30) et de DEVOULX (Alger, étude archéologique et topographique aux époques romaine, arabe et turque. In "Revue Africaine "Tome XIX, 1878) reportées sur le "Plan de rues" de l'I.N.C., Alger 1991 – Echelle : 1/6000°.
- FIGURE 3 :** Alger au XVI<sup>e</sup> siècle, Estampe de Braun (ou Bruin), BRUIN, NOVELLANO et HORENBERGIUS, "CIVITATES ORBIS TERRARUM..." éditée en 1577, dans ESQUER, Iconographie Historique de l'Algérie, Depuis le XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à 1871. Collection du Centenaire, Plon, Paris 1929, Pl. : I.
- FIGURE 4 :** Alger au XVII<sup>e</sup> siècle, Estampe de Wolfgang, dans ESQUER, Iconographie Historique ..., op. cit., Pl. : XXXII.
- FIGURE 5 :** La ville d'Alger au début du XIX<sup>e</sup> siècle, C. RUMKER et H.M.S. ALBION, "La cité d'Alger" (Musée des Beaux-Arts, Alger), gravure publiée à Londres en Avril 1830, dans Villes d'Algérie au XIX<sup>e</sup> siècle, Centre Culturel Algérien / Paris – E.N.A.P. / Alger, 1984, p.23.
- FIGURE 6 :** La porte Bab El Oued durant la période ottomane, W. WYLD, "Bab El Oued" (B.N., Paris), dans Villes d'Algérie au XIX<sup>e</sup> siècle, op. cit., p.61.
- FIGURE 7 :** La porte Bab Azoun durant la période ottomane, ROUARGUE Frères, "Porte Bab Azzoun à Alger" (Collection privée), dans Villes d'Algérie au XIX<sup>e</sup> siècle, op. cit., page de couverture.
- FIGURE 8 :** La rue Bab Azoun durant la période ottomane, W. WYLD, "Rue Bab Azoun" (B.N., Paris), dans Villes d'Algérie au XIX<sup>e</sup> siècle, op. cit., p.57.

- FIGURE 9 :** Eléments de la ville vers la fin de la période ottomane, dans SHUVAL, La ville d'Alger vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, C.N.R.S., Paris 1998, p.268.
- FIGURE 10 :** Mustapha Pacha, MONNET, "Audience donnée au Général Hulin par le Dey d'Alger" (en 1802, gravée par DAVID), dans ESQUER, Iconographie Historique de l'Algérie, op. cit., Pl. : L.
- FIGURE 11 :** La maison de campagne de Mustapha Pacha, A. OTTH, "Maison de campagne maure à Mustapha, près d'Alger" (B.N., Alger), dans Villes d'Algérie au XIX<sup>e</sup> siècle, op. cit., p.77.
- FIGURE 12 :** Conclusion de la paix avec les Provinces Unies, "Paix conclue à Alger entre les Pays-Bas et le Dey, le 8 septembre 1726", dans ESQUER, Iconographie Historique de l'Algérie, op. cit., Pl. : XXXIV.
- FIGURE 13 :** Graphe représentant l'importance de la flotte algérienne durant la période s'étalant de 1737 à 1817, selon les chiffres de DEVOULX, La marine de la Régence d'Alger, , in « Revue Africaine », tome 13.
- FIGURE 14 :** Graphe représentant les prises de la course et leurs produits durant la période s'étalant de 1765 à 1815, selon les chiffres de DEVOULX, Le Registre des prises maritimes, in « Revue Africaine », tomes 15 et 16.
- FIGURE 15 :** Maison au 16, rue des Lotophages, dans DEVOULX, Alger (Document manuscrit), p.168 et dans COTTEREAU, La maison mauresque, in « Les Chantiers Nord-africains », Juin 1930, p.554.
- FIGURE 16 :** Maison rue Ahmed et Mohamed Mécheri, ex-rue de l'Etat-Major, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 17 :** Localisation des palais princiers et de quelques grandes demeures à Alger vers la fin de la période ottomane, plan établi d'après les données de DEVOULX, Alger (Document manuscrit) ; et KLEIN, Les feuillets d'El Djazaïr, Fantana, Alger 1914 ; le plan de fond provenant de SHUVAL, La ville d'Alger ..., op. cit., p.272.
- FIGURE 18 :** Le centre d'Alger vers 1832 (Plan Pelet), "Plan d'Alger et de ses environs" dressé au dépôt général de la guerre par ordre de M. le Maréchal Duc de Dalmatie, Ministère de la Guerre – sous la direction de M. le Lieutenant Général PELET – Paris 1832.

- FIGURE 107** : Menzah de Dar Essouf, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 108** : Menzah de Dar Hassan Pacha, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 109** : Menzah de Dar Ahmed, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 110** : Belvédère à portique à Dar Essouf, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 111** : Belvédère à portique à Dar Hassan Pacha, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 112** : Belvédère à portique Dar Ahmed, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 113** : Belvédère à portique à Dar Khdaouedj El Amia, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 114** : Belvédère à portique à Dar El Hamra, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 115** : Belvédère à portique à Dar Khdaouedj El Amia, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 116** : Belvédère à portique au Palais 18, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 117** : Belvédère à portique au Palais 23, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 118** : Eléments saillants en terrasse à Dar Mustapha Pacha, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 119** : Eléments saillants en terrasse à Dar Essouf, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 120** : Cheminée à Dar Hassan Pacha, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 121** : Cheminée à Dar Mustapha Pacha, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 122** : Cheminée à Dar Essouf, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 123** : Anneau de maintien du vélum à Dar Mustapha Pacha, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 124** : Plafond d'escalier étagé, en bois, à Dar Hassan Pacha, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 125** : Plafond d'escalier étagé, voûté d'arrêtes croisées à Dar Khdaouedj El Amia, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 126** : Paliers d'escalier surmontés de coupoles à Dar Khdaouedj El Amia, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 127** : Niche-placard dans un escalier de Dar Hassan Pacha, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 128** : Fenêtre dans un escalier à Dar Ahmed, photographie, cliché personnel.

- FIGURE 37** : La façade de Dar Mustapha Pacha, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 38** : La porte d'entrée de Dar Essouf, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 39** : La porte d'entrée de Dar Ahmed, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 40** : La porte d'entrée de Dar El Hamra, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 41** : La porte d'entrée de Dar Mustapha Pacha, dans ESQUER, Alger et sa région, Arthaud, Paris – Grenoble 1949, p.60.
- FIGURE 42** : La porte d'entrée de Khdaouedj El Amia, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 43** : La porte d'entrée de la maison de la rue Mécheri, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 44** : La porte d'entrée de Dar El Kadi, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 45** : La porte d'entrée de Dar Aziza, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 46** : La porte d'entrée du Palais du Dey, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 48** : Première sqifa à Dar El Kadi, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 49** : Première sqifa à la maison de la rue Mécheri, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 50** : Première sqifa à Dar Mustapha Pacha, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 51** : Première sqifa à Dar Ahmed, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 52** : Première sqifa à Dar Khdaouedj El Amia, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 53** : Première sqifa au Palais 18, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 54** : Première sqifa au Palais 23, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 55** : Sqifa à Dar Aziza, dans GOLVIN, Palais et demeures d'Alger à la période ottomane, édisud, Aix-en-Provence, 1988, p.34.
- FIGURE 56** : Sqifa à Dar Hassan Pacha, dans AKAB, Les palais d'Alger, Thèse de Doctorat en Archéologie.
- FIGURE 57** : La sqifa de la Djenina, "La sqifa de la Djenina au cours de sa démolition, dans COTTEREAU, La maison mauresque, op. cit., p.595.
- FIGURE 58** : Grande sqifa à Dar Ahmed, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 59** : Grande sqifa à Dar Mustapha Pacha, dans ESQUER, Alger ..., op. cit., p.61.
- FIGURE 60** : Grande sqifa à Dar Essouf, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 61** : Grande sqifa à Dar Khdaouedj El Amia.
- FIGURE 62** : Grande sqifa au Palais 23, photographie, cliché personnel.

- FIGURE 63** : Grande sqifa au Palais 18, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 64** : Grande sqifa à la maison 6, rue de l'Intendance, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 65** : Puits de lumière dans la grande sqifa de Dar Mustapha Pacha, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 66** : Puits de lumière dans la grande sqifa du Palais 18, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 67** : Puits de lumière dans la grande sqifa du Palais 23, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 68** : Puits de lumière dans la grande sqifa de Dar El hamra, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 69** : Puits de lumière dans la grande sqifa de la maison 6, rue de l'Intendance, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 70** : Alcôve à portique dans la grande sqifa de Dar Mustapha Pacha, dans LEBEL, La Bibliothèque Nationale d'Alger, in « Algéria » n°31, Mars-Avril 1953, p.29.
- FIGURE 71** : Alcôve à portique dans la grande sqifa du Palais 18, photographie, cliché personnel d'une photographie exposée dans la grande sqifa du "Palais 18" montrant la configuration de l'alcôve avant restauration.
- FIGURE 72** : Patio à Dar Mustapha Pacha, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 73** : Patio à Dar Essouf, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 74** : Patio à Dar Ahmed, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 75** : Patio à Dar Hassan Pacha, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 76** : Patio à Dar Aziza, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 77** : Patio à Dar Khdaouedj El Amia, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 78** : Patio à Dar El Hamra, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 79** : Patio au Palais 18, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 80** : Patio au Palais 23, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 81** : Plan de Dar Essoltan, DEVOULX, "Dar Essoltan – 1<sup>o</sup> étage-", dans DEVOULX, Alger (document manuscrit), p.349.
- FIGURE 82** : Portique de patio à Dar El Kadi, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 83** : Portique de patio à Dar Mustapha Pacha, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 84** : Portique de patio à Dar Essouf, photographie, cliché personnel.

- FIGURE 107** : Menzah de Dar Essouf, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 108** : Menzah de Dar Hassan Pacha, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 109** : Menzah de Dar Ahmed, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 110** : Belvédère à portique à Dar Essouf, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 111** : Belvédère à portique à Dar Hassan Pacha, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 112** : Belvédère à portique Dar Ahmed, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 113** : Belvédère à portique à Dar Khdaouedj El Amia, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 114** : Belvédère à portique à Dar El Hamra, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 115** : Belvédère à portique à Dar Khdaouedj El Amia, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 116** : Belvédère à portique au Palais 18, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 117** : Belvédère à portique au Palais 23, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 118** : Eléments saillants en terrasse à Dar Mustapha Pacha, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 119** : Eléments saillants en terrasse à Dar Essouf, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 120** : Cheminée à Dar Hassan Pacha, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 121** : Cheminée à Dar Mustapha Pacha, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 122** : Cheminée à Dar Essouf, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 123** : Anneau de maintien du vélum à Dar Mustapha Pacha, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 124** : Plafond d'escalier étagé, en bois, à Dar Hassan Pacha, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 125** : Plafond d'escalier étagé, voûté d'arrêtes croisées à Dar Khdaouedj El Amia, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 126** : Paliers d'escalier surmontés de coupoles à Dar Khdaouedj El Amia, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 127** : Niche-placard dans un escalier de Dar Hassan Pacha, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 128** : Fenêtre dans un escalier à Dar Ahmed, photographie, cliché personnel.

- FIGURE 107** : Menzah de Dar Essouf, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 108** : Menzah de Dar Hassan Pacha, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 109** : Menzah de Dar Ahmed, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 110** : Belvédère à portique à Dar Essouf, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 111** : Belvédère à portique à Dar Hassan Pacha, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 112** : Belvédère à portique Dar Ahmed, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 113** : Belvédère à portique à Dar Khdaouedj El Amia, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 114** : Belvédère à portique à Dar El Hamra, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 115** : Belvédère à portique à Dar Khdaouedj El Amia, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 116** : Belvédère à portique au Palais 18, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 117** : Belvédère à portique au Palais 23, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 118** : Eléments saillants en terrasse à Dar Mustapha Pacha, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 119** : Eléments saillants en terrasse à Dar Essouf, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 120** : Cheminée à Dar Hassan Pacha, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 121** : Cheminée à Dar Mustapha Pacha, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 122** : Cheminée à Dar Essouf, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 123** : Anneau de maintien du vélum à Dar Mustapha Pacha, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 124** : Plafond d'escalier étagé, en bois, à Dar Hassan Pacha, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 125** : Plafond d'escalier étagé, voûté d'arrêtes croisées à Dar Khdaouedj El Amia, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 126** : Paliers d'escalier surmontés de coupoles à Dar Khdaouedj El Amia, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 127** : Niche-placard dans un escalier de Dar Hassan Pacha, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 128** : Fenêtre dans un escalier à Dar Ahmed, photographie, cliché personnel.

été séduit par plusieurs éléments et a choisit de les reprendre pour les deux palais qu'il a lui même conçu.

Il y a en premier lieu les grandes sqifa qui sont toutes les trois pourvues d'un puits de lumière, il y a ensuite les grandes sqifa de Dar Mustapha Pacha et de Dar Essouf dont les arcs des niches-banquettes se parent de festons en demi-cercles et en dents de scies, il y a également les deux grandes sqifa de Dar Mustapha Pacha et du Palais 18, qui sont d'ailleurs les seules, à se doter d'une alcôve de fond délimitée par un portique à arcades, et notons que les deux alcôves possèdent un haut degré de ressemblance, elles sont toutes les deux placées juste derrière la courette à ciel ouvert, leurs portiques sont tous les deux formés de trois arcades dont celle centrale est plus importante que les deux autres.

Ce qui nous a permis de penser que Mustapha Pacha avait reproduit la configuration de la sqifa du Palais 18 à Dar Mustapha Pacha, outre le fait que ces deux palais sont les seuls à adopter cette conformation au niveau de leurs grandes sqifa et que ses deux sqifa se ressemblent énormément, c'est que nous retrouvons un état de fait similaire entre Dar Essouf et le Palais 18, les coupoles de leurs hammams sont effectivement les seules à adopter une forme barlongue et à être soutenues par des sortes de trompes en ogive.

Enfin, l'élément le plus notable à souligner, est sans contexte le fait que c'est en ce qui concerne les décors et ornements, ou plutôt leurs provenances, que s'exprime le plus le contexte. Commençons par remarquer que la plupart des pièces de décor en marbre ou en faïence sont de matière et d'exécution étrangère, ce qui veut tout simplement dire

qu'Alger ne possédait pas d'artisans sculpteurs sur marbre ni de céramistes de talent.

Nous supposons, à propos de la provenance particulière de ces matériaux d'ornements, que si les marbres viennent de Carrare c'est peut-être du au fait que les Juifs Livournais détenaient le monopole du commerce extérieur, Livourne ayant été à cette époque le principal port de Toscane et Carrare, une ville renommée pour son marbre, ville qui se trouve justement en Toscane non loin de Livourne.

Et que si Dar Mustapha Pacha possèdent autant de carreaux hollandais, comme d'ailleurs tous les palais de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et du début du XIX<sup>e</sup> siècle, mais pas pour les palais construits avant le XVIII<sup>e</sup> siècle (Dar Khdaouedj El Amia et Dar El Hamra sont des exceptions car le premier est devenu la propriété de Hassan Pacha, le second celle de Hussein Dey, à qui il a été aisé de remplacer ou d'introduire de nouveaux carreaux lors de leur installation dans les lieux) ; c'est que la paix entre la Régence d'El Djazaïr et les Provinces Unies ne fut conclue qu'en 1726 et que les Juifs Livournais entretenaient des relations commerciales particulières avec cette nation qui fournissait Alger en armes, en matériel naval.



## BIBLIOGRAPHIE.

### OUVRAGES GENERAUX:

### SOURCES ET RECITS HISTORIQUES :

- AFRICAIN (JEAN LEON L')**, Description de l'Afrique. Trad. Epaulard, Nouvelle édition Maisonneuve, Paris, 1980-1981.
- AVITY (D')**, Les états, empires, royaumes et principautés du monde, Paris 1625.
- BEKRI (ABOU OBEID EL)**, Description de l'Afrique Septentrionale. Trad. De Slane. Librairie d'Amérique et d'Orient – Adrien Maisonneuve, Paris, 1965.
- BENACHENHOU**, Hassan Ben Mohamed el Ouazzane dit Léon l'Africain. L'Algérie en 1515. Imprimerie de la Présidence, Alger, 1969.
- DAN**, Histoire de la Barbarie et de ses corsaires 1637-1647, P. Rocolet, Paris 1649.
- ESQUER**, Iconographie Historique de l'Algérie, Depuis le XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à 1871. Collection du Centenaire, Plon, Paris 1929.
- GAUTIER**, Voyage en Algérie, 1845.
- IBN BATTUTA**, Voyages d'Ibn Battuta, traduit par Defremery et Sanguinetti en 1858, nouvelle édition "La Découverte", Paris 1997.
- IBN HAWQAL**, Kitab Surât al Ard (Configuration de la terre). Beyrouth-Paris, 1964.
- IBN KHALDOUN**, Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique Septentrionale. Trad. De Slane. Nouvelle Edition Paris, 1969.
- IDRISSI (AL)**, Description de l'Afrique et de l'Espagne par Edrisi. Trad. de Dozy & Goeje, Leyden, 1866.
- MARMOL CARVAJAL**, Description général de Africa (1573-1599) Tome 1. Madrid, 1953.
- MARMOL CARVAJAL**, L'Afrique de Marmol, Tome 2. Trad. N. Perrot. Paris, LXVII.
- PEYSSONNEL**, Voyages dans les régences de Tunis et d'Alger, publiés par DUREAU DE LA MALLE, Paris 1838.
- POIRET**, Lettre de Barbarie 1785-1786, Le Sycomore, Paris 1980.

SHAW, Voyages dans plusieurs provinces de la Barbarie et du Levant. Nouvelle trad.  
avec additions de Mac Carthy, 1830.

VENTURE DE PARADIS, Tunis et Alger au XVIII<sup>e</sup> siècle, Sindbad, Paris 1983.

ETUDES :

BELHAMISSI, Histoire de la marine algérienne (1516-1830). E.N.A.L. Alger, 1983.

BRAUDEL, La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II,  
Colin, Paris, 1976.

BROUSSAUD, Les carreaux de faïence peints dans l'Afrique du Nord, Plon, Paris 1930.

BRUNSCHVIG, La Berbérie orientale sous les Hafsides, des origines à la fin du XV<sup>e</sup>  
siècle. 1940.

CARAYON, Le travail artistique du bois en Algérie, Fontana Alger (non daté).

COLLIN, Ornement arabe, la composition décorative arabe, L'Aventurine, Paris 1995.

DHINA , Les Etats de l'Occident musulman, au XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. O.P.U.  
Alger , 1984.

EISENBETH , Les Juifs en Algérie et en Tunisie à l'époque turque. In « Revue  
Africaine » Tome 96. 1952.

EUDEL, L'orfèvrerie algérienne et tunisienne, Jourdan A., Alger 1902.

FERAUD, Monographie du palais du Bey de Constantine, Recueil des notices et  
mémoires de la Société Historique de la Province de Constantine, 1867.

GRAMMONT, Documents Algériens, in « Revue Africaine » Tome 35.

GSELL , Les monuments antiques de l'Algérie, Albert Fontemoing, Paris, 1901.

HADDEY, Le livre d'or des Israélites algériens, "Recueil de renseignements inédits sur  
les principaux négociants juifs d'Alger pendant la période turque", Bouyer  
Alger 1872.

JALABERT, Histoire de l'Afrique du Nord, S.P.I.E. Paris 1946

JOUHAUD (E.), Histoire de l'Afrique du Nord, Paris 1966.

JULIEN (CH. A.), Histoire de l'Afrique du Nord, Payot, Paris, 1952.

KADDACHE, L'Algérie dans l'antiquité, E.N.A.L., Alger, 1992.

KADDACHE, L'Algérie durant la période ottomane, O.P.U. Alger.

KADDACHE , L'Algérie médiévale, S.N.E.D. Alger 1982.

- LANE (A), A Guide to the collection of tiles Victoria and Albert Museum, London 1962.
- LANFREDUCCI & BOSIO , Rapport maritime, militaire et politique sur la cote d'Afrique. In « Revue Africaine » Tome 66.
- LEMMEN (HANS VAN), Céramiques de Delft, Anthèse, Arcueil 1997.
- LE TOURNEAU, Les villes musulmanes de l'Afrique du Nord, Alger 1957.
- MARCAIS , Architecture musulmane d'Occident, Arts et Métiers Graphiques, Paris 1954.
- MARCAIS, "Dâr", in Encyclopédie de l'Islam, Tome II (C – G), Leyde – E. J. Brill, G. – P. Maisonneuve & Larose S. A., Paris 1977 ; pp.116-117-118.
- MARCAIS, Manuel d'art musulman, Picard, Paris 1927.
- MAS LATRIE, Traités de paix et de commerce concernant les relations des Chrétiens avec les Arabes de L'Afrique Septentrionale au Moyen Age. Paris, 1866.
- MERCIER , Histoire de l'Afrique Septentrionale (Berbérie) depuis les temps les plus reculés jusqu'à la conquête française (1830), E. Leroux, Paris 1888.
- PALMERIO G. , Cours de restauration, Edition du Centro Analisi Sociale Progetti S.r.l., Rome 1993.
- PRIMAUDAIE, Le commerce et la navigation de l'Algérie avant la conquête française, Paris 1861.
- RAYMOND, Grandes villes arabes à l'époque ottomane. Sindbad, Paris, 1985.
- RAYNAL, Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans l'Afrique Septentrionale. In Revue Tunisienne 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres 1948.
- RICARD, Pour comprendre l'art musulman en Afrique du Nord et en Espagne, Hachette, Paris 1924.
- SEFFADJ (N.), Les bains algériens de la période musulmane, Thèse de Magister, E.P.A.U., Alger.
- VAYSSETTES, L'histoire de Constantine sous la domination turque, Bastide, Alger, 1868.
- VILLES D'ALGERIE AU XIX<sup>e</sup> SIECLE, Centre Culturel Algérien / Paris – E.N.A.P. / Alger, 1984.
- VOGT-GÖKNIL, Turquie ottomane, Office du Livre, Fribourg 1965.
- WATBLED, Etablissement de la domination turque en Algérie. In "Revue Africaine", Tome 17.

OUVRAGES SPECIFIQUES A ALGER :

SOURCES ET RECITS HISTORIQUES :

**ARANDA D'**, Relation de la captivité et liberté du Sieur Emmanuel d'Aranda mené esclave à Alger en l'an 1640 et mis en liberté en l'an 1642, Jean Mommart, Bruxelles, 1656.

**BASSET**, Documents musulmans sur le siège d'Alger en 1541. Paris - Oran, 1890.

**BOUTIN**, Reconnaissance des villes, forts et batteries d'Alger par le chef de bataillon Boutin (1808) suivi des "Mémoires sur Alger" par les consuls de Kersey (1791) et Dubois-Thainville (1809) ; Librairie ancienne Honoré Champion, Paris 1927.

**CAZENAVE**, Un consul français à Alger (1785), in "Revue Africaine" Tome 78, 1936.

**DEHERAIN**, La mission du commissaire général Dubois-Thainville auprès du Dey d'Alger (1800-1801). In « Revue de l'Histoire des Colonies Françaises » 1929.

**DEVOULX**, Tachrifat, recueil de notes historiques sur l'administration de l'ancienne Régence d'Alger, Alger 1852.

**DUBOIS-THAINVILLE**, Mémoire sur Alger (1809). Edition G. Esquer dans « Documents inédits sur l'histoire d'Algérie » Champoion, Paris, 1927.

**FAU**, Description d'Alger (vers 1729), in « Revue Africaine » tome 84.

**FERAUD**, Ephémérides d'un secrétaire officiel sous la domination turque à Alger de 1775 à 1805. In « Revue Africaine » Tome 18.

**FEYDEAU**, Alger en 1860, nouvelle édition, Paris 1884.

**HAEDO FRAY DIEGO**, De la captivité à Alger, trad. Moliner-Violle, in R.A. Tomes 40-41 / 1896-1897.

**HAEDO FRAY DIEGO**, Epitome de Los Reyes de Argel, Valladolid, 1612, traduit par Grammont (De), Histoire des rois d'Alger, Jourdan A., Alger 1881.

**HAEDO FRAY DIEGO**, Topographie et histoire générale d'Alger, Trad. par MM. Dr Monnereau et A.Berbrugger, in « Revue Africaine » 1870-1871.

**KHODJA (HAMDANE BEN OTHMANE)**, Le miroir ou aperçu historique sur la Régence d'Alger, Ed. Sindbad, Paris, 1985.

**LAUGIER DE TASSY**, Histoire du Royaume d'Alger, De Suzet. Amsterdam, 1725 , Réédité aux Ed. Loysel, Paris 1992.

- LESSORE & WILD**, Voyage pittoresque dans la Régence d'Alger, Paris, 1935.
- MAITROT DE LA MOTTE CAPRON**, Le sens géographique et le sens politique chez les Deys d'Alger, Extrait d'une revue, non daté.
- MONTAGNE**, Physiologie morale et physique d'Alger, 1833, Luxardo et Guende, Alger 1834.
- PANANTI**, Relation d'un séjour à Alger, contenant des observations sur l'état actuel de cette Régence, Paris, 1820.
- PLANTET E.**, Correspondance des Deys d'Alger avec la cour de France. ( 1579-1833), Alcan, Paris, 1889.
- ROUSSEAU**, Chroniques de la Régence d'Alger. Traduit d'un manuscrit arabe intitulé : "El Zohrat el Nayerat", Imprimerie du Gouvernement, Alger, 1841.
- SEGUIN**, Walks in Algiers, Daldy, Isbister, Londres 1878 (ouvrage en Anglais).
- SHALER (W.)**, Esquisse de l'Etat d'Alger. Trad. de Bienchi, Ladvorat, Paris, 1830.
- SHAW (Dr)**, Voyage dans la Régence d'Alger, Merlin, Paris, 1830.
- VENTURE DE PARADIS**, Alger au XVIII<sup>e</sup> siècle, Fagnan, Alger, 1898.

#### ETUDES :

- A la découverte du passé d'Alger. (Sans auteur)** In le quotidien « El Moudjahid » du 30/04/1974.
- AUMERAT**, La propriété urbaine à Alger, in « Revue Africaine », tomes 41 et 42.
- AUMERAT**, Le bureau de bienfaisance musulman, in « Revue Africaine », tomes 43 et 44.
- BAGHLI (S. A.)** El Djazaïr. Collection "Art et Culture", Ministère de l'Information et de la Culture, Alger 1974.
- BELHAMISSI**, Alger, la ville aux milles canons, Alger 1990.
- BELHAMISSI**, Marine et marins d'Alger (1518-1830), Bibliothèque Nationale d'Algérie, Alger 1996.
- BERBRUGGER A.**, Icosium, Notice sur les antiquités romaines d'Alger. Imprimerie de A. Bourget, Alger, 1845.
- BERBRUGGER A.**, L'Affaire Bakri, in « Revue Africaine », tome 13, 1869.

- BERBRUGGER A.**, La Régence d'Alger sous le Consulat et l'Empire. In « Revue Africaine » Tomes 15 à 16.
- BERBRUGGER A.**, Le Pégnon d'Alger ou les origines du gouvernement turc en Algérie, Challamel, Paris 1860.
- BERBRUGGER A.**, Les casernes de janissaires à Alger, in « Revue Africaine », tome 3, 1858-1859.
- BLOCH**, Inscriptions tumulaires des anciens cimetières israélites d'Alger, Durlacher Paris 1888.
- BOSSY**, Alger et Livourne et leurs relations économiques.
- BOYER**, La vie quotidienne à Alger à la veille de l'intervention française. Hachette. Paris, 1963.
- BRAHIMI C.**, L'Ibéromaurusien littoral de la région d'Alger. Mémoire du CRAPE XIII. Arts et Métiers Graphiques, Paris, 1970.
- CHERGUI S.**, L'entretien et la conservation du patrimoine religieux durant la période musulmane, Cas de la Grande Mosquée d'Alger, Thèse de Magister, E.P.A.U. Alger, 1998.
- CHEVALLIER C.**, Les trente premières années de l'Etat d'Alger 1510-1541. O.P.U., Alger, 1986.
- CLAUSOLLLES**, L'Algérie pittoresque ou histoire de la Régence d'Alger, Depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Imprimerie de J.B. Paya, Editeur. Toulouse, 1845.
- C.N.E.R.U.**, Plan de sauvegarde de la Casbah d'Alger. Alger, Mars 1998.
- COLIN**, Corpus des inscriptions arabes et turques de l'Algérie, Département d'Alger, Leroux, Paris, 1901.
- COLOMBE**, Contribution à l'étude du recrutement de l'Odjaq d'Alger dans les dernières années de l'histoire de la Régence. In « Revue Africaine » Tome 87, 1943.
- COTTEREAU**, La maison mauresque, in « Les Chantiers Nord-africains », Juin 1930.
- COURANJOU**, Le carreau catalan (et valencien) « Rocaille aux trois fleures », in « Butlletí Informatiu de Ceràmica » nùm. 64-65 juliol-desembre 1998.
- COURANJOU**, Les carreaux de faïence néerlandais dans la Régence turque d'Alger (1518-1830), in « Tegel » 1998.
- CRESTI**, Alger au XVII<sup>e</sup> siècle, Centro Analisi Sociale Progetti s.r.l., Roma 1996.

- CRESTI, Contributions à l'histoire d'Alger, Centro Analisi Sociale Progetti s.r.l., Roma 1993.
- DESPRES C., Alger naguère et maintenant. Imprimerie D'Amateur, Alger, 1868.
- DEVOULX, Alger, (document manuscrit sauvegardé sous microfilm).
- DEVOULX, Alger, étude archéologique et topographique aux époques romaine, arabe et turque. In "Revue Africaine " Tome XIX .1878.
- DEVOULX, La marine de la Régence d'Alger, , in « Revue Africaine », tome 13.
- DEVOULX, Le Raïs Hamidou, Dubos Frères, Alger 1858.
- DEVOULX, Le Registre des prises maritimes, in « Revue Africaine », tomes 15 et 16.
- DEVOULX, Les édifices religieux de l'ancien Alger, in « Revue Africaine » tomes 13 et 14.
- DEVOULX, Notice sur les corporations religieuses d'Alger, Jourdan A., Alger, 1912.
- DEVOULX, Tachrifat, Recueil de notes historiques sur l'administration de l'ancienne Régence d'Alger.
- DRIOUECHE N., Dar Aziza, dernier témoin de la Jénina d'Alger, Thèse de Magister, E.P.A.U., Alger 2002.
- DROUET, Alger et le Sahel, Hachette, Paris 1887.
- ESQUER, Alger et sa région, Arthaud, Paris – Grenoble 1949.
- ESTERHAZY, De la domination turque dans l'ancienne Régence d'Alger.
- ETAU-UNESCO/PNUD – ATELIER CASBAH, Projet de Revalorisation de la Casbah d'Alger, Alger, Mars 1981.
- GAID, L'Algérie sous les Turcs, Alger, 1991.
- GAUDISSARD E., Alger Barbaresque, Baconnier, Alger, 1960.
- GAVAUT P., Le rempart d'Icosium, In "Revue Africaine " Tome 31 – 1887.
- GOLVIN , Palais et demeures d'Alger à la période ottomane, édisud, Aix-en-Provence, 1988.
- GRAMMONT (H.D. de ), Histoire d'Alger sous la domination turque, 1515-1830, Leroux, Paris, 1887.
- GRAMMONT (H.D. de), Correspondance des consuls d'Alger, in R.A. Tome32, 1888.
- GRAMMONT(H.D. de ), La course, l'esclavage et la Rédemption à Alger, Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de Daupeley-Gouverneur, Paris1885.
- GSELL, Atlas Archéologique de l'Algérie. Feuillet n°5 : Alger, Agence Nationale d'Archéologie et de Protection des Monuments et Sites Historiques, Alger 1997.

- GUIAUCHIN, Alger, Imprimerie Algérienne, Alger 1909.
- ICHEBOUDENE L., Alger, histoire et capitale de destin national, Editions Casbah, Alger, 1997.
- KADDACHE, La Casbah sous les Turcs. In « Documents Algériens » 1951.
- KHAMACHE - OUZIDANE D. , El Djezaïr à l'époque ottomane, Essai de restitution de son système hydraulique, Thèse de Magister, E.P.A.U. 1999.
- KLEIN H., Les feuillets d'El Djazaïr, Fantana, Alger 1914.
- LAREDJ, "Ezzelidj fi el imara el islamia bil djazaïr fi al āsr etturki" (Les carreaux de céramique dans l'architecture musulmane à Alger durant la période turque), Office Nationale du Livre, Alger 1990 (texte en arabe).
- LEGLAY , A la recherche d'Icosium. In "Antiquités Africaines" Tome II 1968. Ed. Du Centre National de la Recherche Scientifique. Paris VII.
- LESBET, La Casbah d'Alger, entre réhabilitation et réanimation, in "Peuples Méditerranéens" n°43.
- LESBET, La Casbah d'Alger, Gestion urbaine et vide social, O.P.U., Alger, 1985.
- LESPEZ R., Alger, études de géographie et d'histoire urbaine, Alcan, Paris, 1930.
- LESPEZ, Esquisse de géographie urbaine, Jules Carbonel Editeur, Alger, 1925.
- MESSIKH, Alger, la mémoire,. Ed. Rais, Skikda, 1997 - Editions du Layeur (2<sup>o</sup> édition) , Paris 2000.
- MUSEE HISTORIQUE DE L'ALGERIE, Alger, historique de la Casbah et guide pour la visite du Musée, Imbert, Alger 1946.
- OFFICE RIADH EL FETH , Casbah, Architecture et Urbanisme, O.R.E.F. Alger / G.A.M. Bruxelles, 1985.
- PASQUALI E., Alger, son histoire et son urbanisme. In Encyclopédie mensuelle d'outre-mer, juillet 1952.
- PASQUALI E., L'évolution de la rue musulmane d'El Djazaïr. In « Documents Algériens » n°75, avril 1955, (villes d'Algérie), Alger.
- PHILIBERT, Alger, estampe du XVI<sup>o</sup> siècle – Etude critique de l'estampe de BRAUN (1577)- document dactylographié, Comité du Vieil Alger, Alger, 1969.
- RAVEREAU, La Casbah d'Alger, et le site créa la ville, Sindbad, Paris, 1989.
- RENAUDOT, Alger, tableau du royaume de la ville d'Alger et de ses environs, nouvelle édition Mongie Aîné, Paris, 1830.

— **ROFFO ( Docteur P. ),** Découvertes préhistoriques dans le département d'Alger et la station de Souk el Kremis. In « Revue Africaine » n°362 - 363. Tome : LXXVI (76), Alger, 1935.

**ROTALIER,** Histoire d'Alger, de la piraterie des Turcs dans la Méditerranée à dater du XVI<sup>e</sup> siècle.

— **SALAMA,** « Recherches des origines d'Alger », extraits d'une conférence parus dans le quotidien « *El Moudjahid* » du 05/02/1967.

**SANDER-RANG & DENIS,** Fondation de la Régence d'Alger, Histoire des Barberousse (2 tomes), J Angé 1837.

— **SEFFADJ Z. ,** Les quartiers d'Alger pendant l'époque ottomane (XVI<sup>e</sup> - XIX<sup>e</sup> siècle) organisation urbaine et architecturale du quartier Sidi Abd Allah, Thèse de Doctorat 3<sup>e</sup> cycle, Paris, 1995.

**SHUVAL,** La ville d'Alger vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, C.N.R.S., Paris 1998.

— **VAILLANT,** Alger, Bulletin d'Informations Architecturales, supplément au n°85, avril 1984.

### OUVRAGES SPECIFIQUES A DAR MUSTAPHA PACHA.

— **BERBRUGGER ,** Le palais Mustapha Pacha devenu monument historique, in « Revue Africaine » Tome6.

— **BERBRUGGER,** Le livret de la Bibliothèque Musée d'Alger, in « Revue Africaine » Tome 3.

**GAVault,** Notice sur la Bibliothèque Musée d'Alger, in « Revue Africaine » Tome 38 , 1894.

— **LEBEL,** La Bibliothèque Nationale d'Alger, in « Algéria » n°31, Mars-Avril 1953.

— **OUDIANE ,** Un palais de légende, l'ancienne demeure des deys, abrite la Bibliothèque Nationale d'Alger, in « Algéria » n°10, Novembre 1949.

**PHILIBERT,** Dar Mustapha Pacha, document dactylographié, Alger 1970.

## LEXIQUE.

### I. Lexique relatif au contexte historique :

Arnaout / Arnavud : Albanais.

Agha : Chef de la milice.

Bayt Al Malji : administrateur des finances

Bey : Gouverneur de province.

Beylerbey : Gouverneur.

Dey : gouverneur de la Régence de 1671 à 1830, élu par le diwan.

Diwan : conseil gouvernemental, conseil des notables.

Khaznadji : Trésorier, ministre des finances.

Khujat Al Khayl : secrétaire aux chevaux, receveur des tributs.

Kouloughli : fils de Turc et d'indigène.

Odjak : la milice des janissaires.

Oukil El Hardj : ministre de la marine.

Pacha : gouverneur de la régence jusqu'en 1659, puis titre honorifique offert par Istanbul aux Deys.

Raïs : chef corsaire.

Taïffa : corporation des corsaires.

## 2. Lexique relatif au contexte urbain :

**Aïn** : source.

**Bab** : porte.

**Badestan / Badistân** : marché aux esclaves.

**Baldi** : Algérois de souche.

**Barrâni** : personne étrangère à la ville.

**Bordj** : fort.

**Dar Essoltan** : “maison du sultan” ; palais, résidence officielle du gouverneur.

**El Djebel** : “la montagne”, pour le cas spécifique d’Alger, la partie haute de la ville, plutôt escarpée.

**El Wata’** : “la plaine”, pour le cas spécifique d’Alger, la partie basse de la ville, relativement plate.

**Fondouq** : caravansérail.

**Fûrn** : moulin à farine.

**Hânout** : boutique.

**Hawma** : quartier.

**Jenina / Djenina** : “petit jardin”, nom attribué à Alger au complexe gouvernemental englobant plusieurs établissements du pouvoir, dont la résidence officielle du gouverneur de la Régence jusqu’en 1817.

**Kûsha** : four à pain.

**Madrassa** : école, école coranique.

**Qaïssariya** : caravansérail, à Alger : sorte de quartier réservé aux marchands francs qui y avaient droit d'avoir un "consul", une église, leurs boutiques et leurs logements.

**Qasba** : citadelle.

**Souk** : marché.

**Swiqa** : groupement de 20 à 30 boutiques représentant une zone d'échange inter quartier.

**Trik** : rue.

**Zanqa** : rue, impasse.

### 3. Lexique relatif au contexte architectural :

**A'rça (A'ârç au pluriel)** : colonne.

**Bab Ed'dar** : "porte de la maison", porte d'entrée principale.

**Bahù** : défoncement arqué.

**Bîr** : puits.

**Bît (Biout au pluriel)** : pièce du niveau du patio.

**Bît essaboun** : "chambre du savon", buanderie.

**Chebaïk** : petite baie grillagée.

**Chebek** : trémie, puits de lumière.

**Chemsiya** : Claustres.

**Chîchma / Bît el Ma** : latrines.

**Dar** : maison.

**Derbouz** : balustrade.

**Djeb** : citerne, réservoir d'eau.



**Douèra / Dwira** : petite maison.

**Doukkana (Dekaken au pluriel)** : banquette, niche-banquette pratiquée dans le mur.

**Driba** : grand vestibule.

**Droudj** : escalier.

**El Bab El Facel / Bab El Facel** : "porte séparatrice" ou "couronne de balcon", sépare l'espace

**El Bab El Facel** : "la porte séparatrice", porte séparant les espaces d'entrée (sqifa) de la partie intime de la demeure.

**El Bît el barda** : "chambre froide", pièce de hammam, par opposition à la chambre chaude.

**El Bît es'skhouna** : "chambre chaude" du hammam, étuve.

**Estouana** : portique à arcade.

**Estouanat es'stah** : "portique de terrasse", belvédère ouvert sur la terrasse par un portique à arcade.

**Sqifa** : vestibule.

**Foqani** : l'étage.

**Fouara** : jet d'eau, fontaine.

**Fournak** : chaufferie du hammam.

**Ghorfa (Ghoraf ou Ghorfat au pluriel)** : pièce de l'étage.

**H'zam** : "ceinture", bande horizontale de carreaux de céramique.

**Hammam** : bains.

**Khaïama** : cuisine.

**Khoukha / Khouikha** : petite baie arquée pratiquée dans un vantail de porte, sur laquelle ouvre un portillon et qui ne permet le passage qu'à une seule personne à la fois.

**Koucha** : four à pain.

**Kouchek** : "kiosque", pièces en dernier niveau, au-dessus de l'étage des terrasses.

**Maçria** : petite chambre, loge.

**Marfa'ã** : niche-étagère pratiquée dans le mur.

**Menqas** : trémie, puits de lumière.

**Menzah / Menzaha (Menazah au pluriel)** : pièce du niveau des premières terrasses.

- FIGURE 328** : Surélévation illicite occupant la dernière terrasse, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 329** : Auvent surmontant la porte d'entrée principale, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 330** : Façade extérieure, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 331** : La première sqifa, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 332** : Porte s'ouvrant sur la grande sqifa depuis la première sqifa, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 333** : La grande sqifa, dans OUDIANE, Un palais de légende ..., op. cit., p.13.
- FIGURE 334** : Le puits de lumière de la grande sqifa, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 335** : L'alcôve de la grande sqifa, dans OUDIANE, Un palais de légende ..., op. cit., p.14
- FIGURE 336** : La troisième sqifa, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 337** : El Bab El Facel, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 338** : La fontaine du patio, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 339** : L'agencement des carreaux de céramique dans les portiques entourant le patio, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 340** : Porte de la période française sur la galerie nord-est du rez-de-chaussée [Gal ne 101], photographie, cliché personnel.
- FIGURE 341** : Percée et obstruction en retrait du mur de la galerie sud-ouest du rez-de-chaussée [Gal so 101], photographie, cliché personnel.
- FIGURE 342** : Fenêtre surmontée de la trace d'une ancienne baie arquée en accolade refermée, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 343** : Fenêtre de la période française dans le mur de la galerie nord-est du premier étage [Gal ne 201], photographie, cliché personnel.
- FIGURE 344** : Fenêtre privée de son cadre en marbre et transformée en porte métallique, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 345** : Fontaine murale sur la galerie sud-ouest du premier étage [Gal so 201], photographie, cliché personnel.
- FIGURE 346** : Coupole de la pièce en "L" du premier étage [P so 202], photographie, cliché personnel.

- FIGURE 347** : Kbou de la pièce en “L” du premier étage [P so 202] , photographie, cliché personnel.
- FIGURE 348** : L’arcature séparant les deux alcôves [P so 202] et [P so 203] qui devait à l’origine être fermée, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 349** : Traces de l’arcature pratiquée durant la période coloniale dans la paroi séparant la pièce [P ne 201] et la pièce [P se 201] , photographie, cliché personnel.
- FIGURE 350** : Cloison moderne en brique creuse divisant la pièce [P se 201] en deux parties, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 351** : Niche-placard surélevée qui laisse penser à la présence à l’origine d’une alcôve surélevée dans la pièce [P ne 201] , photographie, cliché personnel.
- FIGURE 352** : La pièce en “T” [P no 205] et [P no 207] , photographie, cliché personnel.
- FIGURE 353** : Placard de la pièce en “T” [P no 207] , photographie, cliché personnel.
- FIGURE 354** : Porte de l’époque coloniale entre la pièce [P no 207] et l’anti-chambre [P no 204] , photographie, cliché personnel.
- FIGURE 355** : Décor de céramique de la pièce en “T” [P no 207] , photographie, cliché personnel.
- FIGURE 356** : L’alcôve de la pièce en “T” [P no 205] , photographie, cliché personnel.
- FIGURE 357** : Baie arquée en accolade entre la pièce [P no 207] et l’anti-chambre [P no 206] , photographie, cliché personnel.
- FIGURE 358** : Les deux niches de l’anti-chambre [P no 206], l’une est percée et transformée en fenêtre, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 359** : Baie arquée pourvue de battants vitrés et d’un garde-fou en fer forgé ouvrant sur un puits de lumière depuis l’anti-chambre [P no 206] , photographie, cliché personnel.
- FIGURE 360** : Baie obstruée durant la période coloniale de la pièce du second étage [P no 301] s’ouvrant initialement sur une allée de la terrasse, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 361** : Baie réouverte de la pièce du second étage [P no 301] s’ouvrant initialement sur une allée de la terrasse, photographie, cliché personnel.

- FIGURE 362 :** Le portique du belvédère [P so 301] refermé durant la période coloniale, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 363 :** Le portique du belvédère [P so 301] réouvert, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 364 :** Détail de l'intervention de fermeture du belvédère [P so 301] , photographie, cliché personnel.
- FIGURE 365 :** La pièce du kouchek au sud-ouest [P so 401] , photographie, cliché personnel.
- FIGURE 366 :** Niches-placards dans les parois latérales des kbou dans la dernière partie de la pièce du kouchek [P so 402] , photographie, cliché personnel.
- FIGURE 367 :** La pièce du kouchek au nord-ouest [P no 401] , photographie, cliché personnel.
- FIGURE 368 :** Cachet "Aubagne" attestant de la provenance des carreaux de pavement des terrasses, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 369 :** Allées bordant le vide du patio en terrasse, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 370 :** La paroi de l'allée au nord-ouest en terrasse [Gal no 301] , photographie, cliché personnel.
- FIGURE 371 :** Perturbation sur la partie nord-est de la paroi de l'allée au nord-ouest en terrasse [Gal no 301] , photographie, cliché personnel.
- FIGURE 372 :** Façade sur terrasse, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 373 :** Mur bordant la terrasse du nord-est [Ter ne 301] , photographie, cliché personnel.
- FIGURE 374 :** Plate-forme couvrant "l'espace à la configuration curieuse", photographie, cliché personnel.
- FIGURE 375 :** Fenêtre de "l'espace à la configuration curieuse" sur la terrasse, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 376 :** Mur sud-ouest de la troisième partie de terrasse, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 377 :** Verrière surmontant le puits de lumière [C no 302] adoptant la forme d'un pentaèdre ou celle d'un quart de pyramide à base carrée, photographie, cliché personnel.

- FIGURE 378** : Quatrième partie de terrasse [Ter no 301], dôme correspondant à la coupole de la chambre froide [P ne 202] , photographie, cliché personnel.
- FIGURE 379** : Quatrième partie de terrasse [Ter no 301], trémie du puits de lumière du “Café du Dey” [C ne 201] , photographie, cliché personnel.
- FIGURE 380** : Cinquième et dernière partie des terrasses du second étage [Ter no 302], photographie, cliché personnel.
- FIGURE 381** : Amorcement de l’escalier principal, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 382** : Niche-banquette pratiquée dans le mur latéral de la seconde volée de l’escalier principal, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 383** : Cheminée d’appel surmontant la niche-banquette pratiquée dans le mur latéral de la seconde volée de l’escalier principal, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 384** : Les deux fenêtres de la période française perçant le mur latéral de la troisième volée de l’escalier principal, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 385** : Le réduit pratiqué dans la partie centrale, bordant au sud-est la troisième volée de l’escalier principal, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 386** : Couverture singulière d’une partie de la seconde volée de l’escalier secondaire, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 387** : Traces de remaniements au niveau des marches de la seconde volée de l’escalier secondaire, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 388** : Perturbation de la maçonnerie sur le mur latéral de la seconde volée de l’escalier secondaire, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 389** : Trace d’une ancienne marche en marbre dans le couloir [Ves no 201] jouxtant la seconde volée de l’escalier secondaire, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 390** : Découverte d’une excavation dans le mur latéral de la seconde volée de l’escalier secondaire, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 391** : Couloir du “Café du Dey” [Ves ne 202] , photographie, cliché personnel.
- FIGURE 392** : L’unique pièce du “Café du Dey” [P ne 203] , photographie, cliché personnel.
- FIGURE 393** : La porte d’accès à la cuisine, photographie, cliché personnel.

- FIGURE 394** : La trémie surmontant la partie centrale de la cuisine, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 395** : Le fornak, chaufferie du hammam [F no 202] , photographie, cliché personnel.
- FIGURE 396** : Baie sur le mur nord-est de la cuisine s'ouvrant sur le four à pain, koucha, [F no 202] , photographie, cliché personnel.
- FIGURE 397** : Le four à pain, koucha, [F no 202] , photographie, cliché personnel.
- FIGURE 398** : La niche-réservoir d'eau pratiquée dans le mur face au four à pain, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 399** : Les niches-cheminées, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 400** : Les conduits de cheminées se poursuivant jusqu'en terrasse, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 401** : Découverte de la partie restante d'une console de bois encastrée dans le mur, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 402** : Traces de la présence passée de niches-fourneaux arquées, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 403** : Proposition de restitution de la cuisine, dessins de BOUKACEM, consultant pour le B.E.W.A.
- FIGURE 404** : Porte s'ouvrant sur les dépendances de la cuisine, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 405** : L'espace de desserte des dépendances de la cuisines [P no 201] , photographie, cliché personnel.
- FIGURE 406** : Baie à l'aspect curieux, coïncidant avec une franche différence de niveau, divisant la pièce [P no 202] en deux, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 407** : Chambranle en tuf à deux baies jumelées dans le couloir menant au hammam [Esc ne 201] , photographie, cliché personnel.
- FIGURE 408** : Chambranle en marbre encadrant l'accès aux latrines du hammam. [S no 202] , photographie, cliché personnel.
- FIGURE 409** : Puits de lumière autour duquel tourne le couloir en "U" du hammam avant restauration [C no 201] , photographie, cliché personnel.
- FIGURE 410** : Coupole de la chambre froide du hammam [P ne 202] , photographie, cliché personnel.

- FIGURE 394** : La trémie surmontant la partie centrale de la cuisine, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 395** : Le fornak, chaufferie du hammam [F no 202] , photographie, cliché personnel.
- FIGURE 396** : Baie sur le mur nord-est de la cuisine s'ouvrant sur le four à pain, koucha, [F no 202] , photographie, cliché personnel.
- FIGURE 397** : Le four à pain, koucha, [F no 202] , photographie, cliché personnel.
- FIGURE 398** : La niche-réservoir d'eau pratiquée dans le mur face au four à pain, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 399** : Les niches-cheminées, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 400** : Les conduits de cheminées se poursuivant jusqu'en terrasse, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 401** : Découverte de la partie restante d'une console de bois encastrée dans le mur, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 402** : Traces de la présence passée de niches-fourneaux arquées, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 403** : Proposition de restitution de la cuisine, dessins de BOUKACEM, consultant pour le B.E.W.A.
- FIGURE 404** : Porte s'ouvrant sur les dépendances de la cuisine, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 405** : L'espace de desserte des dépendances de la cuisines [P no 201] , photographie, cliché personnel.
- FIGURE 406** : Baie à l'aspect curieux, coïncidant avec une franche différence de niveau, divisant la pièce [P no 202] en deux, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 407** : Chambranle en tuf à deux baies jumelées dans le couloir menant au hammam [Esc ne 201] , photographie, cliché personnel.
- FIGURE 408** : Chambranle en marbre encadrant l'accès aux latrines du hammam. [S no 202] , photographie, cliché personnel.
- FIGURE 409** : Puits de lumière autour duquel tourne le couloir en "U" du hammam avant restauration [C no 201] , photographie, cliché personnel.
- FIGURE 410** : Coupole de la chambre froide du hammam [P ne 202] , photographie, cliché personnel.

- FIGURE 411** : Fenêtre sur un puits de lumière dans la chambre froide du hammam [P no 202] , photographie, cliché personnel.
- FIGURE 412** : Coupole de la chambre chaude du hammam [P no 208] , photographie, cliché personnel.
- FIGURE 413** : Fenêtre sur rue datant de la période coloniale obstruée dans la chambre chaude du hammam [P no 208] , photographie, cliché personnel.
- FIGURE 414** : Large arcature derrière laquelle se trouve un conduit de cheminée assurant l'évacuation des fumées, l'arcature devait à l'origine surmonter les réservoirs d'eau, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 415** : Traces des canaux d'arrivée d'eau, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 416** : Traces de la plaque de schiste qui devait surmonter les réservoirs d'eau, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 417** : Le vide sous le plancher de la chambre chaude et découverte des hypocaustes, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 418** : La buanderie [P so 102] , photographie, cliché personnel.
- FIGURE 419** : Défoncement arquée révélant la forme de la baie pratiquée durant la période coloniale pour créer une continuité spatiale entre la buanderie [P so 102] et la pièce [P so 101] , photographie, cliché personnel.
- FIGURE 420** : L'espace de desserte des logements des domestiques [Ves no 302] , photographie, cliché personnel.
- FIGURE 421** : Trémie surmontant l'espace de desserte des logements des domestiques [Ves no 302] , photographie, cliché personnel.
- FIGURE 422** : Mesures de renforcement au niveau de la pièce [P no 305] supportant une partie de Dar Essouf : linteaux et arc de décharge, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 423** : Exemple d'aménagement authentique d'une cuisine de la période ottomane dans la cuisine d'appoint [Cui no 301] , photographie, cliché personnel.
- FIGURE 424** : Vue intérieure de la hotte de la cuisine d'appoint [Cui no 301] , photographie, cliché personnel.
- FIGURE 425** : Traces de badigeonnages de chaux entre les deux murs mitoyens de Dar Essouf et de Dar Mustapha Pacha, photographie, cliché personnel.

- FIGURE 426 :** Vue de l'extérieur sur "l'espace à la configuration singulière" [P no 306], photographie, cliché personnel.
- FIGURE 427 :** Vue à partir de l'accès actuel datant de la période française sur "l'espace à la configuration singulière" [P no 306] , photographie, cliché personnel.
- FIGURE 428 :** Colonne en tuf dans "l'espace à la configuration singulière" [P no 306] , photographie, cliché personnel.
- FIGURE 429 :** Vue intérieure de "l'espace à la configuration singulière" [P no 306] , photographie, cliché personnel.
- FIGURE 430 :** Fenêtre au niveau du kouchek, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 431 :** Clastra en plâtre ajouré et vitraux au niveau du kouchek, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 432 :** Une niche-placard, placard mural surmonté d'un marfaã, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 433 :** Carreaux hollandais représentant des paysages à Dar Mustapha Pacha (photographie, cliché personnel) et au Palais Het Loo à Apeldoorn en Hollande (dans LEMMEN Hans Van, Céramiques de Delft, op. cit., p.90)
- FIGURE 434 :** Visages humains sur carreaux de pavement, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 435 :** Le parti constructif: Conduite de récupération des eaux depuis les terrasses.
- FIGURE 436 :** Le parti constructif: Eléments en poterie de forme cylindro-conique s'emboîtant les uns dans les autres pour former la conduite de récupération des eaux.
- FIGURE 437 :** Le parti constructif: Disposition des solives.
- FIGURE 438 :** Le parti constructif: Lit de voliges.
- FIGURE 439 :** Le parti constructif: Tommettes récupérées lors du démantèlement d'un plancher de terrasse.
- FIGURE 440 :** Le parti constructif: Remplissage de terre et revêtement.
- FIGURE 441 :** Le parti constructif: Sondage effectué au niveau du sol pour vérifier l'état de dégradation des solives et voliges.
- FIGURE 442 :** Le parti constructif: Etat de détérioration des solives et des voliges.

## TABLE DES PLANCHES GRAPHIQUES.

- PLANCHE 1 :** Plan du rez-de-chaussée [R.D.C], relevé métrique, échelle :1/100° -  
(Document B.E.W.A.)
- PLANCHE 2 :** Plan du premier étage [R + 1], relevé métrique, échelle :1/100° -  
(Document B.E.W.A.)
- PLANCHE 3 :** Plan du second étage [R + 2], relevé métrique, échelle :1/100° -  
(Document B.E.W.A.)
- PLANCHE 4 :** Plan du troisième étage [R + 3], relevé métrique, échelle :1/100° -  
(Document B.E.W.A.)
- PLANCHE 5 :** Plan terrasse [R + 4], relevé métrique, échelle :1/100° - (Document  
B.E.W.A.)
- PLANCHE 6 :** Plan du rez-de-chaussée [R.D.C], relevé architectural, échelle:1/100 -  
(Document B.E.W.A.)
- PLANCHE 7 :** Plan du premier étage [R + 1], relevé architectural, échelle:1/100 -  
(Document B.E.W.A.)
- PLANCHE 8 :** Plan du second étage [R + 2], relevé architectural, échelle:1/100 -  
(Document B.E.W.A.)
- PLANCHE 9 :** Plan du troisième étage [R + 3], relevé architectural, échelle:1/100 -  
(Document B.E.W.A.)
- PLANCHE 10 :** Coupe-élévation intérieure [AA], relevé métrique, échelle :1/100° -  
(Document B.E.W.A.)
- PLANCHE 11 :** Coupe transversale au niveau de la grande sqifa et de la troisième sqifa -  
échelle :1/50°.
- PLANCHE 12 :** Coupe longitudinale au niveau de la grande sqifa - échelle :1/50°.
- PLANCHE 13 :** Elévation intérieure sur patio - échelle :1/40°.
- PLANCHE 14 :** Coupe au niveau de la cuisine, état des lieux, relevé métrique -  
échelle :1/20° (Document B.E.W.A.)
- PLANCHE 15 :** Coupe au niveau de la cuisine, proposition d'aménagement -  
échelle :1/20° (Document B.E.W.A.)
- PLANCHE 16 :** Elévations d'une cheminée, relevé métrique -échelle :1/20°(Document  
B.E.W.A.)

- PLANCHE 17 :** Tracé géométrique de l'arc en accolade festonné des niches-banquettes de la grande sqifa – échelle 1/20°.
- PLANCHE 18 :** Colonne à fût lisse - échelle :1/10° et détail du chapiteau et de l'abaque – échelle 1/5°.
- PLANCHE 19 :** Colonne à fût tors pourvu de cannelures - échelle :1/10° et détail du chapiteau et de l'abaque – échelle 1/5°.
- PLANCHE 20 :** Colonne à fût bi-morphe - échelle :1/10° et détail du chapiteau et de l'abaque – échelle 1/5°.
- PLANCHE 21 :** Colonnnettes jumelées à fût tors pourvu de cannelures - échelle :1/10° et détail du chapiteau et de l'abaque – échelle 1/5°.
- PLANCHE 22 :** Colonnnettes à fût jumelées à fût tors - échelle :1/10° et détail du chapiteau et de l'abaque – échelle 1/5°.
- PLANCHE 23 :** Chambranle en marbre - échelle :1/10°.
- PLANCHE 24 :** Chambranle en marbre encadrant la baie au départ de l'escalier secondaire - échelle :1/10°, détail de sculpture - échelle :1/2.
- PLANCHE 25 :** Chambranle en marbre encadrant la baie s'ouvrant sur la grande sqifa – échelle 1/20°.
- PLANCHE 26 :** Chambranle en tuf en une simple arcature – échelle 1/10°, détail de sculpture – échelle :1/5°.
- PLANCHE 27 :** Chambranle en tuf inscrit dans un rectangle encadrant la baie ouvrant sur la terrasse - échelle :1/10°).
- PLANCHE 28 :** Détail de sculpture du chambranle en tuf inscrit dans un rectangle encadrant la baie ouvrant sur la terrasse - échelle :1/5°.
- PLANCHE 29 :** Chambranle en tuf à deux baies jumelées dans le couloir menant au hammam - échelle :1/10°.
- PLANCHE 30 :** Détail de sculpture du chambranle en tuf à deux baies jumelées dans le couloir menant au hammam - échelle :1/5°.
- PLANCHE 31 :** Elévation de la fontaine du patio - échelle :1/10°.
- PLANCHE 32 :** Fontaine murale dans la courette de la grande sqifa - échelle :1/4°, détail de sculpture – échelle 1/2.
- PLANCHE 33 :** Pan de balustrade - échelle :1/10° , détail de sculpture – échelle : 1/5°.
- PLANCHE 34 :** Porte en bois s'ouvrant sur la grande sqifa s'ouvrant à partir de la première sqifa - échelle :1/20°.

- FIGURE 293** : Décor floral en représentation stylisée : rinceaux sur chambranle de tuf au Palais 18, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 294** : Décor floral en représentation stylisée : rinceaux sur chambranle de tuf à Dar Mustapha Pacha, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 295** : Décor floral en représentation stylisée : entrelacs floraux et végétaux sur pans de balustrade, dessin personnel.
- FIGURE 296** : Décor floral en représentation stylisée entrelacs floraux et végétaux sur porte en bois à un vantail s'ouvrant sur une galerie, dessin personnel.
- FIGURE 297** : Décor floral en représentation stylisée sur carreaux de céramique, dessin personnel.
- FIGURE 298** : Décor floral en représentation stylisée sculpté sur marbre : fleur stylisée à corolle ouverte en rosace et à pétales elliptique, dans un chambranle en marbre à Dar Mustapha Pacha, dessin personnel.
- FIGURE 299** : Bateau sur carreau de céramique hollandais à Dar Mustapha Pacha, dessin personnel.
- FIGURE 300** : Moulin sur carreau de céramique hollandais à Dar Essouf, dessin personnel.
- FIGURE 301** : Paysages de campagne sur carreaux de céramique hollandais à Dar Ahmed, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 302** : Oiseau sur carreau de céramique hollandais, dessin personnel.
- FIGURE 303** : Chien sur carreaux de céramique hollandais à Dar Essouf, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 304** : Visages humains sur carreaux de céramique hollandais à Dar Mustapha Pacha, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 305** : Personnages sur carreaux de céramique hollandais à Dar Essouf, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 306** : Représentation schématique des trois pans de support verticaux, dans RAVEREAU, La Casbah d'Alger..., op. cit., p.154.
- FIGURE 307** : Puits de lumière avec bandes horizontales de carreaux de céramique dont les emplacements coïncident avec les niveaux des planchers, photographie, cliché personnel.
- FIGURE 308** : Conduite d'eau dans un mur de galerie, photographie, cliché personnel.